









ÉLÉMENTS

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE.

TOME III.



ÉLÉMENTS

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE,

Depuis CLOVIS jusqu'à LOUIS XV.

Par M. l'abbé MILLOT, des académies
de Lyon & de Nancy.

QUATRIÈME ÉDITION.

TOME III.




A PARIS;

Chez P. E. G. DURAND, neveu,
libraire, rue Galande, Hôtel
de Lesseville.

M. DCC. LXXVIII.

Avec approbation & privilège du roi.



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

FRANÇOIS II.

DANS la courte durée de ce règne, qui fut de dix-sept mois, on vit éclore les semences des guerres de religion, le plus terrible fléau qu'ait éprouvé le royaume. L'ambition des grands arma le fanatisme des peuples. Il en résulta des maux infinis, dont la mémoire doit inspirer une vive horreur pour cet esprit de cabale, que le faux zèle change quelquefois en frénésie. Un roi de seize ans, infirme, incapable de gouverner, mon-

1559.
Epoque des
guerres de religion.

Trois factions à la cour.

6 . FRANÇOIS II.

roit sur le trône dans un tems où trois factions puissantes divisoient la cour ; celle des princes du sang , Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & son frère Louis I , prince de Condé, l'un & l'autre indignés depuis long-tems de n'être pour rien dans les affaires ; celle des Guises , à qui la qualité d'oncles du roi (la reine Marie Stuart étant leur nièce) devoit donner plus de crédit qu'ils n'en avoient eu sous le dernier règne ; enfin celle des Montmorencis, dont le chef, par ses longs services & par sa dignité de connétable , se croyoit en droit de prétendre à tout.

Catherine
de Médicis.

La reine mère , Catherine de Médicis, princesse d'un génie souple & artificieux ; d'une politique digne de Machiavel ; tellement maîtresse de ses sens , qu'elle avoit eu tous les dehors de l'amitié à l'égard de la duchesse de Valentinois sa rivale , balança d'abord entre ces différens partis. Elle se déclara bientôt pour les Guises , qu'elle haïssoit , mais dont elle crut avoir besoin. François II avoit mis à la tête du gouvernement le duc de Guise & le cardi-

nal de Lorraine. Le connétable de Montmorenci fut disgracié, & le roi de Navarre adroitement éloigné de la cour.

Si d'une part il étoit impossible de concilier tant d'intérêts opposés ; de l'autre, en offensant des hommes illustres, on s'attiroit de redoutables ennemis. Le prince de Condé, aussi vif, aussi entreprenant que son frère étoit flegmatique & irrésolu, ne tarda point à comploter avec Coligni & d'Andelot, neveux du connétable, partisans déclarés du calvinisme. C'est à Coligni qu'on attribue le projet de soulever les protestans. Tout les portoit à la révolte. Les exécutions ne discontinuoient point. Un inquisiteur exerçoit encore l'autorité du tribunal sanguinaire que la nation détestoit. Anne du Bourg, conseiller-clerc au parlement de Paris, magistrat distingué par sa naissance, ses mœurs & son intégrité, venoit d'être pendu & brûlé à la grève comme hérétique. Sa mort avoit paru un martyre. L'enthousiasme & le désespoir échauffoient violemment les esprits. L'expérience prouva bientôt

Les protestans disposés à la révolte.

Suppliee d'Anne du Bourg.

que les Guises , en affectant pour la religion un zèle trop rigide , n'avoient bien entendu ni leur intérêt , ni celui de la religion même.

1560.
Conjuration
d'Amboise.

La fameuse conjuration d'Amboise fut le premier fruit de la haine qu'ils inspiroient. Un gentilhomme Périgourdin , nommé la Renaudie , en étoit le chef ; le prince de Condé , sans paroître , en étoit l'ame. Plusieurs corps de protestans , conduits par de braves capitaines , devoient se rendre des différentes provinces à Amboise où étoit la cour , enlever le roi & les Guises , arracher un édit pour la liberté de conscience , & faire passer entre les mains du prince de Condé toute l'autorité du ministère. Le secret de la conspiration fut heureusement trahi par un avocat protestant , nommé Avenelles , à qui la Renaudie eut l'imprudence de le confier. Aussi-tôt le duc de Guise est fait lieutenant général du royaume. Il prend des mesures admirables pour laisser éclater le complot , & pour en prévenir l'exécution. Au jour marqué , les rebelles arrivent par diverses routes. Ils étoient attendus ; ils furent

défait. Plusieurs avec la Renaudie périrent les armes à la main. Ceux qu'on faisoit n'échappèrent qu'en petit nombre aux supplices. Amboise devint une espèce de boucherie.

Le prince de Condé étoit venu à la cour attendre l'effet de la conjuration. Arrêté sur des soupçons vagues, sans pouvoir être convaincu, il se justifia en plein conseil avec beaucoup d'éloquence, & finit par déclarer que, malgré son titre de prince du sang, il défioit au combat quiconque oseroit l'accuser. Le duc de Guise, que ce défi regardoit, se posséda parfaitement; il soutint l'innocence du prince, il lui offrit même son épée si la preuve du duel étoit admise. On lui rendit la liberté; on écrivit au roi de Navarre & à l'amiral de Coligni des lettres pleines de confiance, quoique l'on se défiât d'eux autant que du prince; on commença même à modérer les édits contre les calvinistes: il fut ordonné qu'on puniroit seulement ceux qui seroient convaincus de violence & de sédition. Rien n'étoit plus juste; & la politique s'accordoit en cela avec l'esprit du christianisme.

La cour use de ménagemens.

Michel de
l'Hôpital,
chancelier.

Michel de l'Hôpital, que son mérite venoit d'élever à la dignité de chancelier, avoit des principes fort différens de ceux du cardinal de Lorraine & de presque tout le clergé. Ce cardinal vouloit exterminer les novateurs, & établir la tyrannie de l'inquisition. C'eût été mettre le feu au royaume. Pour éviter un tel malheur, le chancelier consentit à interdire aux parlemens, par l'édit de Romorantin, la connoissance du crime d'hérésie, & à l'attribuer aux évêques; édit qui, selon les vues du cardinal, devoit rendre les recherches contre les hérétiques plus exactes & plus rigoureuses.

Les supplices
révoltent les
protestans.

Cette rigueur même leur inspiroit des sentimens de révolte. En Dauphiné, en Provence, en Normandie, ils excitèrent des séditions. « C'est ainsi, dit » Daniel, qu'un feu caché sous la » cendre produisit tout - à - coup un » incendie par tout le royaume, & » que ceux des catholiques qui avoient » souvent blâmé la rigueur des édits » de François I & de Henri II, appri- » rent par une funeste expérience » qu'on ne peut prendre trop de pré-

77 cautions contre les nouveautés en
 78 matière de religion , & qu'indé-
 79 pendamment du zèle que tout ca-
 80 tholique doit avoir pour la vraie
 81 foi , il suffit d'aimer l'état pour ne
 82 rien négliger de ce qui peut con-
 83 tribuer à les étouffer dans leur
 84 naissance ». Il est sans doute essen-
 tiel d'étouffer dans leur naissance les
 pestes publiques. Mais l'historien pou-
 voit observer que les supplices avoient
 produit un effet contraire ; qu'ils
 avoient allumé le feu , bien loin de
 l'éteindre ; que plus il faut réprimer
 les perturbateurs de l'état , plus on
 doit avoir de compassion pour des
 malheureux qui n'ont d'autre crime
 que l'erreur. Le zèle de la religion
 est-il donc contraire à l'humanité ?
 Est-ce par les toutmens que l'on dé-
 trompe les esprits ? Falloit-il brûler
 des milliers de citoyens , uniquement
 parce qu'ils ne pensoient pas comme
 l'église ? Et que pouvoit-il y avoir
 de plus dangereux dans les circonf-
 tances , que d'envenimer la haine &
 d'exciter le fanatisme des sectaires
 multipliés de toutes parts ? La bonne
 politique , comme le vrai zèle , devoit

opposer des barrières aux progrès du calvinisme , sans fournir aux calvinistes des prétextes de révolte.

Traité avec
la reine d'An-
gleterre.

Elisabeth , par une conduite également ferme & prudente , réussissoit beaucoup mieux à maintenir son autorité & sa nouvelle religion. Elle soutenoit les protestans fanatiques d'Ecosse , révoltés contre Marie Stuart qui vouloit lui disputer la couronne d'Angleterre. Les Guises avoient envoyé des troupes françoises en Ecosse , sous prétexte de défendre les catholiques , & réellement pour former des entreprises contre Elisabeth. Mais elle força la cour à faire un traité , par lequel Marie s'obligeoit à ne plus porter dans son écusson les armes d'Angleterre , & le roi à rappeler ses troupes.

Assemblée
de Fontaine-
bleau. Re-
quête des
protestans.

On tint une grande assemblée à Fontainebleau , selon l'ancienne coutume , afin de chercher des remèdes aux divisions intestines. C'est-là que Coligni présenta une requête , au nom des protestans , pour obtenir la liberté de conscience & l'exercice public de leur religion. L'évêque de Valence , Jean Montluc , conseil-

Deux évê-
ques pour la
tolérance.

ler d'état , ne craignit point de parler en leur faveur. Il attribua en partie les maux publics à l'ignorance & aux défordres du clergé , n'épargnant ni le pape , ni les évêques , dont quarante , disoit il , avoient été vus en même-tems à Paris , où ils croupissoient dans la mollesse & dans l'oubli de leurs devoirs. Il représenta que les rebelles , parmi les calvinistes , devoient être sévèrement punis ; mais que ceux qui étoient de bonne foi , & qui le prouvoient par leur soumission & leur patience , méritoient d'être tolérés. Il conclut à les laisser tranquilles dans leur croyance , & à empêcher seulement les assemblées dangereuses. L'archevêque de Vienne Charles de Marillac fut du même avis , & l'appuya par de très-fortes raisons.

Coligni harangua avec plus de véhémence ; il ne ménagea point les Guises , auxquels il reprochoit surtout de détruire la confiance des peuples envers le souverain , par la nombreuse garde qu'ils mettoient autour de sa personne. (Depuis la conjuration d'Amboise , on avoit augmenté de deux

Plaintes de
Coligni.

cents hommes la garde du roi.) Il demanda que la garde fût supprimée, qu'on assemblât les états généraux, & qu'on travaillât à l'extirpation des erreurs. Le duc de Guise & le cardinal son frère parlèrent selon leurs principes, en maîtres du gouvernement. Le résultat de cette assemblée fut la convocation des états généraux.

Sécurité
aveugle des
princes.

Les Guises espéroient d'y attirer le roi de Navarre & le prince de Condé, que la crainte de quelque violence avoit empêchés de venir à l'assemblée. Le dernier s'étoit déclaré ouvertement calviniste; il étoit auteur d'une nouvelle conspiration, découverte comme celle d'Amboise. Le roi de Navarre, quoique toujours flottant, ne paroïssoit guère moins suspect ni moins redoutable. François II les mande à Orléans pour les états, leur promettant sûreté entière. Ils se la promettoient eux-mêmes. Sept ou huit cents gentilshommes offrant leurs services au roi de Navarre, ce prince les remercia, & ajouta qu'il demanderoit leur grace si l'on vouloit procéder contre eux. *Notre grace, monseigneur*, lui dit un

des gentilshommes ! vous serez bien heureux si vous obtenez la vôtre , en la demandant avec beaucoup d'humilité.

A peine les deux frères sont arrivés à Orléans , que le prince de Condé est mis en prison , & le roi de Navarre gardé à vue. On nomme des commissaires pour instruire le procès du prince. Il refuse de leur répondre ; il demande à être jugé , selon le privilège de la naissance , par la cour des pairs. On ne laisse pas de dresser l'arrêt de mort. Cet arrêt ne fut point signé , selon de Thou ; d'autres disent qu'excepté le chancelier , le comte de Sancerre & un autre , tous le signèrent. On se préparoit sans doute à l'exécuter. Les Guises , devenus plus audacieux depuis qu'il tenoient leurs ennemis , se croyoient sûrs d'un triomphe complet , lorsque le roi mourut tout-à coup , âgé de dix-sept ans. Quelques-uns l'appeloient , à cause de l'innocence de ses mœurs , *le roi sans vice* ; titre plus glorieux que tout autre , dit judicieusement Mézerai , quand il a pour fondement , non pas l'imbécillité de l'esprit , mais la sagesse & la vertu.

Procès de
Condé.

Mort du roi.

Les Guises
accusés d'un
crime af-
freux.

Dans un ouvrage publié sous le nom de Jeanne d'Albret reine de Navarre, on assure que les Guises avoient formé contre le roi son époux un complot d'assassinat, d'autant plus affreux, qu'il devoit s'exécuter dans la chambre de François II & de concert avec lui. Sur l'avis qu'en reçut le roi de Navarre, il dit au capitaine Ranti qu'il leur *vendrait sa peau bien cher*; mais qu'en cas de mort, il lui ordonnoit de porter sa chemise toute sanglante à sa femme & à son fils, pour les animer à la vengeance. Il entra ensuite dans la chambre du roi, qui, soit par humanité ou par foiblesse, changea tout-à-coup de résolution. *O le pauvre roi que nous avons-là !* dit le duc de Guise en voyant le coup manqué. Ce fait, supprimé par Daniel, se trouve dans l'histoire de l'illustre président de Thou; mais il ne le donne pas *comme certain & indubitable*. Le P. Griffet y oppose des raisons que je voudrois trouver convaincantes. C'étoit malheureusement le siècle des crimes atro-

les, toujours colorés par des prétextes de religion ou de politique.

Au commencement de ce règne, la cour étant à Fontainebleau où les affaires particulières attiroient une infinité de personnes, le cardinal de Lorraine, pour se délivrer des importuns, fit publier à son de trompe un édit, portant ordre à toutes personnes venues en cour pour solliciter, d'en sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendu. Il y avoit une porce dressée tout exprès. Quelle tyrannie! Faut il s'étonner de la haine qu'on portoit aux Guises?

Despotisme
du cardinal
de Lorraine.



 CHARLES IX.

 1560.
 Politique de
 Catherine de
 Médicis.

 Trait hardi
 du connétable.

LA mort du dernier roi augmenta la chaleur des factions. Charles son frère & son successeur n'avoit encore que dix ans. La reine mère vouloit gouverner. Sa politique adroite ménageoit tous les partis, pour se servir des uns contre les autres. Elle n'eut garde d'abandonner le prince de Condé à la vengeance ambitieuse des Guises. Elle se réconcilia avec lui & avec le roi de Navarre, en tirant le premier de sa prison, & en procurant à l'autre la lieutenance générale du royaume. Ces princes & les Guises parurent déposer entre ses mains leur inimitié mutuelle. Plus ennemis que jamais au fond du cœur, ils agirent ensemble avec tous les dehors de la bienveillance. Le connétable de Montmorenci fut rappelé. En arrivant à Orléans, il demanda ce que faisoient là tant de gardes, & si le roi n'étoit pas en sûreté au milieu de ses sujets? Sans autre éclaircisse-

ment, il ordonna aux gardes de se retirer, & fut obéi. On voit ce que pouvoit un connétable.

Les états se tinrent dans cette ville, pour ne produire aucun bien réel. Quoique le chancelier de l'Hôpital, qui en fit l'ouverture, eût blâmé le zèle violent des religionnaires & des catholiques; quoiqu'il eût désapprouvé les noms injurieux de *papistes* & de *huguenots* (1), & exhorté tout le monde à se réunir pour le bien commun; on s'occupa foiblement des intérêts du royaume. La noblesse & le tiers-état déclamèrent contre le clergé; l'orateur du clergé investiva contre les calvinistes, & demanda même que quiconque auroit présenté ou présenteroit des requêtes pour leur obtenir l'exercice de leur religion, fût puni comme hérétique. Ce trait portoit directement sur l'amiral de Coligni, qui se fit faire réparation de l'injure. Les violences pour cause de religion

Etats d'Orléans.

(1) Il est vraisemblable que le nom de *huguenots*, qu'on donnoit en France aux réformés, vient d'un mot allemand qui signifie *alliés par serment*.

furent défendues, sous peine de mort ; mais la défense ne produisit rien.

Mauvais état
des finances.

Il étoit essentiel de rétablir les finances. Les dettes montoient à quarante-deux millions , quoique Henri II eût trouvé dix-sept cent mille écus dans l'épargne. On proposa de faire rendre compte à ceux qui avoient administré les revenus du roi. C'étoit en particulier le cardinal de Lorraine ; aussi la demande tomba-t-elle sans effet.

Ordonnance
sur la prag-
matique.

Tout le fruit des états d'Orléans se réduisit à une célèbre ordonnance , par laquelle l'administration de la justice fut entièrement réservée aux gens de robe , & la pragmatique rétablie par rapport aux élections ; car Pie IV (chose étonnante) avoit fait annuler le concordat comme trop avantageux au roi , afin de s'emparer de la collation des bénéfices. Mais la cour de Rome , privée des annates , ne tarda point à redemander le concordat : il fut rétabli en 1562. Les états réglèrent que Catherine de Médicis gouverneroit le royaume conjointement & par le conseil du roi de Navarre. Elle n'eut pas le titre de régente.

Quelque habile que fût Catherine, il lui étoit impossible de manier tellement les cœurs, que le choc de tant de passions & d'intérêts inconciliables ne produisît bientôt de funestes changemens. Le roi de Navarre déjà mécontent se préparoit à quitter la cour, & le connétable devoit le fuivre. Leur retraite eût augmenté la puissance des Guises. Le roi, que sa mère faisoit parler & agir comme elle vouloit, ordonna au connétable de demeurer. Ce vieux guerrier céda malgré les sollicitations de ses neveux. Il haïssoit les nouveautés en matière de religion, autant que les Coligni les favorisoient. C'est ce qui le détermina peut-être à s'unir enfin au duc de Guise, contre le vœu de sa maison & contre le penchant de son cœur. Son changement retint le roi de Navarre.

Montmorenci retenu à la cour.

Celui-ci sollicitoit toujours la reine mère en faveur des protestans, qu'il protégeoit, soit par politique, soit par bonté, ou par préjugé, sans être ouvertement de leur parti. Catherine avoit grande envie de les satisfaire, quoique toujours déclarée pour

Projet de conférences avec les protestans.

les catholiques. Elle propofa le dangereux expédient d'une conférence publique entre les uns & les autres. Rien ne paroiffoit plus contraire aux intérêts de l'églife romaine, dont on alloit compromettre la doctrine, ni plus conforme aux defirs de fes adverfaires, qui fe trouveroient en quelque forte de niveau avec leurs juges. Mais la vanité du cardinal de Lorraine fit adopter ce projet, malgré le cardinal de Tournon. Il fe flattoit de briller dans la difpute, & de confondre les plus fameux miniftres de la réforme.

1561.
Colloque de
Poiffi.

Ces conférences, fi connues fous le nom de colloque de Poiffi, ne fervirent, comme on pouvoit le prévoir, qu'à rendre chacun plus ferme dans fes fentimens. Le cardinal de Lorraine d'une part, & de l'autre, Théodore de Bèze, difciple de Calvin, auffi aimable que fon maître étoit dur, y signalèrent leur éloquence & leur favoir. Pie IV n'ayant pu empêcher une afsemblée dont il appréhendoit les fuites, y avoit envoyé un légat accompagné du P. Lainez, fecond général des jéfuites, & le

principal auteur de leur institut. Celui-ci dans une des séances harangua avec une hardiesse qui choqua la reine. Il dit en lui adressant la parole, que ni elle, ni aucun prince, ne devoit traiter des affaires de religion; que de pareilles conférences étoient capables d'altérer la foi des laïques, & qu'on devoit s'en rapporter au jugement de l'église, qui seule avoit droit de prononcer.

Si Catherine eût écouté son ressentiment, c'en étoit assez pour fermer aux jésuites toutes les portes du royaume. Mais le crédit de Lainez, les instances des cardinaux de Lorraine & de Tournon, firent passer l'acte de leur établissement en forme de collège, à charge qu'ils renonceroient au nom de *Société de Jésus*, & qu'ils seroient soumis à l'évêque diocésain. Tel fut le foible commencement d'une compagnie qui s'étendit bientôt par tout le royaume, jusqu'à devenir un corps aussi puissant que célèbre. Rome ne pouvoit opposer à ses ennemis de plus zélés défenseurs.

A en croire le P. Daniel, le colloque de Poissi, où de part & d'autre

Etablis-
sment des jé-
suites.

Le roi de Navarre change de parti.

on s'étoit attribué la victoire, affoiblit les préventions du roi de Navarre pour les calvinistes. Le légat agit plus efficacement sur son cœur, en lui faisant espérer la restitution de la Navarre, ou quelque chose d'équivalent. L'intérêt fixe bientôt un caractère indécis. Ce prince embrassa subitement le parti des catholiques, dont il avoit été jusqu'alors très-éloigné. Il s'unit au duc de Guise & au connétable, qui, avec le maréchal d'Albon de Saint-André, formoient un parti appelé le *triumvirat*.

1562.
Liberté de
conscience.

La reine mère, dont la grande maxime étoit qu'*il faut diviser pour régner*, crut ne pouvoir balancer une faction si considérable, qu'en fortifiant la faction contraire. Ce fut le motif d'un édit par lequel on accordoit la liberté de conscience aux protestans, à condition qu'ils tiendroient leurs assemblées dans les faubourgs & non dans les villes. Une infinité de personnes que la crainte retenoit, commencèrent à lever le masque. Par-tout on couroit au prêche, on désertoit les couvens, on insultoit les catholiques comme ils insultoient
les

les huguenots. Le peuple , toujours porté aux excès , devient aisément furieux dans les querelles de religion. Moins il raisonne , plus il s'enflamme. Il falloit peu de chose pour causer un embrasement général. Le massacre de Vassi fut le signal des guerres civiles.

Le duc de Guise passant par Vassi en Champagne , quelques-uns de ses gens troublèrent le prêche qui se tenoit dans une grange. Des injures on en vint aux coups. Guise mourut pour appaiser le tumulte , & fut blessé d'une pierre. Ses gens , transportés de fureur , firent main-basse sur les huguenots , dont ils tuèrent plus de soixante. On prétend qu'à cette occasion , comme le juge du lieu lui rappeloit l'édit de la liberté de conscience , il dit imprudemment en portant la main à la garde de son épée : *voilà celle qui fera la rescision de ce détestable édit.* C'étoit un mot échappé dans la colère , & le massacre de Vassi , un accident arrivé contre l'intention du duc. Mais les protestans n'attendoient qu'un prétexte pour se révolter.

Massacre de Vassi.

Déclama-
tions pour &
contre le duc
de Guise.

Tandis que les chaires catholiques retentissoient de l'éloge du prince lorrain, & que les prédicateurs le comparoient à Moïse & à Jéhu, qui en répandant le sang des impies, avoient consacré leurs mains & vengé la querelle du Seigneur, on le représentoit ailleurs comme un exécration meurtrier, comme le tyran de la nation & l'ennemi des lois. Les deux partis ne respiroient que la guerre.

Guerre
civile.

Le roi de Navarre & le triumvirat, pour s'assurer de la personne du roi, le forcent de quitter Fontainebleau, & de les suivre à Paris. La reine mère sollicite le prince de Condé à venir le tirer d'entre leurs mains. Ce motif spécieux colore sa rébellion. Les religionnaires accourent de toutes parts, forment une armée au prince, l'établissent leur chef; plusieurs villes considérables entrent dans la ligue; Condé s'empare d'Orléans, dont il fait sa place d'armes. Trop foible contre les royalistes, il traite avec la reine d'Angleterre, & lui livre le Havre pour acheter son secours. Rouen est pris & saccagé par les Catholiques. Le roi de Navarre y

Le roi de
Navarre tué
au siège de
Rouer.

meurt, blessé d'un coup d'arquebuse. Ce prince, dit un auteur célèbre, ne mérite d'être placé dans l'histoire que parce qu'il fut le père du grand Henri IV. Le président du Bosc, personnage illustre, fut exécuté avec quelques gentilshommes & un ministre. Le prince de Condé, par représailles, fit pendre un conseiller-clerc & un abbé régulier.

Comme s'il n'eût pas suffi des François pour déchirer le royaume, on le livra en proie aux étrangers. De part & d'autre on fit venir des troupes allemandes. Les deux armées combattirent enfin à Dreux, avec l'acharnement qui caractérise les guerres civiles, & surtout les guerres de religion (1). Ce qu'il y eut de singulier

1563.
Bataille de
Dreux.

(1) Pour en avoir une idée complète, il suffiroit de lire en détail les cruautés du baron des Adrets contre les catholiques, & celles du fameux Montluc contre les protestans. Le premier inonda de sang le Dauphiné, le Lyonnais, le Languedoc, la Provence, &c; le second la Guienne, dont il étoit gouverneur, & les provinces voisines; l'un & l'autre se faisant un plaisir de la

dans cette journée, ce fut la prise des deux généraux, le prince de Condé & le connétable de Montmorenci. Le maréchal de Saint-André y périt. Les royalistes remportèrent la victoire. Elle augmenta la réputation du duc de Guise, qui se fit encore plus d'honneur par la manière dont il traita le prince son prisonnier. Tous deux couchèrent dans le même lit. Condé assura ensuite qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que le duc avoit dormi aussi tranquillement que s'ils eussent été amis intimes. Rarement une pareille grandeur d'ame s'allie avec l'animosité & la haine; mais il ne manquoit au duc de Guise, pour être un modèle d'héroïsme, que de borner son ambition à la gloire des vertus.

Guise couche
avec son en-
nemi.

Polrot Pa-
saffine.

Le siège d'Orléans, qu'il entreprit après la bataille de Dreux, sembloit

plus horrible barbare. Montluc ne dissimule pas que sa fureur contre les religieux le mettoit hors de lui-même, & qu'il auroit voulu les exterminer jusqu'au dernier.

annoncer la ruine des rebelles. Un des faubourgs avoit déjà été pris d'assaut, lorsque ce grand homme fut assassiné par Poltrot, jeune gentilhomme protestant; premier exemple du fanatisme affreux, qui consacra le meurtre comme un acte de religion. Quelques historiens racontent qu'un gentilhomme fanatique avoit voulu faire le même coup au siège de Rouen. Le duc averti de son dessein, lui en demanda le motif. Vous ai-je fait quelque mal? non, répondit il, mais j'ai voulu venger ma religion, dont vous êtes l'ennemi mortel. Hé bien, reprit le duc, *si votre religion vous apprend à tuer qui ne vous a jamais offensé, la mienne m'apprend à pardonner. Je vous pardonne. Jugez par là laquelle des deux religions est la meilleure.* Il faut convenir que cette belle réponse n'est point concluante, puisqu'on auroit pu en dire autant à des assassins zélés pour la bonne cause. Les deux partis faisoient profession de l'évangile, & se livrèrent également aux excès du fanatisme: nous n'en verrons que trop d'exemples de part & d'autre, malgré

l'horreur que celui-ci devoit inspirer.

Religion
politique des
Guises.

D'ailleurs la politique plutôt que la religion dirigeoit les démarches des Guises ; puisque le duc & le cardinal, traitant avec les princes protestans d'Allemagne en 1562, les avoient flattés de faire recevoir en France la confession d'Ausbourg. Mais quel que fût le mobile secret de leur conduite, sans eux la religion catholique eût vraisemblablement succombé dans le royaume.

Coligni ac-
cusé par Pol-
troc.

Le lâche Poltrot, arrêté après son crime, accusa l'amiral de Coligni, Beze, & quelques autres, de l'y avoir sollicité. L'amiral cria à l'imposture, & demanda instamment qu'on suspendît l'exécution de l'assassin, pour être confronté avec lui. On refusa. Comme la haine fortifie les préventions les plus injustes, Henri de Guise, fils aîné du mort, conçut dès ce moment le dessein de perdre Coligni.

Paix qui
dura peu.

Un traité de paix ayant enfin terminé la guerre civile, la liberté de conscience fut de nouveau confirmée. Catholiques & protestans paroilloient réunis de bonne foi pour le bien de

la patrie. Ils forcèrent le Havre, qu'Élisabeth refusoit de rendre au roi. En violant ainsi sa parole, elle fournit une raison plausible de ne point restituer Calais, comme on s'y étoit engagé par le traité de Catau-Cambresis. Quoique l'Angleterre n'eût rien tant à cœur que la restitution de cette place, Élisabeth ne laissa pas de conclure la paix avec la France.

On reprend
le Havre, &
l'on garde
Calais.

Depuis les commencemens du protestantisme, les catholiques soupiroient pour un concile général, dans l'espérance qu'il dissiperoit l'hérésie en condamnant les novateurs. Tantôt les divisions des princes, tantôt la politique des papes avoient mis obstacle à l'accomplissement de leurs désirs. Les papes craignoient une assemblée dont ils ne seroient pas les maîtres, & qui pourroit, à l'exemple, de celles de Bâle & de Constance, exercer son autorité sur eux-mêmes. Cependant la crainte qu'on ne tint en France un concile national, plus dangereux peut-être à la cour de Rome, déterminâ Pie IV à rassembler le concile de Trente, commencé en 1545 sous Paul III, assemblé de

Concile de
Trente.

nouveau en 1551 sous Jules III, & long-tems interrompu. Il finit en 1563, après avoir confirmé les dogmes, sans convaincre les sectaires.

Les prote-
sans le mé-
prisent.

Ceux-ci prétendoient devoir être admis au concile parmi leurs propres juges. Ils ne manquèrent pas de décrier l'ouvrage de l'église, comme une production de scolastique & de cabale. Ils publièrent que la philosophie d'Aristote avoit enfanté de nouveaux articles de foi ; que le concile n'avoit pas été libre ; que la cour de Rome en avoit dicté les décisions. Lansac, ambassadeur de France, ayant écrit qu'il ne falloit pas que *le pape envoyât de Rome le saint Esprit dans la malle du courier*, cette expression, attribuée aussi à un évêque de Hongrie, fut un prétexte de satire pour les protestans, qui ne cherchoient qu'à colorer leur révolte. Mais les catholiques du moins furent affermis dans leur croyance.

Il n'est pas
publié en
France.

On s'opposa dans le royaume à la publication du concile, soit à cause du dernier édit de pacification, soit parce qu'il y avoit des décrets de discipline contraires à la juridiction sé-

culière & aux libertés gallicanes ; ce qui n'empêcha point de regarder les points de doctrine comme autant d'articles de foi. Ce fameux concile fut troublé par de violentes contestations au sujet de la préséance , entre les Ambassadeurs de Charles IX & de Philippe II. Le pape décida malgré lui en faveur du roi de France. Des disputes sur le pas & d'autres démêlés politiques firent long-tems négliger les affaires de religion ; car les hommes sont toujours prêts à perdre de vue le spirituel , dès qu'un objet sensible occupe leur ambition & leur vanité.

Disputes au concile sur des choses de cour.

Catherine de Médicis se flattoit en vain de tenir la balance entre deux partis résolus à se détruire l'un l'autre. Elle ne pouvoit ni les concilier ni les satisfaire. Son adresse & sa dissimulation excitoient leur défiance. Soupçonnée de calvinisme , indifférente sur la religion , elle affecta la plus grande exactitude aux cérémonies de l'église. En parcourant les provinces avec le roi , elle vit à Bayonne la reine d'Espagne sa fille , & eut de fréquentes conférences avec le duc d'Albe ,

Embarras de Catherine de Médicis.

1565.
Conférences de Bayonne.

général de Philippe II. Ce monarque se montrait extrêmement zélé pour le catholicisme, & ne l'étoit au fond que pour ses propres intérêts. Il ne cessoit d'animer la cour de France contre les sectaires, afin de profiter des discordes & des malheurs du royaume. On crut que les conférences tendoient à leur ruine.

Révolte
des Pays-bas
contre l'Es-
pagne.

Un nouvel incident appuya cette conjecture. Les Pays bas, où l'hérésie avoit pénétré comme ailleurs, s'étant soulevés contre le roi d'Espagne, qui vouloit les gouverner despotiquement, anéantir leurs privilèges, & les soumettre à l'inquisition, il envoyoit le duc d'Albe à la tête d'une armée pour exterminer les rebelles. Sous prétexte de précautions nécessaires, en cas que cette armée voulût attaquer la France, Catherine leva des troupes, & fit venir un renfort de six mille Suisses. Les protestans ne doutèrent point que ce ne fût à dessein de les opprimer. Depuis quelque tems ils se plaignoient amèrement de la cour : on restreignoit leur liberté; on ne punissoit plus les violences des catholiques. Les cruau-

Seconde
guerre civile.

és que le duc d'Albe exerça en Flandre, leur firent craindre d'en essuyer de pareilles. Ces sujets de plainte & d'inquiétude causèrent la seconde guerre civile.

Le prince de Condé, par le conseil de Coligni, entreprend d'enlever le roi à Meaux. En devenant maîtres de sa personne, ils l'eussent été du gouvernement. La cour éventa leur dessein presque au moment de l'exécution. On se sert utilement des Suisses pour se délivrer d'un si grand péril. Ils reçoivent le monarque dans leur bataillon, le conduisent à Paris sans que les rebelles puissent les enfoucer. Quelque tems après, le connétable attaque le prince de Condé à Saint-Denis, avec une armée trois fois plus forte que la sienne. Ce combat, où la victoire des royalistes fut presque douteuse, termina la carrière de l'illustre Montmorenci. Il y reçut huit blessures, & conserva jusqu'au bout sa fermeté. *Penses-tu, mon ami*, dit-il à un cordelier qui l'exhortoit, *qu'un homme qui a vécu près de quatre-vingts ans avec honneur, ne sache pas mourir un quart.*

1567.
Bataille de
Saint-Denis

Mort du connétable de Montmorenci.

d'heure ? Sa grande maxime étoit en trois mots, une foi, une loi, un roi.

Personne ne
le remplace.

Sa place ne fut point remplie, parce qu'elle donnoit trop de pouvoir à un sujet. *Je n'ai que faire de personne pour porter mon épée, disoit Charles IX, je la porterai bien moi même.*

Le duc
d'Anjou.

On nomma lieutenant général du royaume le duc d'Anjou, frère du roi, jeune prince de grande espérance, dont la réputation devoit échouer un jour sur le trône. La guerre finit bientôt, par un traité moins honorable pour la cour qu'avantageux pour les calvinistes, à qui l'on confirma la liberté de conscience; mais elle ne tarda point à se rallumer avec plus de violence.

Troisième
guerre civile.

Comme les griefs se multiplioient tous les jours malgré les conventions réciproques, Catherine s'imagina qu'il falloit couper racine au mal en arrêtant les chefs de la faction. Condé & Coligni, informés de son dessein, se réfugièrent à la Rochelle, le boulevard des protestans. Cette entreprise de la reine fut regardée comme une déclaration de guerre. Elle occasionna la disgrâce du chancelier de l'Hôpital, *magistrat au-dessus de tout éloge,*

Disgrâce
du chance-
lier de l'Hô-
pital.

comme le dit Hénault , mais trop ennemi de tout excès pour ne pas déplaire aux deux partis. Il s'étoit toujours efforcé de les concilier par de sages tempéramens , *estimant* (ce sont ses propres termes) *qu'il n'y avoit rien de si dommageable en un pays qu'une guerre civile , ni plus profitable qu'une paix à quelque prix que ce fût.* Le connétable de Montmorenci lui disant un jour en colère dans le conseil , qu'il ne lui appartenoit pas de se mêler de ce qui regardoit les armes : *il est vrai* , répondit l'Hôpital ; *mais je puis fort bien savoir quand il est à propos de les prendre.* Combien de maux il eût épargnés à la religion & au royaume , si la sagesse avoit pu être écoutée de part & d'autre ! Selon de Thou , l'occasion de sa disgrâce fut d'avoir parlé contre une bulle de Pie V , par laquelle il étoit permis au roi d'aliéner les biens ecclésiastiques , pour cinquante mille écus de rente , à condition d'employer l'argent à exterminer ou subjuguier les calvinistes.

Bientôt ils reprennent les armes , secourus par les Allemands & par

1569.
Bataille de
Jarnac.

l'Angleterre. On révoque les édits pour la liberté de conscience. Les ravages, les hostilités, les massacres désolent la France, comme si elle eût été inondée de barbares. Deux grandes armées françoises se livrent bataille à Jarnac vers la Saintonge. Le duc d'Anjou remporte la victoire. Le prince de Condé est tué de sang froid par Montesquiou, après avoir rendu les armes : il avoit combattu ayant le bras en écharpe & une blessure à la jambe. Prince d'un génie & d'une valeur extraordinaires, digne d'être mis en parallèle avec le plus fameux de ses descendans, malheureux d'avoir eu l'ambition d'un chef de parti, & surtout de n'avoir pas eu le tems de réparer ses révoltes.

Mort du
prince de
Condé.

Reffources
des hugue-
nots.

Coligni, l'homme du monde le plus fécond en ressources, sauva les débris de l'armée, & se fit craindre après la défaite. Au prince de Condé, dont la perte sembloit être la ruine de son parti, succéda un autre prince du sang, né pour servir de modèle aux rois. C'étoit Henri, prince de Béarn, (depuis Henri IV,) fils de la reine de Navarre Jeanne d'Al

Le prince
de Béarn.

bret, aussi zélée protestante que son mari avoit été foible catholique. Elle-même vint présenter son fils aux vaincus; elle ranima leur courage & leurs espérances (1). On déclara le jeune Henri chef de la ligue. L'amiral & l'intrépide d'Andelot mirent tout en mouvement, tandis que le cardinal de Châtillon leur frère, (qu'on appeloit le comte de Beauvais, du nom de son évêché, depuis qu'il avoit abandonné l'église romaine,) travailloit en Angleterre pour l'intérêt du calvinisme.

Les protestans d'Allemagne signalèrent aussi leur zèle. On vit le duc de Deux-ponts, à la tête d'environ douze mille hommes, traverser presque toute la France pour joindre l'armée de l'amiral. Le fameux Guillaume de Nassau, prince d'Orange, eut beaucoup de part à cette entreprise, dont le succès fut en partie l'ouvrage de la mésintelligence des

Secours des
protestans
étrangers.

(1) Elle fit frapper une médaille avec cette légende: *Pax certa, victoria integra, mors honesta.* (Paix sûre, victoire entière, mort glorieuse.)

Bataille de
Montcon-
tour.

généraux catholiques. Tant de mesurés & de ressources n'aboutirent qu'à de nouveaux revers. Coligni leva le siège de Poitiers, & fut défait à Montcontour par le duc d'Anjou. Mais toujours ferme & redoutable dans le malheur, il fit en sorte que son parti, après quatre batailles perdues, fût encore en état de résister à la puissance royale. Le prince de Béarn, âgé de seize ans, le regardoit comme son père, se formoit à son école, & paroïssoit digne d'un tel maître.

1570.
Paix avan-
tageuse aux
protestans
vaincus.

Au lieu de poursuivre les rebelles dispersés, le duc d'Anjou s'arrêta imprudemment à faire des sièges; il profita peu de la victoire. Le Poitou, la Saintonge, le Béarn, la Guienne, furent inondés de sang. La fureur des deux partis croïssoit chaque jour, & les protestans ne vouloient mettre bas les armes qu'à des conditions avantageuses. Ils les obtinrent par le traité de Saint-Germain-en-Laye. On leur accorda non seulement des prêches, mais quatre villes de sûreté, entre autres la Rochelle. On les déclara de plus capables de toutes les

charges ; on leur permit même de récuser , dans leur procès avec les catholiques , un certain nombre de juges , sans en apporter la raison. Cette paix inespérée étoit un triomphe pour eux. Dans les vues de Catherine de Médicis , ce n'étoit vraisemblablement qu'un piège fatal. Elle vouloit détruire par la perfidie ceux qu'elle ne pouvoit abattre autrement. Charles IX , imbu de ses maximes , exercé à la dissimulation , enclin à la cruauté , seconda parfaitement son dessein. La plus atroce méchanceté fut couverte des plus belles apparences.

Pour attirer à la cour les chefs du parti , le roi offrit sa sœur Marguerite en mariage au jeune prince de Béarn. La reine de Navarre , charmée de cette marque de réconciliation , vint conclure elle-même le traité. On la combla d'honneurs & de caresses. Après la première entrevue , Charles IX demande à sa mère s'il n'a pas bien joué son rôlet. — *Oui* , répond Catherine ; *mais ce n'est rien faire que de commencer , si l'on n'achève.* Il réplique en jurant dieu , qu'il les

Perfidie de
la cour.

mettra tous dans ses filets. Le plus difficile étoit d'y mettre l'amiral. Cet homme sage se laissa entraîner par un appât séduisant.

Coligni donne dans le piège.

Les *Gueux* (on appeloit ainsi les religionnaires des Pays-bas ,) venoient encore de se révolter contre l'Espagne : le prince d'Orange profitoit de la tyrannie du gouvernement , pour lui enlever des sujets , & pour fonder la république des Provinces unies. Dans ces conjonctures , le roi parut disposé à prendre les armes contre Philippe II. Le zèle violent de ce monarque , ses liaisons étroites avec les Guises , le rendoient infiniment odieux aux réformés. Proposer à Coligni une guerre de cette nature , & lui offrir le commandement , c'étoit le prendre par son faible. Malgré ses justes défiances , il se rendit auprès de Charles IX , qui reçut avec de grands témoignages d'amitié celui dont la tête , peu auparavant , avoit été mise à prix avec opprobre.

1572.
Mort de la
reine de Navarre.

Cependant une mort prématurée enlève la reine de Navarre. Le bruit se répand sans aucune preuve, qu'elle

a été empoisonnée. De tous côtés on exhorte l'amiral à se défier de la cour. Un capitaine calviniste prenant un jour congé de lui, & l'amiral voulant savoir pourquoi il se retiroit en province, *c'est, dit-il, parce qu'on nous fait ici trop de caresses. J'aime mieux me sauver avec les fous, que de périr avec ceux qui se croient trop sages.* Coligni se moquoit de ces prétendues terreurs paniques. Tant il est vrai que les plus habiles se laissent tromper par qui flatte adroitement leurs passions.

Enfin le prince de Béarn, qu'on appeloit le roi de Navarre depuis la mort de sa mère, arriva aussi avec le prince de Condé son cousin, à peu près de même âge que lui. Le 17 août se fit la cérémonie de son mariage avec Marguerite de France. Les jours suivans se passèrent dans les plaisirs & les fêtes. Toutes les haines sembloient étouffées ; mais le feu couvoit sous la cendre. L'amiral se retirant à pied le 22, sur les onze heures du matin, après avoir vu jouer le roi à la paume, fut blessé d'un coup d'arquebuse. *Voilà,*

Mariage de
Henri son
fils.

Coligni
assassiné.

s'écria-t-il, *le fruit de ma réconciliation avec le duc de Guise*. Ce duc avoit effectivement juré de venger la mort de son père, dont il le croyoit auteur. Charles IX, à la nouvelle de l'assassinat, paroît transporté de colère; il va voir l'amiral, & lui promet une vengeance d'éclat. *Mon père*, lui dit-il, *la blessure est pour vous & la douleur pour moi*. Etoit-ce dissimulation ou sincérité? on n'en peut juger que par les faits.

1572.
La Saint-
Barthélemi.

Mort de
Coligni.

Tandis que les protestans murmurent, menacent tout haut, Catherine de Médicis & le conseil secret du monarque méditent le massacre de la Saint-Barthélemi. Le duc de Guise est chargé de l'exécution, lui qu'on vouloit arrêter après la blessure de l'amiral. Les ordres sont donnés aussitôt, sans que le secret transpire. La nuit du 23 au 24 août commence cette effroyable boucherie. Coligni est une des premières victimes. Son ennemi mortel, Guise, fait lui-même enfoncer sa porte, & Besme, domestique du duc, porte le premier coup. *Jeune homme*, lui dit l'amiral d'un air tranquille, *tu devrois respec-*

ter mes cheveux blancs ; mais fais ce que tu voudras ; tu ne m'abrégeras la vie que de quelques jours. Il ajouta en expirant : au moins si je mourois de la main d'un honnête homme , & non pas de celle d'un goujat ! Une foule de seigneurs & de gentilshommes sont égorgés jusques dans le Louvre. Les catholiques remplissent Paris de carnage ; plusieurs , pour venger leurs querelles particulières , poignent d'autres catholiques , que la haine transforme à leurs yeux en huguenots. Enfans , vieillards , femmes grosses , tout est confondu sous le fer des assassins. Un orfèvre se vançoit d'avoir tué pour sa part quatre cents personnes. Le massacre dura plusieurs jours. On raconte que le maréchal de Tavannes couroit les rues , criant au peuple : saignez , saignez ; les médecins disent que la saignée est aussi bonne en tout ce mois d'août comme en mai.

Massacre
général.

Charles IX tira lui-même avec une longue arquebuse sur les malheureux qui prenoient la fuite. Le corps de Coligni , couvert d'opprobres par la populace , & pendu au gibet de Mont-

Cruauté
du roi.

Conversions
forcées des
Bourbons.

faucon , fut pour lui un agréable spectacle. Quelqu'un ayant dit qu'il sentoit mauvais : *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon* , répondit le roi. Parole empruntée de Vitellius, & également odieuse dans la bouche de l'un & de l'autre. On avoit délibéré si le roi de Navarre & le prince de Condé seroient compris dans la proscription. La qualité de princes du sang leur sauva la vie. Charles leur commanda de renoncer au calvinisme. Le premier fit peu de résistance ; le second parut d'abord inflexible. *Messe , mort , ou bastille* , lui dit un jour le roi en colère. La crainte décida la conscience ; mais ces conversions forcées durèrent autant que le motif qui les avoit produites.

Massacre
dans les pro-
vinces.

Paris ne fut pas le seul théâtre de cette tragédie. L'ordre de massacrer les calvinistes , envoyé par tout le royaume , s'exécuta en plusieurs endroits avec la même fureur. Un historien célèbre compte environ soixante mille François immolés sous prétexte de religion : d'autres en comptent cent mille. On bénit aujourd'hui les noms de quelques com-

mandans de province , qui refusèrent courageusement de se prêter au massacre. Le vicomte d'Orthe écrivit de Bayonne au roi : » J'ai communiqué
 » le commandement de V. M. à ses
 » fidèles habitans & gens de guerre
 » de la garnison : je n'y ai trouvé
 » que bons citoyens & fermes soldats , mais pas un bourreau. C'est
 » pourquoi eux & moi , supplions
 » très-humblement V. M. vouloir
 » employer en choses possibles ,
 » quelques hasardeuses qu'elles
 » soient, nos bras & vies ». Précieux monument pour l'humanité !

Refus de
massacrer.

Une chose presque aussi étrange que ce massacre , c'est que le roi n'eut pas honte d'en prendre sur lui tout l'odieux. Il déclara dans un lit de justice qu'il avoit été fait par ses ordres ; il en exposa les raisons. Le premier président Christophe de Thou loua sa prudence , supposant une conjuration formée contre la maison royale. Le parlement flétrit la mémoire de Coligni , livra les restes de son cadavre au bourreau , & ordonna qu'on feroit tous les ans une procession pour remercier dieu de la délivrance du

On célèbre
la Saint-Barthélemi.

royaume. Les esprits trop échauffés n'avoient pas encore réfléchi sur l'atrocité de cette barbarie. Elle fut célébrée à Rome & en Espagne par de pompeux panégyriques¹, & en France par une médaille dont l'inscription étoit, PIETAS ARMAVIT JUSTITIAM, (*la piété arma la justice.*) Heureusement, on fait de nos jours que la piété ne peut être sanguinaire, ni la justice barbare; & l'on ne craint point à l'exemple d'un sage prélat françois, de dépeindre la saint-Barthélemi comme *une action exécrationnable qui n'avoit jamais eu & qui n'aura, s'il plaît à dieu, jamais de semblable.* (*Péréfixe.*) Du moins est-ce le vœu du vrai citoyen.

Observation
sur l'amiral
de Coligni,
&c.

On trouva dans les papiers de l'amiral un avis au roi de prendre garde, en assignant l'apanage à ses frères, de ne pas leur donner une trop grande autorité. La reine mère fit lire cet article devant le duc d'Alençon, le dernier frère de Charles IX, qu'elle savoit affligé de la mort de Coligni. Voilà votre bon ami, lui dit-elle; voyez le conseil qu'il donne au roi. » Je ne fais pas, répondit

» pondit le duc, s'il m'aimoit beau-
 » coup ; mais je fais qu'un semblable
 » conseil n'a pu être donné que par
 » un homme très-fidèle à sa majesté,
 » & très-zélé pour l'état. Si ce trait
 fait quelque honneur à l'amiral de
 Coligni, rien ne peut effacer la ta-
 che de sa rebellion. Un grand homme
 armé contre les lois est toujours un
 grand fléau. Il est affreux de voir
 la patrie déchirée par ceux qui de-
 voient être sa gloire & son appui.
 Mais quelle terrible leçon la pro-
 vidence ne semble t-elle pas donner
 aux ambitieux, dans la personne de
 tous ces chefs de parti, si distingués
 par leur rang ou par le mérite ! Ils
 périrent de mort violente, François
 de Guise, Louis de Condé & l'ami-
 ral, indignement assassinés ; le conné-
 table de Montmorenci, le roi de
 Navarre Antoine de Bourbon, & le
 maréchal de Saint-André, tués dans
 la guerre civile. Tous, en boulever-
 sant l'état, avoient rendu leur vie
 malheureuse, & s'étoient creusé un
 tombeau.

L'effet de la Saint Barthélemi fut
 précisément le contraire de celui

Tome III.

C

Les protes-
 tans plus sa-
 riens que ja-
 mais,

qu'on espéroit. Au lieu d'écraser le calvinisme, elle rendit ses partisans plus furieux. L'expérience a prouvé cent fois que le zèle des religionnaires s'irrite par les persécutions sanglantes, & qu'on leur donne des forces en les réduisant au désespoir. Charles IX voulut se remettre en possession des places de sûreté accordées aux calvinistes. Ils refusèrent de les rendre; ils protestèrent qu'après la trahison qu'on venoit de faire au sein de la paix, ils ne pouvoient se fier à la cour, & qu'ils aimoient mieux périr en défendant leur religion & leur liberté, que par la main d'un bourreau. Ainsi le massacre ne servit qu'à rallumer la guerre.

1573.
Sièges de la
Rochelle &
de Sancerre.

Elle ne fut point avantageuse aux catholiques. Le duc d'Anjou perdit près de vingt-quatre mille hommes au siège de la Rochelle. Cette place soutint neuf grands assauts & une infinité d'autres attaques. Hommes & femmes travailloient avec la même ardeur à repousser les assaillans. Les Rochelois obtinrent une capitulation, qui les laissoit maîtres chez eux, & dans laquelle ils firent comprendre

Nîmes & Montauban. Il fut stipulé que le roi y mettroit des gouverneurs, mais sans garnison, les bourgeois devant se garder eux-mêmes. Ce siège mémorable fut moins étonnant que celui de la petite ville de Sancerre. Les assiégés, dépourvus de vivres, mangèrent tout ce qu'il y a de plus dégoûtant parmi les animaux, & devorèrent enfin les os des morts, les cuirs, les parchemins, quelques-uns même, dit-on, leurs propres enfans. Ce n'étoient point des soldats, mais des bourgeois, des artisans, des vigneron, animés d'un fanatisme invincible. Après plus de sept mois de siège, ils ne se rendirent qu'en obtenant la liberté de conscience.

On venoit d'apprendre que le duc d'Anjou étoit élu roi de Pologne. La renommée qui exagéroit son mérite; l'habileté de Montluc évêque de Valence, ambassadeur pour cet objet, lui avoient procuré les suffrages. Charles IX, extrêmement jaloux de son frère, fut ravi de cette occasion de l'éloigner. Autant il pressoit son départ, autant le duc craignoit de quitter la France, où il espéroit de régner

Le duc d'Anjou, roi de Pologne.

bientôt. Cependant il fallut partir. La reine mère, qui avoit pour lui une affection particulière, se chargea de ses intérêts. Elle conservoit toujours son autorité, quelque envie qu'eût le roi de s'en affranchir. Les troubles de l'état le tenoient dans la dépendance. Déjà le goût des factions se ranimoit. Il s'en forma une nouvelle sous le nom de *Malcontens* ou de *Politiques*, qui laissant la religion à l'écart, ne parloit que de réformer le royaume, & se proposoit surtout d'abaisser les Guises, dont le pouvoir n'avoit presque plus de bornes. Le duc d'Alençon, frère du roi, esprit inquiet, léger, inconsidéré, se mit à la tête de cette cabale, excitée par les Montmorenci. Les protestans y entrèrent, ainsi que le roi de Navarre & le prince de Condé, très-mécontents de la cour. Un complot pour enlever ces princes fut découvert. On emprisonna nombre de seigneurs : on arrêta le roi de Navarre & le duc d'Alençon. La guerre se rallumoit dans les provinces, lorsque le roi, toujours malade depuis la Saint-Barthélemi, mourut à l'âge

Faction des
politiques.

1574.
Mort du roi.

de vingt-quatre ans , sans enfans mâles , après avoir déclaré régente Catherine de Médicis , jusqu'au retour du roi de Pologne son frère & son successeur.

Charles IX avoit des qualités estimables , de l'esprit , du jugement , de l'activité , du courage. Peut être seroit-il devenu un grand roi , si l'éducation en eût fait un homme vertueux. Le maréchal de Retz , florentin , abusa de sa faveur pour le corrompre , & sa mère lui inspira cette politique détestable que Machiavel avoit enseignée en Italie. Né avec un caractère violent , il s'étoit endurci l'ame par la fureur de la chasse. Une dissimulation perfide , jointe à ce fonds de cruauté , le rendit capable de commander la Saint Barthélemi , dont sa mère , le comte d'Anjou , Retz , Tavannes , Gonzague duc de Nevers , & quelques autres furent les premiers auteurs. Cependant il aimoit les lettres , & cultivoit même la poésie. Daurat , Ronfard & Baïf furent honorés de ses bonnes graces.

Il fit grand aumônier son précepteur Amiot , le traducteur de Plutarque ,

dont le mérite auroit peut-être croupi dans l'indigence sous un autre règne. Ce n'est pas le premier exemple d'un prince sanguinaire qui ait eu du goût pour la littérature. Les plaisirs de l'esprit ne changent pas la trempe du cœur.

La législa-
tion perfec-
tionnée par
Michel de
l'Hôpital.

Une chose bien singulière , c'est que nos plus sages lois prirent naissance parmi tant de barbaries & de désordres. On en fut redevable au chancelier de l'Hôpital , » qui fai-
» soit l'honneur à la raison & à la
» justice , dit le président Hénault , de
» penser qu'elles étoient plus fortes
» que les armes mêmes , & que leur
» sainte majesté avoit des droits im-
» prescriptibles sur le cœur des hom-
» mes , quand on favoit les faire va-
» loir ». Les ordonnances faites par ce grand homme sont pleines d'une profonde sagesse. Elles eussent établi solidement l'ordre & la paix , si la rage des factions avoit pu souffrir un frein salutaire. C'étoit toujours un bien infini , que les lois parlassent avec dignité , avec précision , & que

de l'ancien chaos , mal débrouillé jusqu'alors , il sortit un plan régulier qui pût conduire à une législation encore plus parfaite.

Les baillis & les sénéchaux étoient gens de guerre. Louis XII avoit ordonné qu'ils prissent des grades ; mais les grades ne supplétoient point à la science. Par l'ordonnance d'Orléans , en 1560 , il fut réglé qu'ils seroient tous de *robe courte* ; ce qui fit passer à leurs lieutenans l'administration de la justice , & établit une distinction entière entre la robe & l'épée. La même ordonnance veut qu'il n'y ait qu'un siège de justice dans les seigneuries qui ne sont pas royales , en conservant le droit d'appel ; droit précieux , mais que les degrés de juridiction trop multipliés rendoient préjudiciable. Elle veut que les actes soient signés des parties : on n'avoit pas encore senti la nécessité de ce règlement. Elle défend de publier des *monitoires* , sinon pour crime & scandale : (il étoit si facile d'abuser de ce moyen d'inquisition au gré de la haine , de l'intérêt , ou du préjugé & de l'ignorance !) En 1561 , on or-

Lois remarquables.

Tous les juges , sans de robe.

Moins de juridictions.

Les actes signés.

Monitoires restreints.

Déclaration
du revenu
des bénéfices

donna par des lettres-patentes à tous les bénéficiers de faire une déclaration des revenus de leurs bénéfices ; mais ces lettres furent révoquées , & quoique le bien de l'état semble exiger que le gouvernement connoisse les revenus de toutes les terres , les exemptions ecclésiastiques y ont toujours mis obstacle. L'ordonnance de Moulins , en 1566 , réforma en plusieurs choses la justice , qui présente encore tant de choses à réformer ; elle régla qu'on puniroit les crimes dans le lieu où ils auroient été commis. Un édit de 1567 , porte que les mères ne succéderont point à leurs enfans *ès biens provenans du côté paternel* : c'étoit pour que les terres ne sortissent pas des familles. Il fut ordonné par des lettres-patentes du même tems , que nul ne seroit reçu dans un office de judicature , sans information de vie & de mœurs , & s'il n'est de la religion catholique. L'année commençoit la veille de pâques ; usage sujet à beaucoup d'inconvéniens , cette fête étant mobile. L'ordonnance de Roussillon , en 1564 , fixa le commencement de l'année au

Justice ré-
formée.

Succession
des mères li-
mitée.

Information
de vie & de
mœurs.

L'année ne
commence
plus à pâ-
ques.

premier janvier. Le parlement ne consentit à cette réforme que trois ans après. Tant l'empire de la coutume prévaut quelquefois sur la raison.

Pour se former une idée des mœurs de la cour, qui influent nécessairement sur celles de la nation entière, il faut réunir tous les désordres portés aux plus grands excès, la superstition & l'athéisme, la méchanceté & la débauche, la fourberie & la cruauté. Catherine de Médicis avoit accrédité l'astrologie judiciaire. Rien n'étoit plus commun que les sortilèges, par lesquels on croyoit se débarrasser de ses ennemis. On y joignoit malheureusement un moyen plus efficace, le poison. Toutes ces pestes venoient principalement d'Italie. La renaissance des lettres, en raffinant les esprits, sembloit avoir développé des talens pernicious. L'impiété d'une part, l'hérésie de l'autre, en abusoient pour le malheur de la société. C'est que la plupart ignoroient encore les vrais principes, qui doivent régler la conduite de chaque particulier & le gouvernement des états.

Reception
de la cour.

La noblesse
ignorante.

Montaigne.

D'ailleurs, la noblesse en général étoit si ignorante, qu'on fit venir exprès deux gentilshommes pour converser en latin avec les ambassadeurs polonois. Cependant Michel Montaigne, gentilhomme gascon, également distingué par son esprit & par ses lumières, cultivoit paisiblement la philosophie. On admire encore le style nerveux & les pensées fortes de ses *Essais*; ouvrage utile pour la connoissance du cœur humain, mais où la religion & les mœurs ne sont pas toujours respectées.

Galanterie
atroce.

Quoique les femmes influassent plus que jamais dans les affaires, & que la galanterie régnât à la cour, les mœurs étoient aussi atroces que dépravées. Un amant se plaisoit à faire couler son sang pour sa maîtresse; il ne craignoit pas de s'obliger pour elle aux plus grands crimes: l'assassinat, l'empoisonnement devenoient pour lui en quelque façon des devoirs. Les associations étroites entre les seigneurs ou les guerriers tendoient souvent au même but. En un mot, on ne respectoit plus rien. Les femmes se montrèrent barbares ainsi

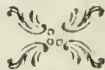
que les hommes. Si le Louvre fut plusieurs fois un théâtre de meurtres & de scélératesse, jusqu'où devoit se porter ailleurs une licence effrénée?

Sous ce règne, il se passa en Amérique une chose mémorable. L'amiral de Coligni y avoit envoyé une colonie, qui s'établit dans la Floride. Les Espagnols ne vouloient point de voisins, s'imaginant avoir des droits exclusifs sur cet immense hémisphère. Ils surprirent les François, & les massacrèrent tous, quoiqu'il n'y eût point de guerre entre les deux nations. La cour de Madrid approuva cette injuste cruauté; celle de Paris ne pouvoit ou ne vouloit pas en tirer vengeance. Dominique Gourgues, gentilhomme gascon, entreprit de le faire sans secours. Il vendit son bien en 1567, équipa quelques navires, attaqua les Espagnols, s'empara de leurs forts, & fit pendre ceux qui tombèrent entre ses mains. On trouva un monument de leur expédition, où ils se vantoient d'avoir exterminé les habitans de l'ancienne colonie, *non comme François, mais comme luthériens.* Gourgues fit graver de

Les François
en Amérique

Dominique
Gourgues.

même le récit de sa victoire, en marquant qu'il avoit ainsi traité les Espagnols, *non comme Espagnols, mais comme traîtres, brigands & meurtriers*. Loin d'être récompensé à son retour, il courut risque de perdre la vie. Les Guises, par ménagement pour Philippe II, demandèrent qu'on lui fit son procès. L'injustice ne fut pas poussée si loin. Elisabeth, qui savoit mieux employer le mérite, offrit à ce brave capitaine le commandement d'une flotte angloise. Il se dispoisoit à partir, lorsqu'il mourut. Peut-on ne pas observer combien ce mot, *mais comme luthériens*, peint au naturel l'esprit d'un siècle où la religion fut le prétexte des plus monstrueuses horreurs ?



H E N R I III.

IL est étonnant que Henri III, dans sa vingt-quatrième année, soit monté sur le trône après deux de ses frères, François II & Charles IX. Il l'est encore plus que ce prince, qui s'étoit fait une brillante réputation, n'étant que duc d'Anjou, se soit rendu si méprisable étant roi. L'ennui le dévoroit en Pologne. Impatient de revenir dans sa patrie, & prévoyant que les Polonois mettroient obstacle à son retour, il s'évada la nuit comme un captif qui brise ses chaînes. L'empereur, les Vénitiens, les plus sages des François lui conseillèrent vainement de ménager les calvinistes, & de rétablir le calme dans un royaume agité de factions meurtrières. Il se déclara pour les voies de rigueur, comme il avoit fait au tems du massacre; mais il ne tarda guère à s'en repentir. La petite ville de Livron, qu'il vouloit forcer, lui résista avec insulte. *Approchez, assassins, criez-*

1574. |
Henri quitte
la Pologne.

Pens con-
seils qu'il ne
suit pas.

on du haut des murailles , vous ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral.

Vices de
ce roi.

Dès le commencement de son règne , il se montra tel qu'il fut toujours , ennemi des affaires , occupé sérieusement de parure & de bagatelles , livré avec quelques jeunes seigneurs , ses mignons , aux plus infames débauches , & augmentant le scandale de ses mœurs par des grimaces de dévotion. Que devoit-on augurer d'un roi qui , souillé de vices abominables , affectoit d'aller en procession sous un sac de confrère pénitent , & de contrefaire le dévot en vivant comme un impie (1).

Factions,
révoltes.

Le duc d'Alençon , à qui il avoit rendu la liberté ainsi qu'au roi de Navarre, conspira contre sa vie. Henri lui pardonna en frère ; ensuite sur

(1) On lit dans le *Journal de Henri III* , non-seulement qu'il disoit son chapelet de *têtes de mort* le long des rues , mais qu'il le *marmotoit* jusques dans ses parties de débauche , & qu'il l'appeloit en plaisantant *le fouet de ses grandes haquenées*

quelques nouveaux soupçons, il conjura le roi de Navarre de le faire périr. Celui-ci seroit devenu par ce crime l'héritier présomptif de la couronne; mais il étoit incapable d'une noirceur, & refusa d'y prêter la main. Des mécontentemens communs unirent les deux princes, quoique brouillés par antipathie & par des intrigues galantes. Le duc d'Alençon s'enfuit de la cour. La confédération des politiques & des protestans acquit de nouvelles forces, ayant à sa tête le frère du roi. Il fut bientôt suivi du roi de Navarre, qui ne se vit pas plutôt libre, qu'à l'exemple du prince de Condé, il rétracta l'abjuration qu'on lui avoit arrachée sous le dernier règne. La Saint-Barthélemi auroit elle pu faire de bons catholiques? La guerre civile recommença dans les provinces.

Montbrun, chef des huguenots de Dauphiné, est fait prisonnier & on lui tranche la tête. Il avoit eu l'insolence de dire tout haut: « Le roi » m'écrit comme roi, & comme si » je devois le reconnoître! Je veux » qu'il sache que cela seroit bon en

*Insolence de
Montbrun.*

» tems de paix ; mais en tems de
 » guerre, qu'on a le bras armé & le
 » cu sur la selle, tout le monde est
 » compagnon ». *Il verra s'il est mon
 compagnon*, dit le roi en apprenant
 qu'il étoit maître de sa personne. Le
 gain d'une bataille ne lui eût pas cau-
 sé plus de joie. Déjà des troupes
 allemandes étoient venues au se-
 cours des confédérés. On sentit la
 nécessité de la paix. Il n'étoit plus
 tems de la faire avec honneur ; on
 la fit telle que la voulurent les fac-
 tieux.

1476.
 Les calvi-
 nistes triom-
 phans.

Les plus grands avantages furent
 accordés aux calvinistes par l'édit de
 pacification ; liberté entière de cons-
 cience, exercice public de *la religion
 prétendue réformée*, (ce sont les ter-
 mes de l'édit,) excepté à deux lieues
 de Paris & de la cour ; chambres mi-
 parties de catholiques & de protes-
 tans dans les huit parlemens du
 royaume (1) ; la mémoire de l'amiral

(1) Depuis que le parlement avoit eu une
 consistance fixe à Paris, & que l'on avoit
 senti mieux que jamais la nécessité des lois,

réhabilitée; les chefs de la confédération reconnus pour bons & fidèles sujets. On déclare que les prêtres ou moines mariés ne pourront être inquiétés à ce sujet, & que leurs enfans seront regardés comme légitimes. On augmente l'apanage du duc d'Alençon, qui devient dès-lors duc d'Anjou; & pour comble d'opprobre, on achète le départ des Allemands, on leur donne des otages, on souffre qu'ils pillent les provinces en se retirant chez eux. Voilà les suites de la Saint-Barthélemi. à laquelle Henri III n'avoit que trop contribué. Jamais l'hérésie ne parut

& l'avantage des tribunaux chargés de rendre la justice, un parlement unique ne pouvant embrasser toutes les provinces dans son ressort, on en établit successivement plusieurs. Celui de Toulouse fut créé par Philippe le Bel, & les autres ensuite par différens rois. Leur sagesse s'est quelquefois démentie dans des tems de troubles & de vertiges; mais leur établissement, comme l'observe Loiseau, a sauvé le royaume d'un démembrement & l'a *maintenu en son entier*. Les lois sont un des plus fermes remparts des états.

si triomphante, ni le gouvernement si avili.

Naissance de
la ligue.

L'indignation & le zèle des catholiques produisirent un mal encore plus funeste : la *sainte ligue* prit naissance. On appela ainsi cette dangereuse confédération, dont le motif ou le prétexte étoit de défendre l'église, le roi & l'état ; mais dont le principal effet fut de bouleverser l'état, d'assassiner le roi, & de déshonorer l'église. Le cardinal de Lorraine (mort en 1574) passe pour en avoir ébauché le plan ; ouvrage digne de son excessive ambition. Les huguenots, animés de l'esprit républicain, avoient formé de pareilles entreprises contre l'autorité souveraine. Celle des catholiques devint en quelque sorte une révolte générale.

C'étoit une
révolte ma-
nifeste.

Dans un article de l'association ; telle que la rapporte un auteur exact, il étoit dit que, pour la défense commune, on procéderoit *soit par la voie de justice, ou des armes, sans nulle acception de personnes*. La formule dressée pour la Picardie, où la ligue prit naissance, porte que quiconque refuseroit ou différeroit d'y

entrer, seroit réputé ennemi de dieu, déserteur de sa religion, rebelle à son roi, traître & proditeur de sa patrie, abandonné de tous, & exposé à toutes les injures & oppressions qui lui pourroient survenir. Enfin il étoit dit qu'on éliroit au plutôt un chef, à qui tous les confédérés seroient obligés d'obéir; & ceux qui refuseront, seront punis selon sa volonté..... Le chef seul décidera les contestations qui pourroient survenir entre les confédérés, & ils ne pourront recourir aux magistrats ordinaires sans sa permission. Voilà un chef à la place du roi.

Henri duc de Guise, surnommé le *Balafré* à cause d'une blessure qu'il avoit reçue au visage en combattant les calvinistes, animoit sourdement la cabale, sans paroître encore en être le chef. Elle fit des progrès rapides; les religionnaires furent insultés en plusieurs endroits, & la cour, malgré l'édit de pacification, ne pensa guère à réprimer ces violences. Ne pouvant contrebalancer un parti par l'autre, elle se déclara ouvertement aux états de Blois, contre celui qu'elle espéroit le plus d'accabler, & révo-

Henri duc de Guise.

Etats de Blois. Le roi autorise la ligue.

qua l'édit accordé aux protestans. C'étoit peu de leur fournir un nouveau prétexte de guerre. Le roi, par une politique inconcevable, autorisa la ligue, s'en déclara le chef, se mit à la tête d'une faction formée contre lui-même. Tel fut le fruit des états de Blois: la guerre civile & nul secours d'argent pour la soutenir.

1577.
Nouvelle
paix.

A peine avoit-on repris les armes, que le roi desira la paix. Il accorde un nouvel édit de pacification conforme en plusieurs points au dernier, de nouvelles places de sûreté pour les calvinistes; *en attendant, dit-il, qu'il ait plu à dieu de lui faire la grace, par le moyen d'un bon, libre & légitime concilè, de réunir tous ses sujets à l'église catholique.* (Expressions singulières après le concile de Trente.)

Ordre du
Saint-Esprit

Dans ce court intervalle de tranquillité, Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit. Celui de Saint-Michel, que les Guises avoient prodigué pour se faire des créatures, étoit tombé dans un tel avilissement, qu'on l'appeloit le *collier à toutes bêtes*. Les catholiques seuls pouvoient être admis dans le nouvel ordre: c'étoit un

appât pour attirer les protestans. Mais le roi, méprisé des premiers à cause de sa conduite scandaleuse, détesté des autres comme un des auteurs de la Saint-Barthélemi, connoissoit peu les vrais moyens de ramener les esprits & de rétablir son autorité. En prodiguant tout à son luxe & à ses mignons, il manquoit de tout pour les besoins de l'état. Les deux parris ne voyoient dans sa personne qu'un prince foible, débauché, & bassement hypocrite. Aussi le bravèrent-ils tour-à-tour.

Comme la cour étoit peu fidelle à ses engagemens, le roi de Navarre ne crut pas devoir l'être davantage aux siens. Il recommença la guerre, & acquit une grande réputation au siège de Cahors. D'un autre côté, le duc d'Anjou, (auparavant duc d'Alençon,) dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle de Henri III son frère, s'évada secrètement, & alla profiter des troubles des Pays-bas, où la domination espagnole déclinait de plus en plus. Le duc d'Albe, après avoir livré à l'exécuteur dix-huit mille hérétiques en cinq ans, s'étoit retiré avec le cha-

 1581.

 Le duc
d'Anjou aux
Pays-bas.

République
de Hollande.

grin de voir l'hérésie & la révolte plus audacieuses que jamais. Tout le sang versé par les ordres de Philippe II, n'avoit servi qu'à enflammer la haine des peuples contre lui, & celle des protestans contre l'église. Le prince d'Orange, qu'il venoit de proscrire, dont il avoit mis la tête à prix, détermina enfin les états à le déclarer solennellement *déchu de la principauté, pour avoir violé les privilèges des peuples, contre son serment. Pour cette cause, ajoute la proclamation, les états, suivant la permission que le roi Philippe leur en avoit donnée lui-même lorsqu'il fut reconnu prince de Flandre, étant libres & dégagés de l'obéissance qu'ils lui avoient vouée, choisissent pour leur prince, de leur bon gré & de leur propre mouvement, Francois de Valois, duc d'Alençon, frère du roi de France.* Le roi approuva l'élection, mais il falloit, pour le soutenir, plus de génie & de prudence que n'en avoit le duc d'Anjou.

1583.
Mauvaise
conduite du
duc d'Anjou.

Mécontent de ce que les Provinces-uniées gênoient son autorité, & jaloux du prince d'Orange qui n'avoit eu garde de se donner un maître

absolu , il tenta de s'emparer des principales villes. Cette entreprise ruina ses affaires. Les bourgeois d'Anvers repoussèrent les François , qui crioient par - tout *vive le duc & la messe* , & ils en firent un grand carnage. Ce malheureux prince fut obligé de revenir en France , ayant perdu par sa faute un état , où il pouvoit être heureux en respectant la liberté nationale. Il se flattoit d'épouser la reine d'Angleterre ; il en avoit même reçu un anneau pour gage de sa foi. C'étoit la coutume d'Elisabeth de nourrir l'espoir des princes qui vouloient régner avec elle. Elle trompa le duc d'Anjou comme tant d'autres , quoique amoureuse de lui. Consumé de chagrin , il mourut en 1584. Le prince d'Orange ayant été assassiné par un fanatique , la nouvelle république offrit au roi de le reconnoître pour souverain. Une offre si avantageuse ne fut point acceptée. Sous un gouvernement foible , les occasions échappent sans retour.

On vit enfin que la sainte ligue colorée d'une apparence de zèle , n'étoit dans les vues des principaux chefs

Malheurs & mort de ce prince.

Les Hollandois veulent se donner à la France.

1584
Projets des ligueurs.

qu'une conspiration contre l'autorité royale & les lois fondamentales du royaume. La mort du duc d'Anjou fit éclater le vrai dessein des ligueurs. Comme le roi de Navarre étoit dès lors l'héritier présomptif de la couronne, ils affectèrent plus que jamais de gémir sur les dangers de l'église, sur les triomphes certains de l'hérésie, en cas qu'un prince hérétique vînt à régner. Henri III n'étoit point épargné dans leurs invectives. Les édits burlesques dont il écrasoit le peuple, ses profusions pour d'indignes favoris, ses débauches monstrueuses, ses confréries, ses processions fréquentes, le sac dont il se couvroit, une discipline & un rosaire à sa ceinture, fournissoient ample matière de satire. Pour le décrier davantage, on le peignoit comme fauteur de l'hérésie, ami secret du roi de Navarre, protecteur déclaré de Genève & des religionnaires flamands. Les ecclésiastiques & les moines, transportés la plupart d'un zèle aveugle, souffloient à l'envi le feu de la rebellion. Ils entraînoient aisément un peuple crédule & enthousiaste.

Invectives
contre le roi.

Le duc de Guise faisoit jouer tous les ressorts avec autant de prudence que d'activité. Un jésuite lorrain, nommé Matthieu, fut un de ses principaux agens. On l'appeloit le courrier de la ligue. Grégoire XIII, qu'il avoit commission de consulter sur ce cas de conscience : *si le motif de maintenir la religion catholique pouvoit dispenser de l'obéissance due aux souverains*, décida verbalement, selon les anciennes maximes de Rome, que la guerre en ce cas étoit permise contre le roi. Les scrupules des ames droites étant levés par sa réponse, il n'y eut qu'une voix pour prendre les armes.

Le pape approuve la révolte.

L'ambition effrénée de Henri de Guise aspirait au trône. Il fut la couvrir d'un voile imposant. Il persuada au vieux Charles, cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, que son neveu étant, comme hérétique, incapable de régner, c'étoit lui que la couronne regardoit. Ce prélat crédule, facile, imbu d'ailleurs des préjugés dominans, se laissa éblouir d'une espérance chimérique, qui redoubla l'ardeur de son zèle. Tout-

Le cardinal de Bourbon, chef de la ligue.

" Son maris-
celte.

à-coup parut un manifeste où il se déclaroit le chef de la ligue, en exposant les intentions des ligueurs. Les noms du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne, de presque tous les souverains catholiques, appuyoient cette déclaration. Elle portoit que tous les confédérés avoient fait serment de *tenir la main-forte & armée* à ce que l'église fût rétablie en sa dignité, & la religion catholique maintenue, le peuple soulagé, les nouveaux impôts abolis, &c.

Le roi ne
montre que
de la foiblesse.

Après ce signal de guerre, les ligueurs se mettent bientôt en campagne. Henri III, quoique en état de les dissiper, se contente de faire son apologie. Il invite le roi de Navarre à changer de religion, & à venir le seconder pour leurs communs intérêts. Celui-ci répond qu'il faut auparavant le convaincre de la fausseté de sa religion; qu'il n'est point opiniâtre sur cet article; mais qu'en attendant, il suivra les lumières de sa conscience. La cour n'avoit ni prudence, ni courage; & Catherine de Médicis, soit penchant pour la ligue, soit envie de temporiser, augmenta les frayeurs du roi.

On fit donc à Nemours un traité de paix , le plus avantageux aux ligueurs, & le plus capable de révolter les protestans. On dépouilloit ces derniers de tout ce qui leur avoit été accordé ; on accordoit aux autres tout ce que des rebelles peuvent désirer , pour l'anéantissement de la puissance royale. Le cardinal de Bourbon & les princes de la maison de Guise obtinrent des gardes , des villes de sûreté, de l'argent , & une approbation authentique , de tout ce qu'ils avoient entrepris contre l'état. Cette nouvelle frappa tellement le roi de Navarre , qu'un côté de sa moustache, dit son historiographe Matthieu , en blanchit tout-à-coup.

Cependant la ligue perdoit son crédit à Rome. Sixte-quin, ce pape fier & entreprenant , né d'un vigneron, nourri dans un cloître , parvenu à force d'artifices au pontificat , mais capable de gouverner un empire , la regardoit comme une cabale aussi dangereuse pour la religion que pour le royaume. Quoiqu'il en parlât avec mépris , il ne laissa pas de lui fournir des armes en publiant une fameuse

1585.
Traite avec
les ligueurs.

Sixte-quin
excommunie
le roi de Na-
varre.

bulle, par laquelle il excommunioit le roi de Navarre & le prince de Condé, comme hérétiques, relaps, ennemis de dieu & de l'église, les appelant *génération bâtarde & détestable de l'illustre maison de Bourbon*, les déclarant privés de tous leurs droits, incapables de succéder à toute souveraineté, & déliant les sujets du roi de Navarre de leur serment. Le parlement indigné de cet attentat, en fit la matière des plus fortes remontrances. Un conseiller fut d'avis de faire brûler la bulle. Les deux princes en appelèrent à un concile libre.

Protestation
vigoureuse
de ce prince.

Le roi de Navarre, dans sa protestation, donne un démenti à Sixte-quin, & ajoute que, *si par le passé les rois & princes ses prédécesseurs ont bien su châtier la témérité de tels galants, comme est ce prétendu Sixte, lorsqu'ils se sont oubliés de leur devoir, & passé les bornes de leur vocation, confondant le temporel avec le spirituel; il espere, lui qui n'est en rien inférieur à eux, que dieu lui fera la grace de venger l'injure faite à son roi, à sa maison, à son sang,*

É à toutes les cours du parlement de France, &c. Selon lui, c'est le pape qu'on doit regarder comme hérétique; & il prétend le prouver dans un concile légitime. Il eut le courage de faire afficher ce placard dans Rome même. Le pape admira sa fermeté, mais les ligueurs ne manquèrent pas de se prévaloir de la bulle. C'étoit tout pour eux de paroître n'attaquer que les ennemis de l'église. Leur cause devenoit ainsi aux yeux du peuple la cause de la religion.

Henri III fut forcé à lever des troupes contre le roi de Navarre & les calvinistes, après avoir révoqué le dernier édit rendu en leur faveur. Il manda le premier président, le prévôt des marchands, le cardinal de Guise, & leur dit avec ironie, « qu'il
 » touchoit le zèle de la magnanimité,
 » de la bourgeoisie & du clergé pour
 » la cause de la religion; mais que
 » la guerre ne se faisoit pas sans ar-
 » gent; qu'ainsi tant qu'elle dure-
 » roit, le parlement trouveroit bon
 » que ses gages fussent supprimés;
 » que les bourgeois fournissent vo-
 » lontiers deux cent mille écus d'or,

 1586.

Plaintes du
 roi sur la né-
 cessité de re-
 commencer
 la guerre.

» dont il avoit besoin ; qu'il ne se
 » feroit pas scrupule de toucher aux
 » revenus ecclésiastiques ; car c'étoit
 » une guerre sainte, & le clergé de-
 » voit la soutenir. » Comme on vou-
 loit répliquer, *Il falloit donc m'en*
croire, ajouta-t-il brusquement, &
conservé la paix, plutôt que de dé-
cidé la guerre dans une boutique ou
dans un chœur. J'appréhende fort que
pensant à détruire le prêché, nous ne
mettions la messe en grand péril. Da-
 vila, qui rapporte ce fait, dit que le
 roi laissa tout confus ceux à la bourse
 desquels la guerre étoit ainsi déclarée.

Il prend les
 armes contre
 les calvinis-
 tes.

Il venoit d'ordonner par un édit,
 sous peine de crime de lèse-majesté,
 que les hérétiques abjurassent dans
 quinze jours. Le roi de Navarre avoit
 ordonné à son tour, par une déclara-
 tion, que les catholiques fussent traités
 comme on traiteroit les calvinis-
 tes. Cette guerre des *trois Henris*,
 (elle est désignée sous ce nom,) dé-
 chira les provinces, sans produire de
 grands événemens. On manquoit de
 ressources ; & le parlement rejetoit les
 édits burfaux par lesquels on vouloit
 épuiser la France, déjà trop malheu-

reuse. Catherine de Médicis tenta encore les voies de négociation.

Elle eut une conférence en Sain-
 tonge avec le roi de Navarre. Elle y
 avoit mené les femmes galantes de sa
 cour, moyen de séduction qui lui
 réussissoit souvent. Le prince en les
 voyant dit à la reine : *Il n'y a rien
 là que je veuille.* — *Quoi,* repliqua-
 t-elle, *aurais-je donc pris une peine
 inutile, moi qui n'aime que le re-
 pos?* — *Madame, je n'en suis pas
 cause,* répondit-il, *ce n'est pas moi
 qui vous empêche de coucher dans
 votre lit ; c'est vous qui m'empê-
 chez de coucher dans le mien. La
 peine que vous prenez vous plaît &
 vous nourrit, le repos est le plus
 grand ennemi de votre vie.* Le duc de
 Nevers lui représentant qu'il n'auroit
 pas même le pouvoir de lever un
 impôt à la Rochelle, il répartit fié-
 rement : *je suis à la Rochelle tout ce
 que je veux, parce que je n'y veux
 rien que ce que je dois.* Cette parole
 devoit donner une haute idée de
 Henri IV. Nous l'appellerons défor-
 mais ainsi, puisque selon la remar-
 que de M. de Voltaire, ce nom si célè-

Conférence
 de la reine
 mere avec
 Henri IV.

bre est devenu un nom propre. Comme il persistoit à ne vouloir point abjurer le calvinisme par un pur motif d'intérêt, la conférence suspendit à peine quelque tems les hostilités. On s'égorgeoit impitoyablement les uns les autres. *J'ai peur*, disoit le vicomte de Turenne, *que cette guerre ne nous mange tous, si dieu n'y met la main.*

1587.
Su: pl. ce de
Marie Stuart.

Un événement affreux augmenta la haine des catholiques contre les religionnaires, & acheva de manifester l'inertie du gouvernement. Marie Stuart reine d'Ecosse, après la mort de François II son époux, s'étoit retirée dans ses états. Elisabeth, qui voyoit en elle une dangereuse rivale, fomenta soigneusement la révolte des protestans écossois, plus furieux que les autres, parce qu'ils étoient plus fanatiques. Les foibleesses de leur reine (car il est difficile de la justifier de galanterie, quand on pèse les témoignages pour & contre,) servirent peut-être à irriter leur fanatisme. Chassée de son royaume en 1568, elle chercha un asyle auprès de son ennemie. Elisabeth, moins généreuse que politique, la tint en prison

dix-neuf ans , & lui fit trancher la tête , sous prétexte des soulèvemens qu'elle occasionnoit dans l'état. Il est certain que les catholiques avoient formé quelques conspirations contre Elisabeth : mais quel droit la reine d'Angleterre pouvoit-elle avoir sur les jours de la reine d'Ecosse ? Celle-ci reçut la mort avec un héroïsme vraiment chrétien. Henri III ne pensa point à venger la veuve de son frère , ni les droits de la royauté. Il avoit tout à craindre pour lui-même.

Les Seize.

On découvrit en ce tems-là une nouvelle faction très-dangereuse , la ligue des *Seize* , ainsi nommée parce que ceux qui la composoient étoient distribués dans les seize quartiers de Paris. Elle existoit depuis deux ans , étroitement unie à la grande ligue , & formant le dessein , non-seulement d'assujettir le roi , mais encore de le détrôner. Après avoir été averti de ce complot , il n'en fut ni plus actif , ni plus prévoyant. Les ligueurs , qu'il regardoit avec raison comme ses ennemis mortels , l'obligent à continuer la guerre contre l'héritier présomptif de la couronne. Il confie le

commandement de l'armée au duc de Joyeuse, l'un de ses favoris, dont les qualités brillantes couvroient les vices ordinaires de la cour. Ce seigneur est défait par Henri IV à la journée de Coutras en Guienne.

Bataille de
Coutras.

La différence des deux armées sembloit annoncer l'événement. L'une étoit pleine de jeune noblesse, brave, impétueuse, mais sans discipline, amollie par le luxe, couverte d'armes dorées & de magnifiques ajustemens : l'autre, composée de vrais guerriers, simplement vêtus, endurcis à la fatigue, & qui ne pensoient à briller que par leurs exploits. Avant la bataille, Henri dit au prince de Condé & au comte de Soissons : *souvenez-vous que vous êtes du sang de Bourbon ; & vive dieu, je vous ferai voir que je suis votre aîné. Et nous, répondirent-ils, nous vous montrerons que vous avez de bons cadets..* De jeunes seigneurs libertins, voyant les calvinistes faire la prière, dirent d'un ton moqueur : *Ils sont à nous, les poltrons, ils tremblent & se confessent.* Quelqu'un plus sensé répondit : *ne nous y trompons pas ; quand les huguenots font cette mine,*

ils ont envie de se bien battre. En moins d'une heure la victoire fut décidée.

Jamais le roi de Navarre n'avoit montré tant de conduite ni tant de valeur. Il se distingua encore plus par sa modération, prenant soin des blessés, renvoyant les prisonniers gratuitement, & paroissant aussi digne d'amour, que la ligue le peignoit digne de haine. Il fit rendre les honneurs funèbres au duc de Joyeuse, qu'on avoit tué de sang-froid après le combat. Ces sortes de meurtres, inspirés par le fanatisme, déshonoroient tour-à-tour les deux partis.

Gloire du
roi de Navarre.

Le duc de Guise se signaloit d'un autre côté contre les Allemands, qui venoient au secours des huguenots. Leur armée étoit de huit mille reîtres & de cinq mille lansquenets, auxquels devoient se joindre seize mille Suisses. On appeloit *reîtres* la cavalerie allemande, & *lansquenets* l'infanterie.) Ce général les dissipa aisément; car déjà effrayés du mauvais succès de leur entreprise, & le roi de Navarre ne marchant point à leur secours, ils ne pensoient qu'à

Succès du
duc de Guise.

précipiter leur retraite. Guise en fit un grand carnage. Alors on vit redoubler l'enthousiasme & l'insolence des ligueurs. Tout Paris élevoit leur idole jusqu'aux nues. Les chaires ne retentissoient que de ses louanges ; les prédicateurs affectoient de rabaisser le roi en préconisant le duc. Ces paroles , qu'ils répétoient avec enthousiasme : *Saül en a tué mille , mais David en a tué dix mille* , devinrent le cri universel de la populace. Les esprits étoient si étrangement fascinés , que la Sorbonne décida dans une assemblée secrète , qu'on pouvoit ôter le gouvernement aux princes que l'on ne trouvoit pas capables , comme l'administration au tuteur que l'on avoit pour suspect ; maxime dictée par les Seize , & qu'ils prétendoient mettre en pratique. La mort du prince de Condé , empoisonné à Saint-Jean d'Angéli , augmenta leur confiance. Leur impunité même ne prouvoit que trop combien ils étoient redoutables.

Décision de
de Sorbonne.

Mort du
prince de
Condé.

1588.
Assemblée
séditieuse de
Nanci.

Cependant le duc de Guise , toujours occupé de ses grands desseins , tandis que le roi demeueroit comme

enseveli dans une stupide léthargie , assemble à Nanci les chefs de la ligue & les princes de sa maison. Ils conviennent entre eux de faire de nouvelles demandes à Henri III. On lui envoie un mémoire pour le prier d'éloigner de la cour les personnes suspectes , de faire publier le concile de Trente , d'établir le tribunal de l'inquisition dans les principales villes , & d'en commettre l'exercice à des étrangers ; d'abandonner aux chefs de la ligue les places d'importance qu'on désigneroit ; de payer leurs troupes , &c , &c. De pareilles demandes mettoient le comble à la révolte. Le roi dissimula , résolu de faire un exemple sur les Seize. Dans cette vue, il assemble quelques troupes , & envoya défense au duc de Guise , qui étoit alors à Soissons , de revenir à Paris. Il falloit vingt-cinq écus au courrier chargé de la lettre ; on ne les trouva point , & la lettre fut mise à la poste.

Demander
au roi.

Il prend un
parti de vi-
gueur.

Au moment qu'on s'y attend le moins, arrive le duc de Guise. Présenté au roi , il jure qu'il n'a reçu aucun ordre. Deux jours après , Hen-

Journée des
barricades.
Guise maître
de Paris.

ri III fait entrer les Suisses , pour s'affurer de la ville. Les bourgeois féditieux prennent les armes , forment des barricades jusqu'au Louvre , enveloppent ou défarment les soldats. Le roi s'enfuit , & abandonne sa capitale au duc rebelle. Celui-ci auroit voulu se saisir de sa personne , mais il appréhenda peut-être de se rendre trop odieux par cette violence. Les Parisiens l'adoroient ; Paris & la Bastille étoient à sa disposition ; il eut bientôt rétabli l'ordre partout. Achille de Harlai , premier président , qu'il alla visiter , plus indigné qu'effrayé de son triomphe , lui dit : *c'est grand pitié quand le valet chasse le maître. Au reste , mon ame est à dieu , mon cœur est à mon roi , & mon corps est entre les mains des méchans : qu'on en fasse ce qu'on voudra.* Ainsi un magistrat illustre se montrait , par sa fidélité & sa vertu , bien supérieur à ce héros criminel. La plupart des membres du parlement partageoient les sentimens de leur chef ; & l'état n'avoit plus guère d'autre ressource.

Courage
du premier
président.

Les Parisiens rougirent bientôt de leurs excès, ou plutôt ils craignirent la vengeance. Une procession de capucins alla jusqu'à Chartres pour fléchir le roi. Frère Ange (Henri de Joyeuse, un de ses mignons, devenu novice capucin,) marchoit à la tête, portant sur les épaules une grande croix, & frappé de coups de discipline par deux religieux, tandis que les autres chantoient le *Miserere*, & que le peuple crioit d'un ton lamentable *miséricorde*. A cette bizarre cérémonie succéda une députation respectueuse pour demander pardon, & le parlement sollicita la grace du peuple. Henri III s'expliqua d'abord avec assez de fermeté; il accorda ensuite comme auparavant tout ce que pouvoient souhaiter les rebelles.

Procession
bizarre des
ligueurs.

Un édit d'*union*, signé à Rouen, porte qu'il fera serment d'exterminer l'hérésie dans son royaume: de ne faire jamais ni paix ni trêve avec les hérétiques, ni aucun édit en leur faveur; que tous les sujets jureront de ne recevoir pour roi après sa mort aucun prince hérétique ou fauteur d'hérétiques; que toutes les charges

Edit honteux
d'union.

feront données aux catholiques ; que le roi aura deux armées pour exterminer l'hérésie ; que le concile de Trente sera publié au plus tôt , sans préjudice de l'autorité royale & des libertés de l'église gallicane ; que les sujets se départiront de toutes intelligences , ligue , associations , soit au-dedans , soit au-dehors ; qu'il y aura amnistie générale pour le passé , & nommément pour la journée des barricades , attendu que tout s'est fait par zèle pour la religion , &c. Le seul article avantageux au roi , étoit de lui rendre la Bastille ; il ne fut point exécuté. Les autres le livroient en quelque manière à la discrétion des factieux. Ainsi plus le gouvernement plie dans les orages , plus les chefs de partis savent profiter des circonstances.

Flotte invincible
bataille.

L'armement prodigieux de Philippe II , auquel on donnoit le nom de *flotte invincible* , déterminâ peut-être la cour à céder avec tant de honte. Cette flotte , composée de cent trente gros vaisseaux , où le maître du Pérou avoit déployé toutes ses forces , devoit détronner Elisabeth , & sembloit

menacer la France aussi-bien que l'Angleterre. Mais elle fut battue par les vents & par les Anglois, de manière que l'entreprise ne produisit absolument rien.

Outré de l'avilissement où il se voyoit réduit par les ligueurs, le roi résolut enfin de faire des coups d'autorité. Ceux qui lui avoient conseillé jusqu'alors les voies de douceur & de conciliation, perdirent sa confiance, la reine mère en particulier, qui, indifférente pour tous les partis, sacrifioit tout à l'ambition de gouverner. Les états généraux furent assemblés à Blois. Henri fit serment avec eux d'observer l'édit d'union, comme une loi fondamentale du royaume. Les partisans des Seize, qui vouloient imposer le joug au souverain, proposèrent hardiment que les délibérations fussent publiées sans attendre les ordres du conseil, dont les longueurs & les modifications, disoient-ils, rendoient inutiles les remèdes les plus salutaires. On fit au roi de nouvelles demandes propres à l'aigrir davantage. On vouloit qu'il exclût nommément de la couronne le roi

1588.
Etats de
Blois.

de Navarre , déjà exclus en qualité d'hérétique par le traité de Rouen. On insista sur la publication du concile de Trente ; moyen infaillible dont le duc de Guise se servoit pour s'attacher la cour de Rome.

Dispute sur
les libertés
gallicanes.

Cette proposition excita de violentes disputes au sujet des libertés de l'église gallicane. L'archevêque de Lyon, Pierre d'Espillac, osa les dépeindre comme des chimères inventées contre l'autorité du saint siège ; mais l'avocat général d'Espesses les défendit en bon François , comme l'ancien droit commun que la France avoit eu le bonheur de conserver. Il les réduisit à ces deux maximes , 1°. que le pape n'avoit rien à commander dans le royaume , & ne pouvoit rien statuer en matière civile ; 2°. que quoiqu'il fût reconnu en France pour le chef de l'église , on n'y avoit jamais admis cette puissance absolue qu'il exerçoit ailleurs. Le cardinal de Gondi se récria , disant que ceux qui parloient de la sorte ne savoient guère de théologie. D'Espesses lui ferma la bouche en répondant qu'il s'avoueroit vaincu , si celui qui le

taoit d'ignorance pouvoit seulement décliner son nom en latin. Cette dispute, humiliante pour les ligueurs, augmenta leur animosité, mais suspendit une délibération embarrassante.

Le marquisat de Saluces envahi sous prétexte de zèle par le duc de Savoie, qu'on croyoit d'intelligence avec Henri de Guise; les desseins de ce dernier, dont le but étoit évidemment de détrôner le monarque; l'insolence des Seize, qui lui étoient tous dévoués, & qui dominoient dans le tiers-état; le ressentiment, la colère, la crainte déterminèrent Henri III à faire périr un chef de parti, d'autant plus redoutable, qu'il effaçoit par ses grandes qualités presque tous les princes de son tems. » Ce n'étoit point une » terreur panique, dit le président » Henaut, que la crainte des entre- » prises qu'il pouvoit former: il se » trouvoit dans les circonstances pa- » reilles à celles dont Pepin profita: » Henri III ne ressembloit pas mal aux » derniers rois de la première race, » & le prétexte de la religion auroit » fort bien pu susciter quelque pape » de l'humeur de Zacharie ».

Henri sent
qu'il risque
d'être détrô-
né.

Assassinat
du duc & du
cardinal de
Guise.

Il paroïssoit impossible dans les circonstances de faire le procès au duc de Guise, tout puissant dans le royaume. Un assassinat étoit la voie la plus sûre; on ne pensa point que c'étoit la plus odieuse. Henri proposa au brave Crillon de s'en charger. Crillon répondit qu'il promettoit de tuer ce héros dans un combat singulier, mais que l'office de bourreau ne lui convenoit point. Les meurtriers furent choisis parmi les gardes appelés les Quarante-cinq. Le roi, en leur distribuant des poignards: *c'est un acte de justice*, dit-il, *que je vous commande sur l'homme le plus criminel de mon royaume. Les lois divines & humaines me permettent de le punir. Ne pouvant le faire par les voies ordinaires de la justice, je vous autorise à le faire par le droit que me donne ma puissance royale.* Guise reçut avis de plusieurs endroits qu'on tramoit quelque chose contre lui. Un billet qu'il trouva sous sa serviette lui annonçoit une prochaine catastrophe. Il écrivit sur ce billet avec un crayon, *on n'oseroit*, & le jeta sous la table. Son intrépidité le perdit. Les

satellites le percèrent de coups dans la chambre même du roi, qui fit assassiner le lendemain le cardinal de Guise son frère, homme aussi violent que le duc étoit circonspect & mesuré dans ses démarches ().

Ce fameux duc, l'auteur de la *sainte ligue*, qui avoit toujours la religion à la bouche, étoit si peu chrétien par les mœurs, qu'il ne dissimuloit guère son libertinage, & que la jalousie pour une maîtresse lui fit appeler un jour en duel son troisième frère le duc de Mayenne. On eut soin cependant de brûler son corps & celui du cardinal, de jeter leurs cendres au vent, de peur qu'il ne restât au peuple un objet de fanatisme, & qu'on ne rendît à leurs prétendues reliques le même culte qu'à celles des martyrs. *Ils avoient si bonne mine ces princes lorrains*, disoit la maréchale de Retz, *qu'après d'eux les autres princes paroissent peuple*. Un tel avantage ajoutoit beaucoup

Mœurs du duc.

(1) Le cardinal disoit souvent que son plaisir seroit de tenir la tête du roi, quand on lui seroit une troisième couronne chez les capucins. Les deux premières étoient celles de Pologne & de France. Il vouloit y ajouter celle de moine.

aux talens, dans un pays où les femmes avoient déjà tant d'empire.

1598.
Tout Paris
en combustion.

Fanatisme
en chaire &
ailleurs.

Au lieu de voler à Paris avec des troupes, & de profiter de la première consternation des ligueurs, le roi retombe dans son indolence ordinaire, ne prend aucune mesure, ne donne aucun ordre pour prévenir les féditieux. Bientôt tout Paris est en feu. Les Seize s'abandonnent aux derniers excès. Leurs prédicateurs changent la morale chrétienne en maximes de révolte & de vengeance. Quelques-uns exigent de leur auditoire un serment de venger les princes massacrés. Un de ces fanatiques, apostrophant le premier président de Harlai, l'oblige de lever la main comme les autres, sans quoi la populace l'eût mis en pièces. Un curé, faisant l'oraison funèbre du duc de Guise, déclame en furieux ces vers latins dictés par la rage :

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor,
Qui face Valesios ferroque sequare tyrannos.*

La Sorbonne déclare les sujets déliés de leurs obligations envers le souverain; soixante & dix docteurs

signent ce décret, & on le donne pour le sentiment unanime du corps, quoiqu'il y eût quelques opposans parmi les anciens. La confession même sert à inspirer le crime. Point d'absolution dans la plupart des églises pour quiconque n'a pas les sentimens d'un rebelle.

Bussi le Clerc, procureur, à qui le duc de Guise avoit confié la Bastille comme au plus furieux des Seize, se rend au palais, suivi d'une troupe de satellites. Il présente une requête pour que le parlement déclare, conformément au décret de la Sorbonne, que les sujets sont déliés du serment de fidélité. Ne trouvant pas cette compagnie dans les dispositions qu'il exigeoit, il ordonne au premier président & à quelques autres de le suivre. Tout le parlement se lève, & marche à la suite de Harlai. On les conduit à la Bastille; on forme un nouveau parlement composé des magistrats les moins suspects aux ligueurs. La requête de Bussi-le-Clerc y est entérinée, la ligue confirmée, & la résolution prise avec serment de venger la mort du duc & du cardinal de

Le parlement, prisonnier des Seize.

Guise, contre tous ceux qui en avoient été les auteurs ou les complices.

Mort de
Catherine de
Médicis.

A cette multitude d'attentats, le roi n'opposoit que des manifestes, des apologies. Il venoit de perdre sa mère Catherine de Médicis, qui, depuis trente ans, avoit, par son génie ambitieux & sa perfidie politique, fomenté toutes les factions pour les faire servir toutes au maintien de son autorité (1). Quoiqu'elle eût toujours haï le roi de Navarre, elle recommanda en mourant à son fils de se réconcilier avec lui, & ajouta qu'il ne pouvoit rétablir la paix dans le royaume qu'en accordant la liberté de conscience; les princes

(1) Ces anciens vers, en forme d'épithame, ne peignent pas mal le caractère & le gouvernement de Catherine de Médicis :

La reine qui ci-gît fut un diable & un ange,
Toute pleine de blâme, & pleine de louange.
Elle soutint l'état, & l'état mit à bas.
Elle fit maints accords, & pas moins de débats;
Elle enfanta cinq fois & deux guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux & ruiner des villes,
Fit bien de bons loix & de mauvais édits.
Souhaite-lui, passant, enfer & paradis.

d'Allemagne

d'Allemagne & plusieurs autres souverains de son siècle n'ayant jamais pu pacifier par les armes les troubles excités par la religion. La nécessité donnoit du poids à ce double conseil, fondé sur des expériences palpables.

Un nouveau chef avoit remplacé le duc de Guise : c'étoit le duc de Mayenne, moins vif, moins audacieux, mais du reste digne successeur de son frère. Il se trouvoit à Lyon pendant les états de Blois. Henri III n'ayant pu s'assurer de sa personne, tâcha inutilement de le gagner par les offres les plus avantageuses, qui tendoient à mettre le tiers du royaume entre les mains des princes lorrains. On devoit bien s'attendre que le meurtre de ses frères exciteroit sa défiance, & autoriseroit ses refus. Les ligueurs & leur parlement (le roi venoit de transférer à Tours celui de Paris) le déclarèrent lieutenant général de la couronne de France. Ils le faisoient roi sous un autre nom; car ils supposoient le trône vacant, & ne pensoient qu'à le remplir. Plusieurs villes considérables embrassèrent hautement le parti du duc. A

Le duc de
Mayenne.

peine restoit-il au roi quelques provinces , contenues par l'autorité des gouverneurs.

Henri III
& Henri IV
unis contre la
ligue.

Dans ces fatales circonstances , il traite enfin avec le roi de Navarre , dont on l'avoit forcé d'être l'ennemi. Ce grand prince ne balance point à venir le joindre , malgré les inquiétudes qu'on tâche de lui inspirer. C'étoit une démarche hasardeuse , après tant d'exemples de perfidie ; mais la confiance d'un héros , excité par l'amour du bien public , l'emporte sur les considérations personnelles. Les deux rois s'embrassent avec tendresse , & s'unissent étroitement contre la ligue.

Générosité
de la Noue.

Parmi des détails peu intéressans , nous trouvons un trait digne de rester dans la mémoire des hommes. La Noue , gentilhomme breton , le modèle des protestans , loué par les catholiques mêmes , (tant la vertu a d'empire sur les cœurs !) devoit secourir promptement Senlis , que l'armée des Seize alloit emporter. Il falloit y conduire des munitions. Elles étoient toutes prêtes ; mais les marchands refusoient de les livrer sans argent ou sans une caution sûre. La

Neue s'adresse à quelques traitans enrichis au service du roi ; pas un ne veut ouvrir sa bourse. Indigné de leur avare ingratitude : *oh bien*, dit-il, *ce sera donc moi qui ferai cette dépense. Garde son argent quiconque l'estime plus que son honneur. Tandis que j'aurai une goutte de sang & un arpent de terre, je l'employerai pour la défense de ma patrie.* Aussitôt il engage ses biens aux marchands, vole au secours de Senlis, défait les ligueurs, & sauve la place.

L'union des deux rois étoit un sujet d'alarmes pour la cour de Rome. Quoique Sixte-quin n'estimât point la ligue, il la favorisoit politiquement. Le massacre du duc de Guise lui avoit paru un acte de justice nécessaire ; mais celui d'un cardinal, & l'emprisonnement de quelques prélats ligueurs, lui paroissoient des attentats crians contre l'église & le saint siège. En vain le roi demanda l'absolution sans avoir été frappé d'anathême. Ce pape altier, qui avoit l'ambition de maîtriser les souverains, le voyant ligué avec un prince hérétique, fulmina contre lui un monitoire, par

Monitoire de
Sixte-quin.

lequel il lui ordonnoit de mettre en liberté le cardinal de Bourbon, arrêté aux états de Blois, & le citoit à comparoître devant lui dans soixante jours ou en personne ou par procureur; le déclarant excommunié, en vertu de la bulle *In cæna domini*; s'il n'informoit pas le saint siége de son obéissance dans l'espace de trente jours.

Bulle *In cæna domini*.

Cette bulle *In cæna domini*, composée de plusieurs bulles, publiée en 1568 par Pie V (1), toujours rejetée en France & en quelques autres états, toujours lue à Rome le jeudi saint, (excepté sous le pontificat de Clément XIV,) a principalement pour objet les immunités de l'église, & va jusqu'au point d'excommunier les princes qui exigent des ecclésiastiques quelque contribution que ce puisse être. Elle défend

(1) On fait remonter cette bulle jusqu'au pontificat de Grégoire XI dans le quatorzième siècle. Elle existoit en partie depuis long-temps, lorsque Pie V, dominicain, excessivement zélé pour l'inquisition, la publia telle qu'on la voit aujourd'hui.

même d'imposer de nouvelles taxes sur les laïques sans une permission expresse de Rome. Les excommunications sans nombre qu'elle porte sont toutes réservées au pape. Elle excommunie quiconque appelle au futur concile de ses décrets ou sentences, quiconque enseigne ou croit qu'il est soumis au concile général. Toute la France seroit excommuniée à jamais par une bulle, en suivant la doctrine du concile de Constance ! tous les princes à jamais privés des droits de souverain & la cour de Rome toujours armée de censures pour soutenir ses anciennes prétentions ! Mais si les princes, les ministres & les peuples venoient un jour à ouvrir les yeux, quels effets devoit nécessairement produire cet abus de l'autorité spirituelle ?

Le timide roi fut consterné du monitoire de Rome. Henri IV eut beaucoup de peine à le rassurer. *Vainquons*, lui dit-il, & nous aurons l'absolution ; mais si nous sommes battus, nous serons excommuniés, aggravés & réaggravés. Effectivement le cardinal de Joyeuse avoit écrit de Rome

Siège de
Paris.

qu'on donneroit ou refuseroit l'absolution , selon que les armes seroient heureuses ou malheureuses. Il falloit assiéger Paris , & étouffer la ligue dans son fort. Un secours de dix mille Suisses , que Sanci , maître des requêtes , obtint sans argent par un prodige de zèle & d'habileté , mit l'armée royale en état de former cette entreprise. Le roi s'empare de Saint-Cloud le 29 Juillet 1689. C'est-là que le fanatisme devoit l'immoler.

Jacques Clément assassiné le roi.

Un jeune prêtre dominicain , nommé Jacques Clément , grossier , libertin & fougueux , la tête échauffée par les déclamations des prédicateurs , par la doctrine courante du régicide , & par les entretiens journaliers des enthousiastes , se croit inspiré de délivrer le royaume d'un tyran. (On ne donnoit pas d'autre nom à Henri III.) Bourgoin son prieur le confirme dans sa résolution. Il y a même tout sujet de croire que des personnes du premier rang en furent les instigateurs , & la duchesse de Montpensier , sœur des Guises , femme d'un caractère violent & de mœurs très peu respectables , fut par-

ticulièrement soupçonnée. Muni de passeports & de lettres de créance , Clément se rend à Saint-Cloud , se fait présenter au roi , sous prétexte d'avoir des choses essentielles à lui dire , & avec tout le sang-froid d'un scélérat lui plonge son couteau dans le ventre. Henri III mourut le lendemain , âgé de trente-huit ans , entre les bras du roi de Navarre , qu'il appeloit son frère & son successeur. La race des Valois étant éteinte , la couronne lui appartenoit comme au premier prince du sang.

Si le religieux parricide n'eût pas été massacré d'abord , on lui auroit sans doute arraché des secrets étranges. Les transports des Parisiens , après cet événement , firent assez connoître l'esprit de la ligue. La duchesse de Montpenier parcourut les rues en carrosse avec sa mère , criant *bonnes nouvelles* , & excitant le peuple à la joie. Jacques Clément fut honoré comme un saint ; on le comparoit dans les chaires à Judith , qui avoit abattu la tête d'Holopherne ; on exposa son image sur les autels. Le pape s'exprima sur son compte de la

On préconise
le régicide.

même façon que les ligueurs. Presque tous les théologiens catholiques soutenoient cette doctrine atroce & absurde , qui excite au meurtre , au régicide même pour la défense de l'église. Rien ne prouve mieux combien l'esprit de parti & le faux zèle peuvent éteindre non-seulement les lumières de la raison , mais celles de la religion. Il faut avouer que la conduite de Henri III ne contribua pas peu à inspirer cette démence. La superstition , jointe à ses autres vices , le rendoit également méprisable & odieux. On lui reprochoit la Saint-Barthélemi , & les catholiques semblèrent être les vengeurs des protestans. Son règne fut appelé le *règne des favoris*.

Ordonnance
sur la noblesse.

Ce prince , par l'ordonnance de Blois , déclara que les roturiers qui acheteroient des fiefs nobles , ne seroient plus ni anoblis par-là , ni mis au rang de la noblesse. Dès-lors la possession des fiefs cessa de faire les nobles. Cet abus s'étoit introduit par la licence du gouvernement , & avi-

lissoit la noblesse en la rendant trop commune. Il étoit d'ailleurs contraire aux droits du souverain, qui seul doit conférer la noblesse. Henri IV supprima de même dans la suite celle qu'on acquéroit par la profession des armes. Pour s'anoblir, il fallut désormais des lettres du roi, ou un office auquel ce privilège fût attaché.

L'ordonnance de Blois, de 1579, ainsi nommée parce qu'elle fut rendue en conséquence des fameux états de Blois, renferme plusieurs réglemens ecclésiastiques, conformes à la discipline du concile de Trente, que ces états s'étoient efforcés de faire publier dans le royaume. Elle fixe les vœux de religion à seize ans. L'ordonnance d'Orléans les avoit fixés à vingt ans pour les filles, & à vingt-cinq pour les hommes. Un changement si considérable, occasionné par le concile de Trente, se rapportoit plus à l'intérêt des religieux qu'à celui de la société civile.

Pour peu qu'on réfléchisse sur quelques-uns des autres décrets du concile, on sentira la force des raisons qui empêchèrent toujours la

Ordonnance
sur les affaires
ecclésiastiques.

Rai-
ont
de
ce
Trente.

France de recevoir sa discipline. Il soumet à la juridiction ecclésiastique, non-seulement les adultères, mais tous ceux qui sont mariés ayant la tonsure cléricale; il attribue aux seuls ordinaires le jugement des livres, & condamne à une amende ceux qui en débitent de prohibés; il ordonne la confiscation, la saisie des biens, l'emprisonnement même des laïques; en certains cas; il permet aux évêques de déposer les administrateurs des hôpitaux; il leur commande de publier les censures de Rome; il les fait exécuteurs des legs pieux; enfin il les suppose *délégués* du pape dans leurs fonctions; il excommunie les rois qui prennent les fruits des bénéfices pour quelque occasion que ce puisse être, & par conséquent anéantit le droit de régale. Autant de brèches, soit à la puissance législative, soit à l'autorité des magistrats, soit aux libertés de l'église gallicane, dont la plupart des évêques François se montroient alors peu jaloux, ou qu'ils ne connoissoient point.

Index de Rome pour les livres défendus.

On cherchoit tous les moyens d'arrêter le progrès de l'hérésie; l'essen-

tiel étoit d'en trouver de bons , & l'on n'y réussit pas toujours. A la terreur des supplices , on ajouta des entraves pour l'esprit humain , qui , en le tenant captif dans les ténèbres , pouvoient nuire à la religion même autant qu'à la raison & aux sciences. Philippe II fit imprimer le catalogue des livres défendus par l'inquisition d'Espagne. Paul IV , l'année suivante 1559 , ordonna que le *Saint Office* de Rome publiât aussi un semblable catalogue. C'est l'origine de l'*Index* , où se trouvent confondus avec les livres hérétiques tous les ouvrages anonymes imprimés depuis quarante ans , des livres de littérature , & généralement (ce qui paroît incroyable) tous les livres sans distinction sortis de la presse de soixante-deux imprimeurs , nommés dans une liste particulière. Excommunication réservée au pape , privation de bénéfice , infamie perpétuelle , &c. c'étoient les peines prononcées contre les lecteurs. On vit des ouvrages de littérature , sans rapport à la religion , défendus *en haine* de l'auteur qu'on jugeoit ou hérétique ou suspect. Les livres que

tel auteur pourroit composer , furent même condamnés ainsi avant que de naître.

Il n'est point
reçu en France.

La France n'a point reconnu ce tribunal qui flétrit les Erasme, les Galilée, & tant d'écrivains respectables dont les lumières ont éclairé toute l'Europe. Mais si les principes des ligueurs avoient prévalu , la France auroit porté le même joug que l'Espagne, le Portugal & l'Italie. On oublioit que *les pasteurs dans les premiers tems avoient soin de bien instruire les chrétiens , chacun selon sa portée , sans prétendre les gouverner par la soumission aveugle , qui est l'effet & la cause de l'ignorance.* (Fleury , VII. Disc.)

Du Moulin
condamné
spécialement

Aucun auteur n'a essuyé de plus terribles condamnations à Rome, que le célèbre jurisconsulte Charles du Moulin. Comme il étoit lu & admiré en dépit de l'*Index*, Clément VIII défendit de nouveau en 1602 tous ses ouvrages , même ceux qui avoient été corrigés , parce que , dit ce pape , *ils ne peuvent être corrigés que par le feu.* Encore aujourd'hui quand la congrégation de l'*Index* permet la lec-

tute des mauvais livres , elle excepte toujours les livres de du Moulin. Un poison si détestable se débite en France avec privilège du roi , & ne fait de mal qu'aux prétentions de la cour romaine. On a rectifié par des notes ce qu'il y a de répréhensible dans le texte. Cela vaut mieux sans doute que de défendre la lecture d'excellens ouvrages , où il s'est glissé quelques erreurs , mais qui renferment un trésor de vérités.

Cependant Grégoire XIII s'immortalisa par une entreprise digne du siècle d'Auguste. Il employa d'habiles mathématiciens à réformer le calendrier. Cette réforme se fit d'une manière très-simple , en retranchant dix jours de l'année 1582. Le calendrier Grégorien fut établi en France par un édit. Quelque nécessaire que fût le changement , les pays protestans le rejetèrent , parce qu'il venoit de Rome. On l'auroit peut-être de même rejeté à Rome , s'il étoit venu de Genève. C'est la bisarrerie ordinaire des préjugés.

L'exemple du célèbre Ramus étoit effrayant pour quiconque osoit bra-

Le calendrier réformé.

Ramus persécuté.

ver les opinions les plus absurdes. Ce professeur philosophe , mathématicien , grand littérateur , essuya des persécutions à Paris pour avoir enseigné la véritable prononciation du Q. Il suffisoit de prononcer comme lui *quanquam* , au lieu de *kankam* , pour encourir la censure. Il eut le courage de combattre la philosophie péripatéticienne , & il fut traité en hérétique. Des meurtriers envoyés par un de ses rivaux le tuèrent à la Saint-Barthélemi. Les écoliers , animés de l'esprit des professeurs , signalèrent leur haine sur son cadavre. On doit à Ramus une chaire de mathématiques du collège royal , qui suffiroit pour rendre sa mémoire précieuse.

Impertinence des fatmatiques.

Quels étoient donc ces grands zélateurs , qui se prétendoient les soutiens de la religion en persécutant le génie , en bouleversant l'état , & détrônant le souverain ? Quels étoient leurs talens & leurs lumières ? on peut en juger par un exemple rapporté dans les mémoires de la ligue. En 1589 , un prédicateur annonça qu'il prêcheroit , non le saint du

jour , mais les déportemens de Henri de Valois. Le sermon finit par cette tirade : *Bref, c'est un Turc par la tête, un Allemand par le corps, une Harpie par les mains, un Anglois par la jarretière, un Polonois par les pieds, & un vrai diable en l'ame.*



HENRI IV.

1589.
Caractère de
Henri IV.

LA France ne pouvoit desirer de maître plus digne que Henri IV de la gouverner, ni plus capable de réparer ses malheurs. C'étoit un prince né avec une grande ame, un beau génie, un jugement admirable; formé par une éducation mâle & simple; endurci aux fatigues de la guerre; éprouvé par l'infortune, qui apprend aux rois à être hommes; parvenu à l'âge de trente-six ans, où l'esprit & le corps ont toute leur force; plein de droiture & de franchise, de générosité pour ses amis, d'affection pour les peuples; trop susceptible des foiblesses de l'amour, mais aimant la gloire & le bien public préférablement aux plaisirs; calviniste modéré & sans entêtement, disposé à maintenir la religion dominante, à l'embrasser même quand on l'auroit détrompé de ses erreurs.

Sa religion
empêche de
le reconnoi-
tre.

Cependant la plus grande partie de la France refusoit de le reconnoître.

Chef de la branche de Bourbon-Vendôme, descendant de Robert comte de Clermont, cinquième fils de saint Louis, quoiqu'il ne fût parent du dernier roi qu'au vingt-deuxième degré, les lois lui assuroient la couronne. Il n'avoit contre lui que sa propre religion; barrière presque insurmontable dans un tems de fanatisme & de révolte. Le duc d'Epernon & d'autres seigneurs ou gentilshommes de l'armée se retirèrent d'abord, sous prétexte que leur conscience ne leur permettoit pas de servir un prince hérétique. La plupart des autres lui demeurèrent fidèles, à condition qu'il s'en rapporteroit au jugement du concile. Mais le duc de Mayenne, qui, soit modération, soit politique, ne voulut point du titre de roi, le fit donner au vieux cardinal de Bourbon encore prisonnier, qu'on proclama quelques mois après sous le nom de Charles X.

L'armée royale, forte de trente mille hommes au commencement du siège de Paris, diminuoit considérablement tous les jours. Les désertions fréquentes, la retraite d'une foule

Avantages
des ligucuis.

d'officiers qui demandoient leur congé, le manque d'argent, les scrupules des catholiques, la défiance des huguenots, tout contribuoit à l'affoiblir. Henri IV leva le siège, & se retira vers Dieppe, n'ayant plus que cinq à six mille combattans. On délibéra dans le conseil s'il passeroit en Angleterre; tant les ligueurs avoient de supériorité. Mayenne le poursuivoit avec une armée trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne. Il se vançoit déjà d'une victoire infail-
 lible. Le *Béarnois* (c'est le nom que la ligue donnoit au monarque) ne pouvoit, disoit-il, lui échapper, à moins de se jeter dans la mer. Le péril étoit effrayant; mais Henri n'en redoutoit aucun.

Mayenne
 battu par
 le roi.

La bataille d'Arques confondit les espérances des rebelles. Il les défit avec sa petite armée (1). Ce fut en partie la faute du duc de Mayenne,

(1) Après cette bataille, Henri IV écrivit à Crillon, *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.*

trop lent dans ses opérations, appé-
fanti par la masse de son corps, &
qui perdoit beaucoup de tems au lit
& à table. *S'il n'y va pas d'une autre
façon*, dit Henri IV, *je suis assuré
de le battre toujours à la campagne.*
L'activité infatigable & l'extrême so-
briété du roi lui donnoient tout l'a-
vantage sur son ennemi. On a écrit
qu'il ufoit plus de bottes que l'autre
n'usoit de souliers.

Après sa victoire, ayant reçu un
renfort de quatre mille Anglois, il
va porter la terreur jusqu'à Paris, où
l'on avoit répandu le bruit de sa dé-
faite. Il s'empare de cinq faubourgs
l'épée à la main. Si le canon étoit
arrivé un peu plus tôt, la ville
pouvoit être forcée. Les ducs de
Mayenne & de Nemours y rentrèrent
pour la défendre. Il s'en falloit bien
que Henri fût au terme de ses
épreuves.

Tout le royaume étoit déchiré, &
le parti de la ligue dominoit. Quel-
ques parlemens autorisoient la rebel-
lion. Celui de Toulouse rendit un
arrêt fanatique, qui ordonnoit des
processions en mémoire de l'assassinat

Paris pres-
que forcé.

Entreprises
contre Henri
IV.

de Henri III, & qui déclaroit Henri IV incapable de succéder à la couronne. Sixte - quint avoit envoyé un légat, avec commission de faire élire un roi tel que la cour de Rome pouvoit le souhaiter; & ce légat, Gaétano, ne ménageoit rien, quoique les ordres du pontife l'obligeassent à des ménagemens. Philippe II, roi d'Espagne, demandoit le titre de protecteur de la France, pour la démembrer au gré de son ambition. Ce prince artificieux vouloit se rendre maître de la ligue. En lui accordant des secours médiocres, il se proposoit de la tenir toujours dans la dépendance. Mais le duc de Mayenne; résolu de ne pas se donner un maître, fit avorter ses projets, sans se priver de ses secours. Il diminua le pouvoir des Seize, dont l'audace ne connoissoit plus de frein.

1590.
Bataille d'I-
vry.

La journée d'Arques avoit terni sa réputation. Afin de la rétablir par une action d'éclat, il marcha contre le roi qui assiégeoit Dreux, & qui leva aussitôt le siège pour aller combattre. Malgré l'avantage du nombre, le duc fut encore défait à Ivry. Cette

fameuse bataille pourroit seule immortaliser Henri IV. Général & soldat, il montra autant d'habileté que de bravoure. C'est-là qu'avant l'action, parcourant les rangs avec un air de gaîté qui présageoit la victoire, il dit aux troupes : *Enfans, si les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire. Dieu est pour nous.* On le crut mort dans la mêlée. Dès qu'il reparut, couvert du sang des ennemis, ses soldats devinrent autant de héros. Les ligueurs furent taillés en pièces. Le maréchal de Biron commandoit le corps de réserve, & sans être au fort du combat, eut beaucoup de part à la victoire. Il félicita le roi en ces termes : *Sire, vous avez fait aujourd'hui ce que doit faire Biron ; & Biron ce que le roi doit faire.* La clémence du vainqueur releva la gloire de son triomphe. *Sauvez les François*, s'écrioit-il, en poursuivant les fuyards. Tous ces traits peignent le grand homme, qui possède l'art de gagner les cœurs. On doit y ajouter les catelles, les

Bonté du roi

éloges dont il honora ses officiers. Le maréchal d'Aumont étant venu le soir prendre ses ordres, il l'embrassa tendrement, l'invita à souper, le fit asseoir à sa table. *Il est bien juste, dit-il, qu'il soit du festin, puisqu'il m'a si bien servi à mes noces.*

Réparation
qu'il fit à
Schomberg.

Nous devons surtout admirer la réparation qu'il avoit faite à Schomberg. Ce général des Allemands, quelques jours avant la bataille, lui demanda la paye de ses troupes. Les finances manquoient; un mouvement de dépit emporte le roi: *Jamais homme de cœur, répond-t'il, n'a demandé de l'argent la veille d'une bataille.* Se repentant d'une vivacité injurieuse, il saisit pour la réparer le moment où l'on alloit se battre. *M. de Schomberg, dit-il, je vous ai offensé. Cette journée sera peut-être la dernière de ma vie: je ne veux point emporter l'honneur d'un gentilhomme; je fais votre mérite & votre valeur: je vous prie de me pardonner, & embrassez-moi.* Schomberg lui répondit: *Il est vrai que V. M. me blessa l'autre jour; aujourd'hui elle me tue: car l'honneur qu'elle me fait m'oblige de mou-*

rir en cette occasion pour son service.
Le brave Allemand signala en effet sa valeur, & fut tué auprès du roi.

Après quelques lenteurs causées par le besoin d'argent, Henri IV forme le blocus de Paris. Le duc de Nemours, frère utérin du duc de Mayenne, y commandoit en qualité de gouverneur. Il pourvut à tout avec une prudence & une activité singulière. Cependant le cardinal de Bourbon meurt dans sa prison de Fontenai en Poitou, bon prélat, affectionné au roi son neveu, & qui s'étoit prêté aux manèges des ligueurs, moins par ambition de prince, que par zèle de catholique. Alors la Sorbonne décide solennellement que Henri de Bourbon, hérétique, fauteur d'hérétiques, relaps & excommunié, ne peut être admis à la couronne, *quand même il seroit absous des censures*; qu'on est obligé, en conscience, de l'empêcher d'y parvenir; qu'en mourant pour une si sainte cause, on s'assure *la palme du martyr*. Le parlement, ou plutôt le reste de cette illustre compagnie, par une lâcheté ou un délire inconcevable,

Blocus de Paris.

Décret de la Sorbonne.
Fanatisme des Parisiens.

approuve ce décret aussi plein d'extravagance que de fureur, & défend sous peine de mort de parler d'aucune composition avec le roi.

Régiment
de prêtres &
de moines.

Pour comble de démençe, on forme une espèce de régiment de prêtres & de moines, qui parcourent les rues en procession, la cuirasse sur le dos & le mousquet sur l'épaule; spectacle ridicule, mais propre à exciter le fanatisme de la populace. Le légat voulut animer la troupe par sa présence. Un de ces nouveaux soldats tire pour le saluer, ne sachant pas sans doute que son arquebuse étoit chargée à balle. L'aumônier du légat reçoit le coup, & meurt dans le carrosse. On s'écrie de toutes parts qu'il est heureux de mourir dans une si sainte action; *qu'il falloit le croire, parce que monseigneur le légat, qui savoit bien ce qui en étoit, l'assuroit ainsi.*

Famine dans
la ville.

Il restoit environ deux cent vingt mille personnes dans Paris. Trois mois de blocus avoient épuisé les vivres. La famine devenoit intolérable. On étoit déjà réduit à pulvériser les os de morts pour en faire du pain. Les religieux qui inspiroient l'ardeur
du

Du martyre, n'étoient pas les plus indifférens pour la vie. Une visite faite dans les couvens dévoila leurs manœuvres intéressées ; Mézerai assure qu'on trouva, même dans celui des capucins, d'abondantes provisions. Cette découverte fut une petite ressource. Mais Paris ne pouvoit échapper à Henri IV, si, par un excès de bonté, il n'eût souffert que les bouches inutiles se retirassent, que ses propres officiers & ses soldats fissent entrer des rafraîchissemens pour leurs amis. On raconte que deux paysans qui alloient être pendus pour avoir amené du pain à une poterne, s'étant jetés à ses genoux, & lui représentant qu'ils n'avoient pas d'autre moyen de gagner leur vie : *Allez en paix*, leur dit-il, en leur donnant l'argent qu'il avoit sur lui, *le Béarnois est pauvre ; s'il en avoit davantage, il vous le donneroit.* Il entroit sans doute de l'imprudence dans cette conduite, mais une imprudence digne d'admiration. *J'aime-rois quasi mieux*, disoit ce bon prince, *n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné par la mort de tant de personnes.*

Tome III.

F

Bonté excessive de Henri.

Le duc de
Parme déli-
vra Paris.

Cependant la nécessité rendoit les Parisiens plus traitables. Malgré les décrets de la faculté de théologie & les arrêts du parlement de la ligue, il y eut quelques conférences pour un accommodement. On offrit de se soumettre, pourvu que le roi renoncât au calvinisme; mais regardant le succès comme infaillible, il vouloit imposer les conditions. Un événement imprévu lui fit perdre le fruit de tant de travaux. Philippe II, qui craignoit la fin des troubles, & qui se flattoit d'y gagner la couronne de France, avoit ordonné au duc de Parme, Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-bas, de marcher au secours de Paris, quelque dangereux qu'il fût de dégarnir des provinces exposées aux entreprises des Hollandois. Ce fameux général approche avec une puissante armée. Henri IV au désespoir lui présente la bataille, & lui fait dire que de son côté il ne l'esquivoit jamais. *Pour moi, répond le duc de Parme, je l'esquiverai à ses dépens, & quiconque m'y contraindra en saura plus que moi.* La délivrance de Paris étoit le but de son expé-

dition ; il réussit sans peine. Ce coup de foudre répandit le découragement parmi les troupes du roi. Elles manquoient d'argent, d'habits, de nourriture. Le roi lui-même, n'ayant pas de quoi dîner, alla manger un jour dans la tente de François d'O, surintendant des finances, dont la table n'étoit que trop bien servie.

Embarras & pauvreté du roi.

Le duc de Parme se retira bientôt dans les Pays-bas ; la guerre continua en France avec la même animosité, sans rien produire de mémorable. Un ennemi étranger augmenta les malheurs publics. C'étoit le duc de Savoie, qui, non content d'avoir usurpé le marquisat de Saluces, vouloit envahir le Dauphiné & la Provence. Lesdiguières, un des plus grands hommes de guerre de ce tems-là, rebelle sous les règnes précédens en qualité de calviniste, mais fidèle à Henri IV, & zélé pour sa propre fortune, mit le Dauphiné à couvert de l'invasion. Il envoya demander ensuite le gouvernement de Grenoble. Le roi refusa d'abord, de l'avis de son conseil, parce qu'il s'étoit engagé à réserver les gouvernemens pour

Invasion du duc de Savoie.

Lesdiguières sauve le Dauphiné.

les catholiques. *Messieurs*, dit l'envoyé de Lefdigières, *vo*tre réponse inopinée m'a fait oublier un mot : c'est que, puisque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, vous songiez aux moyens de le lui ôter. Cette hardiesse ne déplut point à Henri IV. Lefdigières étoit tout puissant dans sa province ; on avoit besoin de lui ; on jugea que dans un cas extraordinaire il falloit passer sur les règles. Il est des conjonctures où l'autorité affoiblie ne se soutient qu'en mollissant.

L'ennemi
reçu en Pro-
vence.

C'étoit beaucoup de garantir le Dauphiné ; mais le duc de Savoie fut plus heureux en Provence. On le reçut dans le pays, comme s'il en eût été le souverain. Le parlement d'Aix l'en déclara gouverneur, & lui donna le titre de général *sous la couronne de France*. Le meilleur des rois étoit toujours regardé comme un tyran, par ceux qui ne croyoient pas qu'on pût régner sans être catholique : préjugé fatal dont l'ambition se servoit pour exercer une véritable tyrannie.

Rome fut toujours redoutable dans

ces conjonctures orageuses. Sixte-
 quint étoit mort en 1590, mépri-
 sant la ligue qu'il favorisoit par une
 fausse bienfiance, & estimant Henri
 IV qu'il outrageoit par politique. Gré-
 goire XIV, né sujet du roi d'Espagne,
 abusa encore plus que Sixte de l'au-
 torité pontificale. Il publia des mo-
 nitoires pour ordonner, sous peine
 d'excommunication, à toute sorte de
 personnes, de quitter le parti d'un
 roi *hérétique, relaps, persécuteur de
 l'église, excommunié, & privé de tous
 ses domaines*; (c'étoit le style ordi-
 naire.) Il envoya de l'argent & pro-
 mit des troupes aux ligueurs. En vain
 le roi ne cessoit de protester qu'il étoit
 prêt à se faire instruire, & que ses
 ennemis l'en empêchoient par une
 guerre opiniâtre. On ne daignoit avoir
 égard ni à ses raisons ni à ses promes-
 ses, & l'esprit de faction envenimoit
 l'aigreur du faux zèle.

À Rome & à Paris, on travailloit
 moins pour la religion que pour le
 roi d'Espagne. Cet ambitieux mo-
 narque se flattoit d'usurper la France,
 comme il s'étoit emparé du Portugal;

Politique de
Philippe II.

Insolence
des Seize.

il prétendoit y régner , ou du moins y faire régner sa fille. Comptant sur sa politique & ses trésors , il disoit déjà *ma ville de Paris , ma ville de Rouen* , &c. Les Seize entroient avec ardeur dans ses vues. Leur insolence croissoit tous les jours , jusqu'à vouloir maîtriser le duc de Mayenne. Furieux de ce que le parlement avoit renvoyé absous un particulier dont ils sollicitoient la mort , ils saisirent trois magistrats , entre autres le président Brisson , qui étoit alors à la tête du parlement ; ils les condamnèrent à être pendus , & les firent exécuter.

Mayenne
les réprime.

A la nouvelle de cet attentat ; Mayenne absent se hâte de revenir ; il dissimule quelques jours ; il livre enfin au supplice quelques-uns de ces furieux. Bussi-le-Clerc , le plus coupable de tous , devenu gouverneur de la Bastille , obtint la permission de se retirer. Ainsi fut détruite la tyrannie des Seize , faction composée de quelques curés fanatiques & d'un grand nombre de gens de la lie du peuple , aussi redoutable aux chefs de la ligue qu'à l'héritier de la cou-

ronne. Le curé Pelletier avoit eu le front de leur dire en pleine assemblée, avant l'exécution des trois magistrats : *C'est trop endurer, il faut jouer des couteaux.* Voilà comme des prêtres mêmes prétendoient défendre la cause de dieu ! Il s'étoit formé un troisième parti en faveur du jeune cardinal de Bourbon, fils du prince de Condé tué à Jarnac. Le roi découvrit l'intrigue, & l'étouffa en s'assurant de la personne du cardinal. Peu auparavant, il avoit fait une tentative inutile sur Paris. C'est ce qu'on appelle la *journée des farines.*

Le jeune
cardinal de
Bourbon.

Elisabeth & les princes protestans d'Allemagne lui ayant envoyé des troupes, il entreprit le siège de Rouen, l'un des boulevards de la ligue. On avoit dit des Parisiens qu'*ils savoient mieux jeûner que se battre.* Ce fut le contraire à Rouen. Villars-Brancas, parfaitement secondé par la garnison & les bourgeois, se défendit avec une valeur dont il y a peu d'exemples dans l'histoire. Henri IV s'exposa souvent comme un officier de fortune. Rosni l'invitant à se ménager : *mon ami, répondit-il, puisque*

Henri assié-
ge Rouen.

c'est pour ma gloire & pour ma couronne que je combats, ma vie & toute autre chose doivent être comptées pour rien. L'attaque & la défense étoient également vives; mais les rebelles auroient enfin succombé, si le duc de Parme n'étoit encore venu à leur secours.

1592.
Fancie déli-
vree la place.

Le roi marcha avec une partie de l'armée pour le combattre. Il fut blessé d'un coup de mousquet dans une action, où, suivi de quarante chevaux seulement, il affronta témérairement trente mille hommes. Les ennemis pouvoient le poursuivre & le prendre. Le duc de Parme, le croyant soutenu de toute sa cavalerie, manqua cette occasion décisive. On en murmura; sa prudence fut taxée de foiblesse. *J'avois pensé, dit-il pour sa justification, avoir affaire à un général d'armée, & non pas à un capitaine de chevaux-légers, tel que je connois maintenant le roi de Navarre.* Dupleffis Mornai écrivit au roi sur cette action: *Sire, vous avez assez fait l'Alexandre; il est tems que vous soyez Auguste. C'est à nous à mourir pour vous, & c'est-là notre*

gloire ; à vous, sire, de vivre pour la France, & j'ose vous dire que ce vous est devoir. Henri fut contraint de lever le siège de Rouen. Mais les revers n'étoient qu'un aiguillon pour exciter son courage.

Il poursuit le duc de Parme, engagé dans le pays de Caux. Ce général manquant de vivres, serré de près, malade d'une blessure, se voit à son tour dans un extrême péril. Il ne peut échapper qu'en passant la Seine à Caudebec, où elle est fort large. L'entreprise paroïssoit impossible. Le roi ne songea pas même à y mettre obstacle. Un pont de bateaux se trouve prêt, sans qu'il en ait le moindre soupçon. Les ennemis passent, détruisent le pont, & retournent vers Paris. On dit que le duc de Parme ayant envoyé demander au roi ce qu'il pensoit de sa retraite, il répondit brusquement qu'il ne se connoissoit point en retraite, & que la plus belle du monde lui paroïssoit une véritable fuite. Ce mot, échappé peut-être dans un premier mouvement, n'est pas digne d'un prince si éclairé, & si juste estimateur du mé-

Belle retraite de ce général.

rite. Péréfixe assure qu'il estima cette retraite plus glorieuse que deux batailles ; reconnoissant que le chef-d'œuvre d'un grand capitaine n'est pas tant de combattre & de vaincre, comme de faire ce qu'il a entrepris sans hasarder de combat.

Ambition
de Biron.

Selon le même auteur, le maréchal de Biron, intéressé à la prolongation de la guerre, négligea les moyens de faire périr l'armée Espagnole. Son fils lui demandant quelques troupes, pour une entreprise essentielle & inmanquable ; *quoi donc, maraud, lui dit le maréchal en jurant, nous veux-tu envoyer planter des choux à Biron?* Si Biron ne dit pas ce que l'historien lui fait dire, on peut présumer qu'il le pensa ; car il rapportoit tout à lui-même.

Suite de
la guerre.

Les affaires prenoient une meilleure face en Provence, où le duc de Savoie perdit toutes ses conquêtes. Lesdiguières avoit dissipé les troupes du pape. La ligue avoit perdu son héros, le chevalier d'Aumale, prince lorrain, tué en attaquant Saint-Denis. Mais le roi regrettoit aussi le brave & vertueux la Noue,

tué au siège de Lambale. Toutes les provinces étoient inondées de sang, les villes prises & reprises, les campagnes ravagées; une infinité de petits combats exterminoient la noblesse & dépeuploient le royaume. Le maréchal de Biron eut la tête emportée d'un coup de canon devant la ville d'Epèrnai. C'étoit le premier général de France, aussi prudent que brave, aussi distingué par son savoir que par ses exploits. Henri IV lui devoit beaucoup, & auroit été infiniment sensible à sa perte, si la hauteur & les prétentions de ce seigneur n'avoient un peu affoibli la reconnaissance de ses services.

Dans la crise violente de l'état, Paris étoit le centre des troubles. Il y avoit alors deux factions. Celle des Seize, considérablement déchue, vouée aux Espagnols, irritée contre Mayenne, vouloit pour roi le jeune duc de Guise, qui venoit de s'échapper de la prison où il avoit été mis après le meurtre de son père. Celle des Politiques, composée de gentils-hommes, de magistrats, des meilleurs bourgeois, ne demandoit pour

1593.
Différentes
factions à Paris.

reconnoître Henri IV, que de le voir soumis à l'église. Le duc de Mayenne, penchant aussi à la paix, se ménageoit habilement entre le roi d'Espagne, dont il ne pouvoit encore se passer, & le roi de France, dont il prétendoit tirer bon parti.

Assemblée
pour élire un
roi.

Les ligueurs zélés demandèrent une assemblée des états pour l'élection d'un roi. Clement VIII, qui suivoit les traces de Grégoire XIV, ordonna aux François de se réunir au plus tôt, & de disposer de la couronne. Mayenne assemble ces prétendus états généraux. Le légat du pape ose leur demander un serment de ne point se concilier avec le roi de Navarre, quand même il abjureroit l'hérésie. Les Espagnols de leur côté demandent l'abolition de la loi salique, & que l'infante d'Espagne soit déclarée reine de France. Comment des citoyens, des François, pouvoient-ils ne pas frémir à ces demandes? La superstition avoit donc changé la nature.

Le roi pense
à se faire ca-
tholique.

Jamais Henri IV ne se trouva dans de si cruelles perplexités. Un roi élu par les états auroit vraisemblable-

ment entraîné tous les catholiques. Ceux même de son parti murmuroient avec aigreur de sa persévérance dans une secte détestée. Il falloit se résoudre ou à soutenir éternellement la guerre, ou à changer de religion. Ce qu'il y avoit de plus sage parmi les huguenots lui conseilloient de se décider promptement. Le *canon* de la messe, disoient-ils, étoit le meilleur pour réduire les rebelles. Rosni, (depuis duc de Sully,) quoique sincèrement attaché au calvinisme, lui fit regarder cette démarche comme aussi juste que nécessaire. Quelques ministres protestans, plus modérés que les autres, applanirent les voies, en avouant qu'il pouvoit faire son salut dans l'église romaine. Si l'on en croit Daniel, il étoit déjà catholique au fond du cœur. De fortes raisons peuvent au moins en faire douter. Quoi qu'il en soit, (car dieu seul pénètre le fond des cœurs,) il promit de se faire instruire sans délai.

Alors les catholiques attachés à sa personne proposent des conférences à ceux de Paris. Le légat, les Espagnols & leurs partisans combattent

Conférences
de Surène.

en vain un projet si raisonnable. Ces conférences s'ouvrent à Surène. Les prélats ligueurs, l'archevêque de Lyon (d'Espinaç) à leur tête , y portent leurs préjugés contre le roi , affectant de révoquer en doute sa sincérité ; alléguant des preuves de son attachement à l'hérésie ; soutenant d'ailleurs qu'on ne pouvoit rien conclure sans le pape , qu'il avoit défendu de traiter avec un prince hérétique , & que l'obéissance due au chef de l'église devoit l'emporter sur tout le reste. L'archevêque de Bourges , Samblançai , réfute leurs chicanes par les vrais principes du droit des couronnes , & des libertés de l'église nationale. Il étoit facile de démontrer que l'intérêt de l'église universelle , comme celui de l'état , exigeoit en cette occasion une sage condescendance. Mais les zélateurs fougueux & obstinés ne voient point qu'ils ruinent la religion en se glorifiant de la soutenir. Les conférences produisirent peu d'effet.

Les Espagnols demandent la couronne pour l'infante.

Cependant l'ambassadeur d'Espagne insistoit sur l'élection de l'infante. Afin de parvenir à son but , il déclara que l'intention de Philippe étoit de

lui faire épouser le duc de Guise , qui seroit élu roi conjointement avec elle. Les Seize le desiroient ; le duc de Mayenne n'avoit garde d'y consentir. Au milieu de ces agitations , le parlement, *quoique captif & estropié*, (ce sont les termes de Péréfixe) *se ressouvenant de son ancienne vigueur*, rendit un arrêt pour le maintien des lois fondamentales du royaume , & « pour empêcher que , sous » prétexte de religion , la couronne » ne fût transférée en mains étrangères. » L'Espagnol déconcerté par cet arrêt , le fut bien davantage par la conversion de Henri IV.

Arrêt en faveur de la loi salique.

Après un ou deux jours de conférence avec des évêques , le roi fit son abjuration à Saint-Denis , entre les mains de l'archevêque de Bourges , & reçut de lui l'absolution de toutes censures. C'étoit le plus heureux événement qu'on pût désirer. Séga , évêque de Plaisance , légat depuis plusieurs années , au lieu d'y donner les mains , défendit , sous peine d'excommunication , d'assister à la cérémonie. Les Parisiens ne laissèrent pas d'y courir en fou-

Abjuration du roi.

le. On vit alors que leur haine pour la religion du roi ne s'étendoit point à sa personne. Mais il y avoit de ces hommes fanatiques par système, qui reviennent plus difficilement que le peuple. Le docteur Boucher, furieux ligueur, se déchaîna en chaire neuf jours de suite contre le monarque catholique. Plusieurs théologiens & prédicateurs déclamèrent, écrivirent avec un redoublement de frénésie. Cette année même, Henri courut risque d'être assassiné.

Attentat
contre sa per-
soane.

Un jeune batelier, nommé Barrière, en avoit formé le dessein. Découvert par un jacobin, & mis à la question, il nomma un capucin, un jésuite, un curé de Paris, & un autre prêtre, qui l'avoient, disoit-il, exhorté à cet attentat. Les maximes des ligueurs devoient produire tôt ou tard un parricide exécration. Barrière fut exécuté, & le roi ne permit point qu'on recherchât les complices.

Conduite
de Mayenne.

Mayenne signa une trêve de trois mois. Il promit néanmoins avec serment au légat, & de maintenir la ligue, & de ne point faire de paix. Sa politique cherchoit l'appui de la

cour de Rome. Pour s'en assurer, il fit recevoir par les états le concile de Trente, & le fit publier *sans restrictions ni modifications quelconques*: démarche aussi vaine que cette assemblée étoit illégale. Clément VIII se montrait toujours inflexible, au point de refuser audience à l'ambassadeur du roi. *Saint père*, lui dit un auditeur de Rote italien, *quand ce seroit le diable qui vous demanderoit audience, s'il y avoit espérance de le convertir, vous ne pourriez pas en conscience la lui refuser.* Malgré cet obstacle, les François rentrèrent peu à peu dans le devoir; la ligue perdoit son crédit & sa puissance. La satire *Ménippée* (1), qui parut alors, en la rendant ridicule, lui porta peut-être un coup mortel; car rien ne résiste au ridicule, lorsque la réflexion succède à la fureur des partis. Meaux, Pontoise, Orléans, Bourges, Lyon, se soumirent bientôt.

Et de Clément VIII.

La ligue tombe.

Le duc de Mayenne quitta Paris, ne s'y croyant plus en sûreté. Il en

1594.
Le roi entre à Paris.

(1) C'est un recueil de diverses pièces, publié par Nicolas Rapin.

avoit fait gouverneur le comte de Brissac, qui préféra le devoir de sujet à tout autre engagement, & qui vint à bout par sa prudence d'y introduire le roi sans tumulte & sans combat. Les Espagnols furent réduits à capituler. On les laissa sortir avec les honneurs de la guerre. Henri IV les regarda passer d'une fenêtre, & saluant les officiers avec bonté : *Messieurs*, leur dit-il, *recommandez-moi à votre maître ; mais n'y revenez plus.* Le légat, obstiné à ne point le voir, obtint la permission de se retirer, d'emmener même le curé Aubri & le jésuite Varade, que Barrière avoit chargés comme ses complices.

Le parlement
rétabli.

Il importoit surtout de rendre au parlement sa splendeur, & de raffermir la monarchie par l'autorité des lois. Les magistrats fidèles revinrent dans la capitale, ayant Achille de Harlai à leur tête. Les autres furent rétablis, à condition que les premiers auroient le pas sur eux. On ne vit dès-lors dans le parlement qu'un même esprit de patriotisme. Il cassa tous les arrêts, décrets & sermens faits depuis 1588, qui se trouve-

roient préjudiciables à l'autorité du roi & aux lois du royaume, comme ayant été extorqués par force ; il révoqua les pouvoirs donnés au duc de Mayenne & annulla les actes de la dernière assemblée de Paris sous le nom d'états généraux, &c. Tout ce que le fanatisme avoit inspiré parut condamné à l'oubli, grace au changement des conjonctures.

Si quelque chose eût été capable de réunir les cœurs de la nation, c'étoit la conduite du roi. On peut en juger par ce trait particulier. Lorsqu'il entra dans Paris, des sergens arrêtèrent le bagage de la Noue, pour dettes que son père avoit contractées au service de l'état. Ce gentilhomme très-digne de considération, se plaignit de la violence. Henri IV lui répondit publiquement : *la Noue, il faut payer ses dettes ; je paye bien les miennes ; & l'ayant tiré à part, il lui donna des pierreries à engager pour les effets qu'on avoit saisis.*

Conduite de
Henri IV.

Mais tant de bonté n'attiroit que foiblement les principaux seigneurs de la ligue. L'intérêt seul pouvoit

Les ligueurs
lui font acheter
leur soumission.

les ramener. Ils mirent au plus haut prix leur soumission ; preuve que la religion étoit le moindre motif de leur révolte. Villars rendit Rouen , en exigeant douze cent mille livres pour payer ses dettes , soixante mille livres de pension , outre la charge d'amiral & le gouvernement de plusieurs places. Selon les mémoires de Sulli , il en coûta trente-deux millions pour satisfaire la cupidité de ces hommes avides. Un autre prince auroit su éluder dans la suite des promesses arrachées par le besoin. Henri acquitta fidèlement les siennes , lorsqu'il se vit en état de les violer impunément.

Jean Chatel
attente sur la
vie.

Cependant l'esprit superstitieux de la ligue subsistoit encore. Des préjugés de religion , quelque atroces qu'ils puissent être , ne s'effacent qu'avec lenteur. L'attentat projeté par Barrière fut exécuté par Jean Châtel , fils d'un marchand de Paris , jeune homme susceptible de toutes les impressions du fanatisme. S'étant glissé dans une chambre parmi la foule qui environnoit le roi , il lui porta un coup de couteau à la gorge. Heureu-

lement, Henri se penchoit pour embrasser un seigneur. Le coup ne le blessa qu'à la lèvre, & lui rompit une dent. On arrête l'assassin. Il dit dans son interrogatoire que, se sentant coupable de grands péchés, il avoit cru éviter l'enfer par cette action; qu'il la croyoit juste & méritoire, parce que le roi n'étoit par réconcilié avec l'église, & devoit être réputé tyran; qu'il l'avoit entendu décider en plusieurs endroits, ainsi que chez les Jésuites où il avoit fait une partie de ses études. Il ajouta que ces pères l'avoient souvent introduit dans une *chambre de méditations*, pleine de figures effroyables de l'enfer, dont sans doute son imagination avoit été trop émue. On croyoit alors ces figures propres à imprimer au fond de l'ame les vérités éternelles, qui doivent y entrer par la foi & non par les sens.

Son interrogatoire.

Les jésuites étoient haïs d'une infinité de personnes considérables. Outre les protestans, dont ils faisoient gloire d'exciter la haine, (mais dont il eût mieux valu attirer la confiance, pour les ramener au sein de l'église,)

Haine pour les jésuites.

le parlement s'étoit toujours opposé avec vigueur à leur établissement ; les religieux qu'ils avoient comme supplantés ; les voyoient en général de mauvais œil ; l'évêque de Paris, Eustache de Bellai, avoit déclaré leur ordre contraire aux droits de la couronne & à ceux de l'épiscopat ; l'université ne leur pardonnoit pas le tort que la concurrence faisoit à ses collèges ; elle leur avoit suscité un grand procès, où Pasquier & Arnaud, célèbres avocats, attaquèrent leur institut par les mêmes moyens, à peu près, qui l'ont fait proscrire de nos jours. Les dépositions de Jean Châtel précipitèrent leur disgrâce.

Ce qui les faisoit paroître plus dangereux.

Il est certain qu'on pouvoit reprocher à la plupart des corps de Paris, tant ecclésiastiques que religieux, un zèle aveugle pour la cour de Rome, un attachement criminel pour le roi d'Espagne, & ces maximes détestables qui conduisoient au régicide. Mais on crut devoir faire un exemple sur des hommes plus attachés par état aux opinions ultramontaines, & plus capables par leurs intrigues, leurs talens & leurs emplois, par

leur régularité même, de les répan-
dre ou de les maintenir. La société
avoit trop contribué à la naissance
& aux progrès de la ligue, pour que
la chute de l'une ne fût pas funeste
à l'autre.

Le parlement chassa les jésuites
comme *corrupteurs de la jeunesse*,
perturbateurs du repos public, *enne-*
mis du roi & de l'état. Guignard,
bibliothécaire du collège, fut pendu
pour avoir gardé des écrits séditieux
dont il étoit l'auteur. Ils contenoient
les mêmes extravagances qui avoient
retenti jusques dans les chaires : *Jac-*
ques Clément a fait un acte héroïque,
inspiré par le Saint-esprit. Si on peut
guerroyer le Béarnois, qu'on le guer-
roye ; si on ne peut le guerroyer, qu'on
l'assassine, &c. Ce malheureux invo-
qua en vain l'amnistie générale. On
avoit ordonné de brûler tous les ou-
vrages écrits avant l'amnistie. En con-
trevenant à l'arrêt, il s'étoit exposé
à la peine, & on le jugea selon la
rigueur des lois. Les parlemens de
Bordeaux & de Toulouse retinrent
les jésuites. Celui de Paris, se fôn-
dant sur le motif de la sûreté du roi,

 1595.

On les ban-
nit du royau-
me.

n'avoit point observé à leur égard les formes ordinaires. C'est ce qui facilita leur rappel.

Négocia-
tions à Ro-
me.

Pour éloigner tout prétexte de révolte, on sollicitoit vivement à Rome l'absolution de Henri IV. Du Perron & d'Osat (depuis cardinaux) y travailloient avec autant de prudence que d'activité, tandis que la cour d'Espagne employoit son or à corrompre le sacré collège. Le cardinal Tolet, quoique jésuite & espagnol, seconda utilement les vœux des François. Le pape fut enfin ébranlé. Olivieri, auditeur de Rote, qui lui parloit librement, le frappa un jour par ces mots pleins de raison : *Clément VII perdit l'Angleterre pour avoir voulu complaire à Charles - quint : Clément VIII perdra la France s'il continue de vouloir complaire à Philippe II.* Rien n'étoit plus propre en effet que l'expérience des derniers schismes à tempérer l'extrême rigueur du pontife. Les cardinaux de la faction espagnole vouloient du moins des conditions conformes à leurs sentimens ; ils demandoient qu'on effaçât cette clause de l'arrêt rendu contre
Châtel,

Châtel, que le roi devoit être reconnu pour roi, quand même il n'auroit pas l'absolution du pape. Leur cabale ne prévalut pas sur l'intérêt manifeste de l'église.

Clement VIII accorda l'absolution d'une manière dont Henri parut content, & Rome en témoigna une joie extraordinaire. Le roi s'obligeoit à faire publier & exécuter le concile de Trente, excepté dans les choses, s'il en avoit de telles, qui pourroient troubler la tranquillité publique. Il devoit, à moins qu'il n'y eût empêchement légitime, dire le chapelet tous les jours; les litanies le mercredi; le rosaire le samedi; entendre tous les jours la messe. Il devoit se confesser & communier en public pour le moins quatre fois l'an, bâtir un couvent dans chaque province, &c. Ces pratiques ou pénitences étoient peu de chose, en comparaison de l'humiliante cérémonie que subirent pour lui ses ambassadeurs, en recevant à genoux des coups de verge de la main du pontife.

Ab-solution
du roi par le
pape.

Le roi pour-
suit Mayen-
ne.

Combat
de Fontaine-
Françoise.

Du petit nombre de seigneurs qui persiftoient dans la rebellion , le duc de Mayenne étoit le plus dangereux & le plus coupable. Le roi va l'attaquer dans son gouvernement de Bourgogne. Il y trouve une armée d'Espagnols sous les ordres du connétable de Castille. Ayant été reconnoître l'ennemi à la tête de trois cents chevaux , il rencontre tout-à coup l'armée entière. On l'attaque brusquement. *A moi* , s'écrie t-il , & *faites comme vous m'allez voir faire*, Jamais il ne courut tant de risque , & ne montra tant de valeur qu'en cette journée de Fontaine-françoise. Le général espagnol ne voulant point hasarder de bataille , & persuadé , comme autrefois le duc de Parme , que le roi ne s'exposoit pas de la sorte sans être soutenu de la plus grande partie de ses troupes , se retire avec précipitation , vaincu par une poignée de combattans. Henri IV disoit qu'auparavant il avoit combattu pour la victoire , mais que dans cette occasion il l'avoit fait pour la vie. Il accorda une trêve au duc de

Mayenne. La paix fut conclue l'année suivante.

Cet illustre chef de parti, qu'on ne vouloit pas pousser à bout, obtint des conditions plus avantageuses qu'il ne devoit l'espérer. La bonté & la politique du roi le ramenèrent au devoir. Comblé de caresses quand il vint lui rendre ses hommages, il assura que c'étoit alors seulement que son souverain l'avoit vaincu. Mayenne étoit extrêmement replet. Henri IV l'ayant lassé à plaisir dans une partie de promenade : *mon cousin*, lui dit-il en riant, *voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie*. Le duc fut désormais un sujet fidèle. Tout le royaume rentra dans l'obéissance, excepté le parti qu'avoit en Bretagne le duc de Mercœur, l'un des princes de la maison de Lorraine, si féconde alors en hommes redoutables aux rois de France.

Mais le duc d'Epéron, esprit hautain & ambitieux, gouverneur de Provence où il avoit servi utilement, excitoit dans cette province par son despotisme un soulèvement funeste. Les choses allèrent si loin, qu'après

1596.
Mayenne
soumis.

Insolence &
révolte du
duc d'Epér.
non.

d'inutiles efforts pour l'engager à se démettre de sa place, un envoyé de Henri lui déclara qu'il eût à le faire, ou que le roi viendrait lui-même l'en chasser. *Qu'il vienne*, dit insolemment le duc, *je lui servirai de fourrier, non pas pour lui préparer les logis, mais pour brûler ceux qui seront sur son passage.* Il se révolta, se soutint quelque tems à main armée contre le duc de Guise, nouveau gouverneur. Vaincu, mais toujours à craindre, il obtint aisément sa grace. Les Provençaux lui firent présent de cinquante mille écus pour accélérer son départ, & le roi lui accorda le gouvernement du Limousin.

Les Espa-
gnols pren-
nent Calais.

Henri avoit enfin déclaré la guerre à Philippe II, le principal moteur des troubles civils; & cette guerre fut dans les commencemens malheureuse. Les Espagnols s'étoient emparés de Cambrai. Ils firent une conquête plus importante, en prenant Calais & Ardres. Un excellent officier françois, nommé de Rosne, leur procura cet avantage par une fatalité singulière. Résolu de rentrer

au service du roi , il traitoit secrètement avec la cour. Les ennemis l'ayant découvert , pour éviter la mort qu'on lui préparoit , & pour dissiper leurs soupçons à force de services , il offrit de faire le siège de ces deux places , auquel ils n'osoient penser eux-mêmes. Le roi sollicita le secours d'Elisabeth. Elle avoit paru très sensible à son changement de religion , & lui avoit fait des reproches d'une démarche , qu'elle eût sans doute imitée en pareilles circonstances. Son ambassadeur promit néanmoins des efforts pour sauver Calais , à condition qu'on remettroit la place aux Anglois , jusqu'au paiement des sommes que la reine avoit prêtées. La noble fierté du monarque ne pouvoit souscrire à cette proposition. Il refusa en disant que *s'il avoit à être mordu , il aimoit autant l'être d'un lion que d'une lionne.*

Conduite
d'Elisabeth
envers Henri
IV.

Pressé par le besoin & dépourvu de moyens , il convoque à Rouen une assemblée de *notables* , pour subvenir aux nécessités du royaume. Là il prononce ce discours , qu'on ne peut lire sans une tendre admiration.

Assemblée
d: Rouen.
Discours
du roi.

Si je faisois gloire de passer pour excellent orateur , j'aurois apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté. Mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler. J'aspire au glorieux titre de libérateur & de restaurateur de la France. Déjà , par la faveur du ciel , par les conseils de mes fideles serviteurs , & par l'épée de ma brave & généreuse noblesse , (de laquelle je ne distingue point mes princes , la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous possédions ,) je l'ai tirée de la servitude & de la ruine. Je desire maintenant la remettre en sa première force & en son ancienne splendeur. Participez , mes sujets , à cette seconde gloire , comme vous avez participé à la première. Je ne vous ai point apelés , comme faisoient mes prédécesseurs , pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés : je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils , pour les croire , pour les suivre , en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains (1). C'est une

(1) Gabrielle d'Estrées , sa maîtresse , lui

envie qui ne prend guère aux rois , aux barbes grises , & aux victorieux comme moi ; mais l'amour que je porte à mes sujets & l'extrême desir que j'ai de conserver mon état, me font trouver tout facile & honorable. L'assemblée témoigna beaucoup de zèle , & fit peu de chose. Elle ne proposa que des moyens chimériques pour remédier aux maux de l'état.

Un vice radical , auquel le roi n'avoit encore pu remédier , la mauvaise administration des finances , rendoit inutiles les meilleurs desseins. Le roi écrivit à Sulli , pendant la guerre contre l'Espagne : *Je suis fort proche de mes ennemis , & n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre. Mes chemises sont toutes déchirées , mes pourpoints troués au coude ; & depuis deux jours je dîne chez les uns & chez les autres , parce que mes pourvoyeurs n'ont plus moyen de rien fournir pour ma table.* On le-

Mauvais état
des finances.

ayant dit qu'elle étoit surprise de ce qu'il avoit parlé de se mettre en tutelle. *Ventre-saint-gris* , répondit-il , *il est vrai ; mais je l'entends avec mon épée au côté.*

voit cent cinquante millions sur le peuple, & le trésor royal en recevoit environ trente.

Et les font
cei fices à
Sulli,

Béthune, marquis de Rosni, si célèbre sous le nom de duc de Sulli, étoit né heureusement pour Henri IV & pour la France. Les talens militaires, les talens politiques, réunis au plus haut degré dans sa personne à l'héroïsme, à la probité & à toutes les vertus du citoyen, en faisoient un de ces hommes rares qui immortalisent la gloire de leur patrie. Dès sa jeunesse, il avoit mérité l'estime & l'amitié de son maître. Après avoir prodigué pour lui son sang & sa fortune, il devoit tirer le royaume de l'état affreux où les guerres civiles l'avoient réduit. Le roi lui confia les finances : tout changea de face.

Et puis de son
ministere.

Les concussions cessèrent, l'avarice des seigneurs & des financiers fut réprimée, l'ordre rétabli par-tout, l'argent des peuples porté directement au trésor & consacré au bien public, les emprunts faits avec sagesse, les dettes acquittées fidèlement. Une féconde économie enrichit le prince & le royaume. En un mot, dans l'in-

tervalle de quinze ans que dura le ministère de Sulli, malgré la diminution considérable des tailles & d'autres impôts, & le paiement de toutes les dettes, les revenus de la couronne augmentèrent de quatre millions. Et dans quelles circonstances ! Mais aussi quel roi & quel ministre !

Reprenons la suite des événemens. Les Espagnols s'emparèrent d'Amiens par surprise, tandis que les bourgeois étoient au sermon. Ceux-ci s'étoient malheureusement obstinés à vouloir garder leur ville ; imprudence qui leur coûta cher. Sous un autre règne, cet accident auroit pu produire une révolution. Le danger menaçoit Paris ; la terreur se répandoit de toutes parts. Le roi en fut d'autant plus inquiet, que les calvinistes lui donnoient eux-mêmes beaucoup d'inquiétude. Les uns étoient indignés de sa conversion, les autres jaloux des graces que les catholiques, les ligueurs mêmes obtenoient ou arrachotent de lui. Non contents de la liberté de conscience qu'on leur avoit accordée, & que les catholiques sages

1597.
Les Espagnols prennent Amiens.

Mouvements des calvinistes.

jugeoient nécessaire, ils vouloient des prêches dans tout le royaume; ils demandoient qu'on leur fournît de l'argent, soit pour l'entretien des garnisons de leurs villes de sûreté, soit pour les appointemens de leurs ministres. Des assemblées séditieuses, des entreprises insolentes contre l'autorité royale, faisoient craindre de leur part une prochaine révolte. Les diguières, quoique attaché à leur secte, leur reprocha une conduite si contraire aux devoirs de citoyens. Mais Henri IV ne put s'empêcher de les satisfaire.

Amiens re-
pris par le
roi.

Son grand objet étoit alors de recouvrer la capitale de la Picardie. Il osa l'entreprendre sans le secours des calvinistes; tant leur assemblée de Saumur se montroit indocile à ses demandes. *C'est assez faire le roi de France*, dit-il un jour, *il est tems de faire le roi de Navarre.* Il court assiéger Amiens, & donner de nouvelles preuves de vaillance. Une armée espagnole, arrivée des Pays-bas, se retire sans avoir osé attaquer ses lignes. La garnison capitule après une résistance vigoureuse. Le commandant

dit au vainqueur qu'il remettoit cette ville à un roi soldat, puisqu'il n'avoit pas plu à son maître de la secourir par des capitaines soldats. Nul seigneur ne s'étoit autant distingué au siège que le maréchal de Biron, fils de celui dont nous avons raconté la mort. Henri, toujours attentif à exciter & à récompenser le mérite, fit son éloge par un de ces traits ingénieux qui se gravent dans la mémoire des hommes. Le prévôt des marchands & les échevins de Paris étant venus le complimenter à son retour : *Messieurs*, leur dit-il, *voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis & à mes ennemis.*

Louange
qu'il donne à
Biron.

Il restoit à soumettre le duc de Mercœur, toujours révolté dans son gouvernement de Bretagne, où le roi n'avoit point encore paru. Il y alla enfin. Les villes s'empresèrent à le recevoir, & le duc fut trop heureux d'obtenir la paix, en donnant sa fille, héritière de tous ses biens, au jeune duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV & de Gabrielle d'Estrées.

Pendant ce voyage, les calvinistes obtinrent l'édit de Nantes, si favo-

1598.
La Bretagne
soumise.

Edit de
Nantes.

nable à leur parti. Liberté entière de conscience , exercice public de leur religion dans plusieurs villes , faculté de posséder toutes sortes de charges & d'emplois , places de sûreté pour huit ans , quarante cinq mille écus par an pour l'entretien des ministres : c'étoit plus qu'on ne leur avoit jamais accordé. Leur penchant à la révolte & la nécessité de prévenir de nouveaux troubles , déterminèrent le roi à cette démarche. Le clergé, la Sorbonne , l'université , les prédicateurs, se récrièrent contre lui. Il trouva beaucoup de résistance de la part du parlement ; mais ses raisons l'emportèrent.

Raisons
pour le faire
enregistrer.

La religion catholique , dit-il aux magistrats , ne peut être maintenue que par la paix ; & la paix de l'état est la paix de l'église..... Je ressemble au berger qui veut ramener ses brebis en la bergerie avec douceur..... Il ne faut plus faire de distinction de catholiques & de huguenots : il faut que tous soient bons François , & que les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie.... Quand on faisoit des édits contre ceux

de la religion , lorsque j'étois avec eux , je faisois des caprioles ; je disois : loué soit Dieu ! car tantôt nous aurons quatre mille hommes , & tantôt six mille. Et nous les trouvions enfin , car ceux qui étoient dispersés auparavant , étoient contraints de se réunir..... Si j'avois envie de ruiner la religion catholique , vous ne m'en sauriez empêcher. Je ferois venir vingt mille hommes , je chasserois d'ici ceux qu'il me plairoit ; je dirois : messieurs les juges , il faut vérifier l'édit , ou je vous ferai mourir. Mais alors je ferois le tyran , &c.

On voit par ces morceaux du discours de Henri IV , qu'il ne séparoit point les intérêts de la religion de ceux de l'état. Si dès le commencement des troubles , les mêmes maximes avoient prévalu , l'hérésie eût-elle servi de prétexte aux emportemens de la ligue ? La ligue eût-elle fini par augmenter les avantages de l'hérésie ? L'expérience est la boussole d'un sage gouvernement ; & quiconque réfléchit sur les événemens de tous les siècles , sentira combien , dans les querelles ecclésiastiques , une mo-

Conséquence
à tirer de ces
raisons.

dération circonspecte est préférable à une dangereuse violence.

Traité de
Vervins.

Le traité de Vervins avec le roi d'Espagne acheva de rétablir la tranquillité du royaume. Il ne pouvoit être plus honorable. Les Espagnols rendirent tout ce qu'ils avoient pris en Picardie ; Henri IV ne rendit rien. Peu après, mourut Philippe II. Sa politique avoit agité sans fruit l'Europe entière. La Hollande soustraite à sa domination, la France délivrée de ses injustices, cinq mille cinq cent millions d'or dissipés en projets infructueux, prouvent qu'avec toute sa puissance il ne fut ni un grand roi ni un grand homme. (1) Son zèle affecté contre le protestantisme, qui ne l'empêchoit pas d'animer les protestans contre les catholiques au gré de ses intérêts, lui attira plus

Mort de
Philippe II.

(1) Ecrivain à Henri IV, il se donnoit des titres sans fin. La réponse du roi fut signée, *Henri, bourgeois de Paris*. François I avoit de même tourné en ridicule la vanité de Charles-Quint, en signant, *François, premier gentilhomme de France, seigneur de Vannes & de Gentils*.

de haine que de gloire. On l'appela le *démon du midi*. La religion auroit dû le rendre plutôt un ange de paix. La monarchie espagnole languit sous Philippe III son successeur.

Il est triste de ne pouvoir dissimuler les foiblesses des grands hommes ; mais leurs fautes mêmes doivent être des leçons pour le genre humain. Henri IV, en triomphant de ses ennemis, étoit dominé par l'amour. Gabrielle d'Etrées, duchesse de Beaufort, l'avoit tellement captivé, qu'il pensa, dit-on, à la faire reine. Depuis long-temps il vivoit séparé de sa femme Marguerite de Valois, dont la conduite dès le commencement du mariage avoit mérité de grands reproches. Une antipathie mutuelle les divisoit sans retour. L'un & l'autre desiroient le divorce & le sollicitoient à Rome, fondés sur ce que leur mariage avoit été forcé, & qu'ils n'avoient pas eu les dispenses nécessaires. Une mort soudaine enlève la belle Gabrielle. Le roi devient éperdûment amoureux de Henriette d'Entragues, fille d'une maîtresse de Charles IX. Elle irrita adroitement sa pas-

Amours de
Henri IV.

Gabrielle
d'Etrées.

Promesse de
mariage à
mlle. d'En-
tragues.

sion , & lui déclare qu'elle ne peut la satisfaire sans une promesse de mariage. La promesse étoit signée. Sulli la déchire. Henri IV la montre à Sulli , (1) & lui demande conseil. Ce courageux ministre prend le papier , le déchire pour toute réponse. *Comment morbleu* , s'écrie le roi en colère , *je crois que vous êtes fou !* Sulli répond froidement : *il est vrai, sire , je suis fou , & je voudrois l'être si fort que je fusse le seul en France.* Il ne douta point de sa disgrâce. Quelques jours après , il fut fait grand-maître de l'artillerie. Son zèle parut encore mieux récompensé par la résolution que prit le roi , de conclure un autre mariage. Les commissaires du pape ayant prononcé la sentence de divorce , il épousa Marie de Médicis , qui lui donna Louis XIII.

Sulli la déchire.

Catherine de Rohan.

Parmi les femmes qu'il aima , une du moins mérite d'être célébrée dans l'histoire. Catherine de Rohan répon-

(1) La terre de Sulli ne fut érigée en duché-pairie que plusieurs années après. Mais il faut donner à Rosni le nom sous lequel il est si célèbre.

dit à ses déclarations d'amour : *Je suis trop pauvre pour être votre femme, & de trop bonne maison pour être votre maîtresse.*

Dans le tems que la galanterie sembloit l'enchaîner, il poursuivit avec vigueur ses droits sur le marquisat de Saluces, dont le duc de Savoie s'étoit emparé sous le dernier règne. Ce prince habile & rusé vint en France comme pour traiter avec le roi, se flattant, ou de conserver par adresse le fruit de son usurpation, ou de former un parti des mécontents du royaume. Mais il avoit affaire au monarque le plus prudent & le plus ferme. Henri, en le comblant d'amitiés, pressoit toujours la restitution de Saluces. Le duc promit, se retira, & manqua de parole. Aussitôt la guerre fut déclarée, la Savoie & la Bresse conquises en trois mois. L'ennemi fit la paix, & céda la Bresse & le Bugei pour le marquisat de Saluces. Selon quelques historiens, Lefdiguieres dit que le roi avoit conclu cette paix en marchand, & le duc de Savoie en prince. Mais outre que l'échange étoit avantageux, (Saluces

1600.
Guerre avec
le duc de Savoie.

La Bresse
& le Bugei
pour Saluces.

n'étant guère qu'une occasion de dépenses ,) le roi préféroit la solide gloire à des chimères de vanité. Il avoit plus à cœur de guérir les maux de la France , que de s'ouvrir un passage en Italie. D'ailleurs , un levain de révolte fermentoit dans quelques esprits remuans , & il importoit de finir la guerre pour les contenir.

Dispute
entre du Perron & Mornai.

On vit pendant ces démêlés politiques une dispute singulière de religion , entre deux hommes qui n'étoient point faits pour se mesurer ensemble. Duplessis-Mornai , grand homme de guerre , grand négociateur , calviniste également zélé pour sa secte & pour son roi , (on le nommoit le pape des huguenots ,) ayant publié un livre contre la messe ; l'évêque d'Evreux , du Perron , s'engagea hautement à prouver qu'il y avoit plus de cinq cents passages falsifiés dans ce livre. L'auteur accepta le défi. Le roi nomma des juges , & voulut assister aux conférences , avec une nombreuse assemblée. Vérifier une multitude de passages amassés par des compilateurs , gens ordinairement peu exacts , comme l'observe

Mezerai, & ne se souciant pas de fournir de bons matériaux, pourvu qu'ils en fournissent quantité, étoit une entreprise trop hasardeuse pour le calviniste, qui ne s'étoit point donné la peine d'examiner les originaux. Du Perron eut tout l'avantage dans la dispute. Elle devoit recommencer les jours suivans. Une maladie soudaine, causée peut-être par le chagrin, tira Mornai de ce mauvais pas. Durant la conférence où il fut accablé par son adversaire, le roi dit à Sulli: *Hé bien, que vous en semble, de votre pape?—Il me semble*, répondit-il, *qu'il est plus pape que vous ne pensez; car ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à monsieur d'Evreux?* Le chapeau rouge fut en effet la récompense de l'évêque.

Du Perron
vainqueur &
cardinal.

Ces deux antagonistes, au jugement de M. Huet, avoient plus de réputation l'un & l'autre que de savoir. Leur rang contribuoit sans doute beaucoup à cette réputation. Ce qui ne seroit pas remarqué dans un simple particulier, est souvent admiré dans un homme en place, dont la

Jugement
sur ces anta-
gonistes.

gloire en ce genre dépend beaucoup de ceux qu'il emploie. Le cardinal du Perron, dans son Rituel d'Evreux, donne la bulle *In cæna Domini* pour règle de pénitence. Si on le juge par là, on n'aura pas une grande idée de sa doctrine.

Sédition
calmée.

Quelque zèle qu'eût Henri IV pour le soulagement des peuples, il étoit impossible, après des agitations si violentes, de jouir d'une parfaite tranquillité. Un impôt octroyé par l'assemblée des notables, tenue à Rouen, excitoit des murmures; les murmures produisirent des séditions du côté de la Loire. La présence du roi, qui se rendit à Poitiers, ses bontés, ses promesses, eurent bientôt calmé les esprits. Dès qu'il vit qu'on respectoit l'autorité, il signala sa bienveillance, en supprimant cet impôt.

~~1602.~~

1602.
Crime du
maréchal de
Biron.

La perfidie du maréchal de Biron lui causa des chagrins bien plus cruels. Ce seigneur avoit hérité des vices, comme des talens militaires de son père. Il passoit pour le plus grand général du royaume; il étoit tout couvert de cicatrices, glorieuses mar-

ques de sa valeur ; mais une ambition démesurée , un orgueil , une arrogance insupportable ternissoient sa gloire. L'amitié & les graces du roi ne firent qu'un ingrat. Lorsque le duc de Savoie vint en France , le maréchal se lia étroitement avec lui , malgré l'avis de son maître qui lui dit un jour : *ne laissez point approcher cet homme-là de vous ; c'est une peste ; il vous perdra.* Ses intrigues continuèrent. Il avoit traité avec le duc & avec l'Espagne. Le roi , ayant des preuves certaines de la conjuration , fit tous ses efforts , dans des entretiens particuliers , pour engager Biron à reconnoître son crime , résolu de pardonner au repentir. La fierté hautaine & inflexible du coupable l'obligea malgré lui de faire un exemple. Biron fut arrêté & jugé ; le parlement le condamna à perdre la tête. Cet homme si intrépide dans les combats , devint foible & furieux aux approches du supplice. Il eut la double honte d'avoir mérité la mort , & de ne savoir pas mourir. *Qu'on ne m'approche pas ,* s'écria-t-il en jurant sur l'échafaud ; *si l'on me met en sou-*

Son obstination le perd.

Il meurt avec foiblesse.

gue , j'étranglerai la moitié de ce qui est ici. Le duc de Bouillon avoit eu part à ses complots. On le pressa en vain de revenir à la cour. Son génie remuant méditoit de nouvelles entreprises qui éclatèrent bientôt.

1603.
Mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre.

Elisabeth , reine d'Angleterre , venoit de mourir âgée de 69 ans , laissant à Jacques I son royaume enrichi par le commerce , & redoutable aux étrangers par sa marine. Elle apprit aux souverains que l'autorité , maniée avec sagesse , peut maintenir le calme dans un état , malgré la diversité des religions ; mais tous les siècles lui reprocheront la mort de Marie Stuart. Henri IV perdoit une alliée dont il avoit tiré de grands secours. Le nouveau roi , le premier qui ait réuni l'Angleterre , l'Irlande & l'Ecosse , pouvoit influencer beaucoup dans les affaires de l'Europe. Sulli fut envoyé en ambassade pour le mettre dans les intérêts de la France. Il triompha des intrigues de l'Espagne , de la mauvaise volonté du ministère anglois , & conclut une ligue défensive en faveur des Provinces-unies , toujours en guerre avec

Traités avec l'Angleterre & avec les Suisses.

les Espagnols. On avoit aussi renouvelé l'alliance avec les Suisses. Ces sages mesures mettoient le royaume en sureté.

Depuis long-temps le pape sollicitoit le rétablissement des jésuites. C'étoit, selon toute apparence, une des conditions secrètes de l'absolution du roi. Le P. Cotton, par son esprit, sa souplesse, ses manières insinuanes & ses sermons, vint à bout de gagner les bonnes grâces de Henri, & ne perdit pas de vue les intérêts de la société (1). Sulli, moins comme protestant que comme ministre d'état, ne vouloit point des jésuites, insistant en particulier sur leur zèle pour la maison d'Autriche, & sur leur obéissance aveugle pour un général étranger. Mais il se rendit à cette raison de son maître ; que, » s'ils étoient capables de mauvais » desseins, on auroit moins à crain-

Rétablis-
sement des jésu-
sultes.

(1) On disoit communément : *Notre roi est un bon prince, il aime la vérité ; mais il a du coton dans les oreilles.* (*Longue-ruana.*)

» dre en les captivant par des bien-
 » faits , qu'en les aigrissant par des
 » rigueurs. « L'édit de rappel fut en-
 voyé au parlement. Le premier pré-
 sident de Harlai y opposa des remon-
 trances capables d'ébranler le monar-
 que , s'il avoit été moins ferme dans
 ses résolutions. Il répondit par un dis-
 cours fort honorable aux jésuites , &
 ordonna l'enregistrement.

A quelles
 conditions.

Un des articles de l'édit porte qu'il
 y auroit toujours à la cour un reli-
 gieux de cet ordre , en qualité de
 prédicateur du roi , pour répondre
 de la conduite de ses confrères. Cette
 condition , qui paroissoit humiliante
 , devint la principale source de
 leur pouvoir. Chargés de la confi-
 science des princes , habiles à profiter
 des conjonctures , ils acquirent bien-
 tôt ce dangereux crédit , peu compa-
 tible avec la simplicité religieuse , &
 plus propre à faire beaucoup d'enne-
 mis secrets que beaucoup de parti-
 sans déclarés. On ne pardonne point
 à des hommes voués à l'obéissance ,
 l'envie ou le pouvoir de dominer.
 Un seul intrigant , un seul ambitieux
 dans ce corps , pouvoit attirer la
 haine

haine publique à ceux que leurs talens & leurs vertus rendoient respectables.

Nous sommes parvenus aux belles années du regne de Henri IV. Tout le royaume recueillit au sein de la paix les fruits d'un gouvernement plein de sagesse. La justice, l'économie, les arts, le commerce, l'agriculture, réparèrent sensiblement les anciens malheurs. Trois cent trente millions de dettes, qui, en feroient huit cent deux de notre monnoie d'aujourd'hui, n'effrayoient point le zèle du surintendant.

Le royaume
florissant.

En 1607 il avoit déjà acquitté quatre-vingt-sept millions. Les financiers engloutissoient auparavant les revenus de l'état, dont il n'entroit qu'une cinquième partie dans le trésor. Sulli eut besoin de toutes ses lumières pour approfondir leurs manœuvres, & de tout son courage pour les réprimer. Ces harpies avoient beaucoup de crédit à la cour. Les grands profitoient de leurs déprédations. Le surintendant ne craignoit point de se faire des ennemis, pour servir le roi & la patrie. Ils travaille-

Adminis-
tration de
Sulli.

rent à le perdre, & peu s'en fallut qu'ils n'y réussissent; car il n'y a rien, dit-il, dont il soit plus difficile de se défendre que d'une calomnie travaillée de main de courtisan. Déjà presque disgracié, un entretien qu'il eut avec le roi dissipa enfin les nuages. Son génie infatigable trouvoit des ressources pour tous les besoins. Il favorisa le commerce, mais il donna ses premiers soins à l'agriculture. Le roi, en épargnant les finances, trouva encore de quoi élever de superbes édifices. La galerie du Louvre & le pont neuf sont ses ouvrages. Il commença le canal de Briare, qui joint la Seine à la Loire.

Parmi tant de soins, également nobles & utiles, sa malheureuse foiblesse pour les femmes lui attira de nouveaux chagrins. Henriette d'Entragues, qu'il avoit fait marquise de Verneuil, conservoit trop d'empire sur son cœur. La reine Marie de Médicis en étoit cruellement blessée, & le désoloit par des manières choquantes. Ce grand prince éprouvoit comme tant d'autres toute l'amertume des passions. D'En-

 1605.

Conspiration
de d'Entragues.

tragues le père & la marquise de Verneuil portèrent l'ingratitude jusqu'à conspirer contre lui, voulant faire valoir la promesse de mariage qu'il avoit eu l'imprudence de donner. Le comte d'Auvergne étoit de la conspiration, que le président Henault dit avoir été conduite par un capucin, confesseur de la marquise. On instruisit leur procès, on les condamna, & ils obtinrent leur grace.

D'un autre côté, le duc de Bouillon, quoique redevable à Henri IV de son mariage, avec l'héritière de Sedan, travaille à soulever les huguenots. Le roi ne gagnant rien par la douceur, prend la résolution d'employer la force. Il part avec des troupes. Le duc s'humilie, & livre Sedan, qui lui est rendu presque aussitôt.

Le différent de la république de Venise avec Paul V, fournit au roi une nouvelle matière de gloire. Ce pape voulut exercer en Italie l'ancien despotisme de la cour de Rome. Les Vénitiens avoient défendu de bâtir des monastères, & d'aliéner des biens aux gens d'église, sans la permission du sénat; ils avoient fait exécuter un

Le duc de Bouillon réprimé.

1606.
Querelle des Vénitiens avec le pape.

moine & emprisonner deux ecclésiastiques, coupables de crimes énormes. Paul V regarda ces actes d'autorité comme des attentats contre dieu & contre l'église. Ses menaces, ses ordres, ne furent point écoutés; l'intérêt des citoyens parut préférable aux prétentions de Rome. Le pape irrité lança l'excommunication sur le doge & sur le sénat, & un interdit général sur la république. Les jésuites, les théatins, les capucins, crurent devoir s'y soumettre. Les premiers, qu'on craignoit plus que les autres, furent bannis à perpétuité.

Henri
médiateur.

Tout annonçoit une guerre. Le pape s'y préparoit pour soutenir ses censures, les Vénitiens pour soutenir les droits de la république. Henri IV, en prince véritablement chrétien, offrit sa médiation. Depuis long tems la cour de France étoit sans crédit à Rome; celle d'Espagne y dominoit. Cependant il eut la gloire d'être choisi pour médiateur, & de terminer le différent. Les Vénitiens plièrent en suspendant l'exécution de leurs lois, & en remettant les deux

prisonniers entre les mains d'un délégué du poutife; mais Paul V ne put obtenir le rétablissement des jésuites, l'un des objets qu'il avoit le plus à cœur. On ne les rappela qu'environ cinquante ans après, & ils se sont toujours senti à Venise de leur ancienne disgrâce.

Le titre de pacificateur, plus digne d'un grand prince que celui de conquérant, étoit alors réservé au roi de France. Il ménagea le premier traité entre l'Espagne & les Provinces unies. Une guerre furieuse, qui duroit depuis quarante ans, sembloit les rendre irréconciliables. D'un côté, le prince d'Orange, Maurice, vouloit la continuer pour son intérêt particulier, tandis que le sage Barneveldt en desiroit la fin pour le bien de la patrie; de l'autre, les Espagnols traitant toujours les Hollandois de rebelles, étoient fort éloignés de les satisfaire.

Le président Jeannin, ambassadeur en Hollande, remplit les vues bienfaisantes de Henri IV par un prodige de négociation. Il mania si habilement les esprits, que tous les obstacles disparurent. Philippe III conclut avec

Il ménage un traité entre l'Espagne & la Hollande.

1609.
Les Hollan-
dois recon-
nus indépen-
dants.

Leurs mœurs
frugales.

les Etats une trêve de douze ans, les reconnoissant pour *états & provinces libres*, sur lesquels il ne prétendoit rien. Ainsi furent établies authentiquement leur liberté & leur souveraineté. Ils en étoient redevables à leur courage, à la tyrannie du gouvernement espagnol, & à la protection de la France. Rapportons un fait qui peint les mœurs de ces indomptables républicains. On raconte que les ambassadeurs d'Espagne allant à la Haie en 1608, rencontrèrent les députés de la république, assis sur l'herbe pour prendre leur repas. Chacun d'eux avoit apporté ses provisions. C'étoit du pain, du fromage & de la bière. A cette vue, les Espagnols saisis d'étonnement s'écrièrent : *voilà des gens qu'on ne sauroit vaincre, & avec lesquels il faut nécessairement faire la paix.*

Évasion du
prince de
Condé.

Rien ne manquoit au bonheur & à la gloire du roi, que de surmonter la plus dangereuse des passions. Le jeune prince de Condé venoit d'épouser la fille du maréchal de Montmorenci. Les charmes de cette princesse trappèrent vivement Henri IV. Il ne

dislimula point son penchant, & s'attira un nouveau chagrin. Tout à-coup le premier prince du sang disparoît, & emmène sa femme à Bruxelles, où la cour d'Espagne ne manque pas de lui offrir toute sorte d'avantages. Le roi en fut extrêmement affligé; mais plus il avoit à se reprocher les fautes de l'amour, plus il les effaçoit par les soins du gouvernement & par de grandes entreprises.

Il devoit bientôt porter la guerre en Allemagne. La maison d'Autriche y disputoit à celle de Brandebourg & de Neubourg la succession de Clèves & de Juliers. En soutenant les droits de ses alliés, il faisoit l'occasion d'abaisser la puissance autrichienne, & de la resserrer dans de justes bornes. C'étoit-là sans doute l'objet de son armement. On voit dans les mémoires de Sulli, qu'il avoit conçu le grand projet de former, de quinze dominations de l'Europe, un corps appelé la *république chrétienne*, qui auroit ses lois, son conseil, ses armées, & dans lequel on maintiendrait l'équilibre, en s'unissant contre ceux qui voudroient

Projet contre la maison d'Autriche.

Idée pour la paix perpétuelle.

le rompre. Projet admirable en théorie, mais dont l'exécution devoit paroître trop chimérique, pour qu'un prince éclairé se flattât d'en venir à bout. On ne peut douter au contraire que la maison d'Autriche ne fût menacée d'une révolution presque inévitable. Toutes les mesures étoient concertées; quarante millions destinés à cette guerre; des troupes nombreuses & aguerries, des provisions immenses, des alliances sûres: avec tant de forces & de ressources, un roi courageux, expérimenté, ne voyoit point d'ennemis en état de lui tenir tête. Il pressoit le départ avec une extrême impatience. La cérémonie du couronnement de la reine, qu'elle desiroit trop, l'arrêta malgré lui, & fut l'occasion de sa perte. On assure que des pressentimens & de vives inquiétudes lui annonçoient un coup fatal. Plusieurs historiens parlent de prédictions, de présages dont le merveilleux se détruit assez de lui-même.

Mesures
pour la guerre.
10.

1610.
Henri IV
assassiné.

Ce qu'il y a de trop certain, c'est que le meilleur des rois fut assassiné au milieu de son peuple, à l'âge de

cinquante-sept ans. Ravallac méditoit depuis long-tems le parricide. Il saisit le moment où le carrosse de Henri IV étoit arrêté par un embaras de voitures, & lui plongeait son couteau dans la poitrine. Ce scélérat, né à Angoulême, qui avoit été novice chez les feuillans de Paris, respiroit, comme Jean Châtel, le fanatisme de la ligue. Le nom seul de huguenot le faisoit frémir d'horreur, & il crut expier ses crimes par le martyre, en égorgeant un héros dont quelques insensés suspectoient la religion. Il soutint toujours qu'il n'avoit point de complices.

On assure que c'étoit au moins la cinquantième conspiration contre Henri IV. Deux dominicains de Flandre, un frère lai sorti de chez les capucins de Milan, étoient venus exprès pour le tuer, & avoient été punis de mort. Ces faits ne doivent pas être dérobés à la connoissance des hommes. Ils font abhorrer la frénésie du faux zèle; ils font aimer les vraies maximes de l'évangile. Si au lieu d'échauffer les têtes par des invectives atroces, on eût prêché la

Effets
du fanatisme.

douceur & la charité chrétienne, qui caractérisent la plus sainte des religions, auroit on vu des Poltrot, des Jacques Clément, des Jean Châtel, des Ravailac, & une infinité d'autres, chercher par des assassinats à s'ouvrir la porte du ciel ? Les calvinistes de France auroient-ils allumé les feux de la guerre civile pour se soustraire à la persécution, ou pour établir la réforme sur les ruines de la monarchie ? & les catholiques d'Angleterre auroient-ils tenté, en 1605, de faire périr Jacques I, la famille royale & tous les pairs du royaume, par la conjuration des poudres ? événement que nous indiquons ici, comme une nouvelle preuve de la démenche fanatique répandue alors dans toute l'Europe. Les premiers chrétiens, qui ne mêloient à la pureté du culte & de la morale ni systèmes contentieux, ni pratiques bizarres & arbitraires, furent les plus doux, les plus patients, les plus soumis de tous les hommes. Avons-nous d'autres vérités à croire, d'autres maximes à pratiquer ?

Henri IV étant un modèle pour les rois, le but de cet ouvrage permet d'ajouter quelques traits à l'abrégé de son règne. « Il unit à une » extrême franchise la plus adroite » politique; aux sentimens les plus » élevés, une simplicité de mœurs » charmante; & à un courage de » soldat, un fond d'humanité inépui- » sable. (*Hénault*) » Tout en lui étoit l'expression de sa bonté d'ame. Souvent il se familiarisoit avec les soldats & avec le peuple, de manière à n'en être que plus respecté. Tantôt assis dans un corps-de-garde, il mangeoit un morceau de pain noir pour inspirer aux troupes la patience; tantôt il consoloit les paysans des misères causées par la ligue, en leur témoignant qu'il les partageoit avec eux.

Particularités sur Henri IV.

Sa bonté.

Sa grande ambition étoit de rendre heureux ses sujets. Le duc de Savoie lui demandant un jour ce que la France pouvoit lui valoir de revenu : *elle me vaut ce que je veux*; lui dit-il; *oui ce que je veux*; parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai. Si dieu me

Il vouloit que la France fût heureuse.

donne la vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot. Et si, ajouta-t-il fièrement, je ne laisserai pas d'entretenir des gens de guerre, pour mettre à la raison tous ceux qui choqueront mon autorité.

Il proté-
geoit les pay-
sans.

Quelques maisons de payfans avoient été pillées en Champagne par des soldats. Il le fut, manda aussitôt les capitaines qui étoient à Paris, & leur dit d'un ton sévère : partez en diligence, mettez-y ordre ; vous m'en répondrez. Quoi ! si on ruine mon peuple, qui me nourrira ? qui soutiendra les charges publiques ? qui payera vos pensions, messieurs ? Vive dieu ! s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi. Paroles où l'on reconnoît le grand politique dans le bon prince.

Il se faisoit
aimer des of-
ficiers.

Il étoit l'ami des officiers, comme le père du peuple. L'ambassadeur d'Espagne lui témoignant sa surprise, de le voir en quelque sorte assiégé par une troupe de gentilshommes : si vous m'aviez vu un jour de bataille, lui dit-il, ils me pressent bien da-

vantage. Un jour , en présence des grands de la cour & des ministres étrangers , mettant la main sur l'épaule de Crillon : *messieurs* , dit-il , *voilà le premier capitaine du monde.* Crillon répliqua avec sa naïveté militaire : *vous en avez menti, sire ; c'est vous.* Un tel démenti avoit de quoi charmer le héros , plus sensible à l'expression ingénue du sentiment , qu'aux serviles adorations de la bassesse.

Cette bonté ne dégénéroit point en une molle complaisance. Il savoit refuser à propos , & faire goûter la justice de ses refus. Un homme de condition lui demandoit grace pour son neveu , coupable d'un meurtre. Sa réponse est celle d'un bon prince qui voudroit pardonner , & qui ne peut s'empêcher de punir : *je suis bien marri que je ne puis accorder ce que vous demandez. Il vous sied bien de faire l'oncle , & à moi de faire le roi. J'excuse votre requête ; excusez mon refus.*

Trait
de justice.

Il est surprenant qu'un roi si guerrier ait supprimé en 1600 la noblesse qui s'acqueroit par la profession des

Noblesse
militaire sup-
primée.

armes, comme Henri III avoit supprimé celle que donnoit la possession des fiefs. Les services militaires avoient un droit particulier à sa reconnoissance. Mais on doit observer que la profession des armes suffisant pour faire un gentilhomme, sans lettres du roi, il en résultoit des inconvéniens auxquels Henri cherchoit à remédier. En supprimant les abus, on ne peut pas toujours y substituer de bonnes lois. Louis XV, par son édit de 1750, a excité l'é emulation des officiers avec la plus grande sagesse.

Son règne
glorieux,
malgré des
abus.

Si Henri IV prodigna quelquefois les graces à des seigneurs mal intentionnés, & récompensa moins généreusement les services de ses fidèles capitaines; s'il établit la *Paulette*, sorte d'imposition qui conserve dans les familles les charges qu'on devoit donner au mérite; s'il laissa subsister beaucoup de mauvaises coutumes; s'il ne fit pas tout le bien qu'il méditoit, & qu'il auroit pu faire en d'autres tems; ce fut moins sa faute que celle des conjonctures. Tout étoit à réformer, à renouveler. Mais

il conquit & pacifia son royaume; il étouffa la ligue & les guerres de religion, rétablit l'ordre dans les finances, se fit aimer des François, & respecter des puissances étrangères; il régna enfin glorieusement, malgré tant d'obstacles, tant de désordres & tant d'ennemis. C'est un prodige auquel il n'y a presque rien de comparable dans l'histoire.

Un des grands objets de sa politique, conformément aux principes de Sulli, étoit de vivifier les provinces par le moyen de l'agriculture, la source des véritables richesses: la liberté du commerce des grains y contribua beaucoup, comme il est arrivé en Angleterre. Ennemi du luxe, qui a toujours plus d'inconvéniens que d'avantages, même dans une vaste monarchie, le roi le décrédoit par son exemple & par ses discours. Il invitoit les seigneurs à se retirer dans leurs terres, leur apprenant, dit Pérefixe, *que le meilleur fondis qu'on puisse faire, est le bon menage* Il railloit ceux qui portoient leurs moulins & leurs bois de haute futaie sur leur dos (c'est une des expressions naïves

Zèle pour
l'agriculture

de ce grand roi). La simplicité de ses habits étoit une assez bonne leçon.

Edit contre
le luxe.

Il fit défense de porter ni or ni argent sur les habits, *excepté pourtant* (dit-il) *aux filles de joie & aux filoux, en qui nous ne prenons pas assez d'intérêt pour leur faire l'honneur de donner notre attention à leur conduite.* Si cette tournure paroît peu digne de la gravité des lois, du moins étoit-elle propre à inspirer du mépris pour des vanités ruineuses. Sulli avoit pour maxime; *Que les bonnes mœurs & les bonnes lois se forment réciproquement.* Le peu de fruit des lois même les plus sages, confirme malheureusement cette maxime.

L'Amérique
moins avan-
tageuse que
l'agriculture.

Tandis que le gouvernement s'appliquoit aux moyens de détourner sur les campagnes des dépenses qui appauvrissent ailleurs, & dont la terre dédommage avec usure, la soif de l'or, excitée par l'exemple des Espagnols & des Portugais, attiroit quelques François en Amérique. Mais l'établissement du Canada fait en 1604, peut-il être regardé comme un avantage? l'expérience n'a que trop décidé cette question. Les mines du

Pérou & du Mexique ne valaient pas même pour l'Espagne ce qu'elle auroit tiré de son propre fonds en le cultivant. Avec tant de trésors, Philippe Il fit banqueroute. » L'Espagne, dit » Montesquieu, a fait comme ce » roi insensé qui demanda que tout » ce qu'il toucheroit, se convertît » en or, & qui fut obligé de revenir » aux dieux pour les prier de finir sa » misère. « (*Voyez l'Esp. des lois, XXI, 22.*) Henri IV, éclairé par Sulli, tendoit au solide. Il parvint à son but, puisqu'en soulageant le peuple, il rétablit les finances.

Depuis son abjuration, il parut toujours sincèrement attaché à l'église. Le clergé lui ayant fait des remontrances en 1598 sur divers abus, spécialement dans la nomination des bénéfices, il répondit que ces abus étoient réels, qu'il les avoit trouvés établis, qu'il espéroit les réformer, & remettre l'église dans un état florissant. *Mais, ajouta-t-il, contribuez-y, je vous prie, de votre côté. Faites par vos bons exemples que le peuple soit aussi incité à bien faire, qu'il en a été ci-devant détour-*

Attachement
à l'église.

~ Avis
au clergé.

né. Vous m'avez exhorté de mon devoir ; je vous exhorte du vôtre. Faisons bien à l'envi les uns des autres. Malheureusement il ne trouva pas toujours dans les ecclésiastiques cet amour de la vertu , qui réussit mieux par l'exemple que par les paroles ; & il disoit quelquefois : je voudrois bien faire ce qu'ils prêchent ; mais ils ne pensent pas que je sache ce qu'ils font. Il étoit réservé au siècle de Louis XIV d'épurer les mœurs du clergé , comme de polir celles de la nation.

Conduite sage envers les calvinistes.

Quant aux calvinistes , sa modération & sa fermeté arrêterent , non sans peine , le cours de leurs cabales. Un jour qu'ils lui demandoient des places de sûreté , disant qu'ils en avoient bien obtenu du feu roi : *je suis* , leur répondit-il , *la seule assurance de mes sujets ; je n'ai encore manqué de foi à personne. Henri III vous craignoit , & ne vous aimoit point ; mais moi je vous aime , & ne vous crains guère.* Son système étoit de gagner les esprits par la douceur. Il en donnoit la raison : *c'est qu'on prend plus de mouches avec une cuil-*

lerée de miel qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.

On lui reproche avec justice un excès de passion pour les femmes & pour le jeu. Il est si rare de trouver de grandes vertus sans quelque mélange de vice ! Heureux les peuples , lorsqu'un prince fait ainsi oublier ses fautes par l'humanité , la justice , par la gloire de son gouvernement ! Henri IV eut six enfans de Marie de Médicis ; & huit de différentes maîtresses , outre ceux qu'il n'avoua point. Toute la France pleura sa mort. Les troubles dont elle fut bientôt agitée , firent encore mieux sentir le malheur de l'avoir perdu.

Ce grand roi , avec beaucoup d'esprit & d'éloquence , ne pouvoit être insensible au goût des lettres , quoique l'agitation perpétuelle de sa vie ne lui permît pas de les cultiver. En 1599 , les professeurs du college royal , qu'on cessoit depuis long-tems de payer , lui présentèrent leur requête. *J'estime mieux* , dit-il , *qu'on diminue de ma dépense , & qu'on en ôte de ma table pour en payer mes lecteurs : M. de Rosni les payera.*

Foiblesse
de Henri.

Protection
accordée aux
gens de lettres.

Rosni ajouta : *Les autres vous ont donné du papier , du parchemin , de la cue ; le roi vous a donné sa parole , & moi je vous donnerai de l'argent.* La bibliothèque royale doit beaucoup au zèle de Henri IV pour le progrès des connoissances humaines.

Libertés de
l'Eglise Gal-
licane.

Sous ce règne parut le fameux *Traité des libertés de l'Eglise gallicane* , ouvrage de Pierre Pithou , qui a presque force de loi dans le royaume. Les maximes en sont si évidemment fondées sur les premiers principes de la raison , & sur les anciennes règles du gouvernement ecclésiastique , qu'il a fallu des siècles d'usurpations & d'ignorance pour en effacer la trace. L'*Index* de Rome a pros crit les meilleurs ouvrages en ce genre ; mais aujourd'hui que les princes & les peuples sentent la nécessité de s'instruire , il n'est plus possible de leur ôter les moyens de connoître ce qu'il est si dangereux d'ignorer. Pithou & d'autres savans juriconsultes du tems de la ligue ont rendu de grands services aux nations. S'ils n'avoient pas toute la philosophie nécessaire pour bien saisir

Juriconsultes utiles.

l'esprit des lois, ils avoient assez d'érudition & de lumières pour dissiper beaucoup d'erreurs, & pour préparer les matériaux d'une meilleure législation.



 LOUIS XIII.

 1610.
 Diane
 de Médicis
 régente.

DÈS que le bruit de l'assassinat de Henri IV eût pénétré jusqu'au Louvre, la reine Marie de Médicis sortit de son cabinet tout éplorée, & dit au chancelier de Sillery qu'elle rencontra : *le roi est mort !—Madame*, répondit-il sans marquer d'émotion, *votre majesté m'excusera ; les rois ne meurent point en France.* On dissimuloit ce malheur, pour prendre les mesures nécessaires. Louis XIII n'avoit que neuf ans. Il falloit pourvoir à la régence. Le duc d'Epéron, l'un des seigneurs qui avoit le plus remué sous le dernier règne, courut au parlement pour faire nommer la reine régente. Il s'assit sur le banc des pairs, & portant la main à la garde de son épée : *elle est encore dans le fourreau*, dit-il, *mais il faudra qu'elle en sorte, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine mère un titre qui lui est dû, selon l'ordre de la nature & de la justice.* Les conjonctures demandoient de la

célérité ; les menaces de ce duc , aussi puissant que hautain , firent d'ailleurs impression sur les magistrats ; & la reine fut déclarée regente par un arrêt.

On vit bientôt naître une nouvelle forme de gouvernement qui annonçoit la décadence du royaume. La reine étoit gouvernée par le Florentin Concini , & sur-tout par Eléonore Galigai sa femme , occupés uniquement de leur fortune , & n'aimant la France que pour s'enrichir de ses dépouilles. Le conseil étoit une assemblée confuse d'où il ne pouvoit rien sortir de salutaire. Dans un conseil secret qu'on tenoit à heures indues , étoient admis le nonce du pape , l'ambassadeur d'Espagne , Concini & sa femme , le P. Cotton , &c. On abandonna les grands projets de Henri IV. Autant il avoit à cœur de se venger de la cour d'Espagne , autant marqua-t-on d'empressement à se réconcilier avec elle. En vain Sulli s'efforça de soutenir l'honneur de la nation. Un traité fait avec le duc de Savoie , pour l'aider à conquérir le Milanès , fut honteusement rompu ,

Mauvais
gouvernement.

& ce prince obligé de demander grace à Philippe III.

Retraite
de Sulli.

Le plus grand homme d'état qu'il y eut alors , le duc de Sulli , toujours détesté des courtisans & des financiers , dont il avoit toujours bravé l'injustice & les murmures ; trop fier pour changer de vues & de sentimens au gré de la nouvelle cour , ne tarda guère à perdre tout son crédit. il donna la démission de ses charges , & se retira. Rappelé quelques années après , parce qu'on avoit besoin de ses avis , son habillement , ses manières , qui n'étoient plus à la mode , le firent tourner en ridicule par les jeunes courtisans. Il en fut indigné. *Sire* , dit il alors à Louis XIII , *quand le roi votre père me faisoit l'honneur de me consulter , au prealable il faisoit sortir tous les bouffons & baladins de cour.* Sulli mourut dans sa retraite en 1641. De tels hommes sont faits pour des Henri IV.

Le président
de Thou.

Un autre personnage illustre , le président de Thou , aussi grand magistrat qu'excellent historien , ne put succéder à son parent Achille de Harlai ,

lai, dans la charge de premier président, parce que son histoire avoit blessé la cour de Rome. C'est un des plus mauvais présages pour l'état, lorsque le mérite reconnu succombe sous le poids des préventions & de la brigue.

A mesure que le gouvernement s'affoiblit & dégénère, les factions se forment, les mécontents deviennent audacieux. L'esprit de révolte que Henri IV avoit eu tant de peine à contenir, éclate parmi les protestans & jusques au sein de la cour. Henri prince de Condé, le duc de Vendôme & le grand prieur de France, fils naturels du dernier roi, le jeune duc de Mayenne, les ducs de Longueville, de Guise, de Nevers, &c. se retirent tout prêts à prendre les armes. Le duc de Bouillon souffloit le feu. Il excitoit les princes contre le marquis d'Ancre, Conrini, *ce faquin de Florentin*, disoit-il, qui avoit l'insolence de les opprimer. Les plaintes contre le favori tomboient indirectement sur la reine. On manquoit de force & de

redoutable. Les mécontents obtinrent tout ce qu'ils voulurent par le traité de Sainte-Menehould.

1614.
Etats généraux.

Un des principaux objets de leurs demandes , étoit la convocation des états généraux. Ils se tinrent à Paris , & ne produisirent que ce qu'avoient souvent produit ces assemblées tumultueuses , beaucoup de disputes & des remontrances inutiles. Le clergé sollicita vivement la publication du concile de Trente ; le tiers-état eut la même ardeur à s'y opposer , & fit éclater son zèle , en demandant qu'on établît en forme de loi , *qu'aucune puissance temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du royaume , & de dispenser les sujets du serment de fidélité ; & que l'opinion qu'il soit loisible de tuer les rois , est impie & détestable.* Mais le clergé , en convenant qu'il n'étoit pas permis de tuer les rois , s'éleva contre le reste de la proposition , & entraîna la noblesse dans son sentiment. Tel étoit encore l'empire de ces préjugés , qui sont devenus enfin méprisables aux yeux des François. Le cardinal du Perron parla comme un zélé ultramontain

Préventions
du clergé.

sur la puissance temporelle des papes : pleine , plénissime , directe au spirituel , & indirecte au temporel. Il eût pensé autrement dans notre siècle ; mais comment pouvoit-on soutenir alors une chimère si pernicieuse ? Comment la cour en particulier étoit-elle assez aveugle ou assez lâche pour favoriser une opinion contraire à l'autorité souveraine ? Elle supprima un arrêt du parlement par lequel l'indépendance de la couronne étoit déclarée *loi fondamentale du royaume*. Les états présentèrent des cahiers immenses ; on promit de les lire ; on congédia l'assemblée sans avoir rien fait. C'est la dernière de cette nature qu'il y ait eu en France.

Aveuglement de la cour.

Le parlement , pour y suppléer , convoqua les pairs *sous le bon plaisir du roi* , afin d'aviser en commun sur les propositions qui seroient pour le service du roi , le soulagement de ses peuples & le bien de l'état. Cet arrêté choque la cour. On défend aux pairs de se rendre à la convocation. Le parlement fait des remontrances , & insiste sur la dissipation du trésor , dont il restoit peu de chose ; sur l'augmen-

1615.
Démarches
du parlement

ration des dépenses de la cour, sur une infinité d'abus funestes. Il ne restoit plus que deux millions cinquante milles livres du trésor de Henri IV. Les pensions, qui ne montoient de son tems qu'à dix-huit cent mille livres, passoient déjà quatre millions. La dépense de sa maison n'étoit que de onze cent mille livres : on en dépensoit cinq cent mille de plus. C'est de quoi se plaignoit le parlement.

Sees remon-
trances so t
mal reçues.

J'ai entendu vos remontrances ; répond le roi déjà déclaré majeur, *je n'en suis point content ; la reine ma mère vous dira le surplus.* Un arrêt du conseil décide que le parlement n'est point en droit de prendre connoissance des affaires d'état. Marie de Médicis ordonne au procureur général Molé de porter lui-même cet arrêt. Après l'avoir suppliée à genoux de l'en dispenser, il lui dit : « Madame, vous nous faites porter » un flambeau qui allumera un feu » dont les cendres dureront long- » tems ; nous en craignons l'événe- » ment. » *Quel événement,* reprit la reine ? *est-ce que le peuple remuera ?* « non, madame, répliqua Molé ;

Discours
de Molé à la
reine.

» mais nous craignons un change-
 » ment dans l'affection des peuples,
 » & la désolation des grandes com-
 » pagnies du royaume qui exercent
 » la justice, laquelle fait régner les
 » rois. » Louis XIII coupa court par
 ce mot, *je le veux, & la reine aussi.*
 Cependant l'arrêt du conseil fut sans
 exécution, comme les remontrances
 du parlement sans effet.

Le prince de Condé se révolta de
 nouveau, & engagea les protestans,
 qu'il n'aimoit point, à se déclarer
 pour lui. Il publia ses intentions dans
 un violent manifeste, où le marquis
 d'Ancre, devenu maréchal de France,
 étoit peint des plus noires couleurs.
 Les mouvemens des rebelles n'em-
 pêchèrent pas la reine de conduire
 son fils jusqu'à Bordeaux, pour re-
 cevoir Anne d'Autriche, infante
 d'Espagne, dont le mariage avec le
 roi excitoit depuis long tems beau-
 coup de murmures. Une paix trom-
 peuse assoupit la guerre civile.
 Condé revint avec l'espérance de do-
 miner. On le fit arrêter au milieu
 du Louvre par Thémises, qui reçut
 en récompense le bâton de maréchal.

Continua-
 tion des trou-
 bles.

1616.

Un arrêt de
 le prince de
 Condé.

Un moment avant qu'on le fâisît ; le roi lui avoit dit d'un air de gâieté : *bon jour , monsieur le prince. Je vais à la chasse ; en voulez-vous être ?* Le garde des sceaux du Vair , le président Jeannin , & Villeroi , ministres en crédit , n'approuvant point la conduite de la reine , furent sacrifiés à la maréchale d'Ancre ; & Richelieu , évêque de Luçon , sa créature , fut nommé secrétaire d'état. Son ambition aspiroit depuis long-tems au ministère. Il étoit né pour avoir les plus grands succès.

Richelieu.

1617.
Mort de
Concizi, ma-
rêchal d'An-
cre.

On voyoit déjà la quatrième guerre civile allumée sous ce règne , par le mécontentement des princes & des seigneurs. Le maréchal d'Ancre offrit de soudoyer à ses frais une armée de sept mille hommes , lui qui peu auparavant n'avoit pas de quoi payer un domestique. Sa fortune justifioit assez les cris du public ; mais elle ne pouvoit se soutenir contre tant d'orages. La chute de l'Italien fut aussi étrange que son élévation. Les princes n'avoient encore pu le renverser ; le jeune de Luynes en vint à bout. Ce gentilhomme , né dans le Comtat ,

Luynes fa-
vori , auteur
de sa disgrâ-
ce.

avoit été page de Henri IV , & s'étoit infiné dans les bonnes graces de Louis XIII , en lui dressant des oiseaux de proie. Sa faveur augmenta de jour en jour. Maître de la confiance du roi , dont l'ame foible se laissa toujours gouverner , il lui inspira l'envie de se tirer de la tutèle d'une mère qui régnoit sous son nom , & lui persuada de commencer par se défaire du maréchal , qui exerçoit toute l'autorité de la reine. Vitri , capitaine des gardes-du-corps , fut chargé de l'arrêter , avec ordre de le tuer en cas de résistance. On eut soin d'interpréter cet ordre , de manière que Concini n'échappât point à la mort. Il reçut des coups de pistolet en entrant au Louvre.

Vitri se mit aussitôt à crier *vive le roi*. Louis parut à la fenêtré , & témoigna son contentement. Ce capitaine des gardes fut honoré du bâton de maréchal de France. C'est avilir les grandes places que de les donner pour de petites causes. Aussi le duc de Bouillon , en parlant de Vitri & de Thémînes , assura , dit-on , qu'il rougissoit d'être maréchal , depuis que

Grande récompense pour une petite action.

Maréchaux
de France.

cette dignité étoit la récompense du mérit de sergent & de celui d'assassin. Depuis long-tems les maréchaux de France commandoient les armées sous le connétable. Leur office étoit d'abord amovible; il n'y en avoit que deux à la fois. François I en créa quatre, & régla qu'ils le seroient à vie. Le nombre n'en a plus été fixe depuis son règne.

La reine
mère relé-
guée.

A peine Concini fut-il mort, que la reine mère se vit prisonnière au Louvre, & ensuite reléguée à Blois. Son fils montra autant de dureté pour elle, qu'il avoit en jusqu'alors de soumission. La maréchale d'Ancre pouvoit être renvoyée en Italie; nulle raison d'état n'obligeoit à la poursuivre, & l'humanité sembloit parler en sa faveur. Cependant on ordonna au parlement de lui faire son procès. La sorcellerie & la magie furent un des principaux chefs d'accusation. Elle & son mari avoient effectivement attiré nombre de ces imposteurs qui, sous le nom d'astrologues & de devins, abusoient encore de la crédulité des grands. * Mais interrogée

Procès de
la maréchale
d'Ancre.

* Le prince de Condé, dans son mani-

par le commissaire du parlement , de quel charme elle s'étoit servie pour fasciner la reine mère , elle répondit : *de l'ascendant qu'un esprit supérieur à toujours sur un esprit foible.* La reine a si peu d'esprit , disoit-elle quelquefois , qu'il ne faut pas être forcière pour la gouverner. Le parlement la déclara criminelle de lèse-majesté divine & humaine , sans spécifier la nature du dernier crime. Elle fut exécutée sur l'échafaud , & son corps jeté au feu.

Tant de richesses , accumulées en vendant toutes les graces , faisoient sans doute son plus grand crime. On en vouloit à ses biens & à ceux du maréchal. Le roi donna leur dépouille à son favori. Luynes devint tout-à-coup un des plus riches seigneurs du royaume. Aussi épousa-t il une Rohan , pouvant aspirer à tout

Luynes profita des dépouilles.

seste , accusa le maréchal d'avoir appelé à Paris & à la cour *des personnes détestables envers dieu & envers les hommes , comme juifs , magiciens , empoisonneurs , meurtriers , par le ministère desquels on avoit fait plusieurs entreprises contre sa vie.*

fous un maître dont il dictoit les volontés.

1618.
Assemblée
de Rouen.

Pour couvrir ses intrigues d'une apparence de zèle , il engagea Louis XIII à convoquer une assemblée de notables à Rouen , où l'on délibéreroit sur les moyens de réformer les abus. Cette assemblée n'étoit qu'un prétexte honnête de continuer les impôts. Elle proposa de beaux réglemens , auxquels on n'eut point égard. L'unique fruit qu'en retirèrent les peuples , fut la suppression de *la Paulette* , par un édit qui fut revoqué trois ans après.

1619.
Révolte de la
reine mère.

Luy nes avoit fait cesser la guerre civile en faisant périr Concini mais il avoit succédé à la haine qu'on lui portoit , en succédant à la fortune qui le rendoit odieux ; & la paix ne pouvoit se maintenir avec un mécontentement général. Le fier duc d'Epéron conpire avec la reine mère ; elle s'évade de Blois , & le suit à Angoulême. Ils écrivent au roi des lettres pleines de soumission , en même tems qu'ils lèvent des troupes pour lui résister. Cette guerre finit par un accommodement honteux. On

donne à la reine le gouvernement d'Anjou , au lieu de celui de Normandie ; le duc d'Epemon , quoique criminel de lèse majesté , conserve toutes ses charges , & triomphe en quelque manière du souverain.

Cependant la fortune de Luynes franchissoit tous les obstacles. Il étoit déjà duc & pair , maréchal de France ; on ne doutoit pas qu'il n'obtînt aussi la charge de connétable , vacante par la mort de Henri de Montmorenci. Le duc de Mayenne eut beau dire qu'il seroit fort étonnant , qu'on fît connétable un homme *qui ne savoit pas ce que pesoit une épée* : la qualité de favori suppléoit à tout , & Luynes obtint bientôt l'épée de connétable. Il avoit procuré la délivrance du prince de Condé , espérant de s'en faire un appui contre les jaloux. Ce prince n'oublia plus son devoir ; mais les factions se ranimèrent.

Juynes
connétable.

De toutes parts les mécontents se rendoient auprès de la reine mère , qui tenoit sa cour à Angers , & qui refusoit de revenir à Paris. Le fils

Nouvelle
révolte.

& la mère reprirent les armes l'une contre l'autre. Un nouvel accommodement parut rétablir la tranquillité. Ce fut en partie l'ouvrage de l'évêque de Luçon, Richelieu, dont la fortune s'avançoit rapidement. Relégué loin de la cour & même de son diocèse après la chute de Concini, il avoit affecté dans sa retraite de faire des livres de dévotion en épiant l'occasion de se relever. La reine mère ayant eu besoin de lui, il s'étoit rendu le maître de son conseil à force de politique & de génie. On croit qu'il traita secrètement avec Luynes, pour moyenner l'accommodement, & que le favori le gagna en lui promettant un chapeau de cardinal. Richelieu servoit du moins l'état, en même tems qu'il travailloit pour lui-même.

Richelieu
reprend du
crédit.

1620.

Résolution
de faire la
guerre aux
calvinistes.

Ces petites guerres civiles, presque aussitôt finies que commencées, n'avoient rien produit de considérable. La diversité de religion en alluma de plus opiniâtres & de plus sanglantes. Les zélés catholiques souffroient impatiemment la liberté que

l'édit de Nantes procuroit aux calvinistes. Ceux-ci, avec un zèle aussi ardent, irrité encore par la défiance, cabaloient pour se maintenir dans leurs privilèges. Louis XIII leur avoit enlevé les biens ecclésiastiques du Béarn, dont ils étoient depuis soixante ans en possession; & quoiqu'il se fût obligé à leur donner l'équivalent des revenus sur ses domaines, (obligation digne d'un si mauvais gouvernement,) leur résistance n'en étoit pas moins opiniâtre. Il avoit soutenu de sa présence cet acte d'autorité, auquel le parlement de Pau s'opposa en vain. L'inquiétude des religionnaires ne se bornoit point à de stériles murmures. Leurs assemblées séditieuses annonçoient une révolte. Ils formèrent à la Rochelle le projet de changer la France en république. Le nouveau connétable se flotta de les écraser, & la guerre fut résolue.

Dupleffis-Mornai, gouverneur de Saumur, l'une de leurs plus importantes places de sûreté, n'entroit point dans la rébellion. Le roi se rend à Saumur. On propose à Mornai

Dupleffis-Mornai, trompé par la cour.

de remettre son gouvernement pour cent mille écus & pour le bâton de maréchal. Il répond fièrement qu'il n'a tenu qu'à lui d'avoir des millions ; qu'il a été plus jaloux de mériter les charges, que de les obtenir, comme tant d'autres, par des importunités & des bassesses ; & qu'il ne peut se résoudre à vendre la liberté & la sûreté de ses concitoyens, dont il se trouve responsable. Le roi lui ordonne cependant de remettre la place pour trois mois entre les mains d'un autre. Il obéit ; il ne put jamais y rentrer.

1621.
Le duc de
Rohan, chef
des hugue-
nots.

Le chef des calvinistes étoit le duc de Rohan, attaché par conviction à leur parti, très-capable de le soutenir par ses qualités supérieures. Le duc de Soubise son frère, sommé de rendre Saint-Jean d'Angéli, répondit par ce billet : *je suis très-humble serviteur du roi ; mais l'exécution de ses commandemens n'est pas en mon pouvoir.* La ville capitula. Montauban fut assiégé par Louis XIII en personne. Rohan s'y étoit rendu pour animer le courage des calvinistes. *Vous avez juré,* leur dit-il, *l'union*

des églises en ma présence. Ce serment est sacré ; vous devez le garder inviolablement. Quand il n'y auroit que deux personnes de la religion, je serai un des deux. Mes maisons & mes revenus sont saisis ; mais l'épée & la vie me restent ; & j'emploierai l'une & l'autre pour votre défense. Il tint parole.

En vain le connétable son allié , dans une conférence qu'il eut avec lui , s'efforça de ménager un accommodement ; le duc , peu sensible à l'intérêt particulier , vouloit une paix générale. On continua le siège. Hommes & femmes combattoient sur les remparts avec une ardeur invincible , tandis que les chefs de l'armée royale ne s'entendoient pas entre eux , que Lesdiguières n'étoit point écouté , & que Luynes commandoit mal , faute d'expérience. Le duc de Mayenne fut tué au siège de Montauban , le roi eut la honte de décamper , & le succès enfla le courage des rebelles.

Le roi lève le siège de Montauban.

Lesdiguières s'étoit exposé aux plus grands périls. On le blâmoit , on l'accusoit de témérité. *Bon , dit-il ! il y*

Bravoure de Lesdiguières.

a soixante ans que les mousquetades & moi nous nous connoissons ; ne vous en mettez pas en peine. La valeur étoit souvent poussée à cet excès.

Mort
de Luynes.

Il auroit fallu quelque entreprise mémorable pour effacer l'affront que Louis avoit reçu devant Montauban. On se contenta d'assiéger la petite ville de Monheur. C'est là que Luynes fut attaqué d'une fièvre dont il mourut , âgé de quarante-trois ans. Il étoit tout à la fois connétable & garde des sceaux. Personne n'eut tant d'adresse à profiter de la faveur. Le monarque sentoit déjà qu'il s'étoit donné un maître. Le voyant arriver un jour avec un cortège fastueux , il avoit dit à un seigneur : *Voyez , c'est le roi qui entre.* Mais peut-être n'auroit il jamais eu la force de rompre ses chaînes. Il se plaignoit , & ne savoit pas régner. Aussi vaillant que Henri IV , il manquoit de cette vigueur de caractère & de ce courage d'esprit , qui font les grands hommes & les vrais héros. La campagne suivante lui procura la gloire dont il étoit le plus jaloux. Il s'exposa aux dangers , & affronta plusieurs fois la mort.

Caractère
du roi.

Le maréchal de Lesdiguières, si célèbre par ses exploits, le servit en qualité de connétable : il avoit sacrifié sa religion à sa fortune, l'épée de connétable ne se donnant qu'aux catholiques. Louis XIII, après diverses expéditions en Poitou & en Saintonge, assiégea Montpellier. Cette ville se défendoit comme Montauban, & paroïssoit résolue aux dernières extrémités. On négocia. La paix se fit à des conditions avantageuses pour les huguenots. Ils obtinrent la confirmation de l'édit de Nantes & de tous leurs privilèges. Le roi s'obligea à n'entrer dans Montpellier qu'avec ses gardes & les Suisses. Il y eut amnistie générale pour le passé ; huit cent mille livres pour le duc de Rohan. La foiblesse du monarque le réduisoit à récompenser les chefs de la rebellion. Le marquis de la Force, qui avoit soutenu le siège de Montauban, s'étoit déjà accommodé au prix de deux cent mille écus & du bâton de maréchal. De pareils traités ne pouvoient guère inspirer ni de zèle aux bons citoyens, ni de soumission aux séditieux.

1622.
Lesdiguières
connétable.

Paix avantageuse aux calvinistes.

Cette guerre
étoit impru-
dente.

Cette guerre, que le duc de Rohan taxoit de violence & de tyrannie, étoit, selon le continuateur de Daniel, « très-juste & même nécessaire, » à moins qu'on ne dise qu'il étoit » de la bonne politique de laisser » subsister dans l'état une espèce de » république, toujours prête à com- » battre contre l'autorité du souve- » rain. » Mais en violant les traités conclus avec les calvinistes, on leur avoit malheureusement fourni des prétextes de révolte, & l'on n'avoit ni la prudence ni la force nécessaires pour les dompter. Leur génie républicain étoit sans cesse excité par l'exemple des Hollandois. Il ne pouvoit céder qu'au génie de Richelieu.

Guerre de re-
ligion en Al-
lemagne.

Durant ces troubles du royaume, une guerre de religion avoit causé les mêmes malheurs en Allemagne. Les protestans de Bohême ayant séconé le joug de l'empereur Ferdinand II, se donnèrent à l'électeur palatin Frédéric V. Ce prince, gendre de Jacques I, roi pusillanime d'Angleterre, n'en reçut aucun secours. La bataille de Prague en 1620 lui fit perdre la Bo-

hème avec ses propres états. C'étoit la plus belle occasion d'abaisser la maison d'Autriche. Richelieu ne l'eût pas manquée ; mais il ne gouvernoit pas encore. Louis favorisa l'empereur , aimant mieux faire la guerre à ses sujets , que d'affoiblir une puissance naturellement ennemie de sa couronne.

On avoit besoin d'un grand génie pour corriger ces fautes de politique. Il existoit , & força bientôt tous les obstacles qui arrétoient sa fortune. La reine mère , depuis sa réconciliation avec le roi , étoit rentrée au conseil , & desiroit d'y introduire Richelieu devenu enfin cardinal. Les ministres craignant son ambition & surtout la supériorité de ses lumières, l'avoient décrié dans l'esprit de Louis XIII. Les galanteries qu'on lui reprochoit ne pouvoient manquer de choquer un prince dévot , trop soupçonneux d'ailleurs & trop jaloux de l'autorité , pour ne pas craindre celui qu'on peignoit comme le plus ambitieux des courtisans. Marie de Médicis ne se rebuta point. Le chancelier de Silleri & Puisieux son fils ,

1624.
Elévation du
cardinal de
Richelieu.

Il dévise
son ambition

Pun & l'autre contraires au cardinal, furent disgraciés, & ses ennemis eurent le chagrin de le voir admis au ministère. Plus il briguoit cette place, plus il affecta de répugnance à l'accepter. Sa mauvaise santé, disoit-il, le rendoit incapable d'un long travail; tout ce qu'il pouvoit faire étoit d'assister au conseil de tems en tems, sans se mêler d'affaires d'état. Le roi le prétendoit bien ainsi; mais Richelieu avoit d'autres vues, & quelques années après, l'autorité royale fut tout-entière entre ses mains.

Le gouver-
nement de-
vient meil-
leur.

Dès qu'il entra au conseil, le gouvernement parut changer de politique. On conçut de plus grands desfeins, & l'on prit de meilleures mesures. On conclut le mariage d'Henriette de France, sœur du roi, avec le prince de Galles, (Charles I.) à condition que cette princesse & sa maison auroient le libre exercice de la religion catholique, & que ses enfans seroient élevés par la mère, c'est-à-dire, dans sa religion, jusqu'à l'âge de douze ans. On fit un nouveau traité avec la Hollande, qui avoit repris les armes contre l'Espa-

Querelles
théologiques
en Hollande.

gne, & qui étoit déchirée elle même par une controverse théologique devenue affaire d'état. Les Gomaristes & les Arminiens s'acharnoient entre eux au sujet de la grace, du libre arbitre, de la prédétermination, objets impénétrables à l'esprit humain. Le célèbre Barneveldt, l'un des plus grands hommes & des meilleurs citoyens qu'ait eu la Hollande, avoit perdu la tête sur un échafaud en 1619. comme partisan de l'arminianisme. L'ambition de Maurice, prince d'Orange, s'étoit servi de ce vain prétexte pour l'immoler. On reconnoît par tout l'esprit de secte, & par tout on voit les ambitieux toutner à leur profit la crédulité ou le fanatisme du peuple.

Enfin l'expédition de la Valteline commença à relever l'honneur de la France. Le roi d'Espagne avoit enlevé aux Grisons cette petite province, de peur, disoit il, que l'hérésie n'y pénétrât; mais en effet pour s'assurer un passage en Italie. Louis XIII s'étoit contenté jusqu'alors des voies de négociation, quoique l'entreprise des Espagnols fut contraire au bien

Expédition
de la Valteline.

du royaume. Tout ce qu'il avoit gagné étoit que le pape tint en séquestre les places de la Valteline. Richelieu lui fit comprendre que sa gloire & son intérêt demandoient plus de vigueur. Ce ministre déclara fièrement au nonce du pape qu'on suivoit d'autres maximes, depuis qu'il n'y avoit plus de *têtes légères* dans le conseil. Le marquis de Cœuvres, à la tête d'une armée, pénétra dans la Valteline, traita avec les habitans, & les délivra du joug de Rome & de l'Espagne.

1625.
Guerre &
paix avec les
huguenots.

Avant la fin de cette expédition ; les huguenots se soulevèrent encore. Ils se plaignoient toujours du peu d'égard que l'on avoit aux traités, & leur penchant à la révolte s'autorisoit de griefs sans nombre. Les ducs de Rohan & de Soubise les animèrent par leurs discours. Richelieu, déjà maître du gouvernement sans être premier ministre, engagea les Anglois & les Hollandois à tourner leurs armes contre ceux qu'ils regardoient comme leurs frères. On employa des vaisseaux étrangers pour combattre la flotte des Rochelois,

plus considérable que toute la marine de France. Les rebelles furent battus sur mer, & chassés ensuite de l'île de Rhé. Malgré ces avantages, on leur accorda la paix aux mêmes conditions qu'auparavant.

Le cardinal méditoit leur ruine ; mais il pensoit surtout à humilier la maison d'Autriche. Pour exécuter ce grand dessein, il ne pouvoit, disoit-il, se dispenser de *scandaliser le monde encore une fois*, en paroissant favorable aux hérétiques. Aussi fut-il déchiré par des libelles pleins de fiel & de fanatisme. On l'appela *le cardinal de la Rochelle, le pontife des calvinistes, le patriarche des athées*. Ces sortes d'injures sont les armes de ceux qui manquent de raisons. La meilleure réponse à y faire est le mépris. Richelieu, en s'y montrant fort sensible, aiguïsa contre lui-même les traits de la satire, qui le poursuivit opiniâtrément. Un traité conclu avec l'Espagne, au sujet de la Valtelline qu'on restitua aux Grisons, termina entièrement cette guerre, dont il desiroit la fin pour affermir son autorité & la puissance royale.

Projets du
cardinal de
Richelieu.

~~1626.~~
1626.
Il devint
terrible aux
grands.

Avant que d'agir au dehors, il se proposoit d'étouffer les factions au dedans. Les princes & les grands seigneurs étoient devenus trop redoutables, sous un roi qui ne savoit pas les réprimer. Maîtres dans leurs gouvernemens, ils cabaloient à la cour. Gaston duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avoit un parti. Le maréchal d'Ornano, son gouverneur, l'aigrissoit contre le souverain & le ministre. Il se forma un complot pour assassiner Richelieu. On crut que Gaston prétendoit à la couronne & à la femme de son frère. Alors commencèrent les rigueurs qui ont rendu ce règne comparable à celui de Louis XI.

Rigueurs
du gouver-
nement.

Ornano est mis en prison; les Vendômes sont arrêtés; Chalais, maître de la garde-robe, est jugé à Nantes, & meurt sur un échafaud: il étoit accusé d'une conspiration; les soupçons s'étendoient jusques sur la reine Anne d'Autriche; le roi conçut pour elle une aversion insurmontable, & si l'on en croit le maréchal de Bassompierre, il interdit aux hommes l'entrée de son appartement. Gaston consent à épouser l'héritière
de

de Montpensier , & se réconcilie avec Louis , pour se brouiller de nouveau , quand il y sera excité par ses confidens. Le danger qu'avoit couru le cardinal , lui fit donner une compagnie de gardes-du-corps. Il étoit devenu nécessaire ; en demandant à se retirer , il avoit comme forcé le monarque à lui faire des instances pour le retenir. Cet habile courtisan offrit même de céder la place de ministre à Barradas , nouveau favori , (car il en falloit toujours un.) Mais le favori dont il se défioit , fut bientôt sacrifié lui-même au ministre.

Garde donnée au cardinal.

Son pouvoir s'accrut encore par la suppression des charges d'amiral & de connétable. Lesdiguières étoit mort : il ne fut point remplacé. Le duc de Montmorenci se démit de l'amirauté , & obtint en dédommagement un million. Le cardinal , sous le titre de surintendant de la navigation , fut maître de la marine. Elle étoit entièrement ruinée ; il sentoit la nécessité de la rétablir , & en fit l'objet de ses soins. Pour autoriser les changemens qu'il méditoit , on

Son pouvoir augmenté.

convoqua une assemblée de notables.

Assemblée
de notables.

On y représenta que les revenus ne montoient qu'à seize millions; qu'il s'en dépensoit chaque année près de quarante; qu'il falloit diminuer la dépense, & augmenter la recette; que le roi étoit obligé de faire des retranchemens considérables, d'animer le commerce & la marine, d'empêcher la dissipation des finances, & de grossir l'épargne sans fouler le peuple. Richelieu proposa ses vues, & dit sagement qu'on devoit racheter les domaines, &c. sans dépouiller les particuliers de ce qu'ils possédoient de bonne foi; que *le plus grand bien que puissent faire les rois & les états, est de garder la foi publique*; qu'il s'agissoit moins de faire beaucoup d'ordonnances, que de procurer une exécution réelle; qu'il falloit *peu de paroles & beaucoup d'effet*. L'assemblée approuva tout, excepté une demande qu'il n'eût point faite, si elle avoit pu être approuvée: c'étoit qu'on modérât les peines établies contre les criminels d'état. Il vouloit se faire une réputation de douceur, assez démentie par sa conduite. Au-

Demande
politique du
ministre.

roit-il pardonné aux criminels d'état ; lui qui fut inexorable pour les comtes des Chappelles & de Boutteville , seigneurs distingués par leur bravoure , dont le seul crime étoit de s'être battus en duel. Ils eurent la tête tranchée en 1627.

La fureur des duels faisoit alors les plus terribles ravages. C'étoit une véritable frénésie. Le caprice & la vanité , comme les passions violentes , imposoit l'obligation de se battre. Les amis devoient entrer dans les querelles de leurs amis , & les vengeances devenoient héréditaires dans les familles. On comptoit près de huit mille lettres de grace , accordées en moins de vingt ans à des gentilshommes qui en avoient tué d'autres dans ces combats singuliers. C'est ce qui avoit déterminé Henri IV à renouveler la défense des duels ; mais imbu lui-même de certains préjugés de bravoure , il ferma les yeux sur les infractions de la loi. La sévérité de Louis XIII , ou plutôt de Richelieu , sembloit nécessaire pour extirper cet abus. Ils n'en vinrent pas à bout. L'humanité & la raison ont plus

Fureur
des duels

de force que les lois contre un préjugé barbare. Il falloit adoucir les mœurs, & faire sentir aux hommes l'absurdité d'un point d'honneur, qui les rend injustes & meurtriers.

1627.
Rupture avec
l'Angleterre.

Buckingham
en est cause
par vanité.

Tandis que le cardinal de Richelieu dispofoit de tout le royaume, le duc de Buckingham, ministre & favori de Charles I, armoit l'Angleterre contre la France. Les catholiques François qui accompagnèrent Henriette à Londres, avoient donné beaucoup d'ombrages aux Anglois par l'imprudencce de leur zèle. C'étoit un fujet de plaintes; mais la vanité feule de Buckingham fut caufe de la rupture entre les deux couronnes. Il étoit infatué d'une paffion romaneſque pour la reine Anne d'Autriche; il avoit ofé en faire l'aveu, & fouhaitoit de revenir à Paris, ſous prétexte de ſigner un traité contre l'Eſpagne, pour ſe rapprocher de l'objet de ſon amour. Louis XIII lui en refuſa la permiffion. Piqué de ce refus, & jaloux du cardinal, il ſe détermine à la guerre, excite les Rochelois à une nouvelle révolte, & ſe met en mer pour les ſecourir. La té-

mérité du ministre anglois entraîna la ruine de la Rochelle.

Richelieu entreprit enfin d'abatte ce boulevard du calvinisme. Buckingham, aussi mauvais général qu'audacieux courtisan, échoua à l'île de Rhé, d'où le marquis de Thoiras chassa les Anglois. La Rochelle fut investie. On vouloit la prendre par famine. Mais comment fermer le port aux flottes angloises ? Richelieu imite Alexandre : il fait construire dans l'océan une digue prodigieuse, dont le projet étoit regardé comme chimérique. Louis XIII le laisse commander au siège en qualité de général. On vit alors combien le génie peut suppléer à l'expérience, même dans la guerre. L'ordre, la discipline, l'abondance ne manquèrent jamais. Le cardinal étonnoit les soldats par sa valeur, & les capitaines par son habileté. Cependant les Rochelois sembloient invincibles. Ils avoient élu pour maire un homme supérieur à tout danger. Guiton, (c'est le nom de l'intrépide magistrat,) en acceptant cette charge après quelque résistance, prit un poignard, & le mou-

Siège de la Rochelle.

Richelieu s'y distingue.

Le maire Guiton.

trant aux citoyens : *je serai maire ; puisque vous le voulez , leur dit-il , à condition d'enfoncer ce poignard dans le sein du premier qui parlera de se rendre ; & qu'on s'en serve contre moi , si je propose de capituler. Je demande qu'on le laisse toujours pour cet effet sur la table du conseil.*

Famine à la
Rochelle.

Le siège traînoit en longueur. Les Anglois s'étoient montrés sans agir. Mais Buckingham alloit s'embarquer avec une flotte plus formidable , lorsqu'un Irlandois fanatique l'assassina. Toutes les horreurs de la famine se firent enfin sentir dans la Rochelle. On refusa le passage aux bouches inutiles. Une infinité de malheureux périssoient de misère & de désespoir. Quelqu'un représentant au maire que bientôt il ne resteroit plus qu'une poignée d'habitans : *Hé bien , répondit-il sans s'émouvoir , il suffit qu'il en reste un pour fermer les portes.* Guiton déclara en plein conseil , que , si l'on vouloit le tuer pour se nourrir de sa chair , il y consentiroit plutôt que de se rendre à l'ennemi. Son audace étoit secondée par le fanatisme des ministres. La mère & la sœur du

duc de Rohan, martyres de leur feste, donnoient l'exemple d'une patience héroïque.

Mais la flotte angloise, si longtemps attendue, n'ayant pu forcer la digue & ayant été repoussée, toute espérance de salut s'étant évanouie avec elle, la faim dompta le courage des Rochelois : ils se rendirent après onze mois de résistance. Louis XIII étoit revenu au siège, & s'étoit signalé par sa valeur. Plus de trois cents boulets lui passèrent sur la tête. Le cardinal disoit néanmoins qu'il avoit pris la Rochelle malgré le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre, & surtout le roi de France. C'est que d'une part, la flotte espagnole qui devoit secourir les assiégés, s'étoit retirée sans rien faire ; & de l'autre, les ennemis du ministre travailloient sourdement auprès du monarque à faire avorter une entreprise si glorieuse. La plupart des grands, plus attachés à leur fortune qu'au bien de l'état, craignoient la ruine d'un parti dont ils pouvoient tirer dans l'occasion de grands avantages ; & le maréchal de Bassompierre avoit osé dire publi-

1628.
La ville se
rend.

quement : *nous serons peut-être assez fous pour prendre la Rochelle.*

Importance
de cette con-
quête.

Cette ville fameuse par sa puissance & par ses révoltes , qui depuis deux cents ans s'étoit rendue redoutable à ses souverains , toujours prête à se soulever contre eux dans les circonstances les plus critiques , la Rochelle ne conserva que ses biens & l'exercice de sa religion. Ses fortifications furent rasées , & ses privilèges abolis. Il en coûta quarante millions pour la réduire à l'obéissance. Le calvinisme avoit reçu une plaie mortelle , mais il respiroit encore par la fermeté du duc de Rohan, l'homme le plus propre à être l'ame & le soutien d'un parti. On continua la guerre en Languedoc. Louis XIII alla cependant au secours du duc de Nevers , Charles de Gonzague , nouveau duc de Mantoue , dévoué à la France , auquel l'empereur , le roi d'Espagne & le duc de Savoie vouloient enlever ses états. Il força en personne le pas de Suze , prit cette ville , délivra Casal assiégé par les Espagnols , & revint triomphant achever de soumettre les huguenots.

1629.
Guerre
d'Italie.

Un traité conclu avec l'Angleterre ne leur laissoit aucune espérance de secours. Le duc de Rohan fut réduit à l'extrémité, & demanda enfin la paix. Ce seigneur, que le parlement de Toulouse avoit fait exécuter en effigie, obtint encore l'abolition du passé pour tous les rebelles, & cent mille écus pour lui-même; mais on exigea qu'il sortît du royaume jusqu'à ce qu'il plût au roi d'en ordonner autrement. Les calvinistes ayant perdu leurs places fortes, furent désormais hors d'état de lutter contre le monarque. Si la France n'avoit pas eu Richelieu, ils auroient peut-être exécuté ce grand projet de république, dont ils voyoient un modèle dans les Provinces unies. La liberté de conscience ne reçut aucune atteinte. Les temples, les prêches subsistèrent; chacun pouvoit suivre sa religion sans troubler l'état, & ce n'étoit pas le moindre fruit de la politique du cardinal.

Les calvinistes fournis par les armes.

Ces entreprises, glorieusement exécutées, ne faisoient qu'irriter la jalousie & la haine de ses ennemis. En arrivant à la cour, il fut mal reçu

Cabale contre Richelieu.

de la reine mère , dont il avoit autrefois la confiance. Le cardinal de Bérulle , fondateur & général de l'Oratoire , la gouvernoit alors & l'indisposoit contre le ministre. Quand il parut , cette princesse lui demanda froidement des nouvelles de sa santé. *Je me porte mieux* , répondit-il en présence de Bérulle , *que ceux qui sont ici ne voudroient*. Cependant le roi , moins par affection que par besoin , lui donna la patente de premier ministre , le nomma lieutenant général de l'armée d'Italie , avec des pouvoirs si vastes , qu'il ne s'étoit réservé , disoient les plaisans de la cour , que celui de *guérir les écrouelles*.

1630.

Il triomphe
au moment
de sa disgrâce.

Tandis que Richelieu faisoit la guerre en Italie pour le duc de Mantoue , & travailloit par ses négociations à miner la maison d'Autriche , Marie de Médicis redoubla ses efforts pour le perdre. Il pensa en être la victime. Louis XIII étant dangereusement malade à Lyon , les importunités & les emportemens de sa mère lui arrachent la promesse de renvoyer le cardinal , & chacun s'attend à un changement de scène qui pouvoit

bouleverser le royaume. A peine guéri, le roi tâche de les réconcilier. Richelieu se met plusieurs fois aux pieds de la reine, sans pouvoir fléchir sa rigueur. *Je me donnerai plutôt au diable*, disoit-elle, *que de ne pas me venger.* Louis, fort scandalisé de ses discours, cède encore à ses instances. Le ministre, quelque tems après, se voit au moment d'une disgrâce sans retour. Il étoit sur le point de partir; il mettoit déjà ses trésors en sûreté. Le favori Saint-Simon vient l'avertir que le roi veut le revoir. Aussitôt il court à Versailles, pendant que Marie de Médicis triomphe imprudemment dans son palais du Luxembourg. L'orage se dissipe en un instant. Richelieu est reçu comme un ami regretté. *Continuez à me servir comme vous avez fait*, lui dit le monarque, *& je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis.* Ce jour fut appelé la journée des dupes. On n'a guère vu dans les cours de révolution plus singulière, ni plus fatale à ceux qui se croyoient au comble de la faveur.

Il se venge
sur les Maril-
lac.

Le garde des sceaux Marillac, & le maréchal de Marillac son frère, créatures de Marie de Médicis, devoient succéder au crédit du premier ministre. Ils sentirent tout le poids de sa vengeance. L'un fut forcé de rendre les sceaux; l'autre arrêté en Italie, au milieu de l'armée qu'il commandoit. Ses longs services, ses blessures, sa fidélité, sembloient le mettre à l'abri d'une procédure criminelle. Mais Richelieu vouloit un exemple qui fit trembler ses ennemis.

Procès
du maréchal.

On nomma des commissaires pour faire le procès au maréchal. En vain le parlement prétendit avoir droit de le juger: l'autorité suspendit le cours ordinaire de la justice. Les bien-séances furent si peu ménagées en cette occasion, qu'on avoit mis au nombre des juges l'auteur d'une sanglante satire contre les Marillac. Ce fameux procès, qui dura deux ans, rouloit uniquement sur des concussions & des profits illicites, dont le maréchal s'étoit autrefois rendu coupable, à l'exemple de presque tous ses pareils. Sa sentence fut prononcée

dans la maison de campagne du ministre. On le condamna au supplice des criminels d'état. » C'est une chose bien étrange, dit-il, qu'on m'ait poursuivi comme on a fait. Il ne s'agit dans mon procès que de foin, de paille, de bois, de pierres & de chaux : il n'y a pas de quoi faire fouetter un laquais. Un homme de ma qualité accusé de péculat ! « L'ennemi d'un ministre vindicatif & tout-puissant étoit aux yeux des commissaires l'ennemi du roi. Il eut la tête tranchée en 1632.

Il est condamné à mort.

La plupart des auteurs du tems assurent que Richelieu dit lui-même : *il faut avouer que dieu donne aux juges des lumières que les autres n'ont pas. Je ne me serois jamais imaginé qu'il y eût de quoi condamner à mort le maréchal de Marillac.* Supposé qu'il tint un pareil discours, ce fut apparemment pour rejeter sur les juges l'odieux de cette affaire ; mais des paroles n'en imposent pas au public : on voyoit assez la passion qui avoit dicté le jugement.

Paroles du ministre sur ce jugement.

C'étoit une déplorable fatalité, que l'intérêt public ne pût éteindre

1631.
La mere & le frere du roi sacrifiés à Richelieu,

les haines personnelles , & que ce ministre nécessaire au roi fût un sujet de discorde dans la famille royale. Les deux reines étoient furieuses contre lui ; le duc d'Orléans , après une feinte réconciliation , se déclara son ennemi mortel , & se retira en Lorraine , sous prétexte de fuir sa tyrannie. On ne voit plus que dissensions à la cour. Richelieu , quoiqu'on redevable de sa fortune à Marie de Médicis , est forcé par les conjonctures à devenir son persécuteur. Louis prend parti contre sa mère pour un sujet dont il a besoin. Il la laisse prisonnière à Compiègne : il exile ou fait arrêter ses amis , ses domestiques. Le maréchal de Bassompierre , sur de légers soupçons , est enfermé pour douze ans à la Bastille. Ceux qui ont suivi le duc d'Orléans , sont déclarés criminels de lèse-majesté , & le parlement traité avec rigueur , pour n'avoir pas enregistré d'abord cette déclaration. Le cardinal s'élève de plus en plus sur les ruines de ses adversaires. On érige en duché-pairie la terre de Richelieu pour lui & sa famille. De Bruxelles , où s'étoit

réfugiée la reine mère , partoient une infinité de libelles atroces contre ce ministre. Mais des coups portés de loin lui faisoient d'autant moins de tort , que les succès de sa politique étoient plus brillans.

Il venoit de terminer la guerre d'Italie par des traités avantageux. Le duc de Mantoue étoit rétabli , & le duc de Savoie avoit cédé Pignerol. Le grand projet d'abaisser la maison d'Autriche commençoit à s'exécuter. Ferdinand II , en ordonnant la restitution des biens ecclésiastiques enlevés par les protestans ; s'étoit attiré sur les bras une partie de l'Allemagne ; & Richelieu , malgré les clameurs des catholiques , animoit la ligue protestante favorable à ses projets. La religion est un motif de guerre pour les peuples ; la raison d'état décide les politiques. Il avoit armé contre l'empereur le plus redoutable des princes luthériens , ce fameux Gustave Adolphe ; roi de Suède , dont les victoires ébranlèrent tout l'empire. La France fournissoit douze cent mille livres seulement ; la valeur de Gustave faisoit le reste.

Succès de sa
politique au
dehors.

1632.
Révolte
du duc d'Orléans.

Cependant Gaston, aidé par le duc de Lorraine, dont il avoit épousé la sœur en secondes nocces, se disposoit à la guerre civile pour se venger du cardinal. Celui-ci n'ignoroit aucune de ses démarches : il avoit des espions par-tout, qui le servoient avec zèle, parce que leurs services étoient bien payés. Les correspondances de Monsieur, (on nommoit ainsi le frère du roi,) avec la reine mère & la cour d'Espagne, ses intrigues pour engager les seigneurs à la révolte, son opiniâreté, ses invectives, ne pouvoient rester impunies sous un gouvernement ferme & sévère. Le duc de Lorraine en fut puni le premier. Le roi faisoit quelques-unes de ses meilleures places, & lui fit promettre par deux traités d'abandonner entièrement Gaston.

Montmorenci se joint à Gaston.

Ce dernier n'avoit plus de ressources que dans le duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc, l'un des plus braves & des plus aimables seigneurs de son tems, beau-frère du prince de Condé; heureux s'il avoit su borner ses desirs! Mais il auroit voulu être connétable, & il se plaignoit de la cour, comme les

ambitieux à qui l'on n'accorde pas tout ce qu'ils veulent. Le duc d'Orléans l'ayant entraîné dans son parti, prit la route du Languedoc avec quelques troupes étrangères. Il publia un manifeste contre le ministre, & se donna le titre de *lieutenant général du roi, pour la réformation des désordres introduits dans le gouvernement par le cardinal de Richelieu.*

Gaston plus foible encore que son frère, livré à des favoris sans mérite, s'imaginoit qu'un manifeste & trois ou quatre mille soldats lui attireroient bientôt une foule de partisans. Personne ne remua en sa faveur. Les villes lui fermèrent leurs portes. Sa petite armée ne subsista que de rapines. Richelieu tenoit tout dans la crainte & l'obéissance. Montmorenci, épuisé de dettes, ne pouvoit de son côté rassembler beaucoup de troupes, ni se faire un parti considérable. A peine arrivé en Languedoc, le prince fut poursuivi par l'armée royale. Une escarmouche, plutôt qu'un combat, finit la guerre à la journée de Castelnaudari. L'impétueux Montmorenci ayant franchi un

La révolte
est dissipée.

Combat
de Castelnaudari.

fossé presque seul, se jeta sur les escadrons du maréchal de Schomberg, reçut un coup de pistolet dans la bouche, & tomba couvert de blessures, après s'être battu en furieux. Gaston, soit lâcheté, soit déférence pour ses favoris, se retira sans combattre, quoiqu'il eût l'avantage du nombre; & Schomberg ne crut pas devoir pousser l'héritier présomptif de la couronne.

Procès
de Montmo-
renci.

Cette journée décisive amena des propositions de paix. Le roi pardonna à son frère, qui promit de lui demeurer fidèle & d'aimer le cardinal. L'espérance d'obtenir la grace de Montmorenci inspiroit ces vaines promesses. Mais Richelieu ne connoissoit pas la clémence: il vouloit effrayer les grands par une inflexible sévérité. Le prisonnier prévint d'abord son malheur. Un chirurgien le félicitant de ce qu'aucune de ses blessures n'étoit dangereuse: *vous avez oublié votre métier*, lui dit-il, *car il n'y en a pas une seule, jusqu'à la plus petite, qui ne soit mortelle.* Le parlement de Toulouse reçut ordre de lui faire incessamment son procès. On

tenta tous les efforts imaginables pour fléchir le roi en faveur de l'homme de France le plus chéri. Naturellement sévère , excité à la rigueur par les conseils du ministre , il ferma l'oreille aux prières. *Je ne serois pas roi,* répondit-il , *si j'avois les sentimens des particuliers.*

La constance avec laquelle le maréchal de Montmorenci subit son sort, augmenta les regrets de la cour & du public. Il ne voulut point décliner la juridiction des Toulousains. *Mon parti est pris* , dit-il d'abord , *je ne veux pas chicaner ma vie.* Le jour de l'exécution , les rues de Toulouse , l'appartement même de Louis XIII qui étoit venu dans cette ville , retentirent de gémissemens. Les courtisans à genoux , fondant en larmes , firent de nouveaux efforts pour sauver le duc. *Il faut qu'il meure* , dit le roi d'un ton chagrin ; *allez lui dire que toute la grace que je puis lui faire , c'est que le bourreau ne le touchera point , qu'il ne lui mettra point la corde sur les épaules , & qu'il ne fera que lui couper le cou.* Paroles qui étonneroient moins dans la bouche de

Son
exécution

Duret;
du roi

Richelieu. L'illustre coupable avouoit son crime, & s'en repentoit : sa grace auroit pu gagner les cœurs ; son supplice les aigrit davantage.

Suites de
cette affaire.

Gaston furieux quitte de nouveau la France, & se retire à Bruxelles, accusant son frère de lui avoir manqué de parole. On a cru que le roi avoit promis réellement la grace du maréchal, mais elle n'étoit point stipulée dans le traité, & il paroît que le prince mécontent prenoit des paroles vagues pour une promesse positive. Quelques évêques du Languedoc qui avoient embrassé son parti, furent jugés par des commissaires du pape. Il n'y en eut que deux de déposés. L'archevêque d'Albi ayant eu beaucoup de part à la rébellion, devoit s'attendre à un traitement plus rigoureux ; & le cardinal ne l'auroit pas sans doute épargné, s'il n'avoit été que grand seigneur.

Richelieu
ferme dans
ses projets.

Tout le royaume trembloit. Les exils, les emprisonnemens & les exécutions se multiplioient chaque jour. Richelieu bravoit la haine, & suivoit toujours le plan de sa politique. Gustave avec son secours écrasoit en

Allemagne la puissance autrichienne. Ce héros fut tué à la bataille de Lutzen ; les Suédois ne laissèrent pas d'être vainqueurs. On fit un nouveau traité avec la Suède, on maintint la ligue protestante, on excita même à la révolte le célèbre Walstein, général de l'empereur. Le génie du cardinal sembloit remuer à son gré toute l'Europe.

Cependant le duc de Lorraine, autant par légèreté de caractère, que par zèle pour la maison d'Autriche, viola encore ses promesses, & s'attira un nouvel orage. Le roi prit Nanci, résolu de le garder jusqu'à ce qu'on lui eût remis entre les mains Marguerite de Lorraine, que Gaston avoit épousée secrètement. Ce mariage s'étoit fait en présence de témoins, avec le consentement du duc & des princes de sa maison. L'université de Louvain l'avoit déclaré indissoluble. Les docteurs de Paris le déclaroient nul ; comme contraire aux lois de l'état, par le défaut de consentement du roi ; consentement d'autant plus indispensable, que Gaston étoit encore l'héritier présomptif

1633.
 Mariage
 du duc d'Orléans, déclaré nul.

de la couronne. Le parlement cassa ce mariage. Gaston tint ferme , malgré sa foiblesse & son inconstance.

On tâche de ramener ce prince.

Mais les liaisons qu'il entretenoit avec l'Espagne faisoient desirer son retour dans le royaume. Puilareus son favori gagné par les offres du ministre , le ramena , & obtint pour récompense une nièce de Richelieu , avec la dignité de duc & pair. Trop fier de son élévation , & infidèle à ses engagements , il affermit le duc d'Orléans dans le dessein de soutenir son mariage. Manquer au cardinal , c'étoit courir à une perte certaine. Le nouveau duc fut mis à la Bastille , où il mourut quelque tems après. Gaston l'oublia dès le moment de sa disgrâce. Si telle est d'ordinaire l'amitié des grands , il ne faut pas s'étonner qu'on s'attache plus à leur fortune qu'à leur personne.

~~1635.~~

1635.
Guerre avec l'Espagne.

Au milieu des cabales & des conspirations qui se formoient sans cesse contre Richelieu , il méditoit de nouvelles entreprises contre la maison d'Autriche. C'étoit le moyen de se rendre de plus en plus nécessaire au roi , incapable de soutenir par lui-même

même un si grand fardeau. Les Suédois, à qui l'on ne donnoit que des subsides, ayant été défaits à Nordlingue, en 1634, la puissance & la fierté autrichienne triomphoient de cet événement. Le cardinal conclut un traité avec la Hollande : on s'engage à faire la guerre au roi d'Espagne Philippe IV, s'il ne donne point satisfaction sur différens griefs dont on se plaignoit ; on projette de conquérir les Pays-bas espagnols, & l'on en fait d'avance le partage. Philippe IV, informé de ce dessein, fait surprendre la ville de Trèves, où l'électeur est arrêté prisonnier. Sous prétexte que Philippe a violé le droit des gens à l'égard d'un prince ami de la France, le roi lui envoie déclarer la guerre par un héraut ; cérémonie qui ne s'est plus pratiquée depuis. Une armée françoise marche dans les Pays bas, tandis que le cardinal de la Vallette, fils du fameux duc d'Épernon, va commander en Allemagne.

On ne réussit d'abord ni en Allemagne, ni en Flandre. Les Flamands demeurèrent fidèles ; parce que le

Les commens
cens en
sont inallieu-
reux.

gouvernement espagnol , plus modéré que sous Philippe II , les laissoit jour de leurs privilèges. Les Hollandois agirent foiblement , de peur que la république ne devînt frontière du royaume. Le cardinal de la Valette , manquant de vivres , fut obligé de revenir sur ses pas. Une disette semblable avoit rendu l'expédition des Pays-bas infructueuse. Louis se plaignoit amèrement du peu de succès de ses armes ; mais Richelieu le maîtrisoit si adroitement , que ces plaintes ne lui faisoient aucun tort. Il avoit eu la sagesse de rappeler le duc de Rohan , dont les talens supérieurs furent employés enfin au service de l'état. Ce grand général battit plusieurs fois les Espagnols dans la Valeteline , & se montra aussi zélé pour le souverain qu'il l'avoit été pour le parti protestant.

Edits
burfaux.

Comme la guerre épuisoit les finances , on eut recours à l'expédient des édits burfaux. Le roi dans un lit de justice en fit enrégistrer quarante-deux , sans qu'il fût possible de les lire & de les examiner. Deux jours après , quelques membres du parlement

ment demandèrent l'examen des édits. On se plaignoit en particulier de la création de plusieurs charges nouvelles. Ce moyen d'avoir de l'argent fut toujours un des moins conformes à la saine politique. Il dégradoit la magistrature, en multipliant les juges, qui étoient déjà en trop grand nombre; il procuroit des ressources momentanées; mais en augmentant, avec les abus, les dettes publiques. Le parlement voulut faire des remontrances, démarche hasardeuse sous un ministre si absolu. Cinq magistrats furent d'abord exilés; on reçut ensuite les remontrances; & la cour mit quelques légères modifications à ses ordres.

Urbain VIII, fort mécontent de Richelieu, qu'il accusoit de combattre les catholiques pour les protestans, défendit au Cardinal de la Vallette de commander l'armée d'Allemagne. Richelieu s'en plaignit hautement, & cita l'exemple du cardinal infant, frère de Philippe IV, qui commandoit les troupes d'Espagne. Le pape répondit que l'un attaquoit les hérétiques, & l'autre les catholi-

Prélats guerriers; capucin homme de cour.

ques. On répliqua qu'il ne s'agissoit point de religion dans cette guerre. La Vallette fut maintenu dans le commandement ; mais le pape saisit dès-lors les occasions de mortifier le ministre. Il refusa constamment un chapeau pour le P. Joseph, (du Tremblai ,) capucin , le confident de Richelieu , employé dans la plupart des intrigues de cour , & dans les négociations avec les cours étrangères. * Un capucin mêlé dans les affaires d'état , négociateur en 1630 à la diète de Ratisbonne ; des cardinaux marchant à la tête des armées ; c'est une preuve que l'on étoit encore peu délicat sur les bienséances.

Sourdis , archevêque de Bordeaux.

D'un autre côté les disputes violentes de l'archevêque de Bordeaux , Sourdis , avec le duc d'Epemon & le maréchal de Vitri , scandalisèrent tout le royaume. Un secrétaire d'état écrivoit au cardinal de la Vallette : *M. l'archevêque de Bordeaux*

* Le cardinal disoit : *Je ne connois aucun ministre ni plénipotentiaire en Europe , capable de faire la barbe à ce capucin , quoiqu'il y ait belle prise.*

a eu une grande prise avec M. le maréchal de Vitri ; mais il a reçu quelques vingt coups de canne , ou de bâton , comme il vous plaira. Je crois qu'il a dessein de se faire battre de tout le monde , afin de remplir la France d'excommunications. Cet archevêque guerrier s'étoit effectivement vengé par les censures , avec aussi peu de décence qu'il en avoit mis dans ses querelles.

Pour réparer le mauvais succès de la dernière campagne , Richelieu suivit un nouveau plan qui manqua encore dans l'exécution. Quoique les Francomtois eussent fait un traité de neutralité avec la France , il entreprit la conquête de leur province , sous prétexte de quelques infractions , dont ils eurent beau se justifier. Le prince de Condé fut chargé de prendre Dole. La place , disoit-on , ne pouvoit tenir que sept ou huit jours. Mais lorsque les habitans furent sommés de se rendre , ils répondirent : *rien ne nous presse : après un an de siège , nous délibérerons sur la réponse que nous avons à vous faire.* Ce n'étoit point une vaine rodomontade.

1636.
Siège de
Dole , par
le prince de
Condé.

Leur résistance déconcerta bientôt les François. Un capucin , qui conduisoit l'artillerie de la ville , seconda très-utilement la valeur des assiégés.

Les ennemis dans le royaume.

Cependant les Espagnols entrent par les Pays-bas dans la Picardie , & prennent en peu de jours la Capelle , Corbie , le Catelet. Richelieu avoit négligé de fortifier cette frontière. Il impute aux commandans une perte qu'on attribuoit à sa négligence. Il ordonne qu'on leur fasse leur procès.

N'épargnez ni gouverneurs , ni lieutenans , ni capitaines , ni officiers , ni soldats , écrivoit des Noyers aux commissaires chargés de la vengeance du cardinal. L'épouvante trouble Paris & la cour ; mais le zèle se ranime dans le péril ; tous les corps s'empres sent à offrir des secours au roi. Louis donne audience à leurs députés ; il embrasse même les savetiers ; tant l'adversité , comme l'observe un auteur du tems , humilie les hommes. On envoie ordre au prince de Condé de lever le siège de Dole , après trois mois d'efforts inutiles , & l'on ne pense qu'à chasser l'ennemi du royaume.

Zèle de la nation.

Dans ces fâcheuses circonstances , Richelieu , en butte aux traits de la haine , fut sur le point de quitter le ministère. Le P. Joseph le rassura , lui persuada de se montrer sans gardes dans les principales rues de Paris , soit pour calmer le peuple par un air de confiance , soit pour l'effrayer en faisant voir qu'il ne craignoit rien. L'événement justifia ce conseil. Le cardinal flatta le peuple , & n'en reçut que des bénédictions. *Hé bien , lui dit le capucin à son retour , ne vous avois-je pas bien dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée , & qu'avec un peu de courage & de fermeté vous retabliez les affaires ?*

Danger
du ministre.

Mais des ennemis plus puissans tra-
moient la perte du ministre. Le duc
d'Orléans & le comte de Soissons ,
qui commandoient l'armée de Picar-
die , résolurent de le faire poignar-
der chez le roi même , à la sortie du
conseil. Le moment étoit venu : les
assassins n'attendoient qu'un signal de
Gaston ; ce prince irrésolu , trem-
blant tout-à-coup à l'idée d'un as-
sassinat , se retira brusquement ,
& Richelieu , sans le savoir , échappa

Complot
de deux prin-
ces.

au danger d'une mort inévitable. Le complot ne pouvant être long-tems ignoré, les deux princes quittèrent la cour. Nouveau sujet d'inquiétude pour le cardinal, dans un tems où les ennemis du dehors étoient trop à craindre. Il négocia un accommodement, & le roi, pour regagner son frère, promit enfin de consentir à son mariage avec Marguerite de Lorraine.

1637.
Les ennemis
chassés.

Les Espagnols furent chassés de la Picardie; le cardinal de la Vallette & le duc de Weimar repoussèrent le duc de Lorraine & les impériaux, qui avoient pénétré dans la Bourgogne. La petite ville de Saint-Jean-de-Lône leur avoit résisté avec un courage héroïque: Rantzau étoit survenu à tems pour leur faire lever le siège. Il restoit cependant toujours un grand obstacle au succès des armes, le besoin d'argent. L'inexécution des derniers édits, par lesquels on avoit créé de nouvelles charges de judicature, irrita Louis XIII contre le parlement. Il en fit des reproches très-vifs aux députés de ce corps.

L'argent que je vous demande, leur

Epuisement
des finances.

Reproches
du roi au par-

dit-il , *n'est pas pour jouer , ni pour faire de folles dépenses . Ce n'est pas moi qui parle ; c'est mon état , c'est le besoin qu'on en a . Ceux qui contredisent mes volontés , me font plus de mal que les Espagnols . Vous voyez que j'ai affaire de vous ; vous vous tenez forts ; mais je trouverai bien moyen d'avoir ma revanche .* L'économie de Henri IV eût été la meilleure de toutes les ressources .

Malheureusement elle ne convenoit point au faste de Richelieu . La dépense de sa maison absorboit seule quatre millions chaque année . Il vivoit en roi , & éclipsoit la splendeur du trône . Louis s'en plaignoit souvent , ainsi que les particuliers . C'est ce qui engagea peut-être le cardinal à lui faire don du palais qu'il avoit bâti , (aujourd'hui le palais Royal ,) & dans lequel il étaloit sa magnificence . La postérité lui reprochera toujours de n'avoir pas ménagé comme Sulli , les revenus de l'état , & d'avoir fait pour les autres des lois somptuaires , sans mettre des bornes à son propre luxe . L'épuisement des finances fit perdre de

Faste de
Richelieu .

Perte de la
Valtelline .

nouveau la Valteline. On n'envoya point de subsides au duc de Rohan, qui s'en étoit rendu maître. Il fut contraint d'abandonner cette importante conquête, & se retira à Genève, de peur que le ministre ne le punît d'un malheur, causé par la faute du ministère.

Le P. Caussin
anime le roi
contre le mi-
nistre.

De petites intrigues de cour inquiétèrent encore plus Richelieu que les événemens de la guerre. Il avoit donné pour confesseur à Louis XIII le P. Caussin, auteur de la *Cour Sainte*, mauvais ouvrage de dévotion; le croyant un homme simple, incapable de remuer, & qu'il feroit entrer aisément dans toutes ses vues. Peu s'en fallut que la simplicité même de ce jésuite ne changeât la face du gouvernement. Ses préjugés lui faisoient regarder comme une chose abominable l'alliance avec les protestans contre la maison d'Autriche. Il osoit l'attribuer à l'ambition du cardinal; il l'accusoit d'accabler les peuples d'impôts, de traiter inhumainement la reine mère qui manquoit de tout à Bruxelles, & de rendre le gouvernement odieux par

ses injustices. Le monarque dévot prêtoit volontiers l'oreille aux discours de l'imprudent confesseur. Il aimoit à l'entendre déclamer contre le ministre ; il étoit le premier à le blâmer en secret ; il descendoit jusqu'aux moindres détails de sa vie privée , trouvant fort mauvais , par exemple , qu'il ne dît point de bréviaire , lui qui avoit tant de bénéfices. La consolation des ames foibles est de se plaindre sans pouvoir agir.

Louis desiroit de secouer le joug du cardinal , & avouoit ingénument qu'il n'osoit même lui parler de certaines choses. Cependant les scrupules l'agitoient ; le confesseur gagnoit du terrain ; mais Richelieu ne s'endorinoit pas. Dans un entretien qu'il eut avec le roi , il dissipa sans peine , à force de raisons & d'éloquence , les impressions que le jésuite avoit faites dans cet esprit flexible ; il se vengea par l'exil de Causlin , qui n'emporta que le blâme de sa propre compagnie. Il obligea même la duchesse de Savoie à renvoyer de sa cour le père Monod , autre jésuite , confesseur de cette princesse , lequel

Richelieu
a le dessus.

Autre jésuite
dont l
se venge.

avoit , disoit-il , *autant d'esprit & de malice que Caussin avoit de simplicité & d'ignorance.* Monod se déchâinoit ouvertement contre lui. Sa disgrâce fut une affaire d'état pour le ministre , & il n'y réussit que par des coups d'autorité. Les jésuites avoient besoin de toute leur habileté , de tout leur crédit , pour conjurer les orages que ces téméraires confesseurs pouvoient attirer sur eux. Quelques années auparavant , ils s'étoient vus au moment d'être chassés du royaume , à l'occasion du livre séditieux de Santarelli , dont nous parlerons dans les remarques particulières.

1638.
Suites de
la guerre.
Bataille de
Rheinfeld.

La guerre allumée en Europe par la politique du cardinal , produisoit une infinité d'événemens , dont le détail ne fournit rien d'instructif. Le duc de Weimar après avoir été battu par Jean de Wert , fixa enfin la fortune en gagnant la bataille de Rheinfeld , où quatre généraux de l'empereur furent faits prisonniers. Jean de Wert , le plus célèbre de tous , fut envoyé à Paris. Les armes françoises étoient moins heureuses , & le prince de Condé ne réussit pas mieux

au siège de Fontarabie qu'à celui de Dole.

C'étoit la coutume de Richelieu après les revers , d'en punir quelque illustre victime , soit pour satisfaire sa vengeance , soit pour exciter au devoir par la terreur. Il rendit le duc de la Vallette , qu'il n'aimoit point , responsable de la levée du siège de Fontarabie. Il le fit juger par des commissaires dont il pouvoit régler les démarches. Le roi présida lui-même au jugement. On lit dans une relation , que le président de Bellièvre eut le courage de lui dire : *vo*tre majesté pourroit-elle soutenir la vue d'un gentilhomme sur la selette , qui ne sortiroit de votre présence que pour aller mourir sur un échafaud ? Cela est incompatible avec la majesté royale. Le prince porte par-tout les graces avec soi : tous ceux qui paroissent devant lui doivent se retirer contents & joyeux. Mais Louis XIII n'avoit pas moins de penchant que son ministre à une extrême sévérité. Il reprocha aux chefs du parlement de manquer d'égards à ses ordres absolus. « Ceux qui disent , ajouta-t-il ,

Procès du
duc de la
Vallette.

» que je ne puis pas donner les juges
 » qu'il me plaît à mes sujets quand
 » ils m'ont offensé, sont des igno-
 » rans, indignes de posséder leurs
 » charges. » Le duc de la Vallette
 fut condamné à mort, & exécuté en
 effigie. Cette sentence pouvoit être
 regardée comme un renversement des
 lois. Elle fut cassée dès le commen-
 cement du règne de Louis XIV.

Particuli-
 rités sur ce
 procès.

Si la relation publiée par les amis
 de la Vallette n'est point fautive, elle
 présente un étrange tableau des pro-
 cédés de la cour. Après que le pro-
 cureur général eut requis que le duc
 fût décrété de prise de corps & con-
 duit à la Bastille, le roi demanda
 Pavis de Pinon doyen du parlement.
*Sire, dit ce magistrat, puisque M.
 de la Vallette est duc & pair de Fran-
 ce, je supplie V. M. de le renvoyer
 au parlement. — Opinez, réplique le
 roi. Pinon ajoute : je suis d'avis que
 M. de la Vallette soit renvoyé au par-
 lement pour être jugé. Le roi dit brus-
 quement : je ne le veux pas ; ce n'est
 pas-là opiner. — Sire, répond le ma-
 gistrat avec modestie, un renvoi est
 un avis légitime. — Opinez sur le*

fond, s'écrie Louis en colère, *autrement je fais bien ce que j'aurai à faire*. Alors Pinon, effrayé sans doute : *puisque V. M. me l'ordonne*, dit-il, *je suis de l'avis des conclusions*. Le célèbre Talon ne rapporte point ce détail ; mais il est difficile de n'y pas reconnoître le génie du prince & du ministre.

Quatre cents nouvelles charges de procureur créées au parlement de Paris, & d'autres moyens extraordinaires employés pour avoir de l'argent, augmentèrent les murmures de la nation. Il y eut une grande révolte en Normandie. On l'étouffa par des exécutions militaires, & le parlement de Rouen fut interdit, pour n'avoir pas montré assez de vigueur contre les séditieux. Sous un gouvernement dur & impitoyablement sévère, le peuple auroit-il osé faire du bruit, si la misère ne l'eût point réduit au désespoir ?

Malgré ces obstacles, la France avoit plusieurs armées en campagne, & continuoit la guerre avec plus de succès qu'auparavant. Le comte d'Harcourt se fit admirer par la prise de

1639.
Révolte en
Normandie.

1640.
Prise de Turin & d'Aras.

Turin. Son camp étoit assiégé, tandis qu'il assiégeoit cette place. Pendant vingt-deux jours il manqua presque entièrement de vivres. Le fameux Jean de Wert, ayant appris les circonstances du siège, dit qu'il aimeroit mieux être *général Harcourt qu'empereur*. La conquête d'Arras ne fut pas moins glorieuse. On démentit l'ancien proverbe usité dans cette ville : *quand les François prendront Arras, les souris prendront les rats*. Le maréchal de Chatillon y signala son zèle par un trait digne de mémoire. Son fils ayant été renversé d'un coup de mousquet, le bruit courut qu'il étoit mort, & la nouvelle en vint promptement aux oreilles du maréchal. *Il est bien heureux*, dit-il, *d'être mort dans une si belle occasion pour le service du roi*. Ce généreux père eut bientôt le plaisir de revoir son fils couvert de gloire.

Trait
remarquable

La prise d'Arras ne fut pas le coup le plus funeste à l'Espagne. Philippe IV, ou plutôt le duc d'Olivarès, ministre tout puissant comme Richelieu, commet à l'égard des Catalans la même faute qui avoit révolté les

1641.

L'Espagne
perd la Cata-
logue & le
Portugal.

Flamands contre Philippe II. Ce peuple , infiniment jaloux de ses privilèges , ne put souffrir qu'on voulût l'en dépouiller. Des troupes envoyées dans la province achevèrent , par leurs violences & leurs profanations , d'inspirer la haine du gouvernement. La Catalogne entière secoua le joug , & se donna ensuite à la France. Les intrigues de Richelieu contribuèrent beaucoup à cette révolution. Il avoit aussi jeté les semences de celle qui détacha le Portugal de la monarchie espagnole. Philippe II s'en étoit autrefois emparé , au préjudice de la maison de Bragance. Une conjuration imprévue rétablit la maison de Bragance sur le trône dont elle jouit encore. Ainsi l'Espagne , trop redoutable sous Charles-quin , s'affoiblit tout-à-coup au gré du ministre françois. Il y a pour les empires un point d'élévation , d'où ils ne peuvent ordinairement que déchoir lorsqu'ils y sont parvenus. Mais il falloit un Richelieu pour profiter des circonstances.

Ce ministre étoit par-tout le même. La cour de Rome , le clergé , le par-

Richelieu
brave la cour
de Rome.

lement , éprouvoient , comme les grands & les peuples , la force de son pouvoir. En 1639, Urbain VIII, après la mort du cardinal de la Vallette , défendit à une congrégation dont il étoit membre ; de faire pour lui un service , selon la coutume ; le cardinal Barberin, neveu du pape, fut soupçonné d'avoir commandé le meurtre d'un écuyer de l'ambassadeur de France , dont la tête fut exposée en public comme celle d'un criminel , parce qu'il avoit arraché son domestique des mains d'une troupe de sbirres ; on se plaignoit d'ailleurs d'un nonce extraordinaire que le pape avoit envoyé. Ces griefs déterminèrent Richelieu à faire un éclat. On signifia aux évêques la défense d'avoir aucune communication avec le nonce Scoti. Ayant été averti de ne plus se présenter à l'audience du roi , il avoit osé dire que la plupart des évêques de France soutiendroient les intérêts du pape préférablement à ceux de sa majesté. Ce propos seul devoit exciter l'indignation.

Assemblée
du clergé à
Mantes.

Richelieu fait tenir à Mantes une
assemblée du clergé en 1641 , pour

obtenir des secours pécuniaires dont il avoit grand besoin. Deux commissaires du roi s'y rendent le premier mars ; ils demandent six millions six cent mille livres ; ils représentent que tous les autres ordres sont épuisés , & assurent que le monarque , par reconnoissance , accordera au premier corps de l'état toutes les prérogatives d'honneur & de dignité , qui pouvoient lui donner un nouveau lustre. On renvoie la réponse à huit jours : l'affaire traîne en longueur d'un mois à l'autre ; le cardinal exhorte , conjure , presse , menace ; il verse même quelques larmes pour gagner l'archevêque de Toulouse , (président avec l'archevêque de Sens) le plus opposé aux vues de la cour. Enfin le 27 mai , on délibère à la pluralité des voix d'accorder cinq millions cinq cent mille livres , à quoi la première somme étoit réduite. Les deux présidens & quelques prélats refusent de signer la délibération : ils reçoivent ordre de se retirer aussitôt dans leurs diocèses , sans passer à Paris.

Discours fin-
gulier fait au
cardinal, au
nom du cler-
gé.

L'évêque de Grenoble complimentea Richelieu au nom du clergé, & après l'avoir comblé de flatteries :
 » le sauveur de nos ames, notre sou-
 » verain pontife, ajouta-t-il, pré-
 » sente à votre éminence, pour les
 » veux de cette compagnie, l'église
 » gallicane sa fille-aînée, afin que
 » par vos soins elle croisse de biens,
 » d'honneurs & d'autorité : c'est la
 » faveur que nous voulons espérer
 » de la bonté de V. E., nous pro-
 » mettant aussi qu'elle balancera tou-
 » jours ses graces entre les avantages
 » de la France & les intérêts de l'é-
 » glise, puisque sa qualité l'oblige
 » à l'une, & son caractère à l'autre.
 Ce discours fut imprimé sous le titre
 de *Harangue en forme de très-hum-
 ble remerciement fait à monseigneur
 l'éminentissime cardinal* ; & le dis-
 cours que le même évêque adressa au
 roi, le fut sous le titre de *Harangue en
 forme de remontrance faite au roi*. On
 pouvoit demander lequel des deux
 étoit le monarque.

Lit de justice
sur les fonc-
tions du par-

Comme le parlement ne se plioit pas à toutes les volontés du cardinal, le roi tint un lit de justice pour faire

enregistrer une déclaration , portant défense à toutes ses cours de prendre aucune connoissance des affaires d'état , à moins que S. M. ne leur en donnât le pouvoir & commandement spécial par ses lettres-patentes ; ordre d'enregistrer les édits qui concernoient le gouvernement de l'état , *sans aucune délibération* sur ces édits ; & , pour ceux qui regardoient les finances, ordre de les vérifier tels qu'on les enverroit , lorsqu'après avoir entendu les remontrances , le roi jugeroit à propos d'ordonner l'enregistrement. On déclara ensuite la suppression des charges de quelques magistrats , dont le ministre étoit mécontent. L'avocat général Talon s'efforça en vain de fléchir par un long discours le courroux de Louis XIII. *Nous avons entendu , lui dit-il , des paroles de colère & d'indignation , semblables aux foudres , qui tombant au milieu d'une assemblée , quoiqu'ils n'en frappent que cinq ou six , laissent par-tout des marques de la frayeur & l'image de la mort.* Onregistra la déclaration ; car il n'étoit pas possible de s'en défendre.

Guerre civile
du comte de
Soissons.

Cependant le comte de Soissons ; toujours réfugié à Sedan , se préparoit à la guerre civile. Il avoit traité avec l'Espagne ; il étoit soutenu par les ducs de Bouillon & de Guise. Avant que le complot éclatât , Richelieu voulut engager le brave Gassion , alors simple colonel , à feindre d'embrasser le parti du comte , afin de pénétrer dans ses secrets , & d'en instruire la cour. C'étoit un moyen infailible de parvenir à la plus haute fortune. Gassion ne vouloit s'élever que par des voies honorables. *Je ne puis vous rien donner de plus que ma vie* , dit-il au ministre ; *je la perdrai volontiers pour le service de votre éminence ; mais il ne m'est pas possible de lui sacrifier mon honneur.* — *C'est assez* , reprit le cardinal : *votre fortune en pourra souffrir ; mais vous ne perdrez pas mon estime.* Gassion garda le secret , & Richelieu , qui avoit l'ame noble , lui témoigna son contentement. Bientôt les rebelles eurent une armée considérable. Le maréchal de Chatillon commandoit celle du roi. Il fut battu à la Marfée par le comte de Soissons. Si ce

Trait
de Gassion.

prince n'avoit pas été tué dans le combat , sa victoire auroit eu sans doute de grandes suites. Le duc de Bouillon , pour se conserver Sedan , se hâta de faire un accommodement simulé , & trama une nouvelle conspiration , en jurant une fidélité inviolable. Cinquars , favori de Louis XIII , fils du maréchal d'Effiat , fut le principal auteur du complot : Richelieu devoit en être la victime.

Ce jeune homme , parvenu à la dignité de grand écuyer , étoit redevable de sa fortune au cardinal , qui lui avoit appris la manière de captiver le cœur du roi. L'ambition étouffa en lui la reconnoissance. Il détestoit son bienfaiteur , parce que celui-ci prétendoit le maîtriser ; il n'aimoit guère plus le monarque , dont le sérieux & la tristesse gênoient extrêmement son goût pour le luxe & les plaisirs. *Je suis bien malheureux* , disoit il à ses amis , *de vivre avec un homme qui m'ennuie depuis le matin jusqu'au soir.* Il ne dissimuloit pas au roi même ce sentiment. C'étoit entr'eux un sujet continuel de brouilleries , sans que le favori en

1642.
Cinquars
favori.

Sa con-
spira-
tion.

fût moins aimé ; tant la foiblesse du prince lui donnoit d'empire. Louis pardonnoit tout , pour avoir la petite satisfaction de blâmer dans ses confidences un ministre , auquel il abandonnoit les rênes de l'état. Cinquars changea enfin de système. Autant il avoit paru ennuyé de la faveur , autant s'appliqua-t-il à la cultiver. Séduit par l'espérance de supplanter le ministre & de gouverner le royaume , il excita le duc d'Orléans à la révolte , il attira le duc de Bouillon dans sa cabale. On envoya un émissaire en Espagne , & l'on fit un traité au nom de Gaston pour ouvrir la France aux ennemis.

Richelieu
la découvre.

Louis XIII étoit allé en personne conquérir le Roussillon. Jamais le crédit de Cinquars ne parut mieux établi que dans ce voyage. Il ne ménageoit plus rien ; il déchiroit le cardinal ; il proposoit tantôt de le faire assassiner , tantôt de le chasser de la cour. Le roi sembloit résolu à prendre ce dernier parti , & Richelieu , dangereusement malade à Tarascon , ne doutoit plus de sa disgrâce. Mais sa fortune le tire encore de ce dan-

ger. Il découvre le traité conclu par les factieux avec l'Espagne, & en donne avis au roi. Tout change aussitôt. L'imprudent Cinquars est mis en prison; le duc de Bouillon est arrêté en Italie, où il commandoit l'armée de France. Le fils du fameux président de Thou, leur ami & leur confident, subit le même sort. On avoit besoin de nouvelles preuves pour les condamner : Gaston n'eut pas honte de les fournir pour acheter sa propre grace. Tel avoit toujours été le rôle de ce prince, rebelle par caprice, & sacrifiant ses amis par lâcheté. L'abbé de la Rivière, qu'un historien appelle *le plus fameux, le plus riche & le mieux récompensé de tous les traîtres du royaume*, fut soupçonné d'avoir trahi le secret de Gaston, dont il gouvernoit l'esprit à son gré. *

* Avec le ton décisif que donne la fa-
tuité, il vouloit déterminer le duc d'Or-
léans à lever le siège de Tournai en 1646.
Monsieur l'abbé, lui dit le maréchal de
Gassion, les beaux-esprits sont de pauvres
engins à la guerre. Heureusement Gassion
l'emporta, & Tournai fut pris.

Procès
des conspira-
teurs.

On instruisit à Lyon le procès des conspirateurs , sous les yeux du ministre , qui voulut que de Thou fût traité comme Cinqmars , quoique son crime se réduisît à n'avoir pas révélé une conspiration qu'il désapprouvoit. *M. le chancelier a beaudire* , (ce sont les termes de Richelieu ,) *il faut que Thou meure*. Celui-ci représenta qu'en accusant le frère du roi , le duc de Bouillon & le grand écuyer , sans avoir de preuves pour les convaincre , il auroit dû passer pour un calomniateur. Les juges ne laissèrent pas de le condamner avec son ami à perdre la tête , fondés sur un édit de Louis XI , que Richelieu cita lui-même au chancelier , & qui étoit oublié comme une loi trop rigide. Le duc de Bouillon en fut quitte pour sa principauté de Sedan , qu'il céda au roi ; il reçut en échange des terres d'un revenu plus considérable. Monsieur se soumit humblement à vivre en simple particulier , sans gardes , sans gouvernement & sans crédit. Après l'exécution de Cinqmars & de Thou , le cardinal ayant reçu la nouvelle de la prise de Perpignan ,
écrivit

écrivit au roi qui étoit retourné à Paris : *sire, vos ennemis sont morts, & vos armes sont dans Perpignan.**

Triomphant lui-même de ses ennemis, plutôt que de ceux du roi, mais abattu par la maladie, il prit le chemin de la cour, & fit une partie du voyage dans une espèce de chambre couverte de damas, que ses gardes portoient sur leurs épaules. L'épuisement du corps n'ôtoit rien à la vigueur de son esprit. Il pensoit encore à s'assurer la régence après la mort de Louis XIII, lorsqu'il mourut âgé de cinquante-sept ans. En recevant le viatique, il avoit pris dieu à témoin que dans le cours de son ministère, *il n'avoit jamais eu en vue que le bien de la religion & de l'état.* La voix publique ne lui rendoit pas un témoignage si flatteur.

Fin du cardinal de Richelieu.

* On raconte que le roi, sachant à peu près l'heure de l'exécution, regardoit quelquefois sa montre, & qu'il disoit : *dans une heure d'ici, M. le Grand passera mal son tems.* Louis XI eût peut-être dissimulé ce plaisir.

Son caracte
rè.

Son ambition, son despotisme, ses vengeances cruelles, ses petites jalousies, sa vanité d'auteur ne peuvent effacer la gloire de ses grandes entreprises. On lui reproche d'avoir sacrifié à ses passions & les lois & l'humanité. Mais il dompta la Rochelle, contint les séditieux, & rendit la France respectable à ses ennemis. Il disoit : *je n'ose rien entreprendre sans y avoir bien pensé ; mais quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, & ensuite je couvre tout de ma soutane rouge.* Tel étoit son caractère : beaucoup de profondeur dans les projets & de force dans l'exécution. Le czar Pierre avoit une si haute idée de ce ministre, qu'à la vue de son mausolée dans l'église de la Sorbonne, il s'écria transporté d'enthousiasme : *oh, grand homme ! si tu vivois, je te donnerois la moitié de mon empire pour m'apprendre à gouverner l'autre.* Marc-Aurele eût préféré un ministre humain, équitable, plus occupé du bonheur des peuples que de la gloire des grandes & périlleuses entreprises.

La reine mère, Marie de Médicis, mourut à Cologne dans l'indigence. Louis XIII ne lui survécut pas longtemps. Anne d'Autriche, après vingt-trois ans de stérilité, lui avoit donné deux fils. Il auroit voulu ne laisser le gouvernement ni à cette princesse qu'il n'aimoit pas, ni au duc d'Orléans qui méritoit bien moins son estime & sa tendresse. Il fit une déclaration par laquelle, en donnant la régence à sa femme, & le titre de lieutenant-général du roi mineur à son frère, il établit un conseil de régence pour restreindre leur autorité. On verra le peu d'effet de cette déclaration. Sa volonté ne fut rien après sa mort.

1643.
Mort de
Louis XIII.

« Fils & père de deux de nos plus
» grands rois, dit M. Hénault, il
» affermit le trône encore ébranlé de
» Henri IV, & prépara les merveil-
» les du siècle de Louis XIV. » C'est
moins faire l'éloge de Louis XIII que
du cardinal de Richelieu. Celui-ci
régna véritablement : l'autre fut tou-
jours gouverné ; mais il conserva,
malgré ses dégoûts & sa jalousie, un
ministre sans lequel il n'eût été vrai-

Jugement
sur ce roi.

semblablement que le jouet des factieux , de ses indignes favoris , & de quelques maîtresses à qui il se livroit sans passion , pour leur confier ses ennuis & ses peines. Selon le continuateur de Daniel , *il eut très-peu de défauts , & beaucoup de vertus qui ont toujours été sans éclat.* Sa vie publique & sa vie privée offrent cependant plus de matière de blâme que de louange. S'il est vrai , comme le disent quelques historiens , qu'on lui donna dès son enfance le surnom de Juste , parce qu'il étoit né sous le signe de la balance , ce beau nom ne lui fait aucun honneur , & jette du ridicule sur la crédulité ou la superstition de son siècle.

Le pouvoir de la couronne augmenté par Richelieu.

Il est singulier que dans le tems même où l'Angleterre , sous Charles I , s'agitoit violemment pour anéantir le pouvoir de la couronne , Richelieu soit venu à bout en France d'affermir & d'augmenter ce pouvoir. Le fanatisme des presbytériens anglois , partisans du système rigide de Calvin , produisit une révolution que

l'amour seul de la liberté n'auroit pas produite. Le fanatisme des calvinistes françois pouvoit devenir également funeste à la monarchie. En continuant de l'irriter, il falloit que la Rochelle tombât pour que le roi fût le maître : & pour abattre la Rochelle, il falloit un Richelieu.

Ce coup de vigueur & la hache du bourreau servirent à réprimer les grands, qui, au commencement du règne, affectoient l'indépendance. Lesdiguières étoit si absolu dans le Dauphiné, qu'en 1617 il faisoit la guerre aux Espagnols sans ordre du roi. A en juger par les révoltes & les guerres civiles, toujours au désavantage de la cour, les fondemens du trône eussent été fort ébranlés, si Louis XIII, esclave de ses favoris, n'avoit eu pour soutien un ministre inébranlable. Mais le passage du mal au bien ne peut-il se faire que par les voies de la violence ? Falloit-il qu'un sceptre de fer écrasât l'orgueil des sujets ? que les échafauds fissent craindre & haïr plutôt que respecter la couronne ? que les lois qui protègent l'innocence ne devinssent qu'un sujet de

Il employa trop la terreur & les supplices.

terreur ? que les arrêts de mort fussent dictés par le souverain ? & que les jugemens mêmes donnassent lieu de crier à l'injustice ? Le ministère de Richelieu avoit excité une haine générale ; il n'eût excité que de l'admiration , s'il eût été aussi équitable que vigoureux.

Etat pitoyable des finances & du commerce.

La guerre contre la maison d'Autriche augmenta beaucoup les maux publics. Il fallut épuiser pour la soutenir toutes les ressources de la nation. Le commerce n'étoit rien moins que florissant. Dans l'assemblée des notables , en 1626 , le garde des sceaux déplorait la léthargie des François à cet égard. « Nos voisins (selon » lui) mettoient le prix à nos den- » rées , & nous obligeoient de pren- » dre les leurs au prix qu'ils vou- » loient ; en quoi nous étions d'au- » tant plus blâmables , que le royau- » me possédoit les plus grands avan- » tages pour la marine ; qu'il four- » nissoit à ces peuples le fer & les » bois de construction , le chanvre , » les toiles , le vin , le cidre , la bière , » le biscuit. » On voyoit l'Angleterre & la Hollande s'enrichir tous les

jours par le commerce maritime ; mais on avoit besoin de circonstances plus heureuses pour profiter de leur exemple. Le génie actif & industrieux du François paroissoit engourdi dans la misère , ou ne respiroit que les factions & les armes.

Une requête de la noblesse , présentée au roi pendant cette même assemblée , renferme quelques vues utiles , dont une partie a été mise en exécution par les derniers rois. Entre autres articles , on demandoit que la vénalité des gouvernemens , des emplois militaires , des charges considérables de la cour , fût abolie avec les survivances qui les rendoient héréditaires ; que le nombre excessif des collèges fût retranché , & qu'à leur place , des écoles militaires fussent établies dans les villes métropolitaines , pour l'éducation des pauvres gentilshommes depuis douze ans jusqu'à dix-sept : (on bornoit à deux mille écus de rente l'entretien de chacune de ces écoles ;) qu'il plût au roi d'instituer un ordre de chevalerie sous le titre de S. Louis , auquel seroient attachées des commanderies , la moins

Requête de
la noblesse en
1626.

dre de cinq cents livres de rente , & la plus forte de six mille , à prendre sur les bénéfices vacans avec le consentement du pape. La noblesse demandoit encore que le tiers des bénéfices fût affecté aux seuls gentilshommes , ainsi que les emplois militaires & les principales charges de la maison du roi. L'intérêt de corps avoit dicté cette requête : on oublioit que l'émulation fait de grands hommes dans tous les états ; mais on donnoit la première idée d'une école militaire & de l'ordre de S. Louis. C'étoit préparer de loin deux établissemens très avantageux au royaume.

Code Marillac rejeté par le parlement.

Michel de Marillac , garde des sceaux , avoit composé un code qu'on appelle vulgairement *le code Michau*. Le roi tint en 1629 un lit de justice pour le faire enregistrer en forme d'édit. Marillac y prononça un long discours sur l'autorité royale. *Nous sommes tous d'accord*, dit-il, *que le roi ne doit rien faire que justement : il le fait & le croit lui-même ; & quoiqu'il soit au-dessus de la loi , il veut bien néanmoins être au-dessous de la raison. Mais le point de la question*

est, qui sera juge des actions du roi pour dire qu'elles sont justes ou non?.. Si les princes abusent de leur pouvoir, s'ils suivent l'injustice, dieu qui est leur juge ne manquera pas d'y pourvoir, par les moyens qu'il sait pratiquer en tel cas. On demanda du tems pour examiner ce code; le roi voulut qu'on obéît sur le champ. On enregistra donc; mais les chambres assemblées le lendemain se plainquirent d'un enregistrement si précipité, & le déclarèrent nul jusqu'à ce qu'on eût examiné les lois contenues dans l'édit, & que le roi eût écouté les remontrances du parlement sur les changemens qu'on jugeroit nécessaires. Le parlement tint ferme contre les ordres de la cour; d'autres affaires survinrent qui firent tomber le code; les avocats même n'osèrent pas le citer. Etoit-ce une bonne politique de fermer la bouche aux magistrats, sur des objets si essentiels à la société, & de leur faire enregistrer sans examen, sans délibération, des lois nouvelles dont il importoit de peser les avantages & les inconvéniens? Consultons l'auteur de l'Esprit des lois.

Réflexions
sur l'obéif-
sance des ma-
gistrats.

« Le cardinal de Richelieu , dit-il ,
» veut que l'on évite dans les mo-
» narchies les épines des compagnies ,
» qui forment des difficultés sur tout :
» quand cet homme n'auroit pas eu
» le despotisme dans le cœur , il
» l'auroit eu dans la tête. Les corps
» qui ont le dépôt des lois n'obéis-
» sent jamais mieux que quand ils
» vont à pas tardifs , & qu'ils appor-
» tent dans les affaires du prince cette
» réflexion qu'on ne peut guère at-
» tendre du défaut de lumières de
» la cour sur les lois de l'état , ni de
» la précipitation de ses conseils. Que
» seroit devenue la plus belle monar-
» chie du monde , si les magistrats ,
» par leurs lenteurs , par leurs plain-
» tes , par leurs prières , n'avoient
» arrêté le cours des vertus même
» de ses rois , lorsque ces monar-
» ques , ne consultant que leur gran-
» de ame , auroient voulu récom-
» penser sans mesure des services
» rendus avec un courage & une fidé-
» lité aussi sans mesure ? » (*Esp. des*
Lois , L. V. 11.)

Loi contre
les jeux de
hasard.

On remarque dans le code Maril-
lac l'article 137 contre les jeux de

hasard, conforme aux loix romaines.
 » Celui qui aura gagné aux jeux de
 » hasard, dit Julien cité par le pré-
 » sident Hénault, n'aura point d'ac-
 » tion pour se faire payer; & celui
 » qui aura perdu, pourra répéter ce
 » qu'il aura perdu volontairement;
 » cette action sera perpétuelle, im-
 » prescriptible, & passera de lui à
 » ses héritiers & contre les héritiers
 » de celui qui aura gagné, &c. »
 L'étrange fureur du jeu a rendu com-
 me sacrées des dettes illégitimes, au
 mépris souvent des obligations-les
 plus inviolables.

Sans la barrière que les magistrats
 oppofoient aux opinions ultramon-
 taines, toujours enracinées dans le
 royaume, la cour de Rome y auroit
 peut-être conservé long-tems son
 ancien empire. Santarelli, jésuite
 italien, avoit imprimé, comme d'au-
 tres théologiens de sa compagnie,
 les maximes les plus outrées sur la
 puissance des papes, & les plus sédi-
 tieuses contre les droits des souve-
 rains. La Sorbonne censura son li-
 vre, le parlement le fit brûler; &
 Richelieu qui attribuoit aux jésuites

Affaires de
 Santarelli &
 des jésuites.

une partie des libelles, qu'on ne ceſſoit de publier contre lui, les alloit faire chaſſer par un arrêt en 1626, s'ils n'euffent enfin ſouſcrit à la cenſure de l'ouvrage.

Affaires
Du docteur
Richer.

Mais le cardinal du Perron, & Richelieu lui-même, & des membres de la Sorbonne, pourſuivirent le fameux docteur Edmond Richer, à l'occafion du petit ouvrage *De la puissance eccléſiaſtique & politique*, où il ſoutenoit que le pape n'eſt point un monarque dans l'églife, qu'il eſt ſoumis au concile général; que les princes ont part au gouvernement eccléſiaſtique, en ce qui regarde les biens temporels & les peines corporelles, le maintien de la diſcipline & des canons dans leur état. Selon des auteurs dignes de foi, le P. Joſeph ayant attiré chez lui le docteur, par ordre du cardinal, fit paroître des aſſalſins, en diſant: *il faut mourir, ou rétracter votre livre*, & le força à ſigner la rétractation, en préſence d'un notaire apoſtolique venu exprès de Rome. Richer perſécuté, dépoſé du ſyndicat, mis en priſon, auroit été livré au pape, ſi le parlement & le

Comment on
le force de ſe
rétracter.

chancelier ne se fussent déclarés en sa faveur. Il eut beau soumettre son livre au jugement du saint siège, & offrir de l'expliquer dans le sens le plus orthodoxe. Richelieu sollicitoit alors pour son frère un chapeau de cardinal : le docteur fut sacrifié à la politique. Il mourut en se reprochant une rétractation forcée. On lui reproche, dit l'abbé Ladvocat, des sentimens trop républicains.

L'ouvrage de la *concorde du sacerdoce & de l'empire* étoit propre à éclairer tous les esprits. Pierre de Marca, conseiller d'état, y avoit développé les meilleurs principes ; mais ces principes choquèrent la cour de Rome. L'illustre auteur, trop flexible dans ses sentimens au gré des conjonctures & de la fortune, ayant été nommé à l'évêché de Conserans, & ne pouvant obtenir ses bulles, donna des explications de son livre, aussi favorables qu'il étoit possible à la doctrine ultramontaine. A ce prix, les bulles lui furent enfin accordées en 1647. Croiroit-on que pour être évêque en France, il fallût en quelque sorte défavouer les maximes françoises ?

*La concorde
du sacerdoce
& de l'em-
pire.*

Livres anonymes défendus.

Tout gènoit encore l'amout de la vérité. On renouvela en 1626 la défense faite par Henri II, d'imprimer aucun livre sans nom d'auteur ; comme si un livre anonyme ne pouvoit pas être examiné & approuvé ; comme si l'homme le plus sage & le plus habile ne pouvoit pas avoir des raisons pour se cacher au public, en l'instruisant même sur des matières essentielles au bonheur ! C'est un problème difficile à résoudre, si la licence de la presse a fait plus de mal en certains pays, que la contrainte excessive de la presse n'a empêché de bien en plusieurs autres.

Licence fati-
rique du P.
Garasse.

Il y avoit d'autant plus d'absurdité à défendre les livres anonymes, qu'on laissoit en proie à la satire les auteurs respectables qui avoient le courage d'éclairer leur siècle. Quand le P. Garasse, jésuite françois, vomissoit la bile & le fiel sur la mémoire de Pasquier ; quand il l'appeloit *sot par nature, sot par béquarre, sot par bémol, sot à double semelle, sot en cramoisi, sot en toute sorte de sotises*, &c. &c. ; on pouvoit regarder ces injures comme celles

des harengères, dont personne ne daigne s'offenser. Mais quand il l'accusoit d'être un *chrétien sans religion*, & qu'il prodiguoit les noms d'impie & d'athée aux écrivains du premier mérite, n'étoit-ce pas jouer le rôle d'Aristophane sous le masque de la religion ?

Cependant l'esprit humain commençoit à user de ses droits, pour dissiper les ténèbres de la barbarie & de l'erreur. Malherbe & Corneille créèrent en quelque sorte notre poésie. Descartes foudroya les absurdités de l'école, & ouvrit par un doute sage le chemin de la vérité. Grotius en Hollande jeta les premiers principes des droits précieux de l'humanité. Le chancelier Bacon en Angleterre cultiva le germe d'une infinité de connoissances utiles. Galilée en Italie démontra le mouvement de la terre autour du soleil. Mais les préjugés aveugloient toujours la multitude. L'inquisition emprisonna Galilée, comme un impie, parce qu'il avoit connu le ciel; Descartes fut accusé d'athéisme, parce qu'il avoit de plus grandes idées de

Etat des
lettres & des
sciences.

Tyrannie
des préjugés

dieu & de la nature que ses imbéciles accusateurs ; Grotius auroit péri en Hollande même , avec Barneveldt , sous prétexte d'hérésie , s'il n'avoit été tiré de prison par sa généreuse épouse. A peine peut-on croire maintenant que le parlement de Paris défendit, sous peine de mort, d'enseigner une doctrine contraire à celle d'Aristote. Le procès d'Urbain Grandier , curé de Loudun , condamné au feu en 1634 , pour avoir , disoit-on , ensorcelé tout un couvent de religieuses , est encore un monument célèbre de l'ignorance de nos ancêtres , quoique la haine de Richelieu eût dirigé la procédure.

Urbain
Grandier.

Salutaires
effets de la
science.

Cette ignorance dictoit des lois injustes , faisoit périr dans les supplices des malheureux , qu'elle supposoit faussement coupables. * Pour sentir la nécessité & les avantages de la

* Le parlement de Dole condamna au feu en 1574 un homme qui , ayant renoncé à dieu , & s'étant obligé par serment de ne plus servir que le diable , avoit été changé en loup-garou. (V. Mém. de l'Acad. des Insér. t. 16.)

science, il ne faut que voir les abus & les malheurs dont elle a délivré le genre humain. Si le fanatisme ne se baigne plus dans le sang, si la superstition n'éteint plus les lumières naturelles, si la religion prêchée avec douceur, & pratiquée avec sagesse, ne sert qu'au bonheur des citoyens; s'ils jouissent en paix d'une société douce & polie; rendons-en grace à cette raison supérieure, qui ébaucha sous le règne de Louis XIII le grand ouvrage qu'elle a perfectionné depuis.

L'académie françoise, établie en 1635 par les soins du cardinal de Richelieu, a contribué, plus qu'il ne semble d'abord, à une révolution si nécessaire. Les talens excités se développèrent en peu de tems; l'exemple & les secours mutuels rendirent leurs progrès plus rapides; des gens de lettres, libres & sans pédantisme, réunis en société sous la protection du prince, devoient épurer le goût; l'art d'écrire devoit conduire à l'art de penser; & de ces deux arts devoient naître les plaisirs de l'esprit, la délicatesse

Etablies
ment de l'Académie
Françoise.

du sentiment , l'amour du beau ; du vrai , de l'utile. Par un article des statuts présentés à Richelieu , *chacun des académiciens promettoit de révéler la vertu & la mémoire de monseigneur leur protecteur.* Il fit effacer cette flatterie , qu'on peut à peine pardonner au premier enthousiasme d'une compagnie naissante. L'idée d'académie inquiéta le parlement , toujours en garde contre la nouveauté. Craignant que ce ne fût quelque tribunal , auquel le ministre attribueroit le jugement de ce qui concernoit les livres & les études , il refusoit d'enregistrer les lettres-patentes. Richelieu en écrivit au premier président ; le roi envoya des lettres de cachet ; les instances & les ordres furent inutiles jusqu'en 1637 ; qu'on enregistra enfin avec cette clause : *à la charge que les académiciens ne connoîtront que de l'ornement , embellissement & augmentation de la langue françoise , & des livres qui seront par eux faits , & par autres personnes qui le desireront & voudront.* Si l'académie françoise inspiroit de la défiance au parlement ,

Le parlement
s'y oppose.

quels obstacles ne devoit pas trouver encore la vérité dans l'esprit de parti, dans les intérêts & les préjugés de corps ?



 LOUIS XIV.

 1643.
 Minorité
 orageuse.

LOUIS XIV, né en 1638, com-
 mença dans la foiblesse & dans les
 troubles d'une minorité orageuse un
 règne, qui devoit porter au plus haut
 degré la gloire de la nation & la
 puissance royale. Sa mère, Anne
 d'Autriche, eut par arrêt du parle-
 ment la régence absolue; le conseil
 de régence, établi par Louis XIII
 pour la limiter, tomba dans l'oubli.
 Ce n'est pas la première fois que les
 volontés des souverains avoient été
 annullées après leur mort: l'autorité
 actuelle l'emporte aisément sur un
 pouvoir qui n'existe plus. La reine
 changea le conseil comme elle jugea
 à propos, & nomma premier minis-
 tre le cardinal Jules Mazarin, deve-
 nu dès-lors, quoiqu'étranger, maî-
 tre du gouvernement de l'état. Ri-
 chelieu l'avoit connu en Italie pen-
 dant la guerre de 1630. Témoin de
 son habileté dans les négociations, il
 l'avoit ensuite fixé en France, comme

Mazarin,
 premier mi-
 nistre.

un homme capable de seconder ses vues & de manier habilement les affaires. Le prudent Italien justifia son choix , mais éprouva combien il étoit dangereux de lui succéder.

La guerre entreprise contre la puissance autrichienne , uniquement pour l'affoiblir , faisoit depuis longtemps murmurer la nation , qui en portoit les charges & n'en sentoit point la nécessité. On ne laissa pas de suivre le plan du dernier règne. Des victoires éclatantes rendirent le nom françois respectable. Les Espagnols étoient sur les frontières de Champagne. Louis duc d'Enguien , fils du prince de Condé , héros de vingt-un ans , leur livra bataille devant Rocroi , malgré les ordres de la cour , & détruisit ces vieilles bandes estimées la meilleure infanterie de l'Europe. A leur tête mourut le comte de Fuentès leur général , & le prince dit *qu'il voudroit être mort comme lui , s'il n'avoit pas vaincu.*

Il défit , l'année suivante , les impériaux à Fribourg. Quelques historiens assurent que , pour animer les troupes , il jeta son bâton de com-

Bataille de Rocroi , gagnée par le duc d'Enguieu.

1644.
Bataille de Fribourg.

mandement dans les retranchemens des ennemis , & qu'il courut le reprendre l'épée à la main. Le pommeau de sa selle fut emporté d'un coup de canon , le fourreau de son épée brisé d'un coup de mousquet. L'impétuosité de son courage égaloit cette vivacité de génie , qui le rendoit déjà supérieur aux plus grands hommes de guerre. Thionville , Philipsbourg & Mayence furent les fruits de ces deux victoires.

Querelle des
généraux à
Gravelines.

Le duc d'Orléans prit Gravelines dans les Pays-bas , après quarante-huit jours de tranchée ; mais peu s'en fallut que cette conquête ne devînt funeste par une jalousie de rang. Les maréchaux de la Meilleraie & de Gassion se disputèrent à qui prendroit possession de la place. Ils alloient se battre ; leurs régimens étoient sur le point de charger. Le marquis de Lambert , maréchal de camp , se jette entre deux avec une noble hardiesse , & adressant la parole aux régimens :
 « Messieurs , dit-il , vous êtes les
 » troupes du roi ; il ne faut pas que
 » la mésintelligence de deux généraux
 » vous fasse couper la gorge. Je

vous commande de la part du roi de ne plus obéir ni à M. de la Meilleraie , ni à M. de Gassion ; & je vais donner avis de ce qui se passe à M. le duc d'Orléans , afin qu'il ordonne ce qu'il lui plaira. Ces paroles imprimèrent le respect ; on s'arrêta , & le prince termina le différent. Il est beau de voir un inférieur l'emporter par le seul ascendant du devoir sur la fougue de ses supérieurs.

Le maréchal de Turenne , dont la réputation n'étoit pas encore aussi brillante que celle du duc d'Enguien beaucoup plus jeune que lui , s'étant laissé surprendre par le général Merci à Mariendal ; le vainqueur de Rocroi marche à son secours , & gagne la bataille de Nordlingue , où Merci est tué. Il s'empare de Dunkerque, (1646) cette place si importante au royaume. On l'envoya ensuite en Catalogne faire le siège de Lérida , que les Espagnols avoient reprise. Il n'y réussit point , faute de secours. Ses services excitoient déjà plus de jalousie que de reconnoissance , & les ennemis de sa gloire desiroient qu'il échouât.

1645.
Bataille de
Nordlingue.

1647.
L'Espagne
fait la paix
avec la Hol-
lande.

Sur ces entrefaites , la Hollande ; malgré des promesses authentiques de ne point traiter sans les François , fit la paix avec le roi d'Espagne Philippe IV. Il abandonna toute espèce de droits sur les provinces-unies , & reconnut leur souveraineté. C'étoit le fruit d'une guerre de quatre vingt-ans , soutenue par l'héroïsme républicain contre toute la puissance Espagnole. Déjà la Hollande s'enrichissoit dans les Indes , avec autant de succès qu'elle se soutenoit en Europe. Un traité si avantageux couronnoit sa politique ; & la politique en pareil cas oublie aisément l'intérêt d'un allié.

1648.
Bataille de
Lens.

On négocioit depuis long-tems pour la paix générale ; mais en continuant la guerre avec chaleur. Le prince de Condé (ce sera désormais le nom du duc d'Enguien , dont le père ne vivoit plus) fut choisi pour combattre en Flandre les ennemis , qui commençoient à se faire craindre. Il gagna la fameuse bataille de Lens sur l'archiduc Léopold. *Amis* , s'écria-t-il avant l'action , *souvenez-vous de Rocroi , de Fribourg & de Nord-lingue ;*

lingue. Ces paroles, & encore plus son exemple, rendoient l'armée invincible. Turenne, son rival de gloire, contribua beaucoup au succès. L'ame d'un grand homme ne connoît point cette basse jalousie, qui trahit la cause commune par intérêt personnel.

La France avoit une foule de grands capitaines, Rantzau, Harcourt, Gassion, Schomberg, Choiseul Pralin, &c. qu'il est impossible de faire connoître dans cet ouvrage par le récit de leurs exploits. Les raconter seroit trop long; les désigner seulement seroit inutile & fatigant. Comme la connoissance des mœurs nous intéresse davantage, je ne dois pas omettre ce fait singulier. Le maréchal de Gassion, qui n'avoit pas voulu se marier, parce qu'il faisoit, disoit il, trop peu de cas de la vie pour la communiquer à personne, mourut calviniste en 1647. Un professeur de rhétorique de Paris avoit composé son éloge; il devoit le prononcer le jour marqué par des affiches; l'université s'y opposa, regardant comme honteux qu'un heros protestant fût

On s'expose
à l'éloge d'un
grand général
calviniste.

loué par un de ses professeurs. Celui-ci s'adressa au chancelier; le chancelier appuya la décision de l'université. En ce tems-là un maréchal de Saxe auroit pu sauver la France, sans paroître digne d'un hommage purement littéraire.

Traité de
Westphalie.

Enfin, après tant d'expéditions meurtrières, dont le détail rempliroit plusieurs volumes; après de longues négociations où se déploya toute l'habileté des politiques; le traité de Westphalie rétablit le calme dans une partie de l'Europe. Il mit des bornes étroites au pouvoir de l'empereur, établit ou cimentea le droit des diètes de l'empire, fixa les droits des différens princes d'Allemagne, assura aux protestans de ce pays la possession des biens ecclésiastiques dont ils s'étoient emparés. Le roi de France se fit céder la souveraineté de Metz, Toul & Verdun, qu'il possédoit déjà, & celle d'Alsace, qui augmenta sa puissance. Les Suédois obtinrent des avantages plus considérables, Bremen, Verden, Stettin, Wismar, la Poméranie citérieure, &c. outre cinq millions d'écus.

Avantages
des Suédois.

La valeur & la discipline de leurs troupes avoient décidé en grande partie du succès de la guerre. Cette armée de héros ne coûta qu'environ un million de livres par an à la France, & ruina le despotisme de la maison d'Autriche. Les catholiques signèrent à Munster le traité de Westphalie, & les protestans à Osnabruk. L'Espagne refusa d'y accéder. La guerre civile prête à s'allumer dans le royaume, lui offroit une belle occasion de vengeance.

Quoique Mazarin eût affecté dans les commencemens autant de modestie & de douceur que Richelieu avoit eu de hauteur & de dureté, il étoit l'objet du mépris & de la haine publique. On ne pardonnoit point à un étranger cette fortune immense qui le rendoit maître de l'état ; on jetoit du ridicule sur sa personne, sur ses manières, sur sa mauvaise prononciation ; & le ridicule en France peut devenir très-sérieux par ses effets. Un

Soulèvement
contre Mazarin.

Arrêt
d'union.

les députés du parlement , pour leur dire que la reine ne veut point de pareils arrêts. Les magistrats répondent qu'il n'y a rien de contraire au service du roi. « Si le roi , réplique » Mazarin , ne vouloit pas qu'on » portât des glands à son collet , il » n'en faudroit point porter , parce » que ce n'est pas tant la chose dé- » fendue que la défense qui fait le » crime. » La comparaison fournit matière à des vaudevilles ; & l'arrêt d'*oignon* (car c'est ainsi qu'il prononçoit *union*) fut célébrée de toute part à ses dépens.

Magistrats
arrétés.

Un Italien fort inférieur au cardinal , soit par la naissance , soit par le mérite , Eméri étoit surintendant des finances. Il ne pensoit qu'à satisfaire sa propre avidité , & à multiplier ces dangereuses ressources , que les financiers de son pays avoient tant de fois imaginées. Quelques édits burfaux envoyés au parlement , excitèrent un cri général. Le président de Blancménil & le conseiller Broussel , ayant opiné avec plus de force que les autres contre les intentions de la cour , dont ils étoient

mécontents en particulier , furent arrêtés avec un éclat propre à soulever le peuple. Cet événement mit bientôt la capitale en combustion. Un prélat aussi factieux que libertin , le coadjuteur de Paris , depuis cardinal de Retz , attifa le feu de la révolte. En moins de deux heures , il y eut dans la ville plus de douze cents barricades , derrière lesquelles les bourgeois en sûreté tiroient sur les troupes. Il fallut rendre les deux magistrats. Les *Frondeurs* (on nomma ainsi les séditieux) n'en devinrent que plus hardis. Ils avoient à leur tête le duc de Beaufort , le coadjuteur , le prince de Conti , le duc de Bouillon , le maréchal de Turenne son frère , &c. Mais Condé étoit pour la cour. Une étincelle alluma la guerre civile. Jamais il n'y en eut de plus bizarre dans ses principes ni dans ses événemens.

Le coadjuteur. Barricades.

On vit le parlement , entraîné par la violence des factions , rendre des arrêts pour favoriser la guerre ; & un évêque , employer tout son génie à fomenter la discorde , sans aucun prétexte de religion. Louis XIV , qui

~~FRANÇOIS DE LAURENCE~~
1649.
Ridicule de cette guerre civile.

venoit de donner des lois à l'Europe par le traité de Westphalie, fut contraint de sortir de sa capitale. Condé l'assiégea, & le parlement leva des troupes pour la défendre. Ce qui caractérise singulièrement cette révolte, c'est le ridicule dont elle fut accompagnée. On plaisantoit les armes à la main. Le duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV, fut appelé *le roi des Halles*, parce que ses manières populaires enchantoient le peuple. Le régiment du coadjuteur, (nommé *régiment de Corinthe*,) parce que son chef portoit le titre d'archevêque de Corinthe, ayant été battu dans une sortie, sa déroute devint un sujet de bons mots : c'étoit la *première aux Corinthiens*. Vingt conseillers de nouvelle création, qui avoient fourni quinze mille livres chacun au commencement de la guerre, furent connus sous le nom de *Quinze - vingt*. Tandis que l'état menaçoit ruine, ce goût de raillerie devenoit plus vif de jour en jour. Cependant les Espagnols profitoient des conjonctures. La crainte de les voir bientôt en France, produisit un accommodement, dont

ni la cour ni les frondeurs ne furent satisfaits. Mazarin conserva sa place, & le parlement son autorité.

Quelque tems après, le prince de Condé, se croyant mal récompensé de ses services, insulte le ministre, brave le gouvernement, s'unit avec le prince de Conti son frère & le duc de Longueville son beau-frère. La reine fait arrêter ces trois princes, comme si le gouvernement étoit assez ferme pour soutenir une démarche si hasardeuse. Le peuple, également aveugle & volage, célèbre leur détention par des feux de joie. Bientôt il se forme des partis pour les tirer de prison. Le parlement lance des arrêts contre Mazarin, le bannit à perpétuité. Ce ministre voulant se faire honneur de la délivrance des princes, va lui-même les remettre en liberté, & ne reçoit de leur part que des mépris. Cédant enfin à l'orage, il quitte le royaume, sans rien perdre de son crédit auprès de la reine. On l'avoit forcée de donner une déclaration qui interdisoit l'entrée du conseil aux étrangers, & même aux cardinaux de la nation.

1650.

Trois princes arrêtés.

1651.

Mazarin quitte la France.

Révolte du
prince de
Condé.

Toujours dirigée par les conseils de Mazarin, elle feint de se réconcilier avec le prince de Condé, mais en travaillant sous main à lui attirer la haine des frondeurs. La vivacité emportoit ce héros. Trop fier pour ménager aucun parti, il se défioit des uns & des autres. La guerre civile lui parut préférable à cet état de perplexité, & il devint rebelle par caprice & par imprudence. Il avoit quitté brusquement la cour. On lui dépêche un courrier, chargé de propositions qui devoient l'engager à revenir. Le courrier se trompe, confond *Angerville avec Augerville*, & n'exécute point à tems sa commission. A quoi tient souvent le sort des peuples ! Le prince avoua que s'il avoit reçu la lettre à Angerville, les offres de la cour l'auroient empêché d'aller plus loin.

1652.
Retour de
Mazarin.

Au premier signal de la guerre civile, Mazarin rentra en France à la tête de sept mille hommes. Sa tête n'en fut pas moins mise à prix par un arrêt du parlement, obstiné à poursuivre le ministre, tandis qu'il déclaroit criminel de lèse majesté le

prince de Condé, l'ennemi du ministre. Condé s'étoit malheureusement ligué avec les Espagnols, & Turenne les avoit abandonnés pour servir la cour. Ces deux grands hommes mesurèrent leurs forces, d'abord à Gien, où Turenne sauva le roi & la famille royale; ensuite sous les murs de Paris, au combat de Saint-Antoine, célèbre par la valeur des combattans & par l'habileté des généraux. Condé eût été vaincu, si Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, n'eût pas fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale. *Ce canon-là vient de tuer son mari*, dit Mazarin en parlant de cette princesse, qui desiroit un établissement digne de sa naissance, & qui dès-lors fut perdue dans l'esprit du roi.

Condé & Turenne opposés dans la guerre civile.

Combat de Saint-Antoine.

Quoique Louis XIV eût atteint l'âge de majorité, le parlement déclara lieutenant général du royaume le foible Gaston, toujours flottant par caractère, mais fixé alors par la présence du prince de Condé. Pour punir le parlement, on le transféra à Pontoise. Quelques-uns de ses membres obéirent; le plus grand

Nouveaux troubles.
Mazarin se retire encore.

nombre se roidit contre la cour. Le roi sacrifia de nouveau son ministre au bien de la paix. Le départ de Mazarin appaîsa les troubles. Paris rentra dans l'obéissance ; & Condé chercha un asyle aux Pays-bas, où le roi d'Espagne le fit généralissime de son armée.

Charles I
décapité en
Angleterre.

« Charles I roi d'Angleterre, ve-
 » noit de perdre la tête sur un écha-
 » faud (en 1649) pour avoir , dans
 » le commencement des troubles ,
 » abandonné le sang de Strafford son
 » ami à son parlement. Louis XIV
 » au contraire devint le maître paîsi-
 » ble de son royaume en souffrant
 » l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes
 » foiblesses eurent des succès bien
 » différens. Le roi d'Angleterre , en
 » abandonnant son favori , enhardit
 » un peuple qui respiroit la guerre
 » & qui haïssoit les rois : & Louis
 » XIV , ou plutôt la reine mère , en
 » renvoyant le cardinal , ôta tout
 » prétexte de révolte à un peuple las
 » de la guerre & qui aimoit la royau-
 » té. » (*Siècle de Louis XIV.*) Ce
 contraste peint le caractère des deux
 nations ; mais on doit observer une

différence plus essentielle dans les deux guerres.

Un esprit de cabale, sans objet fixe, sans vues profondes, plein de légèreté & de caprice, avoit agité la France comme un orage passager trouble la surface de la mer : au lieu qu'un fanatisme violent & l'enthousiasme de la liberté avoient armé les Anglois contre le malheureux Charles. Les Puritains & les Indépendans, plus fanatiques encore que les ligueurs sous Henri III, se firent un devoir de religion d'abattre le trône; l'hypocrite Cromwel fut employer ces puissans ressorts, qui transportent les hommes hors d'eux-mêmes. Après avoir vaincu son maître & subjugué ses propres partisans, il dicta l'horrible sentence par laquelle des sujets attentèrent juridiquement sur la vie d'un roi, digne de leur vénération & de leur amour. On ne peut dissimuler que le cardinal de Richelieu, mécontent de la cour d'Angleterre, avoit fomenté les premiers mouvemens des Puritains. Il ne prévoyoit pas sans doute la catastrophe; mais pour faire connoître *qu'on ne devoit pas le mé-*

Principes de ré-cte différens en France & en Angleterre.

priser, (ce sont ses termes) devoir-il rendre sa politique odieuse, en favorisant les ennemis de la raison, de la religion, de la royauté ?

1653.
La fronde
dissipée.

Sort du
coadjuteur.

La *fronde* disparut dès que le roi fut rentré dans la capitale. Il relégua son oncle Gaston, qui alla finir ses jours à Blois, n'ayant jamais mérité ni la gloire de bon sujet, ni la réputation de chef de parti; toujours factieux sans courage & sans fermeté, craignant tout pour sa personne, & rien pour ceux qui le servoient. Le coadjuteur parvenu au cardinalat par ses intrigues, plus audacieux que le duc d'Orléans n'étoit timide, brava le danger en se montrant à la cour. On l'envoya en prison. L'archevêque de Paris étant mort, il prit possession de l'archevêché par procureur, & refusa long-tems de s'en démettre. Ce fameux cardinal de Retz, après avoir joué un si grand rôle, ne fut plus rien dans l'état jusqu'en 1679, qu'il mourut dans la retraite où il faisoit les délices de ses amis.

Mazarin
trionphe.

Pour Mazarin, l'objet de tant de haines & de conspirations, il revint à Paris comme en triomphe. Le peu-

ple , le parlement même le reçurent avec les plus grands honneurs ; le prince de Conti époufa une de fes nièces ; enfin , à force de fouplesse & de patience , il devint auffi absolu que Richelieu. Que produifit donc la guerre civile ? du ridicule , des difgraces pour les frondeurs , & une augmentation d'autorité pour le miniftre qu'on vouloit abattre.

Les Efpagnols , profitant de la folie des François , avoient repris Barcelone , Casal , Gravelines & Dunkerque. Turenne les arrêta. Il fit lever le fiège d'Arras au prince de Condé , qui , avec le malheur de combattre contre fa patrie , effuyoit mille défagrémens au fervice de l'Efpagne. Il fe montroit toujours grand général ; mais fa deftinée fembloit être de ne vaincre que pour la France. Une guerre fi opiniâtre avoit épuifé les deux nations. On brigua de part & d'autre l'alliance de Cromwel , dont l'attentat étoit généralement abhorré.

Cet homme fingulier règnoit à Londres fous le titre de protecteur , faifant fleurir le commerce , la marine

Succès des
Efpagnols.

1655.
Traité avec
Cromwel.

& la justice en Angleterre , après avoir souillé le royaume du sang de son roi. Les têtes couronnées s'efforçoient de l'attirer dans leur parti ; tant la politique l'emporte quelquefois sur les bienséances. Mazarin , à force de souplesses , le décida contre les Espagnols. La condition du traité fut que l'on abandonneroit Charles II. Il fallut sacrifier la cause des rois à l'usurpateur. La reine d'Angleterre , Henriette fille de Henri IV , vécut en France dans la pauvreté. Ses deux fils se retirèrent en Espagne. Les Espagnols remplirent l'Europe d'invec tives contre le ministère françois , comme si l'on avoit pu ignorer les offres qu'ils avoient faites eux-mêmes au protecteur.

Expéditions
en Flandre.

Dans les expéditions de Flandre , Condé & Turenne augmentèrent leur réputation , en combattant l'un contre l'autre. Le premier eut la gloire de sauver Cambrai , où il se jeta avant qu'on eût achevé de l'investir ; mais il perdit la bataille des Dunes , suivie de la prise de Dunkerque. Cette place fut livrée aux Anglois. On l'avoit promise à Cromwel , qui

Dunkerque
livrée aux
Anglois.

mourut bientôt après dans les inquiétudes inséparables de la tyrannie.

Enfin la France & l'Espagne finirent une guerre également funeste aux deux nations. L'Espagne se trouvoit surtout accablée, parce qu'elle venoit d'essuyer les plus grands revers. Les conférences pour la paix se tinrent dans l'île des Faïsans, fut les confins des deux royaumes. Mazarin & don Louis de Haro y négocièrent plusieurs mois. Celui-ci reprochoit, dit-on, à l'autre de vouloir toujours tromper; & la finesse de l'Italien trouvoit de grands obstacles dans la défiance de l'Espagnol. Cependant le traité fut conclu d'une manière avantageuse. On garda le Roussillon & une partie de l'Artois; le roi d'Espagne Philippe IV renonça à ses prétentions sur l'Alsace; l'infante Marie-Thérèse fut accordée à Louis XIV. Ce mariage étoit depuis long-tems le principal objet de la politique de Mazarin, qui prévoyoit l'inutilité des renonciations qu'on exigeroit de l'infante, en cas qu'il n'y eût point d'héritier mâle de la monarchie espagnole. Marie-Thé-

1659.
Traité des
Pyrénées.

L'infante
accordée au
roi.

rêse renouça en effet à la succession ; mais ses droits n'ont pas laissé de revivre , & sa postérité jouit maintenant de la couronne de ses pères.

Rétablis-
ment de Con-
dé.

Charles II roi
d'Angleterre

Le duc de
Lorraine.

Le rétablissement du prince de Condé fut une des conditions de la paix. Mazarin n'y auroit point consenti, si les Espagnols n'avoient paru disposés à donner au prince des places fortes dans les Pays-bas. Ne devoit-il pas plutôt s'empresse à faciliter le retour de ce grand homme, né pour la défense & pour la gloire de sa patrie ? Un roi détrôné & fugitif, parent des rois de France & d'Espagne, l'infortuné Charles II, ne put obtenir qu'on fit mention de lui dans le traité. Les deux ministres, de peur d'offenser les Anglois, refusèrent même de le voir. Il fut cependant rétabli quelques mois après, par une de ces révolutions soudaines dont l'Angleterre fournit seule tant d'exemples. Un autre prince, que sa légèreté, son imprudence, sa mauvaise foi, avoient toujours rendu malheureux, Charles IV, duc de Lorraine, obtint la restitution de ses états ; mais à condition qu'il n'auroit plus de

troupes, & que les fortifications de Nanci seroient démolies.

Ainsi le traité des Pyrénées com-
somma le grand ouvrage de la paix,
que celui de Westphalie avoit déjà
fort avancé. L'un & l'autre fait la
gloire de Mazarin; gloire préférable
en un sens à celle de Richelieu, dont
la politique embrâsa l'Europe pour
laisser à son successeur le soin d'étein-
dre l'incendie.

Louis XIV alla recevoir son épou-
se sur les frontières d'Espagne. Avant
les négociations, il étoit devenu
amoureux d'une des nièces du cardi-
nal. Ce ministre, dit-on, se flatta
d'abord qu'il l'épouserait, & en parla
un jour à la reine mère pour la pres-
senter, feignant de craindre ce que
l'ambition lui faisoit apparemment
desirer. *Si le roi étoit capable de cette
indignité*, lui dit Anne d'Autriche,
*je me mettrois avec mon second fils à
la tête de la nation contre le roi &
contre vous.*

Quoi qu'il en soit de cette anecdote,
Mazarin épuisé par le travail, mou-
rut comme Richelieu avant l'âge de
soixante-ans. Autant l'un étoit natu-

Cette paix
glorieuse à
Mazarin.

1660.

Mariage du
roi. Songéut
pour une
Mancini.

1661.

Mort du car-
dinal Maza-
rin.

rellement fier , sublime & hardi ,
 autant l'autre étoit souple , rusé , &
 circonspect. Il avoit procuré les plus
 grands établissemens à ses sept niè-
 ces , & le duché de Nevers à son
 neveu Mancini , dont la posterité est
 un des ornemens du royaume. Ses
 richesses , qu'on fait monter à près
 de deux cent millions de notre mon-
 noie actuelle ; sont une preuve de
 l'avarice dont il étoit accusé. *Il faut*
quitter tout cela , disoit-il en soupi-
 rant , quand le médecin lui eut an-
 noncé la mort. Les besoins de l'état
 rendoient cette opulence du ministre
 trop odieuse , pour n'être pas flétrie
 par le jugement du public. Du reste ,
 les riches abbayes accumulées sur sa
 tête , outre l'évêché de Metz , étoient
 la principale source de cette opulence.
 Agité de remords à la fin de sa car-
 rière , il fit au roi une donation de
 tous ses biens. Le roi la lui remit ,
 comme il l'avoit sans doute prévu ,
 & parut le regretter sincèrement ,
 quoiqu'impatient d'exercer lui-même
 son autorité.

Le roi jaloux
 de l'autorité.

En 1655 , après sa première cam-
 pagne , il avoit montré par une ac-

tion d'éclat combien il en seroit jaloux. Le parlement s'étant assemblé au sujet de quelques édits, il entra dans la salle en habit de chasse, en bottes, le fouet à la main; & d'un ton de maître irrité & absolu, il ordonna de rompre l'assemblée, & défendit d'en faire de nouvelles. Ses ordres furent dans la suite accompagnés de toute la dignité royale, & n'en furent que plus respectés.

Le tems étoit venu où la France devoit changer de face. Deux ministres tout-puissans l'avoient gouvernée avec empire sans faire son bonheur. Partagés entre leurs intérêts particuliers & ceux de la nation, en lui procurant de la gloire, ils l'avoient laissée plus pauvre, moins florissante, qu'elle ne l'étoit sous Henri IV. Mais on vit bientôt ce que peut un roi, qui joint à la noblesse des sentimens la pénétration de l'esprit & l'application aux affaires. Dès que Louis XIV voulut régner, il devint l'idole des François, & excita l'admiration de l'Europe. Presqu'aucun souverain ne se distinguoit alors par un mérite personnel. La fille de Gustave-Adol-

Il gouverne
par lui-même

Christine,
reine de Sué-
de.

phe, Christine reine de Suède, avoit abdicqué sa couronne en 1654, pour aller cultiver dans Rome la philosophie & les beaux-arts ; exemple singulier, qui lui attira de la part des gens de lettres plus d'éloges que n'en méritoient sa conduite & son caractère ; car la véritable gloire des rois consiste à faire le bien des peuples. On ne s'attendoit point qu'un monarque de vingt deux ans, aimant les plaisirs, ayant à peine une teinture de politique, si long-tems soumis aux volontés de Mazarin, voulût se charger des rênes de l'état, & fût capable de les soutenir. Sa résolution étoit prise : il l'exécuta sur le le champ.

Louis parle
en maître.

Au premier conseil qui se tint après la mort du ministre, il déclara qu'il vouloit tout voir par lui-même, & défendit de rien faire sans ses ordres. *La face du théâtre change*, ajouta-t-il ; *j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon état, dans la régie de mes finances, & dans les négociations au dehors, que n'avoit feu M. le cardinal. Vous savez mes volontés ; c'est à vous main-*

tenant, messieurs, de les exécuter.

Dès ce moment, le conseil prit une forme respectable. Mazarin l'avoit en quelque sorte avili, en le tenant dans sa chambre, pendant qu'on le rasoit, qu'on l'habilloit, ou qu'il badinoit avec un oiseau & une guenon. Le roi aimoit l'ordre & la décence dans les choses les plus communes.

Le conseil devient respectable.

Une des plus dangereuses plaies du royaume étoit l'épuisement des finances, également funeste, & au prince dont il traverse les desseins, & aux sujets sur lesquels il attire des impôts. Louis sentoit le besoin pressant d'y remédier. Les déprédations du surintendant Fouquet, aussi prodigieuse que Mazarin étoit avare aux dépens de l'état, l'avoient décidé à le perdre. Il le fit arrêter après l'avoir comblé de caresses. La crainte d'une révolte peu vraisemblable fut le motif de cette étrange dissimulation. Colbert, l'un des auteurs de la ruine de Fouquet, lui succéda sous le titre de contrôleur-général des finances, & l'on abolit la charge de surintendant. Beaucoup de zèle, d'application, de sagacité, rendoit

D'ignace de Fouquet.

Colbert ;
contrôleur-général.

ce ministre digne du choix de Louis XIV. Les impôts furent d'abord considérablement diminués ; & le commerce devint en peu de tems une source de richesses. Après trois années de procédures, on condamna le surintendant à un bannissement, qui fut commué en prison perpétuelle. L'académicien Pélisson eut le courage de le défendre, tandis que la plupart de ses amis l'abandonnoient dans la disgrâce. Ce trait de générosité ornera toujours les fastes de la littérature.

1662.

Louis humilie le roi d'Espagne.

Les occasions développent le caractère des hommes. Le roi, naturellement fier, passionné pour la gloire, dont il n'avoit pas des idées parfaitement justes, fit bientôt connoître à quel point il vouloit être respecté au-dehors. Son ambassadeur à Londres ayant été insulté par celui d'Espagne, qui lui disputoit le pas, il menaça Philippe IV son beau-père de reprendre les armes contre lui, s'il ne réparoit cette insulte. Depuis Philippe II, la monarchie espagnole languissoit, foible & pauvre avec tous les trésors du nouveau monde.

Le roi d'Espagne eut la sagesse de plier. Un ambassadeur extraordinaire qu'il envoya exprès à Louis XIV, déclara publiquement que les ministres espagnols ne concourroient plus avec ceux de France.

Un pape lui-même, Alexandre VII, fut contraint de s'humilier devant le jeune monarque. Les laquais du duc de Créqui, ambassadeur de France, avoient attaqué quelques soldats de la garde corse. Ces sortes de violences n'étoient alors que trop ordinaires aux François, dont la pétulance & l'audace bravoient souvent toute discipline. Les Corses furieux assiégèrent l'hôtel de l'ambassadeur, & lui tuèrent quelques domestiques. On tira même sur lui; on attaqua le carrosse de l'ambassadrice au milieu des rues. A cette nouvelle, le roi demande satisfaction au pape. La cour de Rome veut gagner du tems pour se tirer d'embarras. Mais on se saisit d'Avignon; moyen facile de lui arracher ce qu'on désiroit. Alexandre envoya le cardinal Chigi son neveu demander pardon au roi; il allut casser la garde corse, & éle-

Affaire
de Rome.

1664.
Leques'hu
mili' levant
le roi.

vet une pyramide en mémoire de cet événement. Tant de vigueur, dans les affaires médiocres, annonçoit aux princes de l'Europe ce qu'ils devoient attendre d'un jeune roi, si délicat sur le point d'honneur.

Acquisition
de Duunker-
que,

Il acquit une gloire plus solide en secourant l'empereur contre les Turcs, & en procurant au royaume des avantages réels. Charles II lui vendit Duunkerque cinq millions, (à vingt-six livres dix sous le marc d'argent.) Ce port, par les ouvrages immenses qu'on y fit, devint un objet de jalousie & de terreur pour l'Angleterre, qui ne pardonna jamais à Charles un marché contraire au bien de la nation. Les finances que Colbert avoit rétablies, mettoient Louis XIV en état de former les plus grands desseins.

Savans ré-
compensés

Déjà il faisoit renaître le siècle d'Auguste par les bienfaits prodigués aux gens de lettres, même dans les pays étrangers. * Il faisoit commencer

* Colbert écrit à Vossius: *Quoique le roi ne soit pas votre souverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur, & m'a com-*
ce

er ce merveilleux canal du Langue-
 doc, qui joint les deux mers, mal-
 gré les montagnes qui les séparent ;
 il fonda la compagnie des Indes ;
 il établissoit des manufactures propres
 à enrichir le royaume ; il créoit une
 nouvelle marine, d'autant plus né-
 cessaire que la Hollande & l'Angle-
 terre couvroient l'océan de vaisseaux,
 tandis que la France en avoit à peine
 quinze ou seize. Sa politique veilloit
 en même tems sur les affaires de l'Eu-
 rope, & n'attendoit que l'occasion
 de se signaler par des entreprises écla-
 tantes. Il ambitionnoit surtout cette
 espèce de gloire qui coûte trop de
 larmes à l'humanité, la gloire des
 conquérans ; l'occasion de l'acquérir
 se présenta bientôt.

Canal de
 Languedoc.

Marine
 créée.

Après la mort de Philippe IV, on
 prétendit en France que la reine Ma-
 rie-Thérèse d'Autriche, sa fille du

~~1667.~~
 1667.
 Guerre con-
 tre l'Espagne

*mandé de vous envoyer la lettre de change
 ci-jointe, comme une marque de son estime
 & un gage de sa protection.*

premier lit , avoit des droits sur le Brabant , à l'exclusion du nouveau roi d'Espagne , Charles II , enfant du second lit. « Si les causes des rois , dit M. de Voltaire , » pouvoient se » juger par les lois des nations à un » tribunal désintéressé , l'affaire eût » été un peu douteuse. » Elle parut certaine à ceux que Louis chargea de l'examiner. On n'eut point d'égard aux renonciations faites par la reine ; on se plaignoit de la cour de Madrid , qui n'avoit point payé sa dot. Les droits respectifs furent discutés dans divers ouvrages publiés en France & en Espagne ; mais les armes devoient décider le procès. Un monarque absolu , riche & bien servi , étoit sûr de vaincre l'Espagne , que gouvernoit le P. Nitard , jésuite allemand , confesseur de la reine mère , maître de l'esprit de sa pénitente , maître de l'état.

Louvois ,
ministre de la
guerre.

Le marquis de Louvois , ministre de la guerre , admirable dans cette partie , applanit toutes les difficultés de la conquête. Il établit des magasins pour la subsistance des troupes ;

méthode excellente , inconnue dans des siècles moins heureux. Le roi , ayant sous lui le maréchal de Turenne avec des troupes parfaitement disciplinées , se rend maître en une seule campagne de presque toute la Flandre. Lille , la plus forte place du pays , ne soutient que neuf jours de siège. A peine le vainqueur s'est-il délassé de ses fatigues , qu'il va fondre sur la Franche-comté , au cœur de l'hiver. Condé le suit dans cette expédition. La province est conquise en trois semaines. Il s'y trouva des traîtres que l'argent de France avoit corrompus. Rien ne résista. Dole même , qui s'étoit si bien défendue contre le père du grand Condé , fut prise par Louis XIV, le quatrième jour du siège.

Ces rapides conquêtes ne pouvoient manquer de lui faire des ennemis. Elles annonçoient une ambition & une puissance capables d'alarmer toute l'Europe. La Hollande craignit le voisinage des François , dont le secours lui avoit été si avantageux jusqu'alors. Elle se ligua tout-à-coup avec l'Angleterre son enne-

Conquêtes
du roi en
Flandre.

1668.
Conquête de
la Franche-
comté.

Triple al-
liance contre
Louis.

mie , & avec la Suède long-temps amie de la France , en faveur de l'Espagne , contre qui elle avoit toujours combattu. C'est ainsi que la politique rompt tous les liens , & en forme de nouveaux au gré de l'intérêt présent. Le roi prévint les effets de cette triple alliance , en offrant la paix à l'Espagne. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle. On rendit la Franche-comté ; mais on garda toutes les conquêtes de Flandre , Charleroi , Ath , Douai , Lille , Oudenarde , Courtrai , Armentières , &c.

Traité d'Aix-la-Chapelle.

Vauban

Vauban avoit déjà fortifié quelques-unes de ces places selon sa nouvelle méthode. Ce grand ingénieur , au lieu d'élever les fortifications comme on faisoit autrefois , les mettoit presque au niveau de la campagne. Moins exposées au canon , elles rendoient les approches de l'ennemi plus difficiles. L'art de la guerre se perfectionnoit tous les jours ; mais les autres peuples profitèrent de l'exemple des François.

Police dans Paris.

Si Louis inspiroit la terreur aux étrangers , il travailloit sans relâche à rendre le royaume plus florissant.

Les beaux-arts , excités par ses bienfaits , augmentèrent les richesses & le bonheur de la nation. Paris devint un séjour délicieux & magnifique. Toutes les rues furent pavées , éclairées de lanternes pendant la nuit. Une police exacte pourvut à la sûreté des habitans. On avoit ordonné sous Henri IV que les spectacles commenceroient en hiver à deux heures après midi ; tant les boues , l'obscurité & les voleurs rendoient la ville impraticable fut la fin du jour. Le bel ordre qu'on y voit regner en tout tems n'est pas le moindre ouvrage de Louis XIV.

Il fonda les Invalides ; il forçoit la nature à Versailles avec trop de dépenses ; il relevoit la splendeur du trône par des fêtes somptueuses , sans perdre de vue les affaires de l'Europe. Un secours de sept mille hommes qu'il envoya à Candie , retarda plus de trois mois la prise de cette importante place , dont les Turcs faisoient le siège. Les autres princes eurent à rougir d'un exemple de générosité qu'aucun n'imita.

Invalides.
Versailles,
&c.

Secours à
Candie.

Le roi irrité contre les Hollandois.

Excessivement jaloux de sa gloire, il ne pardonnoit pas aux Hollandois d'avoir osé contrarier ses desseins. La fierté républicaine de leur ambassadeur, Van-Beuning, l'avoit choqué dans le tems qu'on négocioit le dernier traité avec l'Espagne. C'est lui qui à cette question d'un ministre, *ne vous fiez-vous pas à la parole du roi ?* répondit librement : *j'ignore ce que veut le roi, je considère ce qu'il peut.* L'insolence des gazetiers de Hollande, & quelques médailles orgueilleuses frappées dans le pays, parurent un attentat contre la personne de Louis XIV. Cette république, si foible par elle-même & par la stérilité de ses campagnes, étoit devenue par l'industrie & le commerce, assez puissante pour s'enorgueillir. Ses conquêtes, ses établissemens dans les Indes orientales, une marine prodigieuse, lui faisoient disputer aux Anglois l'empire de l'océan, & ses flottes avoient souvent combattu celles d'Angleterre pour le vain honneur du pavillon. Elle cessa de ménager la France, lorsqu'elle put se passer de son appui, & qu'elle

Fait de cette république.

se crut intéressée à se liguier contre son pouvoir.

Louis se croyant offensé ne daigna point demander satisfaction aux états. La modération lui eût attiré des éloges : il aima mieux faire éclater sa grandeur par une vengeance terrible. Résolu de subjuguier la Hollande, il détache d'abord de ses intérêts le roi d'Angleterre, Charles II, prince voluptueux & prodigue, que le besoin d'argent rendoit fort traitable. La Suède gagnée aussi renonce à la triple alliance. Toutes les mesures étant prises, avec autant de secret que d'activité, on déclare & l'on commence la guerre.

Près de deux cent mille hommes étoient destinés à conquérir un petit état, qui n'avoit qu'environ vingt-cinq mille soldats pour sa défense. Le roi y entra, suivi de son frère, de Condé, de Turenne, de Luxembourg, de Vauban, de Louvois, &c. répandant de loin la terreur & le désespoir. Le passage du Rhin, célébré peut-être avec trop d'emphase, fut une action moins périlleuse que brillante. Les chaleurs avoient rendu

Ligue contre elle avec Charles II.

1672.
Invasion de la Hollande.

Passage du Rhin.

guéable un bras de ce fleuve. La cavalerie ne trouva qu'un espace médiocre à nager , & dissipa sans peine quelques troupes qui gardoient la rive. L'infanterie passa ensuite sur un pont de bateaux. On perdit le jeune duc de Longueville ; mais il se fit tuer par sa faute. Quoique les ennemis demandassent quartier , il tira sur eux , en criant , *point de quartier pour cette canaille*. Aussitôt partit une décharge qui le coucha sur le carreau.

Campagne
Gronnaate.

La rapidité des succès de cette campagne tient du prodige. Trois provinces (Utrecht , Overissel & Gueldres) & plus de quarante places fortifiées furent conquises en peu de mois. Amsterdam voyoit presque les François à ses portes. Malgré le prince d'Orange , opposé au grand pensionnaire Jean de Wit , les états implorèrent la clémence du vainqueur. Les conditions de paix qu'il proposa parurent accablantes à un peuple libre , dont le courage , comme il arrive ordinairement , fut ranimé par le désespoir. Exiger le rétablissement de la religion catholique ,

Tout le pays au-delà du Rhin, des places au centre même de la république, c'étoit forcer les Hollandois à vaincre ou à mourir.

Jean de Wit, que ses longs services devoient faire respecter, devint odieux pour avoir désiré la paix. L'injuste fureur de la populace l'immola cruellement à la haine du prince d'Orange, nommé stathouder, quoique le stathoudérat eût été nouvellement aboli. On ne pensa plus qu'à sauver la république, ou à s'enfvelir sous ses ruines. On perça les digues de la mer; on s'exposa par cette inondation aux plus dures incommodités; une pinte d'eau douce se vendit jusqu'à six sous: mais l'amour de la liberté & de la patrie rend tout supportable. Tandis que la Hollande étoit sous les eaux ou entre les mains des François, les flottes hollandoises combattirent souvent celles de France & d'Angleterre, & le fameux amiral Ruyter soutint la gloire de sa nation.

Le prince
d'Orange,
stathouder.

Cependant l'empereur Léopold, le roi d'Espagne Charles II, la plupart des princes de l'empire, alarmés des conquêtes de Louis XIV,

1673.
Evacuation
de la Hollande.

s'unirent avec la Hollande pour arrêter un torrent qui sembloit menacer l'Europe entière. Le roi d'Angleterre fut comme forcé par son parlement de faire la paix. On se repentit alors de n'avoir pas, suivant le conseil de Condé & de Turenne, démoli cette multitude de places dont les garnisons devoient trop affoiblir l'armée. Louis, après le siège de Maestricht, où il mérita beaucoup de gloire, eut le chagrin d'abandonner les trois provinces qu'il venoit de subjuguier rapidement. Une grande partie de l'Europe lui tomboit sur les bras ; mais ce fut pour lui une nouvelle matière de triomphes. Il fut se défendre, & faire encore des conquêtes.

1674.
Conquête
de la Fran-
che-comté.

Turenne dans
le Palatinat.

La Franche-comté, soumise pour la seconde fois en six semaines, fut enlevée sans retour à la monarchie espagnole, sous laquelle cette province formoit une espèce de république, contente de sa pauvreté en jouissant de ses privilèges. Du côté de l'Allemagne, Turenne, avec une armée fort inférieure à celle des ennemis, déconcerta toutes leurs mesures, les força de repasser le Rhin,

& remporta des avantages considérables. La dévastation du palatinat, où deux villes & vingt cinq villages furent impitoyablement réduits en cendres, vengea les François des cruautés qu'on avoit exercées sur quelques particuliers. Le ministère avoit ordonné cette vengeance ; le vertueux Turenne en fut malgré lui l'instrument.

Condé tenoit tête dans les Paysbas au prince d'Orange, beaucoup plus fort par le nombre de ses troupes. La sanglante bataille de Senef fit périr des hommes sans produire de bien. Au rapport des curés, on enterra vingt-cinq mille cadavres dans un espace de deux lieues. Le prince françois eut trois chevaux tués sous lui. Il ne ménagea pas plus sa personne que ses troupes. *C'est tout au plus une nuit de Paris*, dit-il au sujet de la boucherie de Senef. Turenne disoit avec beaucoup plus de raison, qu'il falloit trente ans pour faire un soldat. Toutes ces horreurs de la guerre retombent sur le genre humain, victime trop peu regrettée de l'ambition des rois & de la gloire des héros. De part & d'autre on

Condé contre le prince d'Orange.
Bataille de Senef.

chanta des *Te Deum*, avec beaucoup plus de raisons de pleurer que de se réjouir.

~~DE TURENNE~~
1675.
Mort de
Turenne.

L'empereur avoit opposé au maréchal de Turenne le célèbre général Montécuculli. Ces deux rivaux, après avoir excité l'admiration de l'Europe, par des marches & des campe-mens plus glorieux que des victoires, étoient sur le point d'en venir à une action décisive, lorsque Turenne fut tué d'un coup de canon, en examinant la place d'une batterie. Le même boulet ayant emporté le bras du marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général, son fils courut à lui tout éploré. *Mon fils*, s'écria Saint-Hilaire, *ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme.* Turenne méritoit un pareil éloge, autant par les qualités de son ame, que par la supériorité de ses talens. Il avoit abjuré le calvinisme en 1668. Les protestans désolés de sa conversion, ne la crurent point sincère. On soupçonna qu'il aspirait à la dignité de connétable; mais sa franchise & sa noble simplicité devoient le mettre à l'abri de ces malignes conjectures. Si l'a-

mour lui fit faire des fautes , même sur le retour de l'âge , il les couvrit de tant de vertus , aussi bien que les égaremens de sa jeunesse , qu'à peine trouve-t-on dans notre histoire un guerrier digne de lui être comparé. Louvois étoit jaloux de ce héros , & se réjouit de sa mort , dont il auroit dû être affligé en ministre comme en citoyen.

Malgré la consternation que la mort de Turenne répandit dans toute l'armée , le comte de Lorges fit une retraite honorable. Cependant Montécuculli passa le Rhin , pénétra en Alsace. Le grand Condé marcha contre lui & l'arrêta. Renonçant ensuite au commandement , que sa santé ne lui permettoit plus de soutenir , il alla jouir dans la retraite , de lui-même , de sa gloire , des sciences , des lettres & des beaux-arts. Cette même année , Montécuculli quitta le service de l'empereur , parce que , dit-il , un homme qui avoit combattu les Condé & les Turenne , ne devoit pas compromettre sa réputation contre des généraux commençans.

Dernière
campagne de
Condé.

1676, 77.

Succès
de la France.

Telle étoit la force du gouvernement, les ressources du ministère, l'habileté des généraux, la discipline & le courage des troupes, que la France conserva sa supériorité jusqu'à la fin de cette guerre, quoique le maréchal de Créqui eût été battu à Conzarbruk; malheur qu'il répara par deux campagnes glorieuses. La Sicile révoltée contre l'Espagne s'étant livrée aux François, Ruyter vint au secours des Espagnols; mais il trouva dans le célèbre du Quesne un émule redoutable. Notre flotte fut trois fois victorieuse, & la Hollande perdit Ruyter, que Louis XIV lui-même honora de ses regrets. De mousse & valet de vaisseau, il étoit devenu par son mérite l'un des premiers hommes de la république; & la bassesse de son origine donna un nouveau relief à sa renommée. Le roi fit deux campagnes en Flandre, aussi glorieuses que les premières. Son frère, quoiqu'énervé par la mollesse, signala aussi sa valeur. La prise de Valenciennes*,

Ruyter.

* Valenciennes, place extrêmement

de Cambrai , de Saint-Omer , & la bataille de Cassel , gagnée par le duc d'Orléans sur le prince d'Orange , sont les événemens mémorables de l'année 1677.

Louis, de retour à Versailles dès le mois de mai , dit à Racine & à Despréaux , ses historiographes : *je suis fâché que vous ne soyez pas venus à cette dernière campagne : vous auriez vu la guerre , & votre voyage n'eût pas été long. Votre majesté*, répondit Racine , *ne nous a pas donné le tems de faire faire nos habits.* Réponse ingénieuse , où l'on reconnoît l'art si commun à la cour d'affaisonner finement la flatterie. Ce grand poëte étoit peut-être trop cour- tisan pour bien remplir les devoirs d'historien. Aussi n'a-t-il rien laissé de considérable sur Louis XIV. L'hif-

Mot flatter
de Racine au
roi.

forte , défendue par une bonne garnison , fut emportée d'assaut après sept à huit jours de tranchée ouverte. Vauban persuada , contre l'avis du ministre & de cinq maré- chaux , de faire l'attaque en plein jour. Les mousquetaires y firent des prodiges de valeur , & même d'habileté.

toire des rois, à parler en général, ne doit pas s'écrire sous leurs yeux.

1678.
Paix de
Nimègue.

Le roi triomphoit de tous côtés, ou par lui même, ou par ses généraux. Quoiqu'il eût évacué la Sicile, que la licence des François avoit souvent révoltée, le succès de ses armes le rendoit l'arbitre de l'Europe. Il lui donna la paix, & en imposa les conditions. Le traité de Nimègue fut son ouvrage. Les Hollandois seuls, qui avoient conclu les premiers séparément, ne perdirent aucune de leurs villes. L'Espagne céda la Franche-comte & une grande partie de la Flandre. L'empereur céda Fribourg, dont Créqui s'étoit emparé. Le jeune duc de Lorraine, successeur de Charles IV, devoit être rétabli dans ses états, mais à des conditions qu'il eut le courage de refuser, aimant mieux vivre déponillé & fugitif, que de subir la loi de Louis XIV.

Le prince
d'Orange et-
taque après
le traité.

Quatre jours après que le traité de Nimègue eut été signé avec la Hollande, le prince d'Orange, qui pouvoit en être instruit, qui du moins ne pouvoit douter que la paix ne fût très-prochaine, vint à la tête

de cinquante mille hommes attaquer près de Mons le maréchal de Luxembourg. Cet élève du grand Condé, ayant reçu la nouvelle de la paix, ne s'attendoit à rien moins qu'à une bataille. Il eut la gloire de repousser l'ennemi, & le prince d'Orange ne put se justifier aux yeux du public d'avoir prodigué le sang humain par une cruelle & stérile ambition.

Louis étoit au comble de la grandeur. On lui donna en France le surnom de Grand; l'Europe jalouse n'osa réclamer contre ce titre. La paix, dont il avoit prescrit les conditions, ne l'empêcha point d'étendre encore ses domaines. Deux chambres établies à Metz & à Brisac, pour réunir à la couronne toutes les anciennes dépendances des trois évêchés & de l'Alsace, enlevèrent par leurs arrêts un grand nombre de seigneuries à des souverains, qui en jouissoient depuis long tems.

Strasbourg conservoit sa liberté; ville puissante, d'autant plus redoutable, qu'ayant un pont sur le Rhin, elle ouvroit aux ennemis l'entrée du royaume. Louvois entreprend de la

Chambre de
Metz & de
Brisac.

1681.
Réimpression de
Strasbourg.

réduire. Il traite avec les magistrats ; gagne les uns , intimide les autres. En même tems une armée françoise menace Strasbourg. Le traité de reddition est conclu , malgré les gémissens d'un peuple républicain. Bientôt cette grande place , fortifiée par Vauban, devint le rempart de la France du côté de l'Allemagne.

1682.
Bombarde-
ment d'Al-
ger.

Colbert avoit mis la marine dans un état si florissant , que le roi ordonna de faire baisser pavillon à tous les vaisseaux espagnols. L'Angleterre ni la Hollande n'en pouvoient entretenir un si grand nombre. Les corsaires qui infestoient la méditerranée disparurent devant ses escadres. Du Quesne alla bombarder Alger. On fit usage pour la première fois des galiotes à bombes , inventées par un François (Bernard Renaud) , mais dont les ennemis profitèrent à leur tour contre la France. Jusqu'alors on n'avoit pas cru possible que les mortiers jouassent avec effet sur une machine flottante. Alger , après avoir été foudroyée , envoya faire des soumissions. Tunis & Tripoli subirent le même sort.

Mécontent de Gènes, qui avoit vendu de la poudre aux corsaires, le roi lui fit sentir comme à eux tout le poids de sa vengeance. Quatorze mille bombes écrasèrent une grande partie de cette ville superbe. Il fallut que le doge vînt en personne demander grace. Au milieu des magnificences de Versailles, interrogé sur ce qu'il y trouvoit de plus singulier, il répondit : *c'est de m'y voir*. M. de Voltaire ajoute qu'il fut charmé de la politesse du monarque, & blessé de la fierté des ministres. *Le roi, disoit-il, ôte à nos cœurs la liberté par la manière dont il nous reçoit ; mais ses ministres nous la rendent*. Il étoit plus glorieux à Louis XIV de mériter cet éloge, que de voir à ses pieds le chef d'une république, traitée avec tant de rigueur pour une faute qui paroît légère.

Bombardement de Gènes.

Le doge à Versailles.

Cependant le pape Innocent XI, vertueux, mais altier & inflexible, bravoit ce monarque si redoutable. Ils étoient brouillés depuis long-tems au sujet de la régale. C'est un droit particulier aux rois de France, qui remonte jusqu'aux tems les plus recu-

Démêlé avec Innocent XI.

lés, par lequel ils perçoivent les revenus des évêchés vacans, & notamment pendant la vacance aux bénéfices dépendans de l'évêché. Quelques églises se prétendoient exemptes de ce droit : Louis XIV déclara par un édit, en 1673, que la régale s'étendoit à tout le royaume. Les évêques d'Alet & de Pamiers, célèbres par leur opposition au formulaire concernant Janfénius, (nous en parlerons ailleurs,) osèrent seuls se roidir contre l'autorité, & ce qu'il y a de plus singulier, furent soutenus par Innocent XI, quoiqu'à rebelle au décret d'un pape. La dispute s'échauffa ; l'assemblée générale du clergé en 1682 prit le parti de la cour.

Les quatre articles du clergé.

Le pape ayant condamné cette démarche, on faist l'occasion d'examiner les droits & les prétentions du pape même ; & l'assemblée se signala par ses quatre fameux articles, où fut exposée la doctrine de l'église gallicane. Ils portent en substance, 1^o que la puilliance ecclésiastique n'a aucun pouvoir sur le temporel des princes ; 2^o que le concile général

est supérieur au pape , comme le concile de Constance l'a décidé ; 3°. que les coutumes & les lois reçues dans l'église gallicane doivent être maintenues ; 4°. que le jugement du souverain pontife , en matière de foi , n'est infallible qu'après le consentement de l'église. Des vérités que le simple bon-sens , joint à une connoissance médiocre de l'antiquité , fait sentir à tout homme non prévenu , parurent alors des décisions hardies. A Rome , elles étoient taxées d'erreurs , & les préjugés ultramontains qui avoient inspiré la ligue , n'étoient pas encore étouffés dans tout le royaume. L'affaire fit beaucoup de bruit : elle n'en feroit point de nos jours.

Innocent XI , plus irrité que jamais , condamna les propositions du clergé , & refusa des bulles à tous les évêques nommés par le roi. Cette inflexible roideur pouvoit produire une scission. Plusieurs parloient déjà d'établir en France un patriarche indépendant de Rome. La religion du roi l'empêcha toujours d'en venir à cette extrémité.

Roi-deur
du pape.

Affaire des
franchises.

Mais il étoit trop fier pour céder au pape. Celui-ci vouloit abolir les franchises des ambassadeurs, dont les hôtels, & même les quartiers d'alentour, étoient comme un asyle inviolable. Voleurs, assassins, s'y mettoient à couvert de la justice. Un tel abus, dans la capitale du monde chrétien, ne subsistoit que parce que l'honneur des couronnes y paroissoit intéressé. L'empereur, les rois d'Espagne & de Pologne se rendirent aux vœux d'Innocent. Louis déclara, dit-on, au nonce, que *jamais il n'avoit pris pour règle l'exemple d'autrui, & que c'étoit à lui à servir d'exemple.* Cette hauteur fut soutenue par des effets. Le marquis de Lavaradin, nouvel ambassadeur de France, entra dans Rome en 1687 avec un cortége de gens de guerre, & affecta de braver le pontife, qui avoit supprimé absolument les franchises. Les censures dont il fut frappé ne servirent qu'à aigrir le roi. On s'empara d'Avignon. Si Louis XIV avoit eu moins de respect pour le saint siége, l'imprudence du pape lui eût sans doute attiré de plus grands malheurs.

Excommunication de
l'ambassadeur.

La France, dans l'opinion des politiques, ne tenoit plus à Rome que par un fil prêt à se rompre.

Dans le teins même de ces violens démêlés avec Innocent XI, Louis signala son zèle pour la catholicité, en portant le coup mortel au calvinisme. Depuis la prise de la Rochelle, les calvinistes, hors d'état de former des factions, jouissoient paisiblement de leurs privilèges sans inquiéter le gouvernement. Leur génie séditieux avoit fléchi sous l'autorité suprême. Le monarque ne les craignoit point, & profitoit de leurs services. Mais on lui persuada aisément que sa gloire & l'intérêt de la couronne demandoient l'extinction de l'hérésie, qu'il pouvoit tout, que tout céderoit à sa volonté. Plein de ces idées flatteuses, ambitionnant d'ailleurs le mérite de servir la religion malgré ses griefs contre le pape, il commença par gêner les protestans, par restreindre de plus en plus leur liberté, & employa bientôt la violence, qui ne supplée jamais à la persuasion.

Projet de
détruire le
calvinisme,

Violences
contre les
calvinistes.

Des missionnaires envoyés dans les provinces, & l'argent distribué aux convertis, ne produisant pas un effet assez rapide, on envoya des troupes pour inspirer la terreur. Le chancelier le Tellier & Louvois son fils étoient naturellement portés aux voies dangereuses du despotisme. La mort de Colbert *, qui avoit protégé les calvinistes comme citoyens, laissoit à ces deux ministres tout pouvoir de suivre leur penchant. Louvois s'exprima ainsi dans des lettres écrites de sa main : *sa majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion ; & ceux qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être poussés jusqu'à la*

* Colbert mourut en 1683. C'est à lui principalement que le royaume devoit sa splendeur & ses richesses ; mais comme la guerre & les dépenses excessives de la cour l'avoient enfin obligé d'employer des moyens extraordinaires, qu'il ne goûtait point, le peuple oubliant ce qu'il avoit fait de bien, s'emporta jusqu'à vouloir outrager son cadavre.

dernière,

dernière extrémité : comme si la façon de penser dependoit d'un ordre de la cour. Les troupes chargées de la commission , les dragons surtout , ne l'exécutèrent que trop bien. L'Europe retentit des plaintes excitées par leurs violences. Dans les églises protestantes , la *dragonade* étoit comparée aux persécutions de l'ancienne église. Cette rigueur produisit l'effet ordinaire ; elle changea d'abord en enthousiasme le zèle des calvinistes. Ils ne regardoient leur patrie que comme une nouvelle Babylone ; & plus on prenoit de précautions pour les empêcher de s'enfuir , plus ils se croyoient obligés de rompre leurs fers.

Dragonade
& ses effets.

Enfin Louis XIV révoque le fameux édit de Nantes donné par Henri IV , & confirmé par Louis XIII. La liberté de conscience est ôtée aux protestans , leurs temples sont démolis , les enfans arrachés des bras de leurs pères & mères , pour être élevés dans la religion catholique. Les défenses de sortir du royaume , les gardes répandus en foule sur les côtes & les frontières , l'amour du

1685.
Révocation
de l'édit de
Nantes.

Désertion
des protes-
tans.

pays natal, les liens du sang, l'intérêt de la fortune, rien ne peut arrêter des hommes qu'entraîne le fanatisme ou le désespoir. Ils désertent par milliers. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, leur tendent les bras. Ils y emportent des sommes immenses, une industrie plus précieuse encore, les manufactures qui enrichissoient le royaume. En peu d'années la France perdit environ cinq cent mille citoyens, quelques-uns disent huit cent mille : perte difficile à réparer.

Réflexions
sur cette af-
faire.

C'eût été sans doute un grand bien que de rétablir l'uniformité de culte & de croyance. Mais c'étoit un grand mal, & pour le roi, & pour la religion même, que d'allumer la haine d'une infinité de François, devenus dès-lors les plus implacables ennemis de la patrie & de l'église. Plusieurs, par esprit de zèle, ont admiré cette démarche de Louis XIV. La politique humaine, en balançant le pour & contre, préfère la conduite de Henri IV, avec d'autant plus de raison, que le nombre des religionnaires est à peine diminué en France. Il est

impossible d'ailleurs de concilier avec les maximes évangéliques, bien différentes de celles de l'impitoyable Louvois, des cruautés qui révoltent au lieu de convertir. Ce ne fut qu'après ces vexations que les calvinistes remuèrent dans l'état.

La reine Christine écrivit de Rome, où elle avoit abjuré le protestantisme : *je considère aujourd'hui la France comme un malade à qui on coupe bras & jambes, pour le guérir d'un mal qu'un peu de patience & de douceur auroit entièrement guéri ; mais je crains fort que ce mal ne s'aigrisse & ne devienne enfin incurable, &c.* Cette princesse affectoit pourtant beaucoup de zèle pour la religion catholique ; & le meurtre de son grand écuyer Monaldeschi, qu'elle fit assassiner en 1657 dans la galerie de Fontainebleau, étoit une preuve de son penchant au despotisme.

La hauteur de la puissance du roi, ses entreprises en pleine paix, les confiscations sur ses voisins, la conquête de Strasbourg, suivie en 1683 du bombardement & de la prise de Luxembourg, sans parler de la proscription du calvinisme, lui firent

Paroles
de Christine.

1687.
Ligue
d'Auf-
bourg

presqu'autant d'ennemis, qu'il y avoit de princes en Europe. Le plus dange-reux de tous, soit par son excessive ambition, soit par sa profonde po-litique, c'étoit Guillaume prince d'O-range, alors méprisé des François, parce qu'il n'étoit point heureux à la guerre, mais qui leur apprit bientôt de quoi son génie le rendoit capable. Il fut le moteur de la fameuse ligue projetée secrètement à Augsbourg en 1686, & conclue à Venise l'année suivante. L'empereur & la plus gran-de partie de l'empire, le roi d'Espa-gne, la Hollande, & le duc de Savoie, presque toute l'Italie, s'unirent contre la France. Innocent XI, aussi fier que Louis XIV dont il éprouvoit alors le ressentiment, secondoit par ses intri-gues celles du prince hollandois. On vit un pape & un protestant, sans agir de concert, travailler avec le même zèle à l'abaissement du roi très-chrétien.

1688.
Siège de Phi-
lipsbourg par
le dauphin.

Dès que Louis fut qu'on vouloit l'attaquer, il porta les premiers coups. Le Dauphin, nommé *Monseigneur*, fut chargé d'aller prendre Philipsbourg, qui étoit la clef de l'Allema-gne. *Mon fils*, lui dit le roi à son dé-

part , en vous envoyant commander mes armées , je vous donne les occasions de faire connoître votre mérite ; allez le montrer à toute l'Europe , afin que quand je viendrai à mourir , on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. Le dauphin se montra digne en effet de sa confiance. Adoré des troupes , chéri de tout le monde , plein de douceur & de courage ; mais d'un courage prudent tel que celui de son père , la gloire qu'il acquit par la prise de Philipsbourg causa une joie universelle dans le royaume.

Le duc de Montausier son gouverneur , homme d'une vertu rare , lui écrivit après cet événement : *Monseigneur , je ne vous fais point de compliment sur la prise de Philipsbourg : vous aviez une bonne armée , des bombes , du canon , & Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce que vous êtes brave : c'est une vertu héréditaire dans votre maison ; mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes liberal , généreux , humain , & faisant valoir les services de ceux qui font bien.* Montausier pouvoit se féliciter d'avoir cultivé avec fruit les

Comment
Montausier
le félicite.

vertus de son élève. Les Leçons de Bossuet , précepteur de ce prince , & d'Huet sous précepteur , produisirent moins d'effet. On lit dans les lettres de madame de Maintenon , que le dauphin *savoit à cinq ou six ans mille mots latins , & pas un quand il fut maître de lui.*

Jacques II
fut & sur le
point d'être
détrôné.

Il n'y avoit encore qu'une première étincelle de guerre. La révolution qui précipita du trône les Stuarts, acheva l'embrasement. Charles II avoit laissé la couronne d'Angleterre à Jacques II son frère , devenu catholique , par conséquent odieux à ses peuples , d'autant plus que se croyant absolu , ou voulant l'être , il ne ménageoit point leur religion ni leur liberté. Des évêques anglicans mis en prison , un nonce du pape reçu à la cour , les jésuites en faveur , un d'eux gouvernant l'esprit du monarque , & admis au conseil privé ; le projet mal concerté de rétablir le catholicisme , que les Anglois ne peuvent souffrir ; toute la conduite de Jacques les disposoit à la révolte. L'imprudencence de son zèle le faisoit blâmer dans Rome même.

Les sages prévirent qu'il en feroit la victime, & que loin de servir l'église, il la ruinerait pour toujours en Angleterre.

Après des plaintes inutiles, les Anglois conspirèrent. Le prince d'Orange, qui avoit épousé la fille de Jacques, sollicité de se mettre à leur tête, étoit trop ambitieux pour ne pas saisir cette occasion de fortune. Le complot fut conduit avec un secret & une prudence admirables. Jacques surpris ne résiste point. Plusieurs officiers l'abandonnent, entre autres Churchill son favori, que nous verrons bientôt s'immortaliser sous le nom de Marlborough. Le malheureux roi tombe entre les mains du prince d'Orange, son gendre & son oppresseur. On le laisse bientôt s'évader. Il cherche un asyle auprès de Louis XIV, dont il avoit négligé les avis & refusé les secours. L'usurpateur est déclaré roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III, conjointement avec sa femme, la princesse Marie; & la nation fixe des bornes plus étroites à l'autorité royale, qui reste néanmoins fort étendue.

Le prince d'Orange fait la révolution.

1689.

Louis XIV
protège le
roi détrôné.

C'est alors que Louis commença une guerre ouverte avec l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne déclarée aussi contre Jacques. Ayant reçu ce prince de la manière la plus généreuse, il fit les plus grands efforts pour le rétablir. Une flotte considérable devoit le conduire en Irlande. Le roi lui dit en le quittant : *tout ce que jepuis vous souhaiter de mieux, est de ne vous jamais revoir.* Les escadres françoises dissipèrent celles des ennemis. Tourville, vice-amiral, remporta en 1690 à la hauteur de Dieppe une célèbre victoire, après laquelle ils n'osèrent plus se montrer. Louis XIV conserva deux ans l'empire de la mer, lui qui au commencement de son règne étoit sans vaisseaux.

1690.
Bataille de la
Boyne, déci-
sive contre
Jacques.

Mais tant de secours ne changèrent point la destinée de Jacques. Son ancienne valeur sembloit s'être évanouie avec sa fortune. Il fut défait par son gendre à la bataille décisive de la Boyne. Le vieux maréchal de Schomberg, protestant, y fut tué en combattant à la tête des réfugiés françois. *Voilà vos persécuteurs,* avoit-il dit pour les animer. On vit

dès-lors quels ennemis s'étoit fait Louis XIV parmi ses sujets, par la révocation de l'édit de Nantes. Le bruit courut que le prince d'Orange étoit mort dans la bataille, parce qu'il avoit eu l'épaule effleurée d'un coup de canon. A cette nouvelle, le peuple de Paris, sans égard pour la bienséance, fit éclater une folle joie, & le brûla même en effigie. Jacques revint en France. Louis redoubla inutilement ses efforts en faveur d'un roi qui ne savoit plus combattre, depuis qu'il avoit sa couronne à recouvrer; & qui, vivant avec les jésuites, paroissoit plus occupé de théologie & d'exercices de dévotion, que des moyens de réparer sa disgrâce.

L'Allemagne, les Pays-bas, les frontières d'Espagne & d'Italie, furent tout à la fois le théâtre de la guerre. Il suffit d'en indiquer les principaux événemens. On avoit pris le Palatinat, l'une des plus belles contrées de l'empire, où il ne restoit aucune trace de l'embrasement exécuté par Turenne. Pour empêcher les ennemis d'y subsister, Louis XIV, sui-

Guerre de
tous côtés.

Embrasement du Palatinat.

manda un nouvel incendie. Villes & châteaux, villages, tout fut livré aux flammes avec une rigueur excessive. On ne respecta pas même les tombeaux des électeurs Palatins. Le soldat les ouvrit dans l'espérance d'y trouver de l'or, & jeta au vent les cendres qu'ils renfermoient. Cette affreuse expédition fut généralement détestée. Le roi n'avoit pas cru sans doute que ses ordres produiroient tant de malheurs ; mais pour peu qu'on lâche la bride à une soldatesque avide & brutale, elle se porte d'elle-même aux plus grands excès. Si les lois de la guerre autorisoient des actions qui répugnent à l'humanité, la politique, comme on l'observoit alors, sembloit exiger des ménagemens. Les ennemis ne pouvoient-ils pas pénétrer dans le royaume ? & jusqu'où auroient-ils porté le droit de représailles ?

Belle défense
de Maïence,
mal jugée à
Paris.

Le duc de Lorraine Charles V prince sans états, mais général redoutable, commandoit les impériaux. Il reprit Bonn & Maïence, où les François se défendirent glorieusement, quoique ces deux places

fussent mal fortifiées. Après vingt- & une sortie , le marquis d'Uxelles rendit Maïence faute de poudre. Il ne méritoit que des éloges ; il ne reçut à Paris que des huées en plein théâtre. Telle est souvent l'injustice d'un peuple léger , qui décide sans examen , qui fronde ou qui admire sans raison , & qui ne revient de ses bisarres préventions qu'après avoir insulté au mérite ou encensé la fortune.

Aux Pays-bas & en Italie , les premières années de la guerre furent un enchaînement de victoires mémorables. Le maréchal de Luxembourg marchoit sur les traces du grand Condé , dont il sembloit avoir le génie , la vivacité & le courage. Il gagna la bataille de Fleurus en 1690 , par la supériorité de ses talens. Surpris à Steinkerque en 1692 , par une ruse du roi Guillaume, il vint à bout , quoique malade , de le repousser & de le vaincre. Plusieurs princes du sang , à la tête de la maison du roi , firent dans cette occasion des prodiges de valeur qui décidèrent la victoire. L'année suivante , Luxembourg

Batailles du
maréchal de
Luxembourg

Fleurus.

Steinkerque.

Nerwinde. avec ces mêmes héros , surprit lui-même Guillaume à Nerwinde , & gagna une nouvelle bataille. Vingt mille hommes environ y furent tués , parmi lesquels huit mille François.

Autres victoires des François ;

Presque sans fruit.

Dans cet intervalle de tems , le roi en personne prit Mons & Namur ; le maréchal de Catinat , vrai philosophe & grand capitaine , qui ne devoit son élévation qu'à son mérite , défit le duc de Savoie à Stafarde & à la Marfaille ; le maréchal de Noailles fut vainqueur en Catalogne ; le maréchal de Lorges l'avoit été en Allemagne. Jamais tant de victoires éclatantes. Une seule auroit suffi autrefois pour produire une révolution : cependant tout restoit à peu près dans le même état. Tuer des hommes , ruiner des villes , dévaster des provinces , épuiser les nations : c'est ordinairement l'unique fruit de la guerre , lorsque les forces sont à peu près en équilibre , comme il arrive dans le système moderne de l'Europe.

Revers.
Journée de la Hogue.

Louis XIV , malgré ses victoires , ne paroissoit plus invincible. Il perdit quatorze grands vaisseaux en 1692 , après la journée de la Hogue , où

Tourville attaqua par ses ordres la flotte ennemie, une fois plus nombreuse que la sienne. A la nouvelle de ce malheur : *Tourville est-il sauvé, dit le roi ? car pour des vaisseaux on peut en trouver ; mais on ne trouveroit pas aisément un officier comme lui.* Paroles qui font autant d'honneur au prince qu'au général. La mort de Luxembourg arrêta le cours de ses triomphes en Flandre. Le roi Guillaume, souvent battu, mais qui savoit admirablement réparer ses pertes, reprit Namur en 1695, à la vue du maréchal de Villeroi qui commandoit plus de quatre-vingt mille hommes ; & malgré les efforts du maréchal de Boufflers qui défendoit la place. Les flottes angloises bombardèrent Dieppe, le Havre, Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La confiance diminuoit parmi les troupes, les recrues devenoient difficiles, les finances s'épuisoient de jour en jour depuis la mort de Colbert. On ne devoit plus s'attendre aux anciennes prospérités.

Prise de
Namur par
Guillaume.

Cependant Pointis, chef d'escadre, prit Cartagène en Amérique,

Pointis, Du-
guay-Trouin

où les Espagnols perdirent environ vingt millions. Duguay Trouin, le plus célèbre des armateurs, ruinoit le commerce maritime des ennemis. Le fléau de la guerre se faisoit sentir à tout le monde; & le roi desira la paix.

Traité avec
le duc de
Savoie.

Il commença par détacher de la ligue le duc de Savoie Victor-Amédée, beaucoup moins scrupuleux sur ses engagements, que zélé pour ses intérêts. Catinat fut le négociateur du traité. On rendit à ce prince ses états, & l'on destina sa fille au duc de Bourgogne, fils du dauphin. Cet événement, suivi de la prise de Barcelone par Vendôme, hâta le succès des négociations, qui se faisoient à Riswick avec les autres confédérés.

1697.
Paix
de Riswick.

Louis montra une modération dont l'Europe ne le croyoit pas capable. Il sacrifia les conquêtes qu'il avoit faites sur l'Espagne, Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai, & ce qu'on avoit pris vers les Pyrénées; il rendit à l'empire Fribourg, Philipsbourg, avec tout ce que les chambres de Metz & de Brisac avoient réuni à la couronne; Guillaume fut reconnu pour roi légitime d'Angleterre, &

Jacques II abandonné; enfin le duc de Lorraine rétabli. Ce n'étoit plus Charles V, ce grand général de l'empereur, mais son fils Léopold, dont la Lorraine bénira éternellement la mémoire, comme celle de Stanislas le Bienfaisant.

Cette paix de Riswick causa en France moins de joie que de mécontentement & de murmures. Il parut honteux que le roi, accoutumé à faire la loi aux nations, eût cédé tant d'avantages à ses ennemis, malgré la supériorité de ses armées. Plusieurs ont cru que c'étoit une politique adroite pour parvenir à la succession d'Espagne; que l'on vouloit écarter le reproche d'ambition, se ménager le tems de faire des préparatifs, de concerter les mesures & de lever les obstacles. L'auteur du Siècle de Louis XIV n'admet point ces conjectures. On fit la paix, selon lui, par lassitude de la guerre. « Des » sentimens vertueux, ajoute-t-il, y » influèrent certainement. Ceux qui » pensent que les rois & leurs ministres sacrifient sans cesse & sans mesure à l'ambition, ne se trompent

Murmures
en France.

Nécessité
de la paix.

» pas moins que celui qui penseroit
 » qu'ils sacrifient toujours au bonheur
 » du monde. »

Triste état
 des finances

Qu'on juge par l'état des finances, du besoin que le royaume avoit de la paix. Les cinq premières campagnes avoient absorbé plus de deux cents millions d'extraordinaire. Il étoit dangereux d'augmenter les taxes. Cependant, après des emprunts, des créations d'offices, & autres pareilles opérations de finance; après avoir augmenté de trois livres la valeur numéraire du marc d'argent, on établit la capitation en 1695. Cet impôt, auparavant inconnu, produisit vingt-&-un millions; mais les revenus du roi ne passèrent que de dix millions ceux de l'année précédente. Les grandes armées de Louis XIV, ses bâtimens, sa magnificence, devenoient un fardeau capable d'écraser la France.

Le prince
 d'Conti élu
 roi de polo-
 gne.

Lorsqu'on étoit sur le point de signer la paix générale à Riswick, l'abbé de Polignac, par son esprit & son éloquence, fit élire roi de Pologne le prince de Conti, dont la valeur avoit brillé à Steinkerque & à Ner-

winde. Deux heures après, un autre parti beaucoup moins nombreux proclama l'électeur de Saxe. La première élection étoit la seule légitime ; mais l'argent de Saxe prévalut. Louis XIV ne pouvant donner au prince de Conti assez de secours, auroit dû peut-être l'empêcher de faire une fausse démarche. Ce prince alla se montrer dans la rade de Dantzick ; on lui ferma les portes, & il revint sur ses pas.

Toute l'Europe jouit alors d'une paix profonde. Il semble que cet état de bonheur soit un état violent pour le genre humain, tant la durée en est courte. Le nord fut bientôt désolé par une guerre sanglante, que l'ambition suscita au jeune roi de Suède Charles XII, héros & général dès l'âge de seize ans. Les autres puissances qui venoient de quitter les armes, les reprirent presque aussitôt contre le roi, au sujet de la succession d'Espagne. C'est ici surtout qu'on peut admirer cet ordre de providence qui enchaîne les événemens d'une manière inexplicable, & qui conduit chaque chose à sa fin, par

Paix générale de peu de durée.

des voies souvent opposées en apparence aux effets qui en résultent.

Succession
de Charles II
roi d'Espa-
gne.

Charles II, roi d'Espagne, dépérissloit sans avoir de postérité. Ses plus proches héritiers étoient Monseigneur, fils de Louis XIV, & Joseph roi des Romains, fils de l'empereur Léopold; mais Marie-Thérèse d'Autriche, mère du premier, étoit l'aînée de la mère de Joseph. On craignoit également en Europe la réunion de l'Espagne, soit à la couronne de France, soit aux états de la branche allemande d'Autriche. La cour de France proposa un partage de la succession, propre à maintenir l'équilibre qu'on desiroit. Ce fut l'objet d'un traité avec l'Angleterre & la Hollande. Le dauphin devoit avoir la Sicile, Naples & plusieurs villes d'Espagne; Milan étoit destiné à l'archiduc Charles, & le reste au jeune prince de Bavière, enfant de huit ans. Le roi d'Espagne, indigné qu'on disposât de son bien avant sa mort, fit un testament en faveur du prince de Bavière, qu'il déclara son seul héritier. Cet enfant mourut. Nouveau traité de partage en 1700, concerté entre le roi de France, le roi

1698.
Premier
traité de par-
tage.

Second
traité de par-
tage.

d'Angleterre & les états généraux , par lequel on met l'archiduc à la place du prince de Bavière , on ajoute la Lorraine à la portion du dauphin , & l'on assigne le Milanès au duc de Lorraine.

Le roi d'Espagne ne pouvoit souffrir , non plus que les Espagnols , l'idée d'un démembrement de la monarchie. Il offrit alors tous ses états à l'empereur pour l'archiduc son second fils , prévoyant que s'il les donnoit à l'aîné , toute l'Europe concourroit à lui ravir ce grand héritage. La fierté pointilleuse de la cour de Vienne , les épines qu'elle mit dans ses négociations , l'indisposèrent contre elle , tandis que le maréchal d'Harcourt , ambassadeur de France à Madrid , commençoit à y faire aimer sa nation par une conduite aimable , pleine de sagesse & de dignité. Cependant le triste monarque , aussi foible d'esprit que de corps , déchiré d'inquiétudes & d'irrésolutions , approchoit du tombeau sans savoir à qui laisser sa dépouille. Il parut se réconcilier avec l'empereur. Louis XIV menaça , rappela son ambassadeur & leva des troupes.

Charles mécontent de la cour de Vienne.

1700.
Son testa-
ment en fa-
veur du duc
d'Anjou.

Quelques grands d'Espagne persuadèrent à leur maître moribond, que, pour éviter le démembrement de la monarchie, il falloit la donner à un petit fils du roi de France, plus capable de la défendre qu'un prince éloigné, qui trouveroit sur sa route une infinité d'obstacles. En vain l'on oppoſeroit la renonciation de Marie-Thérèse : l'objet de cette renonciation étoit rempli, dès qu'on prenoit des mesures pour empêcher la réunion des deux couronnes sur une même tête : l'Espagne seroit le partage des cadets, & ne pourroit passer aux aînés. Ces raisons étoient plausibles. Charles par délicatesse de conscience, fit consulter des théologiens, & demanda l'avis du pape. Les théologiens pensèrent comme les grands ; le pape Innocent XII répondit que les lois d'Espagne & le bien de la chrétienté exigeoient qu'il préférât la maison de France. Il ne balança plus à choisir pour héritier le duc d'Anjou, second fils du dauphin, déclarant qu'au défaut des puînés de France, la succession retourneroit à l'archiduc, de manière que l'empire

& l'Espagne ne pussent jamais être rénis. Ces dernières dispositions de Charles II furent si secretes, qu'après sa mort l'ambassadeur de Vienne les croyoit encore favorables à l'archiduc. Quelle fut sa surprise & celle de l'Europe entière, lorsqu'on vit un prince françois héritier de cette monarchie, qui depuis deux cents ans étoit en guerre avec la France !

Louis XIV fut regardé comme l'auteur d'un testament auquel il n'avoit eu aucune part, & qu'il n'avoit pas même espéré. On délibéra au conseil s'il falloit l'accepter, ou s'en tenir au dernier traité de partage. Quelques-uns préféroient le second parti, pour éviter une guerre dangereuse. Le roi accepta le testament. *Quelque parti que je prenne, disoit-il, je fais bien que je serai blâmé.* Mais il comptoit sur ses forces, & vouloit soutenir la gloire de sa maison. D'ailleurs pouvoit-on espérer que l'Angleterre & la Hollande soutiendroient ce traité de partage, qui tenoit à l'agrandissement de la monarchie ? pouvoit-on même se flatter qu'elles n'y opposeroient pas toutes

Louis XIV
accepte le
testament.

leurs forces ? Le duc d'Anjou fut déclaré roi d'Espagne , sous le nom de Philippe V. Le roi lui dit à son départ : *il n'y a plus de Pyrénées* : belle parole pour exprimer l'union future des deux peuples. D'abord l'Angleterre & la Hollande , parurent le reconnoître ; le duc de Savoie , dont il alloit épouser la fille , se montra zélé pour ses intérêts. Ces trois puissances devoient bientôt s'armer contre lui.

Loi de ménager les Anglois dans des conjonctures si critiques , Louis les irrita par un trait de générosité qui leur parut un outrage. Jacques II étant mort , il donna au prince de Galles , son fils , le titre de roi d'Angleterre , contre l'avis unanime du conseil , auquel il avoit souscrit lui-même. Les larmes de la veuve du mort , appuyées des instances de madame de Maintenon , le firent changer subitement de dessein , & il reconnut Jacques III le jour même qu'il étoit convenu de ne le pas faire. Deux femmes l'emportèrent sur les raisons du conseil : c'est que leurs desirs s'accordoient avec le penchant du roi pour les entreprises glorieuses. Il

1701.

Il irrite l'Angleterre en reconnoissant le prince de Galles.

eut beau déclarer son intention de s'en tenir fidèlement au traité de Riswick , qui assuroit les droits de Guillaume. Les Anglois & les Hollandois ne tardèrent point à s'unir avec l'empereur. Leur premier dessein se bornoit à détacher de la couronne d'Espagne les états qu'elle possédoit en Italie.

Guillaume, quoiqu'infirmes & languissant , imprimoit le mouvement à cette ligue. Il mourut au milieu de ses préparatifs : ennemi dangereux , dont le génie & la politique profonde étoient inépuisables en ressources. Sans être aimé des Anglois , il conserva sa couronne , en respectant la liberté d'un peuple fier & ombrageux ; mais il eut toujours plus de pouvoir dans sa patrie que dans son royaume. On l'appeloit le stathouder des Anglois & le roi des Hollandois. La princesse Anne , sa belle-sœur , seconde fille de Jacques II, & femme du prince de Danemarck , lui succéda , & suivit d'abord toutes ses vues , parce qu'elles étoient conformes au vœu de la nation. De toutes parts se formoit un orage terrible contre la France.

Mort de
Guillaume
III.

La reine
Anne.

Commen-
cement de la
guerre.

Le prince
Eugène.

Avant que les autres alliés se déclarassent , l'empereur commençoit la guerre en Italie. Il avoit pour général le prince Eugène de Savoie , né en France du comte de Soissons * & d'une nièce du cardinal Mazarin ; connu à la cour dans sa jeunesse sous le nom d'abbé de Savoie , & si mal connu alors , que , quand il quitta le royaume en 1684 , Louis XIV parut le mépriser , & les courtisans parlèrent de lui comme d'une tête dérangée , incapable de tout bien. Jamais prévention ne fut plus injuste , ni mieux démentie par les faits. Le prince Eugène , avec toutes les qualités d'un grand homme , ne pouvoit manquer de faire repentir un jour ceux qui ne lui avoient pas rendu justice. Agé de trente-sept ans , déjà célèbre par ses victoires sur les Turcs , il commandoit trente mille hommes , dont il dispofoit à son gré.

* L'héritière du comte de Soissons , tué à Sedan , avoit épousé un prince de Carignan. C'est ce qui avoit fait passer le nom de Soissons à des princes de la maison de Savoie.

Catinat adverfaire digne de lui , étoit gêné par des ordres fupérieurs , qui l'empêchèrent de réuffir , en donnant des entraves à fon génie. Il fit une campagne malheureufe , recula toujours devant Eugène , & perdit une grande étendue de pays. Le maréchal de Villeroi , favori de Louis XIV , plein de courage & de confiance , mais qui avoit le mérite d'un grand feigneur , plutôt que celui d'un grand capitaine , fe flattoit de réparer ce malheur. On lui donna le commandement de l'armée , fous le duc de Savoie. Ce prince , avec le titre de généraliffime , étoit prefque fans autorité. Les airs dédaigneux du maréchal le difposèrent à une rupture. Cependant il le feconda vaillamment à Chiari , près de l'Oglio , où Villeroi fe fit battre par fon imprudence , & où Catinat fit une belle retraite , après avoir cherché inutilement la mort.

Catinat
& Villeroi.

L'année fuivante , au fort de l'hiver , le prince Eugène introduit des troupes dans Crémone par un égout. Le maréchal de Villeroi dormoit tranquillement. On le réveille. Il fort de

1702.
Surprife de
Crémone.

sa maison , & tombe entre les mains des ennemis. Crémone étoit prise, si un régiment françois , qui devoit passer en revue , ne s'étoit mis de grand matin sous les armes. Sa résistance donna au reste de la garnison le tems de se reconnoître. Elle chassa les ennemis après un combat opiniâtre.

Vendôme
en Italie.

On envoie le duc de Vendôme remplacer le général prisonnier. Ce petit-fils de Henri IV avoit passé par tous les grades militaires. Ses défauts considérables , une prodigalité sans mesure , beaucoup de négligence & de mollesse , peu de soin d'entretenir la discipline , étoient effacés par de grands talens : les soldats l'adoroient ; & dans les jours d'action , son génie , excité par le péril , faisoit des miracles. Le prince Eugène pouvoit seul lui tenir tête. Ils livrèrent la bataille de Luzara , où se trouva le jeune roi d'Espagne. Les François eurent l'avantage ; les Impériaux se l'attribuèrent également. Bientôt après , Victor Amédée trahit la France. Beau-père du roi d'Espagne & du duc de Bourgogne , il abandonna ses

Bataille
de Luzara.

Défection
de Victor-
Amédée.

gendres , pour profiter des offres avantageuses de l'empereur. Si la politique peut approuver cette démarche , elle compte pour bien peu de chose les lois de la nature & de l'honneur.

La guerre se faisoit aux Pays-bas moins heureusement encore qu'en Italie. Le fameux duc de Marlborough, ce même Churchill qui avoit trahi Jacques II , commandoit les troupes d'Angleterre & de Hollande. Ses talens sublimes , soit pour le commandement , soit pour les négociations , le rendoit d'autant plus à craindre , que la reine Anne , le parlement Anglois & les états généraux entroient dans toutes ses vues. Il eut l'avantage de la campagne sur le duc de Bourgogne, le plus respectable des princes par ses vertus ; & sur le maréchal de Boufflers, l'un des plus grands hommes de France.

Mais Villars , qui n'étoit alors que lieutenant-général , & qui devoit un jour sauver l'état , gagna en Allemagne la bataille de Fridlingen, après laquelle il reçut le bâton de maréchal , que le suffrage de l'armée lui

Marlborough déjà vainqueur.

Succès de Villars en Allemagne

1703.

Il est rappelé.

Révolte des Cévennes.

donna d'avance. Réuni ensuite à l'électeur de Bavière, allié du roi, il le força en quelque manière à combattre dans les plaines de Hochster, près de Donavert, & remporta une seconde victoire. Le maréchal de Tallard fut aussi vainqueur auprès de Spire. On pouvoit aller jusqu'à Vienne. L'empereur trembloit pour sa capitale. Malheureusement le caractère fier & impetueux de Villars déplut tellement à l'électeur de Bavière, que ce prince le fit rappeler.

Le maréchal fut employé dans les Cévennes, où les montagnards huguenots, dans un délire de fanatisme, excités par leurs prophètes & leurs prophétesses, avoient levé l'étendard de la révolte. *Point d'impôts, & liberté de conscience* : c'étoit leur cri de guerre, très-propre à enflammer la fureur d'une populace fanatique. Villars, qui eût servi si utilement en Allemagne, négocia avec un chef de ces furieux; mais le feu de la révolte ne fut pas éteint, & deux maréchaux de France, Montrevel & Berwick, eurent encore à combattre les *Camisars*. (On nommoit ainsi les rebelles.)

C'en étoit fait de l'empereur, si Eugène & Marlborough n'avoient couru le secourir. Ces deux généraux rencontrèrent l'armée françoise & bavaoise, dans ces mêmes plaines de Hochstet où elle avoit vaincu l'année précédente. On pouvoit éviter la bataille; les ennemis se seroient dissipés faute de fourrages. La supériorité du nombre & l'espérance d'une seconde victoire déterminèrent au parti le plus dangereux. Les maréchaux de Tallard & de Marsin, joints à l'électeur de Bavière, furent entièrement défaits. Un corps de douze mille hommes des meilleures troupes de France, enfermé dans le village de Bleinheim, fut réduit à se rendre sans combat. Si les généraux n'avoient pas commis de grandes fautes; si Tallard, dont la vue étoit extrêmement foible ne s'étoit pas jeté au milieu d'un escadron ennemi où il resta prisonnier, cette armée, jusqu'alors victorieuse, auroit eu sans doute plus de succès ou moins de malheur. A peine de soixante mille hommes en rassembla-t-on vingt mille. Villars ayant appris dans les Cévennes

1704.

Bataille de
Hochstet, fa-
tale pour la
France.

les dispositions faites par les généraux , avoit prédit qu'ils seroient battus. C'étoit un motif de plus pour le faire regretter : il est des circonstances où la destinée des peuples dépend d'une seule tête.

Suites de cette bataille.

Cette bataille de Hochstet , ou de Bleinheim , comme l'appellent les Anglois , fit perdre environ cent lieues de pays. D'une part , les vainqueurs inondèrent la Bavière , & de l'autre , ils pénétrèrent jusques dans l'Alsace. La France étoit consternée ; le souvenir des anciennes prospérités rendoit plus vif le sentiment de ce désastre. Chamillart , qui n'avoit guère que le mérite d'honnête homme , devenu par le crédit de Madame de Maintenon ministre de la guerre & des finances , auroit eu besoin du génie de Colbert & de Louvois , pour soutenir l'honneur de la nation. Depuis la mort de ces deux ministres ; les ressorts du gouvernement s'étoient relâchés peu-à peu , les finances manquoient , la discipline languissoit ; les régimens se donnoient à la faveur , à la jeunesse ; les croix de S. Louis se vendoient dans les

Le gouvernement dé-généroit.

bureaux : tout présageoit la décadence. Un premier revers en attira bientôt de plus funestes.

Les Anglois firent un armement formidable contre l'Espagne , qu'ils vouloient conquérir à l'archiduc. Le mauvais état de ce royaume , les anciens vices du gouvernement , les brouilleries de la cour entre les François même qu'on y avoit envoyés , les semences de révolte répandues dans quelques provinces ; tout devoit faire craindre le succès de leur entreprise. Ils s'emparèrent en 1704 de Gibraltar regardé comme imprenable ; & s'ouvrirent ainsi la communication des deux mers. Les efforts qu'on tenta pour reprendre cette place ne servirent qu'à ruiner la marine françoise. En peu de tems les provinces de Valence , de Catalogne & d'Aragon passèrent sous le joug des ennemis. Barcelone fut prise comme Gibraltar , autant par un coup de fortune que par la force des armes. Les ennemis avoient engagé le Portugal dans leur alliance ; c'étoit encore pour eux un grand avantage.

Les Anglois
en Espagne.

De brillans succès en Italie conso-

Succès en
Italie.

1706.
Bataille
de Ramillies.

lèrent de ces pertes. Vendôme repoussa le prince Eugène à Cassano, & gagna en son absence la bataille de Cassinato. Victor-Amédée, pour prix de sa défection, étoit presque entièrement dépouillé. On alloit prendre sa capitale, lorsque la journée de Ramillies en Flandre dissipa les espérances des François. Le maréchal de Villeroi, sorti de sa prison, toujours sûr de l'amitié de Louis XIV, & trop confiant pour ne pas faire des fautes, commandoit une armée de quatre-vingt mille hommes. Marlborough lui présente la bataille. Il l'accepte contre l'avis des officiers généraux ; il s'obstine à suivre un mauvais plan dont on lui montre le danger. En moins d'une demi-heure, cette grande armée est mise en déroute. Toute la Flandre espagnole subit la loi du vainqueur. Rien ne prouve mieux la grandeur d'ame du roi, que la manière dont il reçut son général. Point d'humeur, point de reproches. *Monsieur le maréchal*, lui dit-il, *on n'est pas heureux à notre âge.* Mais sans doute on eût été plus heureux sous un chef habile.

Alors le duc de Vendôme est rap-
 pelé d'Italie, comme un général di-
 gne d'être opposé à Marlborough.
 Avant son départ, il laisse avancer
 le prince Eugène qui venoit au se-
 cours de Turin. Cette place étoit
 assiégée par le duc de la Feuillade,
 gendre du ministre, seigneur distin-
 gué par son esprit, son courage, sa
 magnificence, mais plein de cette
 vivacité légère qu'on reproche sou-
 vent aux François, & dont le prin-
 cipal inconvénient est de ne pas assez
 réfléchir sur les grandes entreprises.
 Malgré les préparatifs immenses de
 Chamillart pour le succès de l'expé-
 dition, le siège de Turin alloit fort
 lentement, parce que la Feuillade
 s'y prenoit mal. Il avoit dédaigné les
 offres du maréchal de Vauban qui,
 en bon citoyen, s'étoit offert à servir
 sous lui comme volontaire. Négliger
 par présomption un pareil secours,
 c'est se rendre aux yeux du public
 responsable des événemens.

Siège
de Turin.

Le roi envoya le duc d'Orléans
 son neveu remplacer Vendôme en
 Italie. Ce prince n'ayant pu arrêter
 Eugène, se joint au duc de la Feuil-

Le duc d'Or-
léans joint à
la Feuillade.

lade devant Turin. Il propose de marcher à l'ennemi, plutôt que de se laisser attaquer dans des lignes trop difficiles à défendre. Le conseil de guerre convient que c'est le parti le plus prudent, comme le plus honorable. Malheureusement la cour avoit décidé le contraire. Le maréchal de Marsin montre un ordre secret qui empêche de passer outre.

Désastres de
l'armée fran-
çoise devant
Turin.

Bientôt le prince Eugène & le duc de Savoie forcent les retranchemens. Soixante mille François sont dispersés : cent quarante pièces de canon, les provisions, le bagage, la caisse militaire, tout reste au pouvoir de l'ennemi. Il s'empare ensuite du Milanès, du Piémont, du Mantouan & du royaume de Naples. On a cru, on a écrit que la Feuillade avoit promis à la duchesse de Bourgogne, fille de Victor-Amédée, de ne pas prendre Turin. Ce conte hasardé peut être mis au nombre de tant de bruits populaires, que la malignité ou la crédulité des hommes reçoit d'abord sans examen, & qui se dissipent insensiblement comme les autres erreurs.

Affaires
d'Espagne.

En Espagne, Philippe V étoit vive-

ment pressé par l'archiduc son compétiteur , ou plutôt par les Anglois , ennemis de la maison de France. Il voulut reprendre Barcelone. Le maréchal de Tessé, commandant sous lui , ne réussit pas mieux qu'au siège de Gibraltar. Le roi fut contraint de sortir d'Espagne, & de faire le tour des Pyrénées pour y rentrer par Pampelune. Ruvigni , françois , devenu lord Galway , fit proclamer l'archiduc dans Madrid même ; mais la fidélité des Castillans fut inébranlable. Plus on s'obstinoit à leur donner un roi malgré eux , plus ils s'efforcèrent de soutenir celui qu'ils avoient souhaité. La résolution de ce prince de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang , plutôt que d'abandonner sa couronne ; le courage , les talens & les graces de la jeune reine , Marie-Louise de Savoie , dirigée par la princesse des Ursins , enflammèrent le zèle national. Louis XIV, quoique vaincu, envoya de nouveaux secours. Le maréchal de Berwick rétablit les affaires du roi d'Espagne , en gagnant la bataille d'Almanza. Le duc d'Orléans arrivoit pour commander l'armée

Fidélité des
Castillans.

1707.
Bataille
d'Almanza.

françoise. Il prit Lérída , dont le grand Condé avoit autrefois levé le siège.

Siège
de Toulon.

Jusqu'alors la France affoiblie par tant de revers , n'étoit pas encore entamée. Le prince Eugène & le duc de Savoie y pénétrèrent enfin. Toulon fut assiégé. La perte de cette importante place auroit entraîné celle de Marseille. Il étoit à craindre que le Dauphiné & la Provence ne tombassent au pouvoir des ennemis. Les maladies , la rareté des vivres , les efforts du maréchal de Tessé , les réduisirent à lever le siège. La Provence fut toujours l'écueil des Autrichiens , comme l'Italie celui des François.

1708.
Efforts du
roi , dans ses
revers.

Au milieu de ses malheurs , Louis conservoit cette élévation de caractère , qui l'avoit porté aux plus grandes choses. Attaqué de toutes parts , il fit encore en faveur du fils de Jacques II , ce qu'il avoit fait pour le père : il entreprit de le remettre sur le trône. Le chevalier de Forbin devoit le conduire en Ecosse ; un parti considérable l'y attendoit pour se déclarer. Les Anglois prévirent ce soulèvement , & l'entreprise n'eut

aucun succès. Forbin sauva la flotte, quoique les ennemis couvrirent la mer de leurs vaisseaux. Mais on esfuya de nouveaux désastres sur terre.

Le duc de Bourgogne étoit dans les Pays-bas, à la tête d'environ cent mille hommes, & Vendôme commandoit sous lui. On les regardoit comme la dernière ressource de l'état. En agissant de concert avec des forces supérieures, ils pouvoient esfacer la honte des précédentes défaites. La mésintelligence qui règnoit entre eux, fut aussi funeste que l'union entre Marlborough & le prince Eugène. Vendôme ne plaisoit point au conseil du duc de Bourgogne. On se contra rioit au lieu de s'entendre; on fit des fautes dont les ennemis profitèrent. Ils surprirent les François à Oudenarde, ils les mirent en déroute: ils osèrent ensuite assiéger Lille, & malgré la belle défense du maréchal de Boufflers, furent maîtres de la place après quatre mois de siège.

Le duc de Bourgogne & Vendôme dans les Pays-bas.

On perd Lille.

On raconte qu'un courtisan du duc de Bourgogne dit un jour à Vendôme: *voilà ce que c'est de n'aller jamais à la messe; aussi vous voyez*

Reproche fait à Vendôme.

quelles sont nos disgrâces ; & que ce général répondit : *croyez-vous que Marlborough y aille plus souvent que moi ?* Vendôme auroit dû sans doute imiter la religion du prince ; mais ceux qui cherchent dans la conduite des hommes une cause naturelle des événemens , jugent bien que la division des chefs suffisoit pour produire ces disgrâces. En adorant la providence , il faut raisonner sur le rapport des causes secondes avec leurs effets. L'homme le plus religieux doit-il s'attendre à réussir par miracle , quand il prend des mesures propres à le faire échouer ?

1709.
Le roi de-
mande la
paix.

Déjà le royaume étoit ouvert aux ennemis. Un parti hollandois s'avança jusqu'à Versailles , & enleva un seigneur qu'il crut être le dauphin. On manquoit d'argent pour payer les troupes , au lieu que le parlement d'Angleterre avoit accordé à la reine plus de sept millions sterling. Le peuple se voyoit en proie à l'avidité des traitans. Quelques négocians hardis apportèrent du Pérou trente millions , dont ils prêtèrent la moitié au roi. Ce fut une ressource précieuse ;

mais l'hiver de 1709 ayant ruiné toute espérance de récolte, la misère & la désolation furent si grandes, que le roi envoya en Hollande le marquis de Torci, son principal ministre, demander la paix.

Les ennemis, enflés de leurs avantages, montrèrent plus de hauteur que Louis n'en avoit eu à leur égard dans le cours de ses prospérités. Ils exigeoient non-seulement la cession de l'Alsace & de plusieurs villes de Flandre, mais encore que Louis XIV. se joignît à eux pour détrôner Philippe V son petit-fils. L'humanité devoit frémir à cette proposition. *Puisqu'il faut faire la guerre*, dit le roi, *j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* La nation, qui murmuroit d'un fardeau presque intolérable, fut indignée comme lui de l'abaissement où il se trouvoit réduit par l'infortune. Elle redoubla ses efforts pour le seconder.

Tournai étoit pris, & Mons menacé d'un siège. Villars passe en Flandre à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes. Boufflers, plein de ce zèle patriotique dont les exemples

Odieuses
propositions
des ennemis.

Bataille de
Malplaquet.

font si rares & si glorieux , avoit demandé, quoique son ancien, à servir sous lui. Eugène & Marlborough leur livrent bataille près du village de Malplaquet. Depuis long-tems nulle journée n'avoit été plus meurtrière. Les Hollandois sont taillés en pièces; mais Marlborough enfonce le centre de l'armée; Villars reçoit une blessure, & la bataille est perdue. On compte près de trente mille morts ou blessés, parmi lesquels huit à neuf mille François seulement. Nos soldats avoient manqué de pain un jour entier ; ils venoient d'en recevoir quand l'action commença, & ils en jetèrent une partie pour courir se battre. Leur courage fut admiré : la retraite que fit le maréchal de Boufflers ne le fut pas moins. Cependant les ennemis, malgré leur perte, assiégèrent Mons & le prirent ; tant le nom seul de bataille gagnée influe dans les succès d'une campagne. Tout dépend quelquefois de l'opinion.

1710.
Le roi s'humilie encore devant les vainqueurs.

L'épuisement de l'état & la misère des peuples augmentèrent de plus en plus, & ce fut pour Louis XIV une cruelle nécessité de s'humilier de nou-

veau devant les vainqueurs. Il demanda la paix avec une sorte de soumission, offrant de reconnoître l'archiduc pour roi d'Espagne, & même de donner de l'argent pour détrôner son petit-fils. Pendant qu'on négocioit, les ennemis s'emparèrent de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant. Leur inhumanité croissoit avec leur fortune. Ils vouloient absolument que Louis, même seul, chassât d'Espagne Philippe V. L'empereur Joseph, fils de Léopold, avoit déjà forcé le pape Clément XI à reconnoître l'archiduc son frère, malgré le penchant du pontife pour la maison de France. La bataille de Saragosse, gagnée par Stahremberg général Autrichien, sembloit fixer la couronne d'Espagne sur la tête de ce Prince. Philippe fuyoit loin de Madrid; le peu de troupes françoises qui lui restoit, fut rappelé pour les besoins de la France.

Alors il demande à Louis XIV un seul homme, le duc de Vendôme, qui n'étoit plus employé. La présence de ce général produit une révolution. On s'empresse à fournir de l'argent; on accourt se ranger sous ses dra-

Vendôme
sauve l'Espa-
gne.

Bataille de
Villaviciosa.

peaux; les vainqueurs reculent devant lui : il les poursuit rapidement; il fait prisonniers cinq à six mille Anglois dans Brihnéga; le lendemain il remporte sur Stahremberg une victoire complète à Villaviciosa. Cette journée fut aussi glorieuse que décisive pour Philippe, qui combattit à la tête de l'aîle droite. Selon l'auteur du siècle de Louis XIV, « on assure, qu'après la bataille, Philippe n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : *je vais vous donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché; & il fit faire un matelas des étendards & des drapeaux pris sur les ennemis* ». J'ai cherché inutilement la source de cette anecdote fort douteuse. La prise de Girone, en Janvier 1711, par le duc de Noailles, releva encore les espérances des deux couronnes.

Révolution
dans le mi-
nistère d'An-
gleterre.

De petites intrigues de cour se virent plus que ces grands événemens à la conclusion de la paix. La duchesse de Marlborough avoit gouverné la reine Anne avec empire, & n'avoit pas peu contribué à rendre le duc maître du gouvernement. Trop de hauteur & de caprice le rendit insup-

portable. La reine changea de favorite, & bientôt après de ministère. Marlborough perdit son crédit. Il s'obstinoit à continuer une guerre avantageuse à sa fortune; mais on cessa de suivre ses vues; on s'aperçut que l'intérêt de la nation n'étoit pas de s'épuiser en faveur d'une puissance étrangère. La mort de l'empereur Joseph dissipa toute incertitude. L'archiduc son frère (Charles VI) étoit son successeur. Vouloit encore lui procurer la couronne d'Espagne, c'eût été vouloir rétablir la maison d'Autriche dans son ancienne puissance. La haine contre Louis XIV étoit assez satisfaite. Pourquoi ne pas soulager les peuples accablés de tant de fléaux? Ces considérations déterminèrent le conseil de Londres. Une suspension d'armes fut conclue entre la France & l'Angleterre, & Dunkerque remis aux Anglois pour sûreté des engagements.

Cependant le prince Eugène faisoit en Flandre de nouveaux progrès. Il assiégea Landreci. Les malheurs domestiques du roi mettoient le comble à la désolation de ses peuples. Le

Suspension
d'armes avec
les Anglois.

1712.
Malheurs
domestiques
de Louis
XIV.

dauphin Monseigneur étoit mort depuis quelques mois : prince doux & sage , qui promettoit un gouvernement pacifique. Le duc de Bourgogne son fils aîné , l'élève de Fénelon , fait pour exercer sur le trône toutes les vertus , & pour gouverner les hommes en philosophe chrétien , mourut aussi âgé de trente ans. De deux fils qu'il laissa , l'un le suivit de près dans le tombeau ; le second , qui se nommoit le duc d'Anjou , (Louis XV) se trouva en danger de mort. Louis XIV n'avoit été le plus heureux des rois , que pour devenir en quelque sorte le plus malheureux des hommes. Landreci ne pouvoit soutenir un long siège : on délibéra si le roi ne s'éloigneroit point de la capitale. Toujours ferme dans l'adversité , il dit qu'en cas d'un nouveau malheur , il convoqueroit toute la noblesse de son royaume , qu'il la conduiroit à l'ennemi malgré son âge de soixante-&-quatorze ans , & qu'il périroit à la tête.

Sa fermeté.

Villars sauve
la France.

Le maréchal de Villars tira Louis & la France de cet extrême péril. Les lignes du prince Eugène s'étendoient

fort loin. Villars feint de vouloir l'attaquer dans son camp de Landreci , lui donne le change , & va forcer les retranchemens du duc d'Albemarle à Dénain. La victoire est décidée lorsque Eugène arrive. On le repouffe ; on assiège Marchienne , le dépôt de ses magasins. Cette ville est prise au bout de trois jours ; Landreci délivré ; Douai , le Quesnoi , Bouchain enlevés à l'ennemi ; quarante bataillons faits prisonniers dans le cours de la campagne. Il falloit préconiser Villars comme le sauveur de la France ; mais l'envie se déchaîna toujours contre lui , parce qu'il irritoit par une fierté trop voisine de l'orgueil. En prenant un jour congé du roi , il lui avoit dit publiquement : *Sire , je vais combattre les ennemis de votre majesté , & je vous laisse au milieu des miens.* Un mérite supérieur ne peut manquer de se rendre justice à soi même : rarement il l'obtient des autres , lorsqu'il semble écraser avec dédain leur amour propre.

La paix , si désirée & si nécessaire , fut le fruit des succès du maréchal. On la signa enfin à Utrecht. Phi-

Son caractère l'expose à l'envie.

1713.
Traité
d'Utrecht.

lippe V renonça à ses droits sur la couronne de France ; (condition que la reine Anne avoit exigée après la mort du second dauphin.) Le duc de Savoie eut la Sicile , avec le titre de roi ; on laissa la Flandre Espagnole à l'empereur ; on en livra plusieurs villes aux Hollandois , pour leur servir de barrière , mais sans qu'ils en eussent le domaine ; l'Angleterre garda Gibraltar & l'île de Minorque ; on lui céda Terre-neuve, l'Acadie & la baie de Hudson en Amérique ; le roi fut obligé à démolir & à combler le port de Dunkerque , qui lui avoit coûté des sommes immenses ; il abandonna une partie de ses anciennes conquêtes dans les Pays-bas ; Lille , Aire , Béthune & Saint-Venant lui furent rendus.

L'empereur
continue la
guerre.

Charles VI ne voulut point entrer dans cette négociation , & eut lieu de s'en repentir. Villars passa vers le Rhin , reprit Landau , dont les ennemis s'étoient emparés , força leurs lignes dans le Brisgau , se rendit maître de Fribourg. Ces exploits produisirent le même avantage que la victoire de Dénain. La cour de Vienne

1714.
Traité
de Raasdadt.

se hâta de faire la paix. Le maréchal en régla les conditions à Radstadt avec le prince Eugène. * De tout ce que la France avoit offert , Strasbourg , l'Alsace , &c. l'empereur n'eut rien pour avoir voulu trop avoir. Il fut obligé de rétablir les électeurs de Bavière & de Cologne, dépouillés de leurs états. Les Pays-bas , le Milanès , le royaume de Naples lui restèrent , démembrements de la monarchie d'Espagne.

Telle fut la fin de cette guerre malheureuse , qui avoit réduit Louis XIV aux dernières extrémités ; qui sembloit devoir lui enlever plusieurs provinces , & dépouiller son petit-fils de la succession pour laquelle on avoit embrasé l'Europe. La France perdit seulement quelques-unes de ses conquêtes ; Philippe V demeura paisible possesseur de l'Espagne & des plus riches contrées de l'Amérique. Les

Résultat de
cette guerre.

* Un des premiers discours que le maréchal tint au prince Eugène , fut celui-ci. *Monsieur , nous ne sommes point ennemis ; vos ennemis sont à Vienne , & les miens à Versailles. (Voltaire.)*

La Catalo-
gne réduite à
la soumis-
sion.

Catalans refusèrent d'abord l'obéissance à leur roi, poussèrent la révolte jusqu'à des excès inouis ; mais le maréchal de Berwick les dompta. Barcelone se rendit à discrétion, après soixante & un jours de tranchée ouverte. Cette furieuse résistance fut en partie l'ouvrage du fanatisme. Les ecclésiastiques & les religieux échauffoient le peuple par leur exemple autant que par leurs discours. On prétend qu'il en mourut plus de cinq cents les armes à la main.

Edit en
faveur des
princes lé-
gitimés.

L'amour paternel inspira au roi de déclarer héritiers de sa couronne, au défaut des princes du sang, le duc du Maine & le comte de Toulouse, ses fils naturels légitimés. Leur état devoit être égal en tout à celui des princes du sang. L'édit fait à cette occasion fut enregistré sans obstacle. Louis XV l'a révoqué depuis, en laissant toutefois aux enfans légitimés les honneurs dont ils jouissoient. La mort du roi devoit être suivie d'une minorité. Il établit par son testament un conseil de régence dont le duc d'Orléans devoit être seulement le chef. On assure qu'il

Testament
du roi.

qu'il dit: *Je l'ai fait parce qu'ils l'ont voulu; car du reste, il en sera de ce testament comme de celui de mon père; quand j'aurai les yeux fermés, on n'y aura aucun égard.* En effet, le titre de régent fut déferé sans restriction au duc d'Orléans.

Louis XIV mourant soutint la fermeté de son caractère. Les sentimens de religion dont il étoit pénétré lui donnoient une nouvelle force. *Pourquoi pleurez-vous, dit-il à ses domestiques? N'est-il pas tems que je finisse? Vous avez dû depuis longtems vous préparer à me perdre. M'avez-vous cru immortel?* Il se fit apporter le dauphin, son arrière-petit-fils, & le tenant entre ses bras, il lui adressa ces paroles mémorables: *Mon enfant, vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre: ne m'imites pas en cela, non plus que*

1715.
Mort du roi.

dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses ; & cherchez à connoître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous pourrez , & faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même.

Il expira le 1 septembre 1715 , âgé de soixante & dix-sept ans ; il en avoit régné soixante-&-douze.

Particu—
larités sur
Louis XIV.

Ne justifions point la mémoire de Louis XIV sur les reproches qu'il se fit à lui-même , dans les leçons qu'il laissa au jeune roi son successeur. Trop de passion pour la guerre , trop de penchant au despotisme , trop de hauteur à l'égard de ses voisins , trop de goût pour les dépenses fastueuses & superflues ; une certaine vanité dans la conduite , entretenue par les louanges excessives des flatteurs : sans ces défauts , dont une meilleure éducation l'auroit peut-être garanti , quels services n'eût-il pas rendus au genre humain , puisqu'ils ne l'empêchèrent pas de faire tant de choses

également utiles & admirables ? Les poëtes , les orateurs de son tems l'ont en quelque sorte déifié. En rabattant de leurs éloges tout ce qu'une rigide philosophie peut trouver digne de blâme , on verra encore dans Louis XIV le grand homme & le grand roi.

Sa vie privée fut un modèle de décence. Il eut les foiblesses d'une infinité de héros , séduits par les charmes du plaisir ; mais il honora toujours la reine , & quand il apprit sa mort en 1684 , *voilà , dit-il , le premier chagrin qu'elle m'ait jamais donné.* Il tempéroit par une politesse aimable la majesté de sa personne , attentif aux bienféances , & connoissant mieux qu'aucun autre prince l'art d'enchanter les cœurs par un mot placé à propos. La duchesse de Bourgogne , encore très jeune , plaisantant un jour à souper sur la laideté d'un officier qui étoit présent : *je le trouve , madame , lui dit le roi , un des plus beaux hommes de mon royaume ; car c'est un des plus braves.*

Sa vie privée.

Son éducation avoit été fort négli-

Educacion
de los enfaus.

gée. Il en sentit mieux l'importance de veiller à celle de ses enfans. Des hommes vraiment illustres par leurs vertus , par leurs talens & leur doctrine , un Montausier , un Beauvilliers , un Bossuet , un Huet , un Fénelon furent chargés de ce précieux dépôt. Jamais choix ne mérita plus d'être applaudi. Il arrivera peut-être un jour que les princes élevés avec moins de faste & de mollesse, accoutumés à voir les hommes plutôt qu'à être encensés par les courtisans , exercés au travail qu'impose la souveraineté plus que tous les autres états de la vie , feront dès l'enfance le pénible apprentissage de leurs devoirs. Il étoit presque impossible qu'un Henri IV sortît de la cour voluptueuse de Louis XIV. Cependant le duc de Bourgogne mérita d'être cité pour modèle à tous les princes ; tant les leçons de la sagesse peuvent triompher des attrait du vice !

Madame de
Maintenon.

Madame de Maintenon , femme pleine d'esprit & de mérite , dégoûta Louis XIV de la galanterie , & fut tellement se rendre maîtresse de son cœur , qu'il l'épousa secrètement en

1686. La dévotion qu'elle lui avoit inspirée servit à sa fortune ; mais son désintéressement , soit pour elle-même , soit pour sa famille , n'en se démentit point dans une place où elle pouvoit disposer de tout. Le roi lui donna très-peu , parce qu'elle ne voulut pas davantage. L'ennui qui la dévoroit doit apprendre à connoître les chimères de l'ambition. *Ne voyez-vous pas* , écrivoit-elle à une amie , *que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer ?*

Elle eut beaucoup de part à la fon-

Établisse-
mens utiles.

dation de Saint Cyr , pour l'éduca-
tion de deux cent cinquante filles no-
bles. Cet établissement , & celui des
Invalides , où quatre mille soldats
sont récompensés de leurs services &
consolés de leurs blessures , font plus
d'honneur à Louis XIV que ce ma-
gnifique château de Versailles où il
dépenfa tant de millions. L'utilité
publique met le prix aux choses. Tout
se perfectionna en France. On vit naître les plus belles manufactures. Le
commerce , qui enrichit les états ,
devint un des principaux objets de

Commerce ,
agriculture.

la politique. L'agriculture, plus essentielle encore, fut moins protégée ; & c'est en quoi l'administration de Sulli paroît préférable à celle de Colbert.

Finances
dérangées.

Si Louis XIV laissa deux milliards six cent millions de dettes, (à vingt-huit livres le marc ,) au lieu que Henri IV laissa un trésor dans l'épargne ; s'il fut obligé d'avoir recours aux traitans , que Henri IV avoit heureusement écartés ; c'étoit une suite presque inévitable des prodigieuses dépenses de la cour , ainsi que des malheurs de la guerre. La capitation établie en 1695 , le dixième imposé en 1710 , plusieurs taxes onéreuses , l'altération des monnoies * , l'invention d'une multitude d'expédiens bizarres pour amasser de l'argent , (tel que celui de vendre la noblesse deux mille écus , en 1696 ;)

* Colbert avoit trouvé la valeur numérique du marc d'argent à 26 francs , & ne l'avoit poussé qu'à 27 & à 28. Dans les dernières années de ce règne , le marc fut à 40 francs. Toucher aux monnoies a toujours été une ressource ruineuse.

tout cela répandit dans le royaume ; sur la fin de ce règne , un mécontentement universel. Plus d'économie auroit épargné bien des maux à la nation , & au roi le chagrin terrible de perdre l'affection de ses sujets.

Les matières d'administration politique excitent trop la curiosité , pour que je supprime tout détail. Les riches manufactures en tout genre , multipliées par Colbert , sont regardées comme une des plus grandes sources de richesses. Cependant Sully n'aimoit point les manufactures de soie. On l'en a souvent blâmé. « Mais » ceux qui savent , dit M. Thomas , » que le luxe des soies a parmi nous » fait tomber les laines ; que l'avilissement des laines a porté sur le » nombre des troupeaux ; que la diminution des troupeaux a altéré » une des sources de la fécondité : » ceux qui savent que l'agriculture » en France ne rend aujourd'hui » qu'un sixième de ce qu'elle rendoit » alors , & que , pour gagner » quelques millions à fabriquer & à » vendre de belles étoffes , nous » avons perdu des milliers sur le

Commerce
de luxe , nuisible à l'agriculture.

» produit de nos terres ; ceux enfin
 » qui ont calculé que deux millions
 » de cultivateurs peuvent faire naître
 » un milliard de productions , au
 » lieu que trois millions d'artistes ne
 » produiront à l'état que sept cent
 » millions en marchandises de main-
 » d'œuvre ; ceux-là sans doute ne
 » feront pas si prompts à condam-
 » ner un grand homme. » (*Notes de*
l'éloge de Sulli.) Il est très-difficile
 de fixer le point où la politique doit
 s'arrêter par rapport au commerce de
 luxe ; mais il est certain que les pro-
 ductions de la terre faisant la véritable
 richesse d'un pays fertile , tout ce
 qui intéresse l'agriculture mérite sur-
 tout l'attention du gouvernement.

Intérêt de
 l'argent ; mul-
 tiplication
 des offices ;
 finances.

Colbert réduisit l'intérêt de l'ar-
 gent au denier vingt ; Sulli l'avoit
 réduit du denier dix & douze au
 denier seize ; & Richelieu , du denier
 seize au dix-huit. Le nombre des
 offices s'étoit si prodigieusement aug-
 menté , que l'on en compta quaran-
 te cinq mille sept cent quatre-vingt
 en 1664. Colbert diminua cet abus ,
 également nuisible au prince & au
 peuple. Sulli avoit commencé la ré-

forme. Une de ses maximes étoit , que la *multiplicité effrénée des offices est la marque assurée de la décadence prochaine d'un état.* Depuis Colbert , on n'a pas laissé de les rendre plus nombreux qu'auparavant.

Dépenses
de ce règne.

Sous ce ministre , les revenus ordinaires de la couronne ne montoient qu'à cent dix-sept millions , à 27 ou 28 livres le marc d'argent. Pendant la guerre de 1672 , il fut obligé de faire pour quatre cent millions d'affaires extraordinaires en six années. C'est une preuve de ce que dit M. de Voltaire avec trop de raison : *la guerre , au bout de quelques années , rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu.* Selon cet historien , Louis XIV , dans son règne , dépensa dix-huit milliars ; en 1709 , il fut obligé de remettre aux peuples neuf millions de tailles , les vivres de l'armée coûtèrent quarante-cinq millions , & le roi n'en tira pas quarante-neuf de son revenu ordinaire. Aussi l'état se trouvoit-il ruiné à sa mort.

Un de ses principes de gouvernement étoit , qu'après avoir examiné

Principe
de gouvern-
ement.

les affaires, il faut prendre soi-même un parti, & le suivre avec fermeté. On lit dans un écrit de sa main : *les fautes que j'ai faites, & qui m'ont donné des peines infinies, ont été par complaisance & pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la foiblesse, de quelque nature qu'elle soit.*

Triste expérience du roi.

Dans les commencemens, il voulut goûter les douceurs de l'amitié; mais il fit de mauvais choix. *J'ai cherché des amis, disoit-il, & je n'ai trouvé que des intrigans.* Il disoit aussi : *toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontents & un ingrat.* Ceux qui envient le sort des grands, n'ont besoin que de réfléchir sur ces paroles.

Réformes utiles.

Les lois furent considérablement réformées : les Séguier, les Lamignon, les Talon, les Bignon, les Puflort, y travaillèrent dès l'an 1667; mais la chicane subsiste toujours, & ne sera extirpée que par un chef-d'œuvre de législation. La sévérité du roi réprima en grande partie la fureur des duels; la raison achevera

peut-être de l'éteindre. Les uniformes des régimens , l'usage de la baïonnette , l'établissement des grenadiers , les écoles d'artillerie , le corps des ingénieurs , les exercices réglés des troupes , l'institution de l'ordre de S. Louis , contribuèrent beaucoup à perfectionner l'art militaire , cet art également utile & funeste , qui fait quelquefois la sûreté des états , & souvent le fléau du genre humain.

Nous avons vu la naissance , les Marine. progrès & la chute de la marine. L'expérience n'a que trop prouvé combien il étoit essentiel de la rétablir. C'est ce que pouvoit & ce qu'auroit dû faire le cardinal de Fleuri dans un ministère paisible. Ses vues ne s'étendirent pas si loin. Avec des ports admirables sur les deux mers , avec des avantages pour la navigation que nulle puissance maritime ne peut avoir au même degré , la France s'est trouvée hors d'état de défendre son commerce & ses colonies. Le malheur a servi du moins à l'instruire sur ses intérêts.

Ce qui immortalise principalement Progrès des lettres & d.s sciences. Louis XIV , c'est l'état florissant où

les lettres & les sciences parvinrent sous son règne & par sa protection. Tous les talens se développèrent ; on vit naître des chef-d'œuvres en tout genre , & le siècle d'Auguste parut se renouveler. Corneille , Racine & Molière éclipsèrent la gloire du théâtre grec ; la Fontaine surpassa tous les modèles d'une élégante naïveté ; Despréaux donna les règles & l'exemple du bon goût ; la sublime éloquence brilla dans Bossuet ; Bourdaloue réunit la force du raisonnement à la profondeur des vérités évangéliques ; Fénelon , par les charmes de son style , rendit aimables les leçons austères de la morale. La langue françoise , jusqu'alors informe & grossière , acquit bientôt sa perfection. Une foule de bons écrivains l'employèrent sur les objets mêmes dont les savans sembloient se réserver la connoissance. Chacun lisant leurs ouvrages , le corps de la nation s'éclaira. Trois Académies littéraires rassemblèrent dans Paris les génies , nés pour perfectionner le goût & pour reculer les bornes de nos connoissances. Alors l'état d'homme de

lettres , quand il ne fut point avili par un honteux abus des talens , devint d'autant plus respectable qu'il servoit davantage à la gloire & au bonheur de la société. La lumière & la politesse se répandirent jusqu'au fond des provinces , quoique le pédantisme régnaît encore dans les écoles.

Sans l'arrêt burlesque de Despréaux , le parlement , trompé par de faux rapports , alloit renouveler la défense d'enseigner une autre philosophie que celle des Péripatéticiens. Tel est l'empire des préjugés anciennement établis : l'amour-propre , l'intérêt , la foiblesse , les changent en principes ; & la crainte de la nouveauté , poussée au-delà des bornes , les fait prévaloir sur des vérités utiles que le tems n'a pas encore mises à l'épreuve. Mais dès que la carrière est ouverte aux bonnes études , les progrès de la philosophie suivent nécessairement ceux du goût. La France , après avoir eu d'excellens poëtes , a produit d'excellens philosophes. Fontenelle fut un des premiers & des plus illustres. Son exemple lui a suscité des émules qui l'ont surpassé.

Obstacles
à la philosophie.

Quiétisme.

Fénélon
& Bossuet.

Tandis que les gens de lettres cultivoient paisiblement leur raison, les querelles théologiques troublèrent l'état. Celle du Quiétisme, occasionnée par les extravagances mystiques de la dévote madame Guyon, causa la disgrâce du célèbre archevêque de Cambrai. La piété de Fénélon s'égara dans un faux système de spiritualité. En croyant rectifier les rêveries de cette femme sur le pur amour de dieu, il donna prise à la censure. L'évêque de Meaux, dont il avoit été le disciple, jaloux peut-être de sa réputation, (car les grands hommes ont leurs foiblesses, & la passion parut se mêler au zèle,) Bossuet, dis-je, le denonça au roi comme un novateur. L'affaire fut portée à Rome. On y condamna les *Maximes des Saints* de l'archevêque. Loin de se défendre après le jugement, comme il avoit fait au commencement de la dispute, il se fit admirer par une soumission humble & sans réserve : il n'hésita point à se condamner lui-même. Retiré dans son diocèse & regretté à la cour, surtout de son digne élève, il se dé-

l'assoit des fonctions épiscopales par les travaux de la littérature. Tant qu'il y aura du goût & de l'humanité parmi les hommes, l'auteur de *Télémaque* fera cité comme un des plus grands maîtres dans l'art d'écrire, & dans celui d'inspirer l'amour de la vertu.

Si les théologiens en général Jansénisme. avoient eu la noble docilité de Fénelon, le jansénisme seroit depuis long tems oublié. Cinq propositions, tirées d'un gros livre latin de Jansénius évêque d'Ipres, sur la grace, & condamnées par Innocent X. en 1653, allumèrent dans l'église de France cette guerre malheureuse qui a causé tant de scandales. Il s'agissoit d'un mystère que la raison ne peut éclaircir ni concevoir. L'esprit de contention en avoit plus de jeu dans l'obscurité. Les jésuites zélés défenseurs du décret de Rome & de leur *science moyenne*, trouvèrent des adversaires aussi redoutables par le talent de bien écrire en françois, que par l'étendue de leur doctrine. Le fameux Arnaud, génie profond, ardent & inflexible, décria leurs casuistes avec

Les jésuites
aux prises
avec Port-
royal.

sa véhémence ordinaire. * Le ridicule piquant que Pascal jeta sur eux dans les *Lettres Provinciales*, fit une impression qui ne s'est point effacée.

Formulaire
sur le fait de
Jansénius.

On prit des tempéramens pour appaiser la querelle. Les écrivains de Port-royal & leurs partisans rejetèrent les cinq propositions, sans vouloir convenir qu'elles fussent dans Jansénius. Ce point de fait, quoiqu'indifférent au premier coup-d'œil, ranima les animosités & la discorde. Il fallut signer un formulaire de Rome où le fait étoit formellement énoncé. Ceux qui se roidirent furent traités comme coupables. En vain les religieuses de Port-royal protestèrent que n'entendant pas le latin, elles

* Depuis qu'on avoit subtilisé sur la morale, réduit en question les devoirs, calculé arbitrairement les degrés de péché, & tiré de même la ligne de séparation entre le mortel & le véniel, substitué enfin les opinions d'un écrivain aux oracles de la conscience & de l'évangile, une foule de casuistes avoient enseigné des extravagances monstrueuses. De célèbres jésuites, étrangers pour la plupart, s'étoient signalés dans cette carrière : leur probabilisme seul ouvroit un vaste champ à la censure.

ne pouvoient signer que Jansénius eût mis dans son livre la doctrine que l'on condamnoit. Leur obstination irrita Louis XIV dirigé par le fameux P. de la Chaise. Il fit enlever, disperser les religieuses ; il fit raser leur maison.

Le P. Quesnel, de l'Oratoire, avoit publié ses *Réflexions morales* sur le Nouveau Testament. Ce livre fournit matière à de nouveaux troubles. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, moins distingué par son rang que par ses qualités personnelles, l'avoit approuvé, étant évêque de Châlons, parce qu'il le croyoit propre à inspirer les vertus chrétiennes. C'en fut assez pour le perdre lui-même à la cour. Le P. le Tellier, devenu confesseur du roi, théologien fougueux, dont le caractère violent ne ménageoit rien, dont le crédit pouvoit tout écraser, & que la feuille des bénéfices rendoit en quelque sorte le maître du clergé de France, se porta contre Quesnel, & contre ceux qu'il soupçonnoit de jansénisme, à des excès qui attirèrent aux jésuites une haine irréconciliable. Il inspira

Les *Réflexions*
de Quesnel,
sujet des
troubles.

ses sentimens à Louis XIV , affoibli par l'âge , trop peu instruit pour prévoir qu'en pouffant à bout des esprits ardens & entêtés , on perpétueroit une dispute que la prudence pouvoit assoupir.

Bulle
Unigenitus.

Ce monarque demanda au pape Clément XI la condamnation de Quesnel. Cent & une de ses propositions envoyées de France furent censurées en 1713 par la fameuse bulle *Unigenitus*. Quelques-unes qui paroissoient exactes , (celle-ci surtout , *la crainte d'une excommunication injuste ne doit point empêcher de faire son devoir* ,) devinrent le prétexte de mille réclamations. Si l'auteur y avoit attaché un mauvais sens , ses apologistes n'en vouloient pas convenir : & comment , disoit-on , s'assurer du sens de l'auteur ? Louis ordonna que la bulle fût acceptée. Quarante évêques acceptèrent , en expliquant ce qu'on jugeoit avoir besoin d'explication. Mais le cardinal de Noailles , d'autres évêques en plus petit nombre , une multitude de particuliers & de communautés s'élevèrent contre la décision du pape ,

qu'ils regardoient comme l'ouvrage des jésuites. Les lettres de cachet, les manœuvres de le Tellier, envenimèrent les cœurs. Le roi finit douloureusement ses jours au milieu de ces tempêtes ecclésiastiques, qu'un autre siècle auroit vu dégénérer en guerre civile.

Elles ont agité le royaume jusqu'à nos jours, malgré la modération d'un monarque ami de la paix, & attentif aux moyens de la conserver. L'église gémit de la discorde, les incrédules en triomphent; les sages s'étonnent que l'on se déchire par zèle, au lieu de s'unir par l'esprit de charité: ils croient qu'en disputant moins sur le dogme & en pratiquant mieux la morale, on seroit tout à la fois meilleur citoyen & meilleur chrétien. Mais l'esprit de parti est toujours aveugle; l'objet qui l'enflamme lui dérobe l'importance des autres objets, & peu lui importe le suffrage des hommes modérés, pourvu qu'il soit applaudi de ces hommes inquiets & turbulens, dont les éloges éphémères sont démentis par le jugement du public. La décence, la

Funestes
effets de ces
querelles.

saine morale , les lumières , qui caractérisent depuis un siècle le clergé de France , font espérer des jours plus sereins , où la religion resserrera les liens de la société , que le fanatisme a si long-tems rendue malheureuse.

Grand changement dans les mœurs , les opinions , &c.

On peut dire qu'il se forma sous Louis XIV une nouvelle nation françoise , fort supérieure en plusieurs points à l'ancienne. Les mœurs , les coutumes , les goûts , les opinions changèrent , & ce changement fut commun à tous les états. Les grands , amollis par le luxe , attachés au prince par intérêt & par devoir , cessèrent d'être factieux , devinrent courtisans , consacrèrent au service de la couronne cette ambition qui les rendoit autrefois si dangereux. La noblesse joignit au mérite de la bravoure celui de la raison , de l'urbanité , de la douceur ; & ce qu'elle dut perdre par le raffinement des plaisirs , fut compensé par la culture des qualités sociales. Le clergé secoua le joug des préjugés contraires à l'indépendance du souverain , & malgré quelques restes d'anciens abus , trop difficiles à déraciner dans les corps ,

il rendit le ministère ecclésiastique aussi respectable qu'on l'avoit vu avili auparavant. La robe tempéra sa gravité par les agrémens de la politesse : d'illustres magistrats , un Daguesseau en particulier , furent des modèles en tout genre ; ornemens de la société , oracles de la nation , dignes de réformer les lois , & de porter au pied du trône la vérité salutaire & le vœu des bons citoyens. Enfin les honnêtes gens de toute condition apprirent à penser & à vivre ; le peuple acquit de l'industrie & des talens , & dépouilla une partie de sa rudesse en perdant son indocilité fougueuse.

En un mot la France , même pour les étrangers , devint le centre du goût , des talens , de la société , & des plaisirs. Si l'on y trouve des ridicules , des vices plus raffinés qu'autrefois , plus de frivolité , de suffisance , de présomption , de caprices , de mollesse , de cupidité ; c'est une preuve que , même en se perfectionnant , l'humanité peut se corrompre , ou plutôt , qu'incapable d'une certaine perfection , elle conserve toujours un fond vicieux , même en avançant

La France
perfection-
née.

dans le chemin de la vérité & de la vertu. Mais que ne peuvent pas de bonnes lois , un bon gouvernement , une éducation solide , une vigilance particulière sur les mœurs , l'autorité en un mot jointe à la raison , pour faire le bien & pour extirper le mal , dans un état où le sentiment de l'honneur a tant de force ; où l'exemple seul d'un roi éclairé & vertueux est capable de produire la plus heureuse révolution ?



 IDÉE GÉNÉRALE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

POLITIQUES

DU RÈGNE

DE LOUIS XV.

JE n'entreprends pas d'écrire l'abrégé de ce règne, qui fournira les matériaux les plus intéressans de l'histoire. Il y a des faits dont on ne peut juger avec certitude, qu'en les voyant d'une certaine distance; & des matières délicates, sur lesquelles il paroîtroit téméraire de porter un jugement particulier, avant que celui du public soit bien arrêté & bien connu. Bornons-nous donc au précis des principaux événemens politiques. Une exposition simple fera connoître les vicissitudes qu'a éprouvées le royaume, & sa situation par rapport aux puissances de l'Europe.

Le duc d'Orléans, prince aimable, génie supérieur, mais trop livré au plaisir & trop amoureux de la nou-

 1715.
 Régence
 du duc d'Orléans.

veauté , eut la régence absolue par arrêt du parlement , malgré les dispositions de Louis XIV.

D'abord il établit plusieurs conseils, où les différentes affaires devoient être mûrement examinées. Celui des finances , le plus important de tous , eut pour président le duc de Noailles. De sages opérations commencèrent à rétablir l'ordre , à liquider les dettes, à soulager les peuples. Mais cette forme de gouvernement dura trop peu.

Projets
d'Albéroni.

Guerre avec
l'Espagne;
quadruple
alliance.

Le cardinal Albéroni gouvernoit l'Espagne sous Philippe V. Il vouloit reprendre la Sardaigne & la Sicile , détachées de ce royaume depuis le traité d'Utrecht ; il vouloit renverser le gouvernement d'Angleterre où régnoit Georges I successeur de la reine Anne ; il vouloit enlever au duc d'Orléans la régence , pour la faire passer au roi d'Espagne. Ses projets aussi téméraires qu'ambitieux firent armer la France contre ce monarque françois qu'elle avoit établi avec tant d'efforts. Le régent s'unit avec Georges , avec l'empereur Charles VI , avec la Hollande. Les Espagnols s'étoient emparés de la Sardaigne & d'une

d'une grande partie de la Sicile. Battus par une flotte angloise , ils perdirent bientôt leurs conquêtes. La Sicile où régnoit le duc de Savoie , fut donnée à l'empereur , & la Sardaigne donnée en échange au duc de Savoie. On obligea Philippe V de renvoyer son ministre. La guerre , commencée en 1718 , finit de la sorte en 1720. Heureux les peuples , s'il n'y en avoit jamais de plus longue !

Dans le même tems , un fléau inconnu jusqu'alors , le fameux système , ravagea la France. Ce fut le fruit de l'audace de Jean Law (vulgairement *Leff*) écossais , qui pour s'enrichir lui-même , avoit proposé d'établir une compagnie pour payer les dettes de l'état en billets. Le régent se laissa éblouir par ce projet spécieux. En 1716 , Law eut une banque en son propre nom , qu'on déclara banque du roi en 1718. Le commerce du Mississipi , du Sénégal & des Indes devint la base du système ; la compagnie devoit acquitter sur ses profits la dette nationale. Bientôt la fureur des richesses produisit un vertige universel. On changeoit à l'envi l'argent en papier ; les

Système de
l'air, source
de malheurs.

Fureur
de l'agiotage

actions haussioient, se multiplioient prodigieusement ; elles valurent en 1719, selon M. de Voltaire, quatre-vingt fois tout l'argent que la circulation pouvoit répandre dans le royaume ; enfin les créanciers de l'état furent remboursés en billets. Le crédit tombe tout-à-coup ; les fonds de la banque s'épuisent, l'argent disparoît, il ne reste qu'un vain papier. On emploie l'autorité sans égard pour la justice ; on défend par un édit de garder chez soi plus de cinq cens livres d'argent comptant ; le duc de Noailles, le chancelier Daguesseau, le parlement, sont exilés ; un indigne ministre, le cardinal Dubois, régle toutes les affaires, & le désordre augmente chaque jour.

Bouleverse-
mens de for-
tunes.

Ce ne fut alors que bouleversement dans les fortunes. Une infinité de familles ruinées sans ressource, quelques particuliers horriblement enrichis, la défiance & les soupçons répandus par-tout, l'avarice & le luxe portés aux derniers excès, Law obligé de s'enfuir en 1720, après avoir été fait contrôleur général, & emportant les malédictions de tout le royaume : voilà ce que produisit un

Système pernicieux , qui la même année 1720 fut imité en Angleterre avec le même succès.

La majorité du roi mettant fin à la régence , le régent prit le titre de premier ministre , & mourut bientôt après. Le duc de Bourbon-Condé , son successeur dans le ministère , se vit aussitôt supplanté par le cardinal de Fleuri , dont la modération & l'économie mériteroient beaucoup plus d'éloges , s'il y avoit joint une politique plus prévoyante & plus courageuse. Fixé à la cour en qualité de précepteur du roi , il s'étoit ouvert par ses qualités aimables le chemin du ministère. Il y parvint en 1726 , à l'âge de soixante-&-treize ans ; & jusqu'à sa mort en 1743 , il conserva toute son autorité , toute sa tête , & réussit presque en tout. Exemple de bonheur peut-être unique dans les premières places de l'état. La France épuisée avoit besoin d'un ministère sage & paisible. Elle répara bientôt ses pertes ; elle s'enrichit à la faveur d'une longue paix.

Cette paix , dont les fruits étoient précieux fut troublée par l'élection

S ij

1723.
Mort du ré-
gent. Le car-
dinal de Fleu-
ri.

Double
élection d'un
roi de Polo-
gne.

d'un roi de Pologne. Stanislas Lec-
zinski, que Charles XII avoit déjà
fait élire en 1704, & que le Czar
Pierre avoit détrôné, élu de nouveau
en 1733 après la mort d'Auguste
II, ne put jouir de la couronne, quoi-
que soutenu par Louis XV son gen-
dre. L'empereur Charles VI agit effi-
cacement pour l'électeur de Saxe, fils
du dernier roi de Pologne. Le parti
le moins nombreux l'emporta dans
ce pays, où de mauvaises lois ne ser-
vent qu'à perpétuer l'anarchie & à
rendre tout incertain. La Russie, pres-
que inconnue avant le règne de Pierre
le Grand, & devenue par lui seul une
puissance respectable, étoit jointe
avec l'empereur contre le roi Stanif-
las; le cardinal de Fleuri n'envoya
qu'un foible secours de quinze à dix-
huit cents hommes. Stanislas se sauva
de Dantzick déguisé, & pensa tomber
plusieurs fois entre les mains des Rus-
ses qui avoient mis sa tête à prix.

Le roi Sta-
nislus est sans
royaume.

Guerre de
1733 contre
l'empereur.

On résolut de venger cet affront
sur l'empereur. Les rois d'Espagne &
de Sardaigne s'unirent à la France.
Philippe V avoit déjà établi en Italie
don Carlos son fils, né d'Elisabeth

Farnèse sa seconde femme ; il avoit engagé Charles VI à lui donner l'investiture de Parme , de Plaisance , du grand duché de Toscane , dont la succession n'étoit pas ouverte ; & il vouloit lui procurer un établissement plus considérable. Charles Emmanuel roi de Sardaigne , successeur de son père Victor-Amédée , (qui en 1730 avoit abdicqué la couronne & s'en étoit inutilement repenti ,) espéroit agrandir ses états aux dépens de la maison d'Autriche , & lui enlever le Milanès , objet de tant de prétentions opposées. La modération du ministère de France étoit si connue , que l'Angleterre & la Hollande consentirent à ne point se mêler de cette guerre.

Elle se fit avec le plus grand succès en Italie. Le maréchal de Villars y finit à 82 ans sa carrière par la prise de Milan , de Tortone , de Novarre , &c ; le maréchal de Coigni gagna les batailles de Parme & de Guastalla ; la bataille de Bitonto , gagnée par le duc de Montemar , mit don Carlos en possession des deux Siciles. Le maréchal de Noailles chassa les im-

1734.
Campagnes
décisives en
Italie.

périaux d'Italie en 1735, & l'empereur n'y conservoit presque plus rien; suite étrange de l'élection d'un roi de Pologne. Telle est la chaîne invisible des événemens de ce monde.

1738.
Traité
de Vienne.

Acquisition
de la Lorrain-
ne.

La France souhaitoit la paix & en régla les conditions. On signa les articles préliminaires en 1735; cependant le traité ne fut conclu qu'en 1738. Ce traité de Vienne donne Naples & la Sicile à don Carlos; le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes au roi de Sardaigne, à qui l'on avoit promis tout le Milanès; l'expectative de la Toscane au duc de Lorraine, gendre de l'empereur; au roi Stanislas, le Barrois & la Lorraine, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi pour la seconde fois, on disposa de l'héritage des Médicis, quoique le dernier grand duc de cette maison vécut encore. C'est que la Toscane étoit regardée comme un fief de l'empire. Parme & Plaisance furent cédés à l'empereur en propriété. Le pape s'en prétendoit toujours suzerain, & avoit même reçu l'hommage du dernier duc de Parme; tant le droit bizarre des fiefs

a jeté de confusion dans le système politique de l'Europe. L'acquisition de la Lorraine fut un de ces heureux événemens, où la fortune conduit sans que la prudence paroisse lui avoir préparé les voies.

Peu de tems après arrive la mort de Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche. Pour assurer sa succession inviolable à sa fille Marie-Thérèse épouse du grand-duc, il avoit fait une pragmatique cimentée par la garantie de la plupart des puissances. Mais outre que ses mesures étoient mal prises, pouvoit-on croire que les princes exclus d'un héritage sur lequel ils avoient des prétentions, respecteroient une loi qu'ils regardoient comme injuste? Charles-Albert électeur de Bavière, Auguste III roi de Pologne, électeur de Saxe, le roi d'Espagne Philippe V, se croyoient fondés à réclamer la succession en tout ou en partie; si le roi de France eût été ambitieux, il ne manquoit pas de titres à alléguer pour lui-même, descendant de la branche aînée d'Autriche par les femmes de ses prédécesseurs. Marie-Thérèse se

1740.
Mort de
l'empereur
Charles VI.

Prétendans à
la succession.

mit d'abord en possession de tous les états de son père , sans qu'aucune puissance , remuât. Les Hongrois en particulier jusqu'alors impatiens du joug d'Autriche , lui marquèrent le plus grand attachement, parce qu'elle jura de ne point enfreindre leurs privilèges.

Le roi de Prusse attaque la reine de Hongrie.

Un prince dont on parloit peu , & qui devoit remplir l'Europe du bruit de son nom, Frédéric III roi de Prusse, porta seul les premières coups. L'empereur Léopold , en faveur de l'électeur de Brandebourg , avoit érigé la Prusse en royaume au commencement de ce siècle. Le second roi , père de celui-ci , pendant un règne de vingt-huit ans , s'étoit continuellement occupé du soin de peupler son royaume , d'en faire défricher les terres incultes , d'amasser un grand trésor par l'économie , de former & de discipliner une armée nombreuse dont il ne se servoit point. Son fils , capable de tout entreprendre avec ces moyens & surtout avec un génie & un courage de héros , s'empara sur le champ de la Silésie. Il en avoit demandé en vain une partie à Marie-

Conquête de la Silésie.

Thérèse , lui promettant de la servir de toutes ses forces , & de faire empereur son époux. La bataille de Mollwitz , qu'il gagna par la discipline de ses troupes , assura cette conquête , & apprit combien il étoit redoutable.

Au signal qu'avoit pour ainsi dire donné le roi de Prusse , l'Europe se mit en mouvement. Malgré l'aversion du cardinal de Fleuri pour la guerre , le comte depuis maréchal duc de Belle-Isle vint à bout de la faire entreprendre. On l'envoya négociateur en Allemagne en faveur du duc de Bavière , qu'on vouloit élever à l'empire , & enrichir des dépouilles d'une maison si long tems rivale de la France. Il convint de tout avec Frédéric & avec la cour de Saxe.

Le Bavaurois , créé lieutenant-général de Louis XV , se rend maître de Passau , arrive à Linz capitale de la haute Autriche ; mais au lieu d'assiéger Vienne dont la prise eût été un coup décisif , il marche vers Prague , la prend , s'y fait couronner roi de Bohême , & va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de Charles VII. Avec moins de courage

La France
ligué contre
l'Autriche.

Guerre de
1741, Char-
les VII. heu-
reux & mal-
heureux.

Reffources
de Marie -
Thérèse.

& de vertu , Marie-Thérèse auroit été fans doute accablée. Ses fujets l'adorent & foutiennent fes efpérances ; l'Angleterre & la Hollande lui envoient des fecours d'argent ; fes ennemis n'agiffent point de concert , fe plaignent les uns des autres ; les armées françoifes en Bavière & en Bohême s'affoibliffent de jour en jour ; Prague eft affiégée , reprise , & le maréchal de Belle-Ifle fauve à peine treize-mille hommes par une retraite glorieufe , au mois de décembre 1742.

Bataille de
Dettingen.

On combattit l'année fuivante à Dettingen fur le Mein. Le maréchal de Noailles avoit coupé les fubfiftances à l'armée ennemie , où fe trouvoit le roi d'Angleterre : il l'avoit réduite à paffer dans un défilé ; & là il devoit remporter une victoire complete. Mais il fut mal obéi. Un officier général quitta témérairement fon poste , entraîna une partie des troupes , fit perdre l'avantage de la fiteuation. Après un combat terrible & trop inégal , il fallut fe retirer. Les vainqueurs décampèrent avec précipitation pendant la nuit , & le général françois

les empêcha de profiter de leur victoire. Cependant l'empereur , réfugié à Francfort , étoit presque sans ressources & sans espérance.

Le cardinal de Fleuri en montrant de la foiblesse , avoit encouragé le parti Autrichien ; la reine de Hongrie avoit acquis des alliés ; elle avoit fait la paix au prix de la Silésie avec le roi de Prusse.

Bientôt la France , qui ne combattoit auparavant qu'en qualité d'auxiliaire , eut sur les bras l'Autriche , l'Angleterre , la Hollande & le roi de Sardaigne ; mais le roi de Prusse reprit avec elle ses premiers engagements , dès qu'il craignit que la reine de Hongrie ne fût trop forte avec de tels alliés.

Ennemis de
la France.

Louis XV gouvernoit par lui-même , depuis la mort du cardinal de Fleuri , en janvier 1743. Il s'appliquoit aux affaires , il méritoit l'amour de ses peuples ; il voulut les défendre en personne , & se mit à la tête des armées. Après avoir pris Menin , Courtrai , Ipres , &c , il marcha contre le prince Charles de Lorraine , qui avoit passé le Rhin & pénétré

Campagnes
du roi ; suc-
cès en Flaa-
dre.

dans le royaume. Une maladie dan-
 gereuse l'arrête à Metz : la France ,
 tremble & gémit , comme une famil-
 le qui va perdre le meilleur des pères.
 Il guérit , assiège Fribourg & le prend.
 il gagne l'année suivante (1745) ,
 la fameuse bataille de Fontenoi , où
 le maréchal de Saxe , frère naturel
 du roi de Pologne , commandoit l'ar-
 mée étant malade. Jusqu'à la fin de
 cette guerre , on ne vit en Flandre
 que des succès admirables. Le com-
 bat de la Mêle suivi de la prise de
 Gand , Ostende forcée en trois jours ,
 Bruxelles prise au cœur de l'hiver ,
 tout le Brabant Hollandois subjugué ,
 Berg-op-zom emporté d'assaut ,
 Maestricht investi en présence de qua-
 tre-vingtmille hommes , &c ; chacun
 de ces faits mériteroit un détail parti-
 culier : ils restent gravés dans la mé-
 moire des contemporains , & passe-
 ront à la dernière postérité.

Campagnes
 d'Italie

On se battoit avec la même ardeur
 en Italie , pour établir dans le Mila-
 nès , Parme & Plaisance , l'infant
 don Philippe frère puîné de don Car-
 los. Le prince de Conti força glo-
 rieusement en 1744 les passages des

Alpes , les retranchemens de Villefranche & de Château - dauphin. L'infant & ce prince gagnèrent la bataille de Coni , fans pouvoir prendre la ville de Coni qu'ils assiégeoient. Cependant don Philippe en 1745 se trouva maître de Milan & des pays d'alentour. Mais on s'étoit trop avancé, trop étendu , pour se maintenir : la bataille de Plaisance , perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois , ruina totalement les affaires ; on se retira. Bientôt les ennemis ravagèrent la Provence. Chassés de cette province , & ensuite de Gènes dont ils s'étoient emparés , ils n'en conservèrent pas moins la supériorité de leurs armes ; & le funeste combat de l'Assiète où le comte de Belle-Isle se fit tuer , ferma l'Italie aux François.

Au milieu de ces vicissitudes , mourut en 1745 l'empereur Charles VII, accablé d'infortunes à cause de son élévation. La reine de Hongrie eut la gloire de procurer l'empire à son mari François de Lorraine ; & le roi de Prusse , après avoir pris Dresde & remporté d'autres avantages , fit encore la paix séparément. Il reconnut l'em-

Marie-Thé-
rèse terde
une nouvelle
maison impé-
riale.

pereur : l'impératrice lui céda de nouveau la Silésie. Cette grande princesse fonda ainsi la nouvelle maison impériale d'Autriche-Lorraine, après avoir été sur le point de perdre tous les états de sa maison.

Pertes sur
mer. Les An-
glois trop su-
périeurs.

Pour le malheur du genre humain, le feu de la guerre ne peut plus embraser l'Europe, sans se répandre aussitôt jusqu'aux extrémités du monde. On reconnut trop tard la faute énorme que le cardinal de Fleuri avoit commise en négligeant la marine. Tandis que les Anglois avec de nombreuses escadres, avec plus de deux cent quarante vaisseaux de guerre ou frégates, ruinoient le commerce de leurs ennemis, la France n'eut à leur opposer qu'environ trente-cinq vaisseaux, qui se réduisirent enfin à un seul. Ils s'emparent (en 1746) de Louisbourg & du Cap breton, autrement nommé l'Isle-royale ; ils firent par-tout des prises immenses : le fameux Anson rendit funeste à l'Espagne son voyage autour du globe ; la bataille navale de Finistère, qu'il gagna ensuite sur les François, (1747, fut un triomphe plus éclatant pour

La nation. Mais ce que la marine du roi de France n'auroit pu tenter, des négocians guerriers l'exécutèrent dans l'Inde : la Bourdonnaie enleva Madrafs aux Anglois; & du Pleix leur fit lever le siége de Pondicheri dont il étoit gouverneur.

Louis XV, en remportant des victoires, avoit offert généreusement la paix, & on l'avoit opiniâtrément refusée; mais on la demanda, en voyant Maestricht sur le point de tomber en son pouvoir, & la Hollande menacée d'une invasion *. Elle fut conclue à Aix la-Chapelle. Le roi ne voulut garder aucune de ses conquêtes. Il se contenta d'assurer Parme, Plaisance & Guastalla à don Philippe son gendre, & le royaume des deux

1748.
Traité d'Aix
la-Chapelle.

* On ne conçoit pas comment les Hollandois, fort déchus de leur puissance, s'étoient engagés dans cette guerre. Ils pouvoient pacifier l'Europe, & ils s'exposèrent aux derniers malheurs. Ils perdirent même en grande partie leur liberté, en établissant le stathoudérat perpétuel & héréditaire; ce qui fait aujourd'hui de la Hollande une espèce de monarchie mixte.

Sicules à don Carlos ; de rétablir le duc de Modène son allié & la république de Gènes dans tous leurs droits. Le roi de Prusse conserva la Silésie ; le roi de Sardaigne obtint de nouveaux domaines dans le Milanès ; toutes les puissances garantirent la Pragmatique sanction de Charles VI, en vertu de laquelle Marie-Thérèse possédoit les états de ses ancêtres.

Sort du prin-
ce Edouard.

Le prince Edouard, fils du prétendant, avoit fait sur l'Ecosse (1745) une tentative audacieuse, qui ne servit qu'à faire périr ses partisans sur les échafauds ou par les gibets. La France garantit l'ordre de la succession réglé en faveur de la maison de Hanover, & s'obligea de ne point souffrir sur ses terres les princes de la maison de Stuart. En conséquence on fit sortir du royaume ce jeune prince, dont la destinée, si brillante un moment, est devenue tout-à-coup si obscure. Une chose trop digne d'observation, c'est que la guerre entre l'Espagne & l'Angleterre avoit commencé dès l'an 1739 pour un vaisseau, & que l'affaire du vaisseau resta indé-

Il eût été facile de prévenir par le traité d'Aix-la-Chapelle les funestes-contestations que la France eut bientôt avec l'Angleterre , & qui , pour quelques déserts de l'Amérique , armèrent de nouveau les nations européennes , les plus capables de connoître les avantages de la paix. En stipulant la restitution du Cap breton & de toutes les conquêtes des Anglois , on avoit ajouté ces termes vagues : *toutes choses d'ailleurs seront réunies sur le pied qu'elles étoient , OU DEVOIENT être , avant la présente guerre.* Avec de pareille clauses , quiconque veut envahir , quand il n'y a ni titres ni limites incontestables , est sûr de trouver mille prétextes d'invasion.

Le traité est une source de guerre.

En 1749 , les Anglois établis dans l'Acadie , qu'ils avoient eue par le traité d'Utrecht , voulant s'étendre sur le Canada , commirent des hostilités contre les François , pour rétablir les choses sur le pied où elles devoient être selon eux. La cour de France eut beau se plaindre , & offrir toutes les voies d'accommodement. La négociation traîna en longueur :

Entreprises des Anglois en Amérique

l'Angleterre qui se préparoit de loins à une rupture, éclata en 1755, & sans déclaration de guerre fit attaquer les vaisseaux françois. Louis XV, avec le plus grand amour de la paix, fut obligé de prendre les armes, & d'opposer la force à la violence.

Nouvelle
guerre. Al-
liances sin-
gulières.

Alors on vit dans le systême politique de l'Europe un changement aussi inconcevable que cette guerre. Le roi de Prusse, auparavant allié de la France, se ligue avec les Anglois; l'Autriche s'unit étroitement avec la France, dont elle étoit l'ennemie depuis deux siècles; la Suède se trouve alliée de l'Autriche, qu'elle avoit tant combattue depuis Gustave. L'Espagne, le roi de Sardaigne, la Hollande, jusqu'alors si intéressés dans les guerres, gardent une parfaite neutralité. Chaque puissance a pour but son intérêt particulier; mais l'humanité s'applaudit en général de voir les deux premières maisons de l'Europe changer en amitié une haine trop féconde en ruines & en massacres. Changement dû au zèle du cardinal de Bernis.

Les commencemens de la guerre

furent glorieux pour la France. Les Anglois, battus vers le Canada, craignirent une invasion dans leur île ; ils perdirent Port-Mahon regardé comme imprenable, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut, après une victoire navale du marquis de la Galissonnière. D'un autre côté, le maréchal d'Estrées gagna la bataille de Hastimbek sur le duc de Cumberland ; le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa l'Anglois & le força de capituler à Closter-Seven avec toute son armée. L'électorat de Hanover étoit conquis. Le roi de Prusse qui s'étoit emparé de la Saxe sur un soupçon, qui avoit remporté à Prague une victoire sanglante, mais qui avoit été vaincu vers le même endroit par le général Daun, avec une perte d'environ vingt-cinq mille hommes, le roi de Prusse sembloit infailliblement perdu. Le conseil aulique le déclare ennemi de l'empire, privé de tous ses fiefs ; le prince de Soubise marche contre lui en Saxe avec une puissante armée des cercles. On ne doutoit point du succès.

1756.
Premières
campagnes
en All. ma-
gne.

Bataille de
Rosbac.

Mais la bataille de Rosbac (5 nov. 1757) change la face des affaires en un moment. La manœuvre, l'artillerie, la discipline prussiennes, répandent une terreur panique dont il y a peu d'exemples. Vainqueur presque sans combat, le roi de Prusse vole en Silésie, gagne encore la bataille de Lissa, reprend Schweidnitz & Breslau que les Autrichiens venoient de lui enlever. L'électorat de Hanover est repris de même par les Anglois, malgré la capitulation de Closter-Seven dont ils se crurent dégagés

Diverses
révolutions.

On voit en Allemagne une longue suite de batailles avec différens succès, sans que la perte des hommes ni la dévastation des pays rende la querelle des princes moins opiniâtre. Les François battus à Crevelt par le prince de Brunswick en 1758, le battent à Bergen l'année suivante, & sont battus de nouveau à Warbourg & à Minden. Frédéric III de son côté, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, mais affoibli par ses victoires mêmes, se voit enlever la Prusse, Dresde & une grande partie de la

Saxe. Il avoit contre lui la Russie liguée avec l'Autriche. Elizabeth impératrice de Russie meurt. Pierre III son successeur se déclare pour Frédéric; Pierre est détrôné tout-à-coup; sa femme Catherine lui succède, & se déclare pour la reine de Hongrie. Ces vicissitudes soudaines, en variant la situation du roi de Prusse, lui laissent toujours la même intrépidité & une constance inébranlable.

La France, malgré ses malheurs, ne fut entamée nulle part; mais elle perdit dans les Indes Chandernagor, Pondicheri, & tous les établissemens de cette compagnie de commerce, dont on a sans doute trop vanté les avantages. En Afrique, elle perdit ce qu'elle avoit sur le Sénégal avec l'île de Gorée, c'est-à-dire, tout son commerce dans cette partie du monde; en Amérique, Louisbourg, Québec, tout le Canada, la Guadeloupe, la Martinique, en un mot, des possessions immenses moins dignes de regret que les hommes & les trésors qu'elles ont coûtés.

Conquêtes
prodigieuses
des Anglois.

*Pacte de
famille.*

Ce prodigieux accroissement de la puissance des Anglois, qui affectoient tant de zèle pour l'équilibre, devoit alarmer toute l'Europe. La neutralité de l'Espagne sous Ferdinand VI leur avoit été trop avantageuse. Charles III, frère & successeur de Ferdinand, s'unit enfin avec Louis XV : le *pacte de famille* conclu (en 1761) entre toutes les branches souveraines de la maison de France, formel l'alliance la plus glorieuse pour le ministre célèbre, qui en exécuta le projet, conçu plusieurs années auparavant par le maréchal de Noailles. Cette alliance fut néanmoins suivie de nouveaux désastres. Les Espagnols attaquèrent sans succès le Portugal, qu'on pouvoit regarder alors comme une riche province d'Angleterre. Les Anglois sauvèrent ce royaume ; prirent à l'Espagne dans le golphe du Mexique la Havane & l'île de Cuba, où leur butin fut estimé plus de quatre-vingt millions, (1762 ;) ils lui enlevèrent les îles Philippines dans la mer des Indes, & s'enrichirent à Manille comme à la Havane. Leurs flottes subjugoient tout dans l'un &

Nouveaux
désastres.

l'autre hémisphère. Belle-Isle étoit en leur pouvoir ; la marine françoise qu'on avoit tâché de rétablir étoit ruinée , ainsi que le commerce de la nation.

Toutes les couronnes avoient besoin de la paix ; & l'Angleterre , quoi qu'en aient pu dire les ennemis du ministère , ne pouvoit la faire dans une conjoncture plus favorable. Car (selon la remarque de M. l'Abbé de Mably) « il faut faire la paix dès » qu'on la peut faire utilement ; c'est » un principe qui ne souffre aucune » exception. Des espérances formées » dans l'ivresse de la prospérité n'ont » jamais été justifiées par l'événement : on doit craindre d'être trop » heureux , parce qu'un trop grand » bonheur est le signe d'une décadence. » Par le traité de Paris , la France cède à l'Angleterre Louisbourg & le Cap-breton , le Canada , toutes les terres sur la gauche du Mississipi , excepté la nouvelle-Orléans ; l'Espagne y ajoute encore la Floride. L'Angleterre gagne des pays immenses en Amérique ; elle accorde à peine aux François le droit de pêche

1763.
Traité de
Paris & de
Hubersbourg

vers l'île de Terre neuve. On lui abandonne le Sénégal, & elle restitue la Gorée. On échange Minorque contre Belle-Isle. On est obligé de démolir les fortifications de Dunkerque du côté de la mer. Le traité d'Hubersbourg, entre les puissances d'Allemagne remet les choses dans l'état où elles se trouvoient avant la guerre. Tel fut le fruit de sept années d'expéditions sanglantes & ruineuses.

Réflexion
sur cette
guerre.

Cette guerre peut être regardée comme une des meilleures leçons de politique. La supériorité inouïe des armes angloises demontre la nécessité d'une puissante marine, pour toute nation qui a un commerce à protéger, & des possessions à défendre hors du continent qu'elle habite. Les succès & la résistance du roi de Prusse contre des forces extrêmement supérieures, démontrent qu'avec une sage économie & avec d'excellentes troupes, un grand capitaine, maître de toutes les opérations, peut faire lui seul ce qu'à peine on croiroit possible à une ligue formidable. Mais ce qu'il importe surtout d'examiner dans l'état actuel de l'Europe, ce sont
d'une

d'une part , les maux infinis de la guerre , de l'autre , le peu d'avantage qu'elle procure. Prodiguer le sang des peuples , épuiser les finances dont on sent plus que jamais la nécessité , faire des millions de malheureux , & s'exposer aux plus grands malheurs , pour un coin de terre qui sera un objet éternel de haine & de discorde : est-ce donc un système digne de la sagesse des gouvernemens ? Pour un intérêt particulier de commerce , faudra-t-il ruiner tout le commerce ? faudra-t-il ruiner son propre pays pour une acquisition incertaine ? faudra-t-il semer au dehors à pure perte cet argent devenu si précieux , qui fructifieroit au centuple s'il étoit employé à défricher de vastes terrains stériles , à ouvrir des canaux au commerce intérieur , à vivifier les provinces languissantes , à multiplier les ressources du peuple & par-là celles du prince ? L'Angleterre , accablée d'une dette énorme , ne se repentira-t-elle pas elle-même de cette guerre , où elle semble avoir gagné un empire ? Cet empire est déjà l'objet

de ses craintes. Elle se souviendra un jour de Carthage.

Politique
salutaire aux
peuples.

Puissent les souverains , éclairés par le flambeau de l'histoire & par l'expérience de tous les siècles , conduits par les sentimens d'humanité qu'inspire la droite raison , chercher enfin leur bonheur dans celui de leurs sujets ; regarder la guerre comme un fléau d'autant plus horrible , que rien aujourd'hui ne peut compenser les maux qu'elle entraîne ; employer les armes pour la sûreté publique & non pour l'ambition personnelle ; s'appliquer de concert à guérir les plaies de leurs états ; au lieu de les rendre incurables par de nouvelles discordes ! Si l'union étroite des Bourbons entre eux & avec la maison impériale produit cet effet , (comme on a sujet de l'espérer ,) c'est de tous les ouvrages de la politique le plus précieux au genre-humain.

Progrès
de la raison.

Les lumières répandues au loin par des gens de lettres citoyens dissiperont infailliblement un reste de préjugés nuisibles , déjà tombés dans le mépris des hommes les plus res-

pectables. De vieux abus , que leur vétusté soutient tout à la fois & affoiblit , ne résisteront point à l'évidence ; les lois & le gouvernement se perfectionneront de jour en jour , parce que l'on en creuse les principes ; tout rentrera peu à peu dans l'ordre, ou du moins le désordre ne sera plus ignoré ; l'autorité deviendra plus auguste à mesure qu'elle connoîtra ses justes bornes , & la soumission plus solide, à mesure qu'elle cessera d'être aveugle. Quel exemple ne fournissent pas les affaires même de l'église ? Un bref inconsidéré , en renouvelant les anciennes prétentions de Rome , en ressuscitant cette bulle *In cæna Domini*, où elles sont comme en dépôt , loin de nuire aux états & aux princes , leur a fait autant de bien que la bulle avoit fait de mal. La puissance politique, éclairée sur ses droits ; les a maintenus avec vigueur , sans blesser la puissance spirituelle ; & l'Italie & l'Espagne ont exécuté subitement ce qui n'étoit en France que le fruit tardif de la réflexion & des années. On peut regarder l'affaire

de Parme avec Clément XIII comme une époque très-intéressante pour le genre-humain. Espérons tout de la véritable science ; mais craignons tout des passions, qui abusent quelquefois de la science aussi bien que de l'erreur.

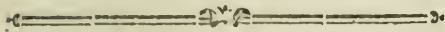
F I N.



T A B L E

DES MATIERES CONTENUES

DANS CE TROISIEME VOLUME.



FRANÇOIS II.

1559.

EPOQUE des guerres de religion. Trois factions à la cour. Catherine de Médicis. Les protestans disposés à la révolte. Supplice d'Anne du Bourg. Conjuraison d'Amboise. La cour use de ménagemens. Michel de l'Hôpital, chancelier. Les supplices révoltent les protestans. Traité avec la reine d'Angleterre. Assemblée de Fontainebleau. Requête des calvinistes. Deux évêques pour la tolérance. Plaintes de Coligni. Sécurité aveugle des princes Bourbons. Procès de Condé. Mort du roi.

Les Guises accusés d'un crime affreux. Despotisme du cardinal de Lorraine.

T iij

 C H A R L E S IX.

1560.

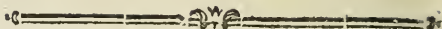
Page 18.

Politique de Catherine de Médicis. Trait hardi du connétable. Etats d'Orléans. Mauvais état des finances. Ordonnance sur la Pragmatique. Montmorenci retenu à la cour. Projet de conférences avec les protestans. Colloque de Poissi. Etablissement des Jésuites. Le roi de Navarre change de parti. Liberté de conscience. Massacre de Vass. Déclamations pour & contre le duc de Guise. Guerre civile. Le roi de Navarre tué au siège de Rouen. Bataille de Dreux. Guise couche avec son ennemi. Poltrot l'assassine. Religion politique des Guises. Coligni accusé par Poltrot. Paix qui dura peu. On reprend le Havre, & l'on garde Calais. Concile de Trente : les protestans le méprisent : il n'est pas publié en France. Disputes au concile sur des choses de cour. Embarras de Catherine de Médicis. Conférences de Bayonne. Révolte des Pays-bas contre l'Espagne. Seconde guerre civile. Bataille de Saint-Denis. Mort du connétable de Montmorenci : Personne ne le remplace. Le duc d'Anjou. Troisième guerre civile. Disgraces du chancelier de l'Hôpital. Bataille de Jarnac. Mort du prince de Condé. Ressources des huguenots. Le prince de Béarn. Secours des protestans étrangers. Bataille de Mont-

contour. Paix avantageuse aux protestans vaincus. Perfidie de la cour. Coligni donne dans le piège. Mort de la reine de Navarre. Mariage de Henri son fils. Coligni assassiné. La Saint-Barthélemi. Mort de Coligni. Massacre général. Cruauté du roi. Conversions forcées des Bourbons. Massacre dans les provinces. Refus de massacrer. On célèbre la Saint-Barthélemi. Observation sur l'amiral de Coligni, &c. Les protestans plus furieux que jamais. Siège de la Rochelle & de Sancerre. Le duc d'Anjou, roi de Pologne. Faction des *Politiques*. Mort du roi.

La législation perfectionnée par Michel de l'Hôpital. Lois remarquables. Tous les juges, gens de robe. Moins de juridictions. Les actes signés. Monitoires restreints. Déclaration du revenu des bénéfices. Justice réformée. Succession des mères limitée. Information de vie & de mœurs. L'année ne commence plus à pâques. Corruption de la cour. La noblesse ignorante. Montaigne. Galanterie atroce. Les François en Amérique. Dominique Gourgues.





 H E N R I I I I.

2574.

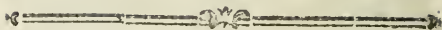
Page 61.

Henri quitte la Pologne. Bons conseils qu'il ne suit pas. Vices de ce roi. Factions, révoltes. Insolence de Montbrun. Les calvinistes triomphans. Naissance de la ligue : c'étoit une révolte manifeste. Henri duc de Guise. Etats de Blois. Le roi autorise la ligue. Nouvelle paix. Ordre du Saint-esprit. Le duc d'Anjou aux Pays-bas. République de Hollande. Mauvaise conduite du duc d'Anjou : Malheurs & mort de ce prince. Les Hollandois veulent se donner à la France. Projets des ligueurs. Invectives contre le roi. Le pape approuve la révolte. Le cardinal de Bourbon, chef de la ligue : Son manifeste. Le roi ne montre que de la foiblesse. Traité avec les ligueurs. Sixte-quin excommunie le roi de Navarre : Protestation vigoureuse de ce prince. Plaintes du roi sur la nécessité de recommencer la guerre. Il prend les armes contre les calvinistes. Conférences de la reine mère avec Henri IV. Supplice de Marie-Stuart. Les Seize. Bataille de Courtras. Gloire du roi de Navarre. Succès du duc de Guise. Décision de la Sorbonne. Mort du prince de Condé. Assemblée séditieuse de Nanci. Demandes au roi : Il prend un parti de vigueur. Journée des barricades. Guise maître de Paris. Courage du premier pré-

fidet. Procession bizarre des ligueurs. Edit honteux d'union. Flotte *invincible* battue. Etats de Blois. Dispute sur les libertés gallicanes. Henri sent qu'il risque d'être détrôné. Assassinat du duc & du cardinal de Guise. Mœurs du duc. Tout Paris en combustion. Fanatisme en chaire & ailleurs. Le parlement, prisonnier des Seize. Mort de Catherine de Médicis. Le duc de Mayenne. Henri III & Henri IV unis contre la ligue. Générosité de la Noue. Monitoire de Sixte-quin. Bulle *In cœna domini*. Siège de Paris. Jacques Clément assassine le roi. On préconise le régicide.

Ordonnance sur la noblesse. Ordonnance sur les affaires ecclésiastiques. Raisons qui ont empêché de recevoir le concile de Trente. *Index* de Rome pour les livres défendus : Il n'est point reçu en France. Du Moulin condamné spécialement. Le calendrier réformé. Ramus persécuté. Impertinence des fanatiques.





 H E N R I I V.

1689.

Page 112.

Caractère de Henri IV. Sa religion empêche de le reconnoître. Avantages des ligueurs. Mayenne battu par le roi. Paris presque forcé. Entreprises contre Henri IV. Bataille d'Yvry. Bonté du roi. Réparation qu'il fit à Schomberg. Blocus de Paris. Décret de la Sorbonne. Fanatisme des Parisiens. Régiment de prêtres & de moines. Famine dans la ville. Bonté excessive de Henri. Le duc de Parme délivre Paris. Embarras & pauvreté du roi. Invasion du duc de Savoie. Les liguères sauve le Dauphiné. L'ennemi reçu en Provence. Entreprises de Rome. Politique de Philippe II. Insolence des Seize. Mayenne les réprime. Le jeune cardinal de Bourbon. Henri assiège Rouen : Farnèse délivre la place. Belle retraite de ce général. Ambition de Biron. Suite de la guerre. Différentes factions à Paris. Assemblée pour élire un roi. Le roi pense à se faire catholique. Conférences de Surrenne. Les Espagnols demandent la couronne pour l'infante. Arrêt en faveur de la loi salique. Abjuration du roi. Attentat contre sa personne. Conduite de Mayenne, & de Clément VIII. La ligue tombe. Le roi entre à Paris. Le parlement rétabli. Conduite de Henri IV : Les ligueurs lui font acheter leur soumission. Jean Châtel at-

tente sur sa vie : Son interrogatoire. Haine pour les jésuites : ce qui les faisoit paroître plus dangereux. On les bannit du royaume. Négociations à Rome. Absolution du roi par le pape Le roi poursuit Mayenne. Combat de Fontaine-françoise. Mayenne soumis. Insolence & révolte du duc d'Epéron. Les Espagnols prennent Calais. Conduite d'Elisabeth envers Henri IV. Assemblée de Rouen. Discours du roi. Mauvais état des finances : elles sont confiées a Sulli. Fruits de son ministère. Les Espagnols prennent Amiens. Mouvements des calvinistes. Amiens repris par le roi. Louange qu'il donne à Biron. La Bretagne soumise. Edit de Nantes : Raisons pour le faire enregistrer. Conséquences à tirer de ces raisons. Traité de Vervins. Mort de Philippe II. Amours de Henri IV. Gabrielle d'Estrées. Promesse de mariage à mille. d'Entragues : Sulli la déchire. Catherine de Rohan. Guerre avec le duc de Savoie. La Bresse & le Bugei pour Saluces. Dispute entre du Perron & Mornai. Du Perron vainqueur & cardinal. Jugement sur ses antagonistes. Sédition calmée. Crime du maréchal de Biron : son obstination le perd : il meurt avec foiblesse. Mort d'Elisabeth , reine d'Angleterre. Traité avec l'Angleterre & avec les Suisses. Rétablissement des jésuites : à quelles conditions. Le royaume florissant. Administration de Sulli. Conspiration de d'Entragues. Le duc de Bouillon réprimé. Querelle des Vénitiens avec le

pape : Henri médiateur : il ménage un traité entre l'Espagne & la Hollande. Les Hollandois reconnus indépendans : leurs mœurs frugales. Evasion du prince de Condé. Projet contre la maison d'Autriche. Idée pour la paix perpétuelle. Mesures pour la guerre. Henri IV assassiné. Effet du fanatisme.

Particularités sur Henri IV : Sa bonté. Il vouloit que la France fût heureuse. Il protégeoit les payfans. Il se faisoit aimer des officiers. Trait de justice. Noblesse militaire supprimée. Son règne glorieux, malgré des abus. Zèle pour l'agriculture. Edit contre le luxe. L'Amérique moins avantageuse que l'agriculture. Attachement à l'église. Avis au clergé. Conduite sage envers les calvinistes. Foibleses de Henri. Protection accordée aux gens de lettres. Libertés de l'église gallicane. Jurisconsultes utiles.



LOUIS XIII.

1610.

Page 190.

Marie de Médicis régente. Mauvais gouvernement. Retraite de Sully. Le président de Thou. Les factions éclatent. Etats généraux. Préventions du clergé. Aveuglement de la cour. Démarches du parlement : Ses remontrances sont mal reçues. Discours de Molé à la reine. Continuation des troubles. On arrête le prince de Condé. Richelieu. Mort de Concini, maréchal d'Ancre. Luynes favori, auteur de sa disgrâce. Grande récompense pour une petite action. Maréchaux de France. La reine mère reléguée. Procès de la maréchale d'Ancre. Luynes profite des dépouilles. Assemblée de Rouen. Révolte de la reine mere. Luynes connétable. Nouvelle révolte. Richelieu reprend du crédit. Résolution de faire la guerre aux calvinistes. Duplessis-Mornai, trompé par la cour. Le duc de Rohan, chef des huguenots. Le roi lève le siège de Montauban. Bravoure de Lesdiguières. Mort de Luynes. Caractère du roi. Lesdiguières connétable. Paix avantageuse aux calvinistes. Cette guerre étoit imprudente. Guerre de religion en Allemagne. Elévation du cardinal de Richelieu : il déguise son ambition. Le gouvernement devient meilleur. Querelles théologiques en Hollande. Expédition de la Valteline. Guerre

& paix avec les huguenots. Projets du cardinal de Richelieu. Il devient terrible aux grands. Rigueurs du gouvernement. Garde donnée au cardinal : son pouvoir augmente. Assemblée de notables Demande politique du ministre. Fureur des duels. Rupture avec l'Angleterre. Buckingham en est cause par vanité. Siège de la Rochelle. Richelieu s'y distingue. Le maire Guiton. Famine à la Rochelle. La ville se rend. Importance de cette conquête. Guerre d'Italie. Les calvinistes soumis par les armes. Cabale contre Richelieu. Il triomphe au moment de sa disgrâce : il se venge sur les Marillac. Procès du maréchal. Il est condamné à mort. Parole du ministre sur ce jugement. La mère & le frère du roi sacrifiés à Richelieu. Succès de la politique au dehors. Révolte du duc d'Orléans. Montmorenci se joint à Gaston. La révolte est dissipée. Combat de Castelnaudari. Procès de Montmorenci. Son exécution. Durété du roi. Suite de cette affaire. Richelieu ferme dans ses projets. Mariage du duc d'Orléans déclaré nul. On tâche de ramener ce prince. Guerre avec l'Espagne. Les commencemens en sont malheureux. Edits burfaux. Prélats guerriers ; capucin homme de cour. Le P. Joseph. Sourdis, archevêque de Bordeaux. Siège de Dole, par le prince de Condé. Les ennemis dans le royaume. Zèle de la nation. Danger du ministre. Complot de deux princes. Les ennemis chassés. Epuisement des finances. Reproche du roi au

parlement. Faſte de Richelieu. Perte de la Valteline. Le P. Cauſſin anime le roi contre le miniſtre, Richelieu a le deſſus. Autre jéſuite dont il ſe venge. Suites de la guerre. Bataille de Rheinfeld. Procès du duc de la Valette. Particularités ſur ce procès. Révolte en Normandie. Priſe de Turin & d'Arras. Traité remarquable. L'Eſpagne perd la Catalogne & le Portugal. Richelieu brave la cour de Rome. Aſſemblée du clergé a Mantes. Diſcours ſingulier fait au cardinal au nom du clergé. Lit de juſtice ſur les fonctions du parlement. Guerre civile du comte de Soiffons. Trait de Gaſſion. Cinquars favori : ſa conſpiration : Richelieu la découvre. Procès des conſpirateurs. Fin du cardinal de Richelieu : ſon caractère. Mort de Louis XIII. Jugement ſur ce roi.

Le pouvoir de la couronne augmenté par Richelieu. Il employa trop la terreur & les ſupplices. Etat pitoyable des finances & du commerce. Requête de la nobleſſe en 1623. Code Marillac rejeté par le parlement. Réflexions ſur l'obéiſſance des magiſtrats. Loi contre les jeux de hafard. Affaire de Santarelli & des jéſuites Affaire du docteur Richer. Comment on le force de ſe rétracter. *La concorde du Sacerdote & de l'empire*. Livres anonymes défendus. Licence ſatirique du père Gaſſe. Etat des lettres & des ſciences. Tyranie des préjugés Urbain Grandier. Salutaires effets de la ſcience. Etabliſſement de l'académie françoiſe. Le parlement ſ'y oppoſe.

 LOUIS XIV.

 1643.

Page 284.

Minorité orageuse. Mazarin , premier ministre. Bataille de Rocroi , gagnée par le duc d'Enguien. Bataille de Fribourg. Querelle des généraux à Gravelines. Bataille de Nordlingue. L'Espagne fait la paix avec la Hollande. Bataille de Lens. On s'oppose à l'éloge d'un grand général calviniste. Traité de Westphalie. Avantages des Suédois. Soulèvement contre Mazarin. Arrêt d'*union*. Magistrats arrêtés. Le coadjuteur. Barricades. Ridicules de cette guerre civile. Trois princes arrêtés. Mazarin quitte la France. Révolte du prince de Condé. Retour de Mazarin. Condé & Turenne opposés dans la guerre civile. Combat de Saint-Antoine. Nouveaux troubles. Mazarin se retire encore. Charles I décapité en Angleterre. Principes de révolte , différens en France & en Angleterre. La *fronde* dissipée. Sort du coadjuteur Mazarin triomphe. Succès des Espagnols. Traité avec Cromwel. Expéditions en Flandre. Dunkerque livré aux Anglois. Traité des Pyrénées. L'infante accordée au roi. Rétablissement de Condé. Charles II roi d'Angleterre. Le duc de Lorraine. Cette paix glorieuse à Mazarin. Mariage du roi. Son goût pour une Mancini. Mort du cardinal Mazarin. Le roi jaloux de l'autorité ; il gouverne

par lui-même. Christine , reine de Suède. Louis parle en maître. Le conseil devient respectable. Disgrace de Fouquet. Colbert , contrôleur-général. Louis humilie le roi d'Espagne. Affaire de Rome. Le pape s'humilie devant le roi. Acquisition de Dunkerque. Savans récompensés. Canal de Languedoc. Marine créée. Guerre contre l'Espagne. Louvois , ministre de la guerre. Conquêtes du roi en Flandre. Conquête de la Franche-Comté. Triple alliance contre Louis. Traité d'Aix-la-Chapelle. Vauban. Police dans Paris. Invalides, Versailles, &c. Secours à Candie. Le roi irrité contre les Hollandois : état de cette république. Ligue contre elle &c Charles II. Invasion de la Hollande. Passage du Rhin. Campagne étonnante. Le prince d'Orange , stathouder. Evacuation de la Hollande. Conquête de la Franche-Comté. Turenne dans le Palatinat. Condé contre. Le prince d'Orange. Bataille de Senef. Mort de Turenne. Dernière campagne de Condé. Succès de la France. Ruyter. Mot flatteur de Racine au roi. Paix de Niméque. Le prince d'Orange attaque après le traité. Chambre de Metz & de Brisac. Reddition de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Bombardement de Gènes : le doge à Versailles. Démêlés avec Innocent XI. Les quatre articles du clergé. Roideur du pape. Affaires des franchises. Excommunication de l'ambassadeur. Projet de détruire le calvinisme. Violences contre les calvinistes. Dragonade & ses

effets. Révocation de l'édit de Nantes. Désertion des protestans. Réflexions sur cette affaire. Paroles de Christine. Ligue d'Augsbourg. Siège de Philipsbourg par le dauphin. Comment Montausier le félicite. Jacques II haï & sur le point d'être détrôné. Le prince d'Orange fait la révolution. Louis XIV protège le roi détrôné. Bataille de la Boyne, décisive contre Jacques. Guerre de tous côtés. Embrasement du Palatinat. Belle défense de Maience mal jugée à Paris. Batailles du maréchal de Luxembourg. Fleurus. Steinkerque. Nerwinde. Autres victoires des François; presque sans fruit. Revers. Journée de la Hogue. Prise de Namur par Guillaume. Pointis, Duguay-Trouin. Traité avec le duc de Savoie. Paix de Risvick. Murmures en France. Nécessité de la paix. Triste état des finances. Le prince de Conti élu roi de Pologne. Paix générale de peu de durée. Succession de Charles II roi d'Espagne. Premier traité de partage. Second traité de partage. Charles mécontent de la cour de Vienne : son testament en faveur du duc d'Anjou. Louis XIV accepte le testament : il irrite l'Angleterre en reconnoissant le prince de Galles. Mort de Guillaume III. La reine Anne. Commencement de la guerre. Le prince Eugène. Catinat & Villeroy. Surprise de Crémone. Vendôme en Italie. Bataille de Luzarra. Défection de Victor Amédéc. Marlborough déjà vainqueur. Succès de Villars en Allemagne : il

est rappelé. Révolte des Cévennes. Bataille de Hochstet, fatale pour la France. Suites de cette bataille. Le gouvernement dégénère. Les Anglois en Espagne. Succès en Italie. Bataille de Ramillies. Siège de Turin. Le duc d'Orléans joint la Feuille. Désastres de l'armée Française devant Turin. Affaires d'Espagne. Fidélité des Castillans. Bataille d'Almanza. Siège de Toulon. Efforts du roi, dans ses revers. Le duc de Bourgogne & Vendôme dans les Pays-bas. On perd Lille. Reproche fait à Vendôme. Le roi demande la paix. Odieuses propositions des ennemis. Bataille de Malplaquet. Le roi s'humble encore devant les vainqueurs. Vendôme sauve l'Espagne. Bataille de Villaviciosa. Révolution dans le ministère d'Angleterre. Suspension d'armes avec les Anglois. Malheurs domestiques de Louis XIV : sa fermeté. Villars sauve la France : son caractère l'expose à l'envie. Traité d'Utrecht. L'empereur continue la guerre. Traité de Radstadt. Résultat de cette guerre. La Catalogne réduite à la soumission. Edit en faveur des princes légitimés. Testament du roi. Mort du roi.

Particularités sur Louis XIV : Sa vie privée : Education de ses enfans. Madame de Maintenon. Établissmens utiles. Commerce ; agriculture. Finances dérangées. Commerce du luxe, nuisible à l'agriculture. Intérêt de l'argent ; multiplication des offices. Dépenses de ce règne, Principe de gouvernement. Triste expérience du roi.

Réformes utiles. Marine. Progrès des lettres & des sciences. Obstacles à la philosophie. Quiétisme. Fénelon & Bossuet. Jansénisme. Les jésuites aux prises avec Port-royal. Formulaire sur le fait de Jansénius. Les *Réflexions* de Quesnel, sujet des troubles. Bulle *Unigenitus*. Funestes effets de ces querelles. Grand changement dans les mœurs, les opinions, &c. La France perfectionnée.



 IDÉE GÉNÉRALE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS

POLITIQUES

DU RÈGNE

DE LOUIS XV.

Page 406.

 1715.

Régence du duc d'Orléans. Guerre avec l'Espagne, quadruple alliance. Système de Lavv, source de malheurs. Fureur de l'agiotage. Bouleversemens de fortunes. Mort du régent. Le cardinal de Fleury. Double élection d'un roi de Pologne. Le roi Stanislas sans royaume. Guerre de 1733 contre l'empereur. Campagnes décisives en Italie. Traité de Vienne. Acquisition de la Lorraine. Mort de l'empereur Charles VI. Prétendans à la succession. Le roi de Prusse attaque la reine d'Hongrie. Conquête de la Silésie. La France liguée contre l'Autriche. Guerre de 1741. Charles VII heureux & malheureux. Ressources de Marie-Thérèse. Bataille de Dettingen. Ennemis de la France. Campagnes du roi; succès en Flandre. Campagnes d'Italie. Marie-Thérèse fonde une nouvelle maison impériale. Pertes sur mer. Les Anglois trop

supérieurs. Traité d'Aix-la-Chapelle. Sort du prince Edouard. Le traité est une source de guerre. Entreprises des Anglois en Amérique. Nouvelle guerre. Alliances singulières. Premières campagnes en Allemagne. Bataille de Rosbac. Diverses révolutions. Conquêtes prodigieuses des Anglois. *Paëte de famille*. Nouveaux désastres. Traités de Paris & de Hubersbourg. Réflexions sur cette guerre. Politique salutaire aux peuples. Progrès de la raison.

Fin de la Table des Matières

